

Université de Montréal

**Tradition, libéralisme et communautarisme
durant les « Trente glorieuses » :
Les étudiants de Moncton et l'entrée dans la modernité avancée
des francophones du Nouveau-Brunswick,
1957-1969**

par
Joel Belliveau

Département d'histoire
Faculté des Arts et des sciences sociales

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de docteur ès Arts
en Histoire

mars 2008

© Joel Belliveau, 2008

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Tradition, libéralisme et communautarisme durant la «Révolution tranquille » acadienne :
Les étudiants de Moncton et l'entrée dans la modernité avancée des francophones du
Nouveau-Brunswick, 1957-1969

présentée par :
Joel Belliveau

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Denise Baillargeon, président-rapporteur
Michèle Dagenais, directrice de recherche
Jacques Hamel, membre du jury
Joseph Yvon Thériault, examinateur externe
Bernard Bernier, représentant du doyen de la FES

Résumé

Cette thèse porte sur l'histoire acadienne de la période des Trente glorieuses (1945-1975), examinée à travers l'activité politique étudiante des années allant de 1957 à 1969. L'objectif principal est de contribuer à une meilleure compréhension des modalités suivant lesquelles la population francophone du Nouveau-Brunswick est entrée dans la modernité avancée.

La thèse soutient qu'il n'y a pas eu un, mais deux mouvements étudiants successifs à Moncton durant les années 1960, février 1968 représentant le point tournant entre les deux. Ces deux mouvements se distinguent nettement en matière d'idéologie : alors que le premier est foncièrement libéral (mettant l'accent sur le progrès par la participation citoyenne), le deuxième verse dans le communautarisme (accordant plus d'importance à l'acquisition de droits et d'autonomie pour la collectivité ethnolinguistique). Cette étude décortique comment a eu lieu cette importante transformation discursive et montre que le deuxième mouvement étudiant doit être considéré comme étant à l'origine du néo-nationalisme acadien des années 1970.

Loin de considérer ces deux mouvements étudiants comme de simples produits de la scène politique régionale, cette thèse met en lumière d'importantes ressemblances – ainsi qu'une étonnante synchronie – entre les idéologies étudiantes acadiennes et leurs consœurs nord-américaines. Ce faisant, notre étude illustre comment de larges courants culturels peuvent prendre des formes différentes selon les contextes sociopolitiques dans lesquels elles s'inscrivent et permet de cerner les conditions qui facilitent la propagation d'un mouvement d'idées « global » jusque dans un milieu périphérique.

Mots-clés : années 1960, 1968, Révolution tranquille, mouvements étudiants, mouvements sociaux, université, nationalisme, dualité culturelle, minorités linguistiques, Acadiens.

Abstract

This dissertation examines Acadian history during the “Trente glorieuses” (1945-1975, or Eric Hobsbawm “Golden Age”) with an emphasis on student political activity during the years 1957-1969. Its principal objective is to bring about a better understanding of the ways by which New Brunswick’s (Canada) francophone population entered into “advanced modernity”.

It argues that there were not one, but two successive student movements in Moncton, with February 1968 acting as a pivot between the two. These two movements were distinct with regards to ideology: while the first was clearly liberal in its inspiration (emphasizing citizen participation in the Canadian polity and economy), the second tended towards cultural autonomism (focusing on acquiring rights and autonomy for the ethnolinguistic “community”). This study analyses how this important discursive transformation occurred and illustrates how the latter movement must be considered as the starting point of the Acadian “neo-nationalism” of the 1970s.

Far from considering these two student movements as pure products of regional politics, this study identifies remarkable similarities and synchronicities between the Acadian student ideologies and their North American counterparts. In doing so, it illustrates how large-scale cultural currents can take different forms as they take hold in particular – and peripheral – socio-political contexts. It also identifies certain conditions that facilitate the spread of “global” ideological movements into particular social environments.

Keywords: Sixties, 1968, Quiet Revolution, student movements, social movements, university, nationalism, cultural duality, linguistic minorities, Acadians.

Liste des tableaux

1. Périodisation des mouvements étudiants de quatre chercheurs.....p. 32.

Liste des sigles et des abréviations

AAE	Association acadienne de l'éducation
ACJC	Association catholique de la jeunesse canadienne
ACPU	Association Canadienne des Professeurs d'Université
ACTIONS	Association Concerning the Total Interest of New Brunswick Students / Association concernant les intérêts totaux des étudiants du Nouveau-Brunswick
AEA	Association des étudiants de l'Atlantique
AEUM	Association des étudiants de l'Université de Moncton
AFNE	Association des francophones du Nord-Est
APUM	Association des Professeurs de l'Université de Moncton
AUCC	Association des Universités et Collèges du Canada
AUL	Archives de l'Université Laval
CEA	Centre d'études acadiennes
CRAN, CRANO, CRASE	Conseils régional d'aménagement du Nord / du Nord-Ouest / du Sud-Est
CUCND	Combined Universities Campaign for Nuclear Disarmament
CYC	Company of Young Canadians
EUMC	Entraide universitaire mondiale du Canada
FAGECA	Fédération des associations générales étudiantes des collèges acadiens
FEUM	Fédération des étudiants de l'Université de Moncton
FNEUC	Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens
MEER	Ministère de l'expansion économique régionale (fédéral)
OJC	Ordre de Jacques Cartier
ONF	Office national du film
PA	Parti acadien

PCE	Programme de chances égales (pour tous)
PEA	Presse étudiante acadienne
PEN	Presse étudiante nationale
RIN	Rassemblement pour l'indépendance nationale
RJA	Ralliement de la jeunesse acadienne
SANB	Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick
SDS	Students for a Democratic Society
SNA	Société nationale acadienne
SONA	Souscription Œuvres Nationales d'Acadie
SUPA	Student Union for Peace Action
UCE	Union canadienne des étudiants
UGEA	Union générale des étudiants acadiens
UGEQ	Union générale des étudiants du Québec
UNB	University of New Brunswick
USJ	Université Saint-Joseph

Table des matières

Introduction	11
Chapitre 1 : État des lieux et problématique	18
1.1 Historiographie.....	18
1.1.1 Les Trente glorieuses au Canada et dans le monde.....	19
1.1.2 Les mouvements étudiants nord-américains des Trente glorieuses	33
1.1.3 Histoire acadienne et représentations de la nation en Acadie	55
1.1.4 Les mouvements étudiants acadiens des « Trente glorieuses ».....	83
1.2 Problématique, méthodes et sources	103
1.2.1 Problématique	103
1.2.2 Méthode, principaux concepts et axes de recherche	107
1.2.3 Sources principales.....	110
1.2.4 Objectifs de recherche.....	113
Chapitre 2 : Les origines d'une sphère étudiante autonome à Moncton, 1957-1965	118
2.1 La vie étudiante dans les collèges classiques acadiens au milieu du vingtième siècle.....	118
2.2 L'arrivée d'idées nouvelles	129
2.3 L'éveil au militantisme et la rupture avec l'élite acadienne.....	137
2.4 Conclusion : 1964, ou la naissance d'une nouvelle sphère sociale en Acadie.....	160
Chapitre 3 : Un premier mouvement étudiant libéral-réformiste, 1964-1967	163
3.1 « Rallier » la jeunesse acadienne?.....	164
3.2 « À bas la Patente » : Iconoclasme et lutte pour le pluralisme idéologique en Acadie.....	181
3.3 L'affirmation d'une idéologie politique libérale-réformiste	200

3.4	Conclusion : L'idéologie du premier mouvement étudiant comme sœur siamoise de l'idéologie de la participation modernisatrice	222
Chapitre 4 : La révolution libérale néo-brunswickoise mise à l'épreuve		
	(1963-1967).....	228
4.1	La « bonne entente » néo-brunswickoise à l'épreuve du débat linguistique Canada-Québec? (1963-1967).....	232
4.2	La sphère de l'éducation, talon d'Achille de la philosophie participatrice ; ou la difficulté d'esquiver une thématique séculaire ..	241
4.3	Conclusion : Le pari de l'égalité citoyenne... pour l'instant	261
Chapitre 5 : « L'esprit de 1968 » et l'éclatement des certitudes libérales-réformistes, ou la naissance du deuxième mouvement étudiant monctonien		
		266
5.1	« L'esprit de 1968 », ou un moment de désillusion et de révolte	267
5.2	Langue et inégalités sociales : deux thèmes, un combat ?	282
5.3	L'Acadie comme communauté primordiale.....	317
5.4	Conclusion : L'arrivée d'une logique communautariste	327
Chapitre 6 : La naissance du néo-nationalisme acadien, 1968-1974		
		331
6.1	L'affirmation d'une nouvelle cause étudiante.....	331
6.2	Les étudiants à l'origine des premières revendications néo-nationalistes.....	338
6.3	La diffusion de la logique communautariste en dehors des sphères étudiantes.....	359
6.4	Conclusion : La dualité culturelle au service de l'épanouissement personnel	380
Conclusion générale		383
Bibliographie.....		393

À ma très chère épouse,
Elizabeth

et

à ma mère et mon père,
Linda et Camille

Avant-propos et remerciements

De l'automne 2000 à l'automne 2007 : Sept années sont passées dans la préparation, l'élaboration et la rédaction de cette thèse. À vrai dire, ce doctorat a correspondu, pour moi, au passage à la vie adulte (certes un peu tardif, ce qui semble toutefois assez fréquent chez les membres de ma génération!). Heureusement, cette période ne s'est pas résumée à la thèse. Pendant ce temps, j'ai connu Montréal puis rencontré l'Italie, la Gaspésie et l'Allemagne. J'ai fait du théâtre pour la première fois. J'ai eu l'occasion de travailler dans le domaine de la télévision. J'ai commencé à pratiquer le squash, puis le foot. Je suis tombé amoureux et je me suis marié. J'ai appris le métier de professeur. Nous avons adopté deux chats, puis un chien, puis même acheté une maison. Avec tout ça, c'est étonnant qu'il y ait une thèse à déposer aujourd'hui! Et pourtant...

Un aussi long parcours se ferait difficilement seul. En ce qui me concerne, j'éprouve de la reconnaissance envers plusieurs personnes. Une petite sainte trinité toute personnelle mérite les premiers remerciements : À ma conjointe Elizabeth, qui a dû supporter mes angoisses « sans filtre » et qui a souvent trouvé le mot juste pour me rassurer et pour relativiser les choses, j'exprime une gratitude sans fin. À ma directrice Michèle Dagenais, qui a toujours su bien doser les conseils, les encouragements, les compliments et les petits coups de fouet symboliques, j'aimerais dire que je n'ai jamais douté de mon choix de guide. Merci, merci, merci. À Bernard Gauvin, qui a agit tour à tour comme source, lecteur critique, ami et hôte, j'aimerais aussi faire part de ma reconnaissance la plus profonde. Cette thèse ne serait pas la même – ou ne serait peut-être simplement pas – sans ces trois grands alliés.

Plusieurs collègues thésards (actuels ou récents) ont été des compagnons de route indispensables. Ensemble, nous avons partagé expériences, trucs, et frustrations puis, surtout, nous nous sommes offerts écoute et support mutuels.

Durant la période montréalaise (2000-2002), il y eut Gabriella Lodi, Renaud Séguin, Marco Guerrera, Marcella Peroni, Josette Brun et Sabine Henry. À Moncton (2002-2005, 2007), j'ai pu compter sur Mylène et Chantal White, Clint Bruce, Pénélope Cormier, Mélanie LeBlanc, Sonya Malaborza, Hélène Rochon, Mario Paris, Catherine Leclerc et Matthieu LeBlanc (aka la « Geek squad ») ainsi que sur Denise Lamontagne, Frédéric Boily, Hélène Albert, Samuel LeBlanc, Chedly Belkhodja, Étienne Paulin, Christophe Traisnel, Yann Fournis et Maurice Basque. À Edmundston (2005-2007), Pierrette Fortin, Nicole Lang, René Blais, Mathieu Lang, Denis Duval et Luc Vigneault ont été d'un soutien indispensable, tant en ce qui concerne la thèse que l'enseignement. Tous, j'aimerais vous remercier du fond du cœur et vous dire que vous êtes devenus des amis.

Je dois tout simplement, aussi, saluer mes bons amis Justin et Fanny, Léa, Bruno et Jean-Pierre. Sachez que votre complicité et votre franchise m'ont aidé à grandir durant cette période. Puis qu'on s'est amusés en plus!

Sur un plan plus prosaïque, j'aimerais remercier Lorraine Cyr, responsable des 2e et 3e cycles au département d'histoire de l'Université de Montréal ainsi que le personnel du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et des Archives de l'Université Laval. Les bourses obtenues du FCAR / FQRSC et de l'Université de Montréal m'ont permis de me consacrer pleinement à mes recherches. Je remercie ces organismes, tout comme l'Institut canadien de recherche en politiques et en administration publiques, mon employeur actuel, qui m'a soutenu durant les derniers milles.

Finalement, je serai toujours reconnaissant envers mes parents Linda et Camille, ma sœur Manon et mon beau-frère Marcus, qui ont toujours cru en moi et m'ont toujours encouragé à suivre mon étoile (et même mes lubies!).

Moncton, mars 2008

Introduction

L'objectif général de cette thèse est de cerner les modalités par lesquelles la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick a pénétré dans la modernité avancée au cours des années 1960, particulièrement en matière de culture politique. Cet objectif est vaste, sa réalisation, moins qu'évidente. N'y a-t-il pas peu de choses qui soient moins concrètes ou moins faciles à montrer que « l'évolution de la culture politique »? Y a-t-il beaucoup de concepts qui soient plus équivoques, de prime abord, que « la modernité avancée »? Par ailleurs, notre objet n'est-il pas trop large? Cette « largeur » ne risque-t-elle pas de nous mener à verser dans l'essai? Ou à disperser notre regard dans des sources documentaires innombrables? Ou encore, à terminer avec un texte qui ne représente ni plus ni moins qu'une histoire contemporaine de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, sans fil conducteur et manquant de rigueur?

Afin d'éviter ces écueils, nous avons choisi de centrer notre étude sur un seul milieu. Il nous a semblé particulièrement fécond d'observer la vie politique des étudiants de niveau postsecondaire durant cette période. Pourquoi? Parce que la pensée, les actions et les mouvements politiques de ces étudiants sont intéressants en soi et que leur histoire mérite d'être racontée. Mais aussi parce que nous jugeons que c'est l'usage de cette catégorie d'acteurs comme fil conducteur qui nous permettra le mieux d'atteindre notre objectif global.

L'Université est un lieu favorable à certains types d'observation du social. À la fois institution et enjeu social, c'est une organisation où se côtoient et interagissent de nombreuses organisations, dont plusieurs ont laissé à la postérité des documents écrits. Les anciens collèges classiques, la commission Deutsch (qui a recommandé la création de l'Université), le ministère de l'Éducation, les divers comités de l'administration universitaire, le gouvernement municipal, les

syndicats professoraux, les conseils étudiants, les diverses associations étudiants et les journaux étudiants, entre autres, offrent tous des témoignages et ont laissé des documents qui nous permettront d'appréhender les évolutions qu'ont connues la culture politique au cours des années 1957-1970.

On retrouve à l'université – à tout moment – des membres de plusieurs générations en interaction (professeurs âgés et doyens, jeunes professeurs, étudiants). Ces générations y sont aussi plus clairement délimitées que dans le magma de la société ambiante. Pour cette raison, l'Université représente un lieu idéal pour l'observation de conflits intergénérationnels, qui sont un bon indicateur de changements culturels.

Bref, le caractère central, structuré, documenté et pluriel de l'Université en fait un lieu privilégié pour l'observation des changements culturels qui nous intéressent. Étant donné notre intérêt pour la communauté acadienne, il va sans dire que nous nous pencherons avant tout sur les institutions universitaires de langue française du Nouveau-Brunswick.

Va pour le lieu. Celui-ci sera l'université. L'Université de Moncton, plus particulièrement, puisque celle-ci représente la seule institution postsecondaire de langue française qui se soit distanciée du modèle du collège classique, qui ait plus de 1000 étudiants et qui offre une variété importante de programmes. Mais en vue d'atteindre notre objectif global, pourquoi les étudiants seraient-ils un filon particulièrement riche? Nous pouvons penser à quatre bonnes raisons qui justifient ce choix.

Premièrement, comme l'a montré Gilles Pronovost¹, les idéologies étudiantes ont un rapport direct avec le contexte idéologique de la société ambiante. Non que les étudiants ne fassent que reproduire les idéologies

¹ Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes au Québec », dans Fernand Dumont *et al.* *Idéologies au Canada français 1940-1976*, tome 2, Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.

dominantes – quoique ceci soit largement le cas jusqu’au début des années 1960 – mais leurs idéologies, aussi exaltées ou radicales soient-elles, entretiennent toujours un rapport avec l’esprit du temps. Ce rapport en est parfois un de parenté, parfois un d’opposition. Mais dans tous les cas, on peut apprendre beaucoup sur les débats sociaux et politiques de l’heure en scrutant les débats étudiants. La jeunesse de ces voix leur confère certes un caractère parfois naïf, mais elle les dote aussi d’un idéalisme qui en dit long sur les idéaux de la société en général. Cet idéalisme n’est par ailleurs aucunement censuré, les journaux étudiants n’ayant aucun impératif commercial.

Le deuxième avantage à scruter les discours étudiants se retrouve dans leur hypersensibilité au changement social et culturel, dans leur capacité d’évoluer promptement. Les cohortes étudiantes se succédant et se remplaçant rapidement, chacune vit et exprime une expérience légèrement différente de celle qui la précède et génère, en conséquence, une culture politique originale. Le rapport du monde étudiant au temps est en effet très particulier. D’une part, il possède une bonne dose de permanence. Les institutions universitaires auxquelles il appartient, par exemple, sont le plus souvent héritières d’une histoire séculaire. Puis les organisations proprement étudiantes – conseils, journaux, associations – traversent aussi le temps allègrement. D’autre part, ce monde est extrêmement éphémère, ayant un « turnover » de près de 100% à chaque quatre ou cinq ans. Des cohortes étudiantes toutes fraîches, ayant très peu connu leurs prédécesseurs, se retrouvent à des intervalles réguliers aux commandes d’organisations connues, légitimes et dotées de ressources financières. Ces cohortes ont chacune une sensibilité bien à elle, puisqu’elles sont formées d’individus qui atteignent justement l’âge adulte; elles sont toutes imprégnées de l’esprit et des préoccupations de leur temps. Si, au début de la période qui nous intéresse, l’expression de cette sensibilité sera *en partie* freinée par le contrôle des professeurs, au courant des années 1960 les étudiants auront toute la liberté de donner de grands coups de barre et d’effectuer tous les changements qu’ils jugent souhaitables. Dans des organisations plus « normales », de tels changements de

cap brusques sont rares en raison des luttes qui doivent premièrement être menées entre novices et aînés.

Troisièmement, les étudiants ne tentent pas de produire un discours unique et homogène, contrairement à de nombreux acteurs institutionnels (ministères, administrations universitaires, administrations municipales, etc.). Les dissensions, les désaccords et les débats sont légions au sein de leur communauté. Ils opposent conseils, associations, journalistes en herbe et simples individus et sont exposés dans leurs journaux et leurs mémoires. Pour cette raison, on peut dire que « les étudiants » s'apparentent plus à une micro-société qu'à un acteur social singulier.

Finalement et plus prosaïquement, nous nous penchons sur les étudiants parce que nous suspectons, comme d'autres, que ceux-ci ont constitué un important agent de modernisation au sein de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick durant cette période. Pourtant, comme nous verrons dans l'historiographie présentée plus loin, aucune étude récente n'a été faite sur cet objet.

Pour toutes ces raisons, nous en sommes arrivés à la conclusion que les débats et les idéologies étudiantes peuvent nous servir de baromètre, de baromètre très sensible même, qui nous permettra non seulement de *décrire* l'évolution de la culture politique des Acadiens du Nouveau-Brunswick, mais aussi de la décortiquer, de *l'expliquer*. D'où notre objectif de recherche : mettre au jour la contribution estudiantine à la modernisation de la culture politique acadienne du Nouveau-Brunswick durant les Trente glorieuses.

La thèse est développée en six chapitres. Le premier contient l'état des lieux et la problématique. Une recherche historiographique à quatre volets entame ce chapitre préparatoire. Elle est suivie d'une discussion sur la méthode et les sources puis, finalement, de la problématique et de l'objectif de recherche.

Le deuxième chapitre porte sur la période allant de 1957 à 1965 et décrit l'apparition d'une sphère étudiante autonome à Moncton. Le chapitre suivant développe sur ce thème et fait l'analyse du premier mouvement étudiant acadien des années 1960, qui se déploie entre 1963 et 1967.

Le quatrième est un chapitre de transition, de nature plus contextuel, qui fait un bilan du contexte idéologique acadien au milieu des années 1960. Le chapitre 5 montre comment un deuxième mouvement étudiant se forme à partir de 1968 et comment celui-ci est foncièrement différent, idéologiquement parlant, du premier. Finalement, notre dernier chapitre examine comment l'apparition du deuxième mouvement étudiant monctonnien mène directement à un changement important dans la culture politique acadienne.

Chapitre 1 : État des lieux et problématique

1.1 Historiographie

Afin de bien mettre en contexte les mouvements étudiants acadiens de la période 1945-1975, il nous semble important d'explorer divers champs historiographiques et sociographiques pertinents. Nous en avons identifié quatre, correspondant au contexte spatial, au contexte temporel, à la thématique et à l'objet de la thèse.

1. **Le contexte spatial et culturel.** Dans un premier temps, un bref **survol de l'histoire de l'Acadie** sera présenté, question d'orienter tout lecteur potentiel qui ne serait pas familier avec les provinces maritimes du Canada. Toutefois, étant donné que ceci est un travail d'histoire culturelle et intellectuelle, une simple description de l'évolution physique, sociale et même politique de la société acadienne des Maritimes nous semble insuffisante. Il nous faut aussi dresser un portrait du climat intellectuel et culturel dominant dans ce milieu à l'aube de notre période d'intérêt. C'est pourquoi nous ferons aussi un **survol de l'histoire de l'idée nationale en Acadie**.
2. **Le contexte temporel.** Ici, il s'agira de faire **un état des lieux des textes récents analysant la période des « Trente glorieuses » au Canada**. Cet exercice nous procurera des outils conceptuels qui aideront à insérer notre histoire dans l'Histoire plus large, à expliquer certains phénomènes « locaux » grâce à des tendances plus vastes. Cet éclairage est crucial pour mettre en contexte l'historiographie et la sociologie acadiennes, qui ont longtemps eu tendance à être largement autoréférentielles.

3. **La thématique.** Le but est d'effectuer un exercice semblable en ce qui a trait aux **textes se penchant sur les mouvements étudiants nord-américains durant les Trente glorieuses**. Cet exercice a les mêmes fonctions que le dernier, mais touche plus particulièrement à la sphère étudiante, ses mouvements, ses idées, etc.

4. Finalement, on arrive à **l'objet**. Ici, nous souhaitons **dresser un bilan des connaissances existantes sur les mouvements étudiants dans la société acadienne du Nouveau-Brunswick durant les Trente glorieuses**.

Ces quatre catégories d'études ne font pas que nous aider à comprendre le cas acadien. Elles représentent aussi des corpus historiographiques auxquels cette thèse espère contribuer. En effet, il est à souhaiter que cette recherche puisse jeter de la lumière sur le *processus* par lequel l'Acadie a pénétré dans la modernité avancée. Toutefois, il ne faut pas exclure que l'exercice nous procure une meilleure compréhension de cette transition de façon plus générale, vécue d'une façon ou d'une autre par toutes les régions de l'Amérique du Nord. La nature particulière de la situation acadienne nous permettra peut-être de mieux comprendre ce processus, ainsi que le rôle joué (ou non) par les étudiants.

1.1.1 Les Trente glorieuses au Canada et dans le monde

Les années des « Trente glorieuses » reculent maintenant de plus en plus loin dans la nuit du passé. Plus de trente ans nous séparent de la fin de cette époque. Peu à peu, les témoignages directs et biographiques ainsi que les articles journalistiques ont fait place à des études plus détachées, sociologiques et économiques d'abord, puis historiennes. Les Trente glorieuses entrent dans l'Histoire. Mais nous commençons tout juste à donner un sens à l'héritage qu'elles nous lèguent. Que représentent ces trois décennies?

Une réalité économique incontestable

Les Trente glorieuses forment-elles une « période » au sens historique du terme? Force est de constater que les années allant de 1945 à 1973 constituent, au *minimum*, une période historique cohérente en matière économique. Durant ces trois décennies, l'ensemble de l'Occident, à des degrés divers, connaît une croissance économique ininterrompue génératrice d'une prospérité sans précédent. C'est d'ailleurs cette réalité brute, indéniable, qui a inspiré le concept à l'économiste français Jean Fourastier¹. Cette prospérité demeure constante jusqu'à la toute fin de la période. Au Canada par exemple, entre 1965 et 1972, le taux de croissance économique se situe toujours entre 4% et 6,5% et le taux de chômage se maintient proche d'une situation de « plein-emploi »². La transformation n'est pas uniquement quantitative; elle est aussi qualitative : la consommation devient un phénomène de masse généralisé pour la première fois de l'histoire³. Si une réalité économique sert de fondement à la période, il est logique de désigner l'effondrement de cette réalité, avec le choc pétrolier de 1973 et les flambées inflationnistes qui l'accompagnent, comme la fin de celle-ci.

Cette périodisation revêt-elle pour autant une utilité pour qui veut faire une étude en histoire culturelle et intellectuelle? Oui, car si le signe le plus immédiatement visible et le plus empiriquement vérifiable des « Trente glorieuses » est la croissance économique, la période a aussi une « identité » certaine sur les plans politique, culturel et démographique. Les Trente glorieuses

¹ Jean Fourastier, *Les trente glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, Paris Fayard, 1979.

² Jacques Paul Couturier, *Un passé composé : Histoire du Canada depuis 1850*, Moncton, Éditions d'Acadie, p.273-278 ; Doug Owrarn, *Born at the Right Time : a History of the Baby Boom Generation*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p.171.

³ Lizabeth Cohen, *A Consumer's Republic : The Politics of Mass Consumption in Postwar America*, New York, Knopf, 2003.

forment donc une période historique non seulement cohérente, mais « totale »⁴.

L'identité politique des Trente glorieuses

Bien que la prospérité économique soit la manifestation la plus éclatante de l'existence de cette période, elle est en partie redevable à une évolution politique (et intellectuelle) sous-jacente : l'arrivée d'une nouvelle vision du rôle de l'État dans la société. Ce sont cette nouvelle philosophie et ses applications qui représentent les fondements de la prospérité des Trente glorieuses. « L'État providence » interventionniste, régulateur du social et de l'économique, représente le volet politique de la période⁵. Le destin de cette nouvelle culture politique est, depuis le début, intimement lié à celui de la prospérité économique de l'après-guerre.

L'interventionnisme étatique a été largement théorisé avant d'être appliqué. Après les premières expériences en ce sens du président américain démocrate Franklin Roosevelt, durant la Dépression, des penseurs bien en vue tels que l'économiste et mathématicien britannique John Maynard Keynes (en 1936) et le baron et économiste britannique William Beveridge (en 1942), donnent à l'idée des fondements théoriques solides et prédisent que sa mise en application provoquera l'arrivée d'un ordre nouveau. Certes, ce sont les besoins de la Guerre qui provoquent la croissance initiale de l'État et de ses dépenses. Mais à l'issue du conflit, c'est en évoquant les nouvelles théories économiques keynésiennes (ainsi que l'épouvantail d'une éventuelle nouvelle récession), que les gouvernements

⁴ Dans son histoire du vingtième siècle (*Age of Extremes : The Short Twentieth Century*, London, Abacus, 1995 [1994], p.1-2 et 258), Eric Hobsbawm traite aussi les années 1945-1973 comme une période, qu'il appelle « The Golden Age ».

⁵ Douglas E. Ashford, *The Emergence of the Welfare States*, Oxford, Blackwell, 1986 ; Lizette Jalbert, *L'État interventionniste de providence canadien en perspective*, Montréal, GRÉTSÉ (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal), 1992 ; Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Éditions du Seuil, 1984 (c1981) ; Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.

occidentaux justifient une panoplie de dépenses et de programmes nouveaux. Bien sûr, la teneur de ceux-ci varie d'un pays à l'autre, mais ils ont en commun leur volonté de soutenir et de stabiliser la demande intérieure pour les produits et services. Cet interventionnisme – ainsi que la stabilité et la sécurité qui en découlent – n'est pas étranger à la généralisation de la consommation de masse durant la période⁶.

La période des Trente glorieuses est donc née, en partie, grâce à l'ascension d'une philosophie politique prônant l'interventionnisme étatique en matière économique et sociale. Trente ans plus tard, la fin de la prospérité ininterrompue provoque un certain déclin de la philosophie qui l'a vu naître. Le retour de l'instabilité économique a des implications politiques importantes, faisant disparaître le consensus sur le rôle de l'État dans la société. À partir des années 1970, sous l'impulsion d'économistes libéraux de « l'école de Chicago » (autour de Milton Friedman) et de « l'école autrichienne » (fondée par Friedrich von Hayek), des conceptions économiques plus libérales prônant un repli de l'État vont se réintroduire avec force dans les débats sociaux et politiques occidentaux⁷. Les Trente glorieuses ont donc une base politique⁸ en plus d'une base économique. En fait, durant cette période, l'accroissement du rôle de l'État et la croissance économique vont se nourrir mutuellement. Les deux phénomènes peuvent difficilement être séparés.

Les mesures prises par l'État sont nombreuses. Au Canada, le gouvernement fédéral met en place un programme d'assurance-chômage et des

⁶ Cohen, *A Consumer's Republic...* ; Joy Parr, *Domestic Goods: The Material, the Moral and the Economic in the Postwar Years*, Toronto, University of Toronto Press, 1999.

⁷ Dennis Smith, *The Chicago School: a Liberal Critique of Capitalism*, Basingstoke, Macmillan Education, 1988.

⁸ Sur le plan politique, notons aussi que les trente glorieuses correspondent à peu près exactement à la Guerre froide amputée de sa dernière phase, celle de la « détente ». Voir Reg Whitaker et Gary Marcuse, « Cold War Canada », dans Gary Kinsman et al. (éds.), *Whose National Security? : Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies*, Toronto, Between the Lines, 2000.

allocations familiales durant la Guerre. En 1951, le programme fédéral de pensions de vieillesse est bonifié et rendu universel. En 1965, l'âge minimal pour en bénéficier est abaissé à 65 ans et un régime de pensions du Canada financé par les employeurs et les employés est créé. En 1957, l'assurance-hospitalisation universelle, déjà présente dans certaines provinces, est étendue à l'ensemble du pays. Celle-ci est bonifiée, en 1966, par une assurance-maladie publique couvrant un nombre plus étendu de soins de santé. Par ailleurs, un programme de péréquation entre les provinces, visant à assurer une certaine homogénéité des services gouvernementaux, est créé en 1962, et de nombreux programmes de développement régional sont mis en place. Tôt ou tard, toutes les provinces finissent par être partie prenante du nouvel interventionnisme social et économique⁹.

L'identité démographique, culturelle et sociale des Trente glorieuses

Une telle prospérité, sur une échelle et d'une ampleur autrefois inconnue, ainsi que l'existence d'un État bienveillant considéré comme partiellement responsable du bien-être de la population n'ont pu faire autrement que de transformer la culture et le rapport au monde des individus, à fortiori de ceux qui sont nés dans ce « nouveau monde ». C'est ainsi que les années 1945-1973 sont aussi témoins de changements démographiques et culturels importants.

Le premier de ces changements subsidiaires, tant chronologiquement et en importance, est la naissance d'une génération aux proportions gigantesques entre 1945 et 1963¹⁰. C'est le fameux « baby boom », qui se fera sentir partout en Occident, mais particulièrement en Amérique du Nord. Plusieurs historiens et

⁹ Couturier, *Un passé composé...*, p.293 et 315-317.

¹⁰ 1963 est l'année où le nombre de naissance commence à descendre en flèche, et la grande majorité de la « bulle » démographique du boom a déjà été produite à ce point. Statistiques Canada, « Naissances, Canada, 1921-2005 », *Naissances* (produit No. 84F0210XWF), http://www.statcan.ca/francais/freepub/84F0210XIF/2005001/ct004_fr.htm. (consulté le 29 février 2008.)

démographes identifient cette vague de naissances comme l'une des plus puissantes forces transformatrices de la période¹¹. Tel un « porc dans un python », cette nouvelle génération massive occasionnera progressivement un bouleversement général de l'équilibre social, des mentalités et des modes de vie et forcera la société à s'adapter par une panoplie de réformes et des renouvellements.

Cette vague démographique de taille inédite amplifie les changements culturels engendrés par l'État providence et la prospérité qui l'accompagne. Le baby boom est la première génération à grandir majoritairement dans une société de consommation et dans une culture de masse ainsi que la première dont la majorité terminera l'école secondaire. N'ayant connu ni Dépression, ni Guerre, elle sera tout entière imbibée de l'optimisme du « monde nouveau » qui se dessine et grandira avec une foi imperturbable dans l'idée du progrès¹². Elle sera aussi particulièrement attentive à ses besoins et à son bien-être et accordera toujours une grande importance à son « épanouissement »¹³. Cette culture des Trente glorieuses, intériorisée par un si large segment de la population (segment, qui par ailleurs, représente l'avenir) va à son tour inspirer et encourager un développement plus poussé de l'État providence. La philosophie politique, la croissance économique et la culture des Trente glorieuses forment ainsi une spirale, chacune se renforçant mutuellement.

Au Québec, le bouleversement de l'ordre social occasionné par la croissance et la maturation de la génération baby-boom amplifie l'impression générale de rupture historique liée au déclenchement de la Révolution tranquille,

¹¹ François Ricard, *La génération lyrique : essai sur la vie et l'oeuvre des premiers nés du baby-boom*, Montréal, Boréal Compact, 1994 [1992], p.33-40, 47-54 ; Owram, *Born at the Right Time ...*, p.ix-xiv ; David K. Foot, *Boom, Bust and Echo*, Toronto, Macfarlane Walter and Ross, 1996, p.13-26.

¹² Ricard, *La génération lyrique...*, p.52-79 ; Owram, *Born at the Right Time ...*, p. 111-136.

¹³ Owram, *Born at the Right Time ...*, p. 308-317 ; Ricard, p. 63-70, 149-160.

sous le gouvernement libéral de Jean Lesage à partir de 1960. Le tissu même de la société canadienne-française semble s'effiloche d'un seul coup pour donner lieu à un monde nouveau. Selon François Ricard, ce serait l'existence même du baby boom qui aurait permis aux éléments progressistes de la scène politique québécoise des années 1950 (que Ricard appelle les « réformateurs frustrés ») de convaincre la polis que le changement était non seulement possible, mais inévitable¹⁴.

Au delà de ces changements culturels généraux, la vague des boomers transformera pour un temps la structure sociale des pays occidentaux. La période en entier a été façonnée par l'existence même des boomers : de la multiplication des banlieues¹⁵ et des écoles durant leur enfance, à la prolifération d'actes de contestation durant les années 1964-1972, en passant par la propagation du rock and roll et d'autres modes¹⁶ durant les années 1950. Pour comprendre l'impact de cette génération, il est bon de se rappeler son poids dans la pyramide des âges : en 1966, la moitié de la population canadienne avait moins de 21 ans et 63% avait moins de 30 ans¹⁷! Par sa force, la génération engendrera peu à peu la constitution d'une « culture jeunesse » de plus en plus distincte et autonome de la culture commune à la société. Cette culture, diffusée rapidement par de nouveaux et puissants médias électroniques de masse tels que la télévision¹⁸, agira comme une grande force de changement, « rajeunissant » la société¹⁹ tout au long des années 1950 et 1960, premièrement sur les plans économique et culturel, puis plus tard sur le plan politique.

¹⁴ Ricard, *La génération lyrique...*, p.47-53, 95-104.

¹⁵ Richard Harris, *Creeping Conformity : How Canada Became Suburban, 1900-1960*, Toronto, University of Toronto Press, 2004, p.106-154.

¹⁶ Par exemple les patins à roulette, les ciné-parcs, la restauration rapide, et la liste pourrait continuer et continuer...

¹⁷ Owrarn, *Born at the Right Time ...*, p.309.

¹⁸ Paul Rutherford, *When television was Young: Primetime Canada, 1952-1967*, Toronto, University of Toronto Press, 1990.

¹⁹ Ricard, *La génération lyrique...*, p.85-90.

Certains chercheurs s'intéressant particulièrement aux années 1960 soutiennent que, culturellement parlant, cette décennie ne pourrait être assimilée à une période plus large. Ils font valoir l'existence de différences notables entre l'après-guerre immédiat (1946-1963), au climat socialement conservateur, et les années 1960 (disons 1963-1973), qui baignent dans un climat plus libéral, plus progressiste (parfois même quasi révolutionnaire). Et il est clair que ceci tient beaucoup à une *réaction* des premiers baby-boomers contre les valeurs de leurs parents. Cette révolte, devenue mythique (en partie en raison de la nostalgie des boomers vieillissants), représenterait une coupure fondamentale. Les années soixante seraient donc incomparables, irréductibles.

Malgré ces contrastes, toutefois, d'autres auteurs considèrent que les Trente glorieuses possèdent une unité autrement plus significative que celle des « sixties ». Doug Owrarn se fait particulièrement convainquant lorsqu'il affirme qu'au delà de leurs différences, les deux phases de la période sont unies par un optimisme sans limites et par une foi inébranlable dans le progrès (entendu comme la capacité des humains de rendre le monde meilleur). Il note par ailleurs que les différences culturelles existant entre les années 1950 et 1960 font pâle figure quand on les place à côté de la rupture qui sépare la situation durant les Trente glorieuses de celle prévalant à la fin du 20^e siècle²⁰. Nous sommes d'accord avec Owrarn en ce qui concerne la périodisation. Bien qu'il nous semble essentiel de reconnaître que, culturellement parlant, les années 1960 sont singulières, il faut aussi voir que la décennie représente l'aboutissement logique, le produit le plus pur des Trente glorieuses. La contestation d'une grande partie de la jeunesse pendant cette décennie est la conséquence naturelle des transformations rapides,

²⁰ Owrarn, *Born at the Right Time ...*, p.280-308.

de la prospérité et de l'idéalisme propre à toute la période²¹. Comme le dit bien Cyril Levitt, durant les années 1960, on assiste au spectacle singulier d'une génération de privilégiés se révoltant contre l'existence même de privilèges²². Et cette génération de privilégiés, il est clair qu'elle n'aurait jamais existé sans l'ordre sous-jacent des Trente glorieuses.

Tout comme ses fondements économiques et politiques, la réalité démographique et culturelle des Trente glorieuses disparaît au courant des années 1970. Démographiquement, d'abord, la proportion de jeunes dans la société retrouve un niveau plus « normal » : alors qu'en 1966, 63% de la population a moins de trente ans, cette proportion tombe à 54% en 1976, puis à 47% en 1986²³. Simultanément, on assiste à une fragmentation de la contre-culture édifiée autour de la jeunesse tout au long des années 1955-1968. L'un des symptômes les plus visibles de cette fragmentation demeure le déclin ou la disparition des principales organisations politiques de jeunes partout en Amérique du Nord. Entre 1968 et 1973 vont disparaître tour à tour les Students for a Democratic Society aux États-Unis, la Company of Young Canadians, la Student Union for Peace Action et la Canadian Union of Students puis la faction Waffle du parti néo-démocrate au Canada, ainsi que l'Association générale des étudiants du Québec. La culture même de la jeunesse - musicale, vestimentaire, etc. - connaît une fragmentation importante au même moment, si bien qu'au milieu des années 1970, la jeunesse a perdu la place centrale qu'elle occupait dans les débats sociaux depuis les années 1950, pour ne plus la retrouver. Le virage conservateur qui accompagne cet affaiblissement de la culture jeunesse est amplifié par le fait que les boomers, approchant maintenant la trentaine, adoptent des attitudes davantage

²¹ De façon semblable, Gilles Pronovost tient pour argument central que les idéologies étudiantes ne peuvent être expliquées que dans le cadre des transformations rapides d'une société en « phase de modernisation ». « Les idéologies étudiantes... », p.110.

²² Cyril Levitt, *Children of Privilege: Student revolt in the Sixties: a Study of Student Movements in Canada, the United States, and West Germany*, Toronto, University of Toronto Press, 1984 ; Owram, *Born at the Right Time ...*, p.

²³ Owram, *Born at the Right Time ...*, p. 313.

pragmatiques.

La « culture jeunesse » - si forte à la fin des années 1960 - a déjà perdu une grande part de sa puissance et de son influence²⁴. Le début des années 1970 marque donc la fin de l'époque aussi du point de vue culturel et social (et non seulement du point de vue économique ou politique). Ce déclin de la culture jeunesse combiné avec l'arrivée d'une incertitude économique persistante a pour effet d'ébranler sérieusement l'optimisme général et la foi dans le progrès, ces traits culturels si caractéristiques des Trente glorieuses.

Quelques effets politiques des transformations structurelles des « Trente glorieuses » sur la vie politique canadienne

L'expansion inédite de l'État a eu des effets particuliers au Canada, où elle stimule à la fois le nationalisme canadien²⁵ et son pendant québécois²⁶ – quoique de façons fort différentes.

D'abord, la croissance de l'État fédéral se fait en parallèle à l'amplification d'un nouveau sentiment nationaliste canadien. Parmi les causes de ce mouvement d'idées, on retrouve des préoccupations grandissantes face à ce que l'on perçoit comme une invasion culturelle et économique américaine du

²⁴ Owsram, *Born at the Right Time ...*, p. 280-308.

²⁵ Pour des synthèses des trente glorieuses au Canada, voir Robert Brothwell, Ian Drummond et John English, *Canada Since 1945 : Power, Politics and Provincialism*, Toronto, University of Toronto Press, 1989 [1981] ; ou Alvin Finkel, *Our Lives : Canada after 1945*, Toronto, Lorimer, 1997.

²⁶ Pour des survols de la période au Québec, voir la synthèse de Linteau et al. (*Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930 (Tome II)*), Montréal, Boréal compact (nouv.éd.), 1989, 2^e et 3^e parties) et les excellents ouvrages de Léon Dion, *Les intellectuels au temps de Duplessis* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1993) et *La révolution déroutée, 1960-1976* (Montréal, Boréal, 1998).

Canada. Cette vague de fond a plusieurs effets sur la vie politique canadienne²⁷. Par exemple, en 1946, le pays adopte une première loi sur la citoyenneté ; puis en 1952 et en 1957, des commissions royales d'enquête sur la culture²⁸ puis sur l'économie²⁹ proposent une série de mesures visant à renforcer la souveraineté du Canada. Ce nouveau nationalisme canadien continuera de s'affirmer jusqu'aux années 1970 et au-delà, soutenu par un jugement de plus en plus défavorable de l'« impérialisme » économique et militaire américain par une partie croissante de la population³⁰. Ce mouvement nationaliste est multiforme, trouvant une expression à la fois dans les milieux littéraires et intellectuels³¹, dans les milieux pacifistes et de gauche, dans le Parti conservateur fédéral sous Diefenbaker³² et

²⁷ José Igartua, *The Other Quiet Revolution : National Identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006.

²⁸ Il s'agit de la *Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada* (ou commission Massey), mise sur pied en 1949. Son rapport, touchant aux bibliothèques, aux universités, aux musées, à la télédiffusion, aux magazines et à la production cinématographique, entre autres, peut être consultée en ligne sur le site de Bibliothèques et Archives Canada (<http://www.collectionscanada.ca/massey/h5-400-f.html>). Pour un bon regard contemporain, voir Paul Litt, *The Muses, the Masses, and the Massey Commission*, Toronto: University of Toronto Press, 1992, 331 p.

²⁹ La Commission Gordon « sur les perspectives économiques du Canada ».

³⁰ En 1960, un sondage Gallup demande aux Canadiens si leur pays devrait adopter une neutralité semblable à celle de la Suisse advenant l'arrivée d'une guerre nucléaire entre les États-Unis et le bloc soviétique. 58% répondent que le Canada devrait alors se joindre à un « bloc de l'Ouest », mais 42% se disent indécis et 22% se prononcent en faveur de la neutralité. (*Time*, 26 décembre 1960.) En 1967, « un sondage [...] révéla que les deux tiers des Canadiens souhaitaient que le gouvernement prenne des mesures pour abaisser le niveau de l'investissement étranger. Une proportion presque aussi élevée de personnes demandait que le Canada affiche davantage son indépendance dans ses rapports avec les États-Unis. » Affaires étrangères et Commerce international Canada, *Le Canada dans le monde*, document en ligne, [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/departement/history/canada8-fr.asp>]. Consulté le 13 septembre 2006.

³¹ En 1960, Hugh McLennan affirme au *Toronto Star*: « At the moment, the U.S. is considered a greater threat to world peace than Russia », *Time*, 26 décembre 1960. Cinq ans plus tard, le philosophe torontois George Grant publie un essai nationaliste qui a un succès retentissant (*Lament for a Nation : the Defeat of Canadian Nationalism*, Toronto, McClelland & Stewart, 1965.)

³² Ce premier ministre prend des mesures pour « canadianiser » l'industrie, les ressources naturelles et la presse et provoque la colère du gouvernement américain en refusant l'installation de têtes nucléaires dans les missiles Bomarc installés en sol canadien.

dans le Parti libéral de Pearson³³.

En partie en raison de ce sentiment nationaliste renforcé, un consensus semble se former au Canada anglais voulant que la modernité avancée requière un gouvernement central fort, et le gouvernement fédéral s'affirme toujours davantage comme le gouvernement « national » des Canadiens³⁴.

Cette nouvelle place prépondérante de l'État – nommément fédéral – provoque toutefois des remous chez la minorité canadienne-française, particulièrement au Québec. Nombre de Canadiens français de plusieurs milieux voient le nouvel affirmationnisme du gouvernement fédéral comme une rupture du pacte original de la Confédération, pacte liant deux « peuples fondateurs ». Durant l'après-guerre immédiat, le gouvernement québécois à saveur conservatrice de Maurice Duplessis est certainement de cet avis et résiste obstinément à l'expansion des compétences fédérales dans la province, mais sans proposer de solution de rechange : la société canadienne-française se passerait simplement de l'État providence. Bien sûr, dans la société civile et l'économie, les choses changent plus rapidement³⁵. Plusieurs des segments libéraux de la population, dont des intellectuels, des artistes, des syndicalistes, des étudiants et des politiciens accueillent les nouvelles interventions du fédéral avec un certain enthousiasme, les voyant comme une voie menant à la modernisation de la société

³³ Ce gouvernement adopte un nouveau drapeau national débarrassé de tout lien britannique et met en place la *Commission d'enquête royale sur le bilinguisme et le biculturalisme* dans l'espoir de créer un nouveau sentiment national plus inclusif.

³⁴ Kenneth McRoberts, *Un pays à refaire: L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*, Montréal, Boréal, 1999 [1997], p.48-51.

³⁵ Voir à ce sujet Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989 ; Jean-Pierre Collin, *La ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1954*, Montréal, Boréal, 1996 ; Lucie Piché, *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003 ; E.-Martin Meunier et Jean-Phillippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002.

canadienne-française³⁶. Ces éléments ne sont toutefois pas au pouvoir. À partir de 1960, cependant, un nouveau gouvernement dirigé par les Libéraux de Jean Lesage participe à la transformation du nationalisme québécois, qui devient désormais libéral, laïque, territorial et porteur d'une idéologie d'interventionnisme étatique. C'est la « Révolution tranquille », et son arrivée signifie deux choses. Premièrement, « l'État québécois » veut désormais gérer lui-même la plupart des fonctions de l'État providence moderne. Deuxièmement, il exige une révision des structures politiques canadiennes dans le sens d'une reconnaissance de la dualité nationale du pays. C'est le début d'une série de conflits constitutionnels qui semblent difficiles à résoudre, conflits qui alimentent la croissance d'un mouvement indépendantiste à partir de 1963³⁷.

Chez les minorités de langue française ailleurs au Canada, l'arrivée de l'État interventionniste signifie une plus grande proximité avec la société anglophone ambiante. La venue de la Révolution tranquille québécoise laisse par ailleurs ces communautés quelque peu orphelines puisqu'elle s'accompagne d'un démantèlement progressif de l'appareil institutionnel de l'ancienne « nation canadienne-française »³⁸. Ce réseau, quelque peu élitiste et conservateur, était néanmoins porteur d'un projet de société et doté d'une certaine capacité d'agir sur le monde. C'est pourquoi le sociologue Joseph Yvon Thériault n'hésite pas à parler d'une « structure quasi-étatique de gestion de la société civile » dans

³⁶ Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985 ; Dion, *La révolution dérivée...*, p.163-311 ; Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.118-120. Ce dernier affirme : « Les étudiants [...] se situaient à l'intérieur d'un modèle politique de type fédéral, puisqu'il apparaissait à leur (sic) yeux comme la seule solution valable à un nationalisme conservateur, la seule voie vers un redressement économique et culturel ».

³⁷ McRoberts, *Un pays à refaire...*, p.51-62, Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence...* ; Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988.

³⁸ Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa/ Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1997, pp. 107-178.

l'Acadie de la première moitié du 20e siècle³⁹. Ces communautés devront désormais trouver de nouvelles assises afin de se projeter avec succès dans la modernité avancée et survivre à l'avènement de la culture de masse.

L'héritage global des Trente glorieuses en Occident

Bien sûr, la fin des Trente glorieuses ne signifie pas que la période n'a laissé aucun héritage et qu'il n'y a aucun élément de continuité entre elle et le monde d'aujourd'hui. La consommation de masse n'est certainement pas disparue, malgré le fait que la prospérité occidentale soit plus relative et plus fragile qu'autrefois. Au niveau politique, des coupures graduelles ont été faites dans les dépenses publiques – et conséquemment dans les interventions étatiques – mais l'ossature de l'État providence demeure⁴⁰. On n'est pas revenu à un laisser-aller économique total et l'idée que l'État a une certaine responsabilité dans le bien-être de la population demeure bien présente.

Sur le plan culturel, *le* mouvement contre-culturel a disparu, mais il a laissé dans son sillage nombre de causes progressistes plus ciblées (ou « limitées », selon la perspective) tels que les mouvements féministe et environnemental ou encore les mouvements contre la discrimination à l'encontre des minorités de toutes sortes. Au delà de l'action de groupes spécifiques, on peut dire que les Trente glorieuses ont opéré un changement de valeurs fondamental en matière de conformisme et ouvert la société à la diversité en matière de races, de styles, de structures familiales, de valeurs, etc.⁴¹. Les Trente glorieuses ont donc eu un impact significatif sur les valeurs politiques et sociales prévalentes sur le

³⁹ Joseph Yvon Thériault, « Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale », dans *L'identité à l'épreuve de la modernité : Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995, p.229-233.

⁴⁰ Nicole Bernier, *Le désengagement de l'État providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.

⁴¹ Owsram, *Born at the Right Time...*, p.314.

continent.

1.1.2 Les mouvements étudiants nord-américains des Trente glorieuses

Les Trente glorieuses : un contexte propice à l'apparition de mouvements étudiants

Il n'y a eu que très peu de mouvements étudiants de masse en Occident au courant de la première moitié du vingtième siècle. L'exception qui confirme la règle se retrouve dans les années 1930, quand le cataclysme de la Grande Dépression suscita quelques mobilisations étudiantes de grande ampleur⁴². Ces derniers diffèrent toutefois des mouvements étudiants des années 1960 en ce qu'ils étaient en bonne partie dirigés et parrainés par des organisations adultes - socialistes, communistes ou autres.

Cette absence relative de protestations peut s'expliquer assez facilement quand on considère la philosophie qui régulaient l'éducation post-secondaire durant la période. Les universités d'alors sont de petite taille et dotées d'une structure organisationnelle très hiérarchique. Elles entretiennent des programmes, des politiques et des curriculums relativement statiques. Ces petites institutions ne

⁴² Robert Cohen, *When the Old Left Was Young: Student Radicals and America's First Mass Student Movement, 1929-1941*, New York, Oxford University Press, 1993, 432 p. Richard Braungart et Margaret Braungart, « Political Generational Themes in the American Student Movements of the 1930s and 1960s », *Journal of Political and Military Sociology*, 1990, 18(1): 79-121 ; Catharine Gidney, « Poisoning the Student Mind? The Student Christian Movement at the University of Toronto, 1920-1965 », *Journal of the Canadian Historical Association*, 1997, pp. 147-163 ; Paul Axelrod, « The Student Movement of the 1930s », dans Paul Axelrod et John Reid (éds.), *Youth, University and Canadian Society: Essays in the Social History of Higher Education*, Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989.

desservent qu'une élite⁴³, cette mince couche de la jeunesse disposant soit d'argent, soit de bienfaiteurs cléricaux ou autres. La seule réforme significative effectuée dans le monde universitaire durant ce demi-siècle est la création, dans certaines juridictions, d'universités séculières « provinciales » ou « d'État ».

Les universités d'alors diffèrent aussi de celles d'aujourd'hui dans leurs fonctions. Elles ne se limitent pas à l'enseignement de connaissances, de méthodes et de techniques. Au contraire, elles sont reconnues comme ayant un aussi rôle important au niveau de la transmission des valeurs dominantes, c'est-à-dire de la morale chrétienne contemporaine, des mœurs et usages de la classe moyenne-supérieure et de l'esthétique de la « haute culture » classique européenne⁴⁴. Ce rôle n'est pas considéré comme secondaire. En fait, ces institutions de haut savoir sont considérées comme « le prolongement du foyer chrétien »⁴⁵, responsables du bien-être, du comportement et de la « formation morale » et spirituelle de leurs étudiants. Cette idée est même rendue explicite par une politique commune à toutes les universités : puisque les jeunes ont quitté leurs familles pour venir y quérir des connaissances nouvelles, l'université doit agir *in loco parentis*, c'est-à-dire « au lieu des parents ». Elle doit assumer toutes les tâches et les responsabilités inhérentes à la transformation des jeunes en adultes. On considère comme normal qu'elle régule, afin de mener à bien cette mission, toutes les sphères de la vie des étudiants : les études comme la prière, le sommeil comme les loisirs. Malgré d'inévitables rébellions individuelles contre

⁴³ Durant les années 1930, seulement 3% des jeunes entre 18 et 25 ans vont à l'Université. Paul Axelrod, « The Student and Youth Movements in Canada during the 1930s », dans Robert Cohen (dir.), *Student Activism in the 1930s* (site web hébergé par le New Deal Network). [<http://newdeal.feri.org/students/canada.htm>]. Site consulté le 4 octobre 2006.

⁴⁴ A.B. McKillop, *Matters of Mind: The University in Ontario, 1791-1951*, Toronto, University of Toronto Press, 1994 ; Cardinal Rodrigue Villeneuve, « L'université, école de haut savoir et source de directives sociales » (1934), dans Claude Corbo, *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.

⁴⁵ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.112.

l'appareil institutionnel, les étudiants dans l'ensemble acceptent cette surveillance comme l'état normal des choses⁴⁶.

Les universités de la deuxième moitié des Trente glorieuses seront très différentes. Bien que certains des changements soient l'oeuvre des mouvements étudiants eux-mêmes, l'essentiel de la transformation de l'université précède ces mouvements. En effet, on pourrait même dire que ce sont les modifications initiales du monde universitaire qui permettent l'apparition de ces mouvements d'étudiants qui, à leur tour, transforment davantage les institutions qu'ils fréquentent. On retrouve ici un nouvel exemple de la nature foncièrement dynamique de la période.

Quels sont ces changements initiaux? Premièrement, l'éducation post-secondaire s'oriente davantage vers des formations pratiques, appliquées. Ceci est attribuable à l'accroissement de la demande pour des employés scientifiques et à col blanc – à la fois dans les secteurs public⁴⁷ et privé. Cette réorientation est aussi encouragée par des changements culturels plus larges, tels que la respectabilité accrue de l'homme d'affaires et l'engouement pour les sciences provoqué par la course vers l'espace avec l'URSS⁴⁸. De nouvelles matières et de nouveaux programmes font leur apparition ; l'accent sera désormais moins fermement placé sur les aspects humaniste et classique (voire théologique) de l'éducation.

⁴⁶ De dire Doug Owrarn, « student culture seemed to accept, and indeed, revel in the notion of extended adolescence. » Owrarn, *Born at the Right Time...*, p.178. Voir aussi Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.113.

⁴⁷ Entre 1956 et 1966, le pourcentage de la population active canadienne à l'embauche du secteur public passe de 12, 6% à 19,1%. Myrna Kostash, *Long Way from Home: the Story of the Sixties Generation in Canada*, Toronto, Lorimer, 1980, p.XVI.

⁴⁸ Le lancement du premier satellite artificiel, Spoutnik, par les Russes en 1957 va provoquer une frénésie se rapprochant de la panique en Occident, où on se sermonne collectivement pour avoir pris un tel « retard » en matière de formation de scientifiques. Barbara Barksdale Clowse, *Brainpower for the Cold War: The Sputnik Crisis and National Defense Education Act of 1958*, Westport (Connecticut) Greenwood Press, 1981 ; Paul Dickson, *Sputnik: The Shock of the Century*, New York, Walker & Company, 2001.

Ce changement de philosophie s'accompagne naturellement d'un recul de l'idée que l'université ne doit desservir qu'une élite. Au contraire, une population éduquée est maintenant vue comme essentielle au fonctionnement de l'économie et de la société modernes. Avec cette volonté de s'adresser à une proportion plus grande de la population et l'ajout de nouveaux programmes, les institutions se mettent à grossir. Cet accroissement en taille s'accompagne d'une certaine diversification : les professeurs ont des formations de plus en plus variées, viennent de plusieurs régions et pays et de plus en plus d'entre eux sont des laïcs.

Ces tendances sont accentuées par le baby boom. Le défi que se sont donnés les pouvoirs publics est considérable : offrir une formation universitaire à plus de jeunes précisément au moment où la plus grande génération de l'histoire s'approche de l'âge adulte. Le défi sera relevé : le nombre d'étudiants au Canada triple entre 1960 et 1968 pendant que la proportion de jeunes entre 18 et 22 ans fréquentant les bancs de l'université double. Cela représente une augmentation supérieure à celle des 50 années précédentes⁴⁹! Dans le processus, la sphère universitaire connaît une transformation extensive : non seulement les nouveaux campus poussent comme des champignons, mais les universités existantes voient leur taille se décupler. L'institution universitaire typique, jusque là une petite « communauté du savoir » bien ordonnée et hiérarchique, ressemble à présent à un réseau de facultés aux liens ténus, gouverné par une structure complexe et bureaucratique⁵⁰.

Naturellement, la traditionnelle philosophie paternaliste devient singulièrement difficile à appliquer dans les universités renouvelées et « massifiées ». Les jeunes vont y trouver de nouveaux espaces de liberté et d'expression. Leur formation de mouvements politiques structurés suivra de près.

⁴⁹ Levitt, *Children of Privilege...*, p. 31-32 ; O'wram, *Born at the Right Time ...*, p.181. Le nombre brut d'inscriptions passe de 163 000 à 475 000 et le pourcentage de 9,5 à 18.

⁵⁰ Paul Axelrod, *Scholars and Dollars : Politics, Economics and the Universities of Ontario, 1945-1980*, Toronto, University of Toronto Press, c1982.

Les causes de l'apparition de mouvements étudiants

Un certain nombre de « causes profondes » peuvent être évoquées afin d'expliquer l'apparition des vagues de mouvements étudiants au courant des années 1960. La première est l'existence préalable d'un puissant sentiment d'identification générationnel que partagent les jeunes adultes, dès le début de la décennie. La source de ce sentiment est la « culture jeunesse » centrée sur le rock and roll qui s'est développée dans les années 1950. Cette sub-culture formerait la fondation sur laquelle sera érigée la contre-culture des années soixante, qui est la première contre-culture de masse de l'histoire⁵¹. Ce sentiment d'identification générationnel trouve un terrain particulièrement fertile sur les campus, où un grand nombre de jeunes se côtoient au quotidien et gèrent leurs propres organisations, dont des journaux. Avec le temps, la force du nombre aidant, cette culture jeunesse deviendra largement autoréférentielle, au point de rejeter instinctivement presque tout venant de la société adulte⁵².

La jeunesse gagne d'autant plus de poids dans la société que les élites, elles, sont généralement désunies durant les années 1960. Dans un essai quelque peu intimiste, le politologue Jean-Marc Piotte identifie certaines « conditions rendant possible une période de contestation » chez la jeunesse. Au sommet de celles-ci se trouve « la division des élites dirigeantes qui s'opposent » au niveau des « projets de société ».

⁵¹ Ricard, *La génération lyrique...*, p.88-89, 120-123 ; O'wram, *Born at the Right Time ...*, p.153-158, 203-215. Par subculture, nous entendons simplement une culture qui est propre à un groupe particulier de la société. La « contre-culture », quand à elle, entretient un rapport d'opposition à la culture dominante et a des visées hégémoniques. Pour une exploration de ce thème, voir Theodore Roszak, *The Making of a Counter Culture; Reflections on the Technocratic Society and its Youthful Opposition*, Garden City, N.Y., Doubleday, c1968.

⁵² Ricard, *La génération lyrique...*, p.149-160. Un dicton populaire des années 1960 affirme: « Don't trust anyone over thirty ».

Les jeunes, confrontés à un pouvoir culturellement divisé, placés devant divers projets de société, voyant l'élite progressiste malmenée par l'élite conservatrice, peuvent facilement rêver à une société qui serait différente de celle que leur proposent leurs aînés désunis, espérer qu'ils pourraient faire mieux, plus vite et plus radicalement que les vieux progressistes, d'autant plus que ceux-ci, en lutte avec les tenants du passé, concèdent facilement face aux poussées revendicatives de la jeunesse⁵³.

Bref, le bras de fer que se livrent réformateurs et conservateurs durant les années 1950 et 1960 crée un terreau fertile pour la dissension au sein de la jeunesse. D'autres auteurs expriment cette réalité en parlant d'une crise de l'autorité généralisée⁵⁴. Cette crise est liée à « l'accélération du temps » – c'est-à-dire des évolutions technologiques, économiques et autres – qui se fait sentir durant les Trente glorieuses. Cette accélération fait diminuer le prestige associé à l'expérience, à l'âge et à la tradition. De là à déclasser l'autorité, il n'y a qu'un pas. À mesure que les Trente glorieuses et la guerre froide progressent, un rapport nouveau, plus critique, entre la population et certaines des politiques gouvernementales prend tranquillement forme, avant même l'apparition de mouvements étudiants structurés. Aux États-Unis, ce qui dérange avant tout, c'est la ségrégation continue des noirs dans plusieurs états du Sud. En ce qui concerne la politique extérieure du pays, après quinze ans d'anti-communisme véhément, le discours officiel sur la Guerre froide commence à perdre de sa fraîcheur et de sa crédibilité. Il n'arrive plus à cimenter la totalité de la nation américaine. L'arrestation de Rosa Parks⁵⁵, les interventions militaires américaines aux objectifs flous dans les pays non-alignés du tiers monde, la prolifération nucléaire, le fiasco de l'attaque de la Baie des cochons et les excès de la « House Un-

⁵³ Jean-Marc Piotte, *La communauté perdue : petite histoire des militantismes*, Montréal, VLB, 1987, p.23-29. P.26 pour la citation.

⁵⁴ Zaki Laïdi, *Le temps mondial*, Bruxelles, Complexe, 1997 ; Ricard, *La génération lyrique...*, p.91-100 et 113-116 ; Owrap, *Born at the Right Time ...*, p.160-166.

⁵⁵ Parks, une femme noire, s'est fait arrêter en 1955 pour désobéissance civile pour avoir refusé de laisser sa place à un blanc dans un autobus de Montgomery, dans l'État de l'Alabama. L'événement provoque le « boycott d'autobus de Montgomery », généralement considéré comme le point de départ du mouvement des droits civiques.

American Activities Committee » du sénateur McCarthy sont quelques-uns des événements qui viennent amplifier cette crise de l'autorité. Au Canada, l'entente établie entre le gouvernement Diefenbaker et l'administration Eisenhower sur la coordination de la production militaire continentale, en 1959, et l'accord donné par le premier ministre Pearson d'implanter des ogives nucléaires en territoire canadien, en 1963, ont des conséquences similaires⁵⁶.

La jeunesse étudiante participe toujours davantage à la critique, puisque l'accélération du temps entame aussi l'idée selon laquelle les jeunes doivent nécessairement passer par une période d'apprentissage probatoire avant de devenir des acteurs sociaux légitimes. Dans un premier temps, les étudiants militants ne contestent pas tant les idéaux de la société qu'ils s'élèvent en défenseurs de ceux-ci⁵⁷. Ils critiquent l'autorité au nom des valeurs communes, telles que la démocratie et la justice. Puis, plus la valeur de l'autorité diminue, plus l'idée de la « jeunesse » devient une valeur en soi, quasi synonyme de « vérité » et « d'authenticité ». Dans le processus, l'idée d'une résistance envers l'action du gouvernement gagne en légitimité. Au Canada, cette nouvelle culture de la résistance à l'autorité se double d'un anti-américanisme de plus en plus manifeste. Cette méfiance vis-à-vis l'autorité se diffuse à l'intérieur de la nouvelle culture jeunesse et au delà, avec comme résultat qu'une grande proportion de la population vient à considérer que les manifestations et la dissension doivent être tolérées. Partout, les étudiants politisés au point de devenir des militants ou des « radicaux » demeureront minoritaires ; toutefois, ils réussiront régulièrement à mobiliser de grands nombres d'étudiants pour des causes multiples, pour la simple raison que, jusque la toute fin des années 1960, la majorité d'entre eux ressentent plus d'affinités avec les protestataires qu'avec les autorités⁵⁸.

⁵⁶ Kostash, *Long Way from Home...*, p.42.

⁵⁷ Levitt, *Children of Privilege...*, « The movement first arose as a moral criticism of specific social and political practices and policies which were taken to be violating traditionally held and publicly professed ideals. », p.7.

⁵⁸ Owram, *Born at the Right Time ...*, p.217.

Ces prises de parole de plus en plus communes sont alimentées par l'impatience d'une génération qui a toujours reçu ce qu'elle désirait. Un sentiment de presse, de hâte anime en effet un grand nombre de campus nord-américains. Cyrill Levitt décrit la situation aux États-Unis :

[...] peace had been maintained throughout the fifties after Korea, new initiatives in civil rights had been made, colonies were gaining their independence, and the Liberal-Catholic John Kennedy had beaten Eisenhower's conservative heir, Richard M. Nixon, in the presidential race of 1960. But in the eyes of the younger generation which was used to getting its way when it wanted, these occurrences, which represented encouraging starts to the older generation of liberals, were seen by the young as being far too little, coming far too late⁵⁹.

Une autre « cause profonde » est proposée par d'autres chercheurs, qui affirment que les étudiants des années 1960 réagissent négativement à une culture ambiante donnant trop de place au rationalisme cartésien, au scientifique et au technologique, ainsi qu'à l'ordre et au contrôle. On assisterait à une sorte de virage romantique dans une grande part de la jeunesse, phénomène qui serait récurrent en Occident depuis la fin des Lumières⁶⁰.

Au delà d'un contexte institutionnel et d'une culture ambiante de plus en plus favorables, d'autres facteurs plus pragmatiques sont souvent évoqués pour expliquer l'avènement de mouvements politiques étudiants au cours des années 1960. Il est avancé que les étudiants ont été déçus par le gigantisme des nouvelles « multiversités » qu'ils fréquentent. Certains chercheurs mettent l'accent sur les attentes très élevées des membres de cette génération, habitués à recevoir tout ce

⁵⁹ Levitt, *Children of Privilege...*, p.151. Voir aussi Owrham, *Born at the Right Time...*, p.111-135 et 159-184, ainsi que Ricard, *La génération lyrique...*, p.105-128.

⁶⁰ Edward P. Morgan, *The Sixties Experience: Hard Lessons about Modern America*, Philadelphia, Temple University Press, 1991, p.170-171. Morris Dickstein, *Gates of Eden: American Culture in the Sixties*, Basic Books, 1977, p.61-62.

que peuvent offrir des parents attentionnés, une économie florissante et un État bienveillant. Ces jeunes réagiraient alors simplement au côté impersonnel des nouvelles universités⁶¹. D'autres, au contraire, vont affirmer que les étudiants sont rebutés par les restants de la « culture de privilège » universitaire classique que les administrateurs et certains professeurs tenteraient d'importer dans les nouveaux campus. En ce sens, les mobilisations étudiantes seraient avant tout une réaction vis-à-vis le privilège, de la part d'une génération qui en est venue à considérer l'éducation (et tout le reste?) comme un droit⁶². Finalement, un autre tranche de chercheurs fait une analyse davantage inspirée par la question de la mobilité sociale : les étudiants se révolteraient parce qu'ils se rendent compte que ces « universités-usines » ne pourront pas assurer à tous leurs diplômés une place au sein de l'élite agissante, pensante et influente - soit-elle sociale, économique, ou politique -, contrairement à ce que les universités intimes d'antan ont pu faire pour leurs anciens⁶³.

Réfléchissant eux aussi en termes de cohortes, plusieurs penseurs des années 1970, de droite comme de gauche, ont vu dans les mouvements étudiants des années 1960 les premiers signes de la montée en puissance d'une nouvelle classe sociale, classe constituée autour des méthodes des sciences sociales et des emplois liés à l'État providence. L'arrivée de cette nouvelle classe fait prédire à Jürgen Habermas l'avènement d'une « société rationnelle »⁶⁴. De façon similaire, Alvin Gouldner voit dans la nouvelle classe la promesse d'une libération des

⁶¹ Cette analyse reprend en fait des éléments du discours de plusieurs mouvements étudiants de l'époque.

⁶² Helen Lefkowitz Horowitz, *Campus Life : Undergraduate Cultures from the End of the Eighteenth Century to the Present*, Chicago, University of Chicago Press, 1987, p.49-55.

⁶³ Levitt, *Children of Privilege...*, p.185, p.95. Levitt note qu'en 1969, pour la première fois depuis 1950 sur le marché de l'emploi américain, la demande de diplômés universitaires croit moins vite que l'offre de tels diplômés. « Finally, the upward social mobility which had been the universal promise of higher education could no longer be counted upon as a matter of course. »

⁶⁴ Jürgen Habermas, *Toward a Rational Society; Student Protest, Science, and Politics*, Beacon Press, 1970, 132p.

traditions⁶⁵. Nettement moins optimiste, Helmut Schelsky parle plutôt de l'arrivée d'une nouvelle « religion sociale » dans laquelle les « intellectuels » se prennent pour les prêtres de l'humanité⁶⁶.

Plus récemment, François Ricard a relevé qu'il y a quelque chose de presque loufoque dans la montée en puissance du militantisme au sein de la jeunesse au milieu des années 1960, puisqu'en fait, c'est elle qui cueille la plupart des fruits des importantes réformes opérées durant l'après-guerre. Qui plus est, le « système » auquel elle s'oppose – les règles de la société adulte – n'a jamais été aussi bienveillant envers elle, ni aussi peu rigide. Les générations aînées, fait-il valoir, opposent peu de résistance au « nouveau monde » que les boomers disent souhaiter. En fin de compte, les vastes soulèvements d'une part du baby boom ont quelque chose de la fête⁶⁷.

Les mouvements étudiants : quelques repères

Dans sa chronologie du mouvement étudiant des années 1960, Doug Owrarn établit trois périodes, que nous appellerons « moments ». Il y a d'abord le moment « annonciateur », allant de 1959 à 1964. Puis vient un moment de dissension politique et d'effervescence culturelle, qui dure de 1965 à 1968, pendant lequel les segments politisés de la jeunesse (les mouvements pacifiste, antiségrégationniste et étudiant) se fondent dans les milieux « contre-culturels » (le milieu de la musique folk, la scène hippy émergente, etc.), transformant du

⁶⁵ Alvin W. Gouldner, *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class : a Frame of Reference, Theses, Conjectures, Arguments, and an Historical Perspective on the Role of Intellectuals and Intelligentsia in the International Class Contest of the Modern Era*, New York, Seabury Press, 1979, p.85.

⁶⁶ Helmut Schelsky, *Die Arbeit tun die Anderen : Klassenkampf und Priesterherrschaft der Intellektuellen*, Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, 1975, 375 p. Le titre se traduit comme suit: « Les autres feront le travail: combat de classe et domination religieuse des intellectuels ».

⁶⁷ François Ricard, *La génération lyrique...*, p.91, 105-128.

coup la culture jeunesse de masse. Ensuite arrive le moment final, celui du radicalisme, de la polarisation, de la répression et du déclin⁶⁸.

Cyril Levitt, auteur d'une étude comparative internationale sur les mouvements étudiants occidentaux, dresse lui aussi une périodisation en trois temps, très similaire puisque son moment intermédiaire occupe les années 1965 à 1967⁶⁹. Durant le moment initial, argue-t-il, on est témoin de mouvements essentiellement moralistes, peu idéologiques, qui s'intéressent à des causes spécifiques et concrètes visant la défense de valeurs professées - mais non respectées - par la société ambiante. Le moment final du mouvement est marqué par un militantisme assumé, un engagement idéologique plus « total » et un radicalisme croissant. Enfin, le moment intermédiaire représente simplement une période de « glissement », entre les deux bouts de ce continuum. Cette transition aurait pour causes, entre autres, l'échec ultime du mouvement des droits civiques (qui bascule lui aussi dans la violence) et l'escalade de la guerre du Vietnam.

Des textes d'Éric Bédard et de Gilles Pronovost témoignent du fait que l'évolution du mouvement étudiant québécois suit sensiblement la même chronologie⁷⁰. Le tableau suivant illustre les découpages chronologiques de ces quatre chercheurs.

⁶⁸ Owrarn, *Born at the Right Time ...*, p.160, 187-191. Les termes utilisés par Owrarn sont « forwarnings and build-up », « dissent and counter-cultural efflorescence » et « polarization, repression and decline ».

⁶⁹ Cyril Levitt, *Children of Privilege.....*, p.7-47.

⁷⁰ Éric Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante, du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969) », *Bulletin du regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, 21, 1 (1995), p.13-31 ; Gilles Pronovost, « Les idéologies étudiantes... ». Bédard identifie trois « moments » : 1950-1963, 1964-67 et 1968-69. (Il ne pouvait continuer plus loin, puisque l'AGEUM disparaît en 1969.)

Tableau 1 : Périodisation des mouvements étudiants de quatre chercheurs			
	Moment 1	Moment 2	Moment 3
Owram	1959-1964 : « Annonceur »	1965-1968 Effervescence culturelle	1968- Radicalisme, polarisation et répression
Levitt	1964 Mouvements moralistes, à causes spécifiques	1965-1967 Transition ou glissement	1968- Engagement idéologique « total », radicalisme
Bédard	1950-1963	1964-1967	1968-1969
Pronovost	-1955 Adhésion à l'idéologie des élites définitrices	1955-1968 Idéologie libérale- réformiste	1969- Fractionnement idéologique (entre contre-culture et marginalisation)

Les premières manifestations étudiantes ont lieu dès la fin des années 1950. Elles sont surtout le fait de mouvements pacifistes : le Committee for a Sane Nuclear Policy (SANE) aux Etats-Unis, le Committee for Nuclear Disarmament (CND) en Grande-Bretagne et la Combined Universities Campaign for Nuclear Disarmament (CUCND) et sa revue, *Our Generation against nuclear war*, au Canada⁷¹. Au Québec, 1958 voit l'apparition des premières mobilisations étudiantes de masse ; elles sont structurées autour du thème de l'accessibilité à l'éducation post-secondaire⁷². La plupart de ces mouvements sont d'inspiration chrétienne. Ils ont en commun, comme le fait valoir Levitt, un ton plus moral que

⁷¹ Kostash, *Long way from home...*, p.3-69 ; Peter Brock, *Pacifism in the Twentieth Century*, Syracuse University Press, 1999.

⁷² Nicole Neatby, *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duppléssisme*, Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, 1997, p.211-231.

politique et une perspective pragmatique, appliquée, presque « non-idéologique »⁷³.

Au courant des années suivantes, le mouvement devient plus spécifiquement étudiant, continue de s'institutionnaliser et adopte de nouvelles causes. Aux Etats-Unis, les « sit-ins » et les « freedom rides » d'un groupe racialement mixte d'étudiants nommé le « Student Non-violent Coordinating Committee », en 1960 et 1961, symbolisent l'ajout de la cause antiségrégationniste à l'agenda politique des étudiants. Puis vient la création, l'année suivante, d'une association nationale américaine dénommée « Students for a democratic society » (SDS) et la diffusion de son manifeste fondateur, le « Port Huron Statement ». Ce dernier se lit comme une déclaration officielle signifiant une perte de confiance envers l'élite américaine de l'heure.

Au Canada, une évolution similaire a lieu en 1964, quand le Combined Universities Campaign for Nuclear Disarmament (CUCND) se rebaptise « Student Union for Peace Action » (SUPA) et publie un manifeste intitulé « The University and Social Action in the Nuclear Age », qui affirme essentiellement la même chose: « The old institutions, relations and ways of doing things are not capable of handling the new tasks facing mankind »⁷⁴. Au Québec, la même année, la combinaison de l'engagement politique croissant chez les jeunes et du renouvellement du nationalisme mène à la création de l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ). Partout en Amérique du Nord, ce virage marque une certaine autonomisation de la sphère étudiante, qui prétend maintenant former un « corps » à part entière de la société civile, corps ne relevant plus des organisations ou des mouvements adultes. Cette transformation collective est

⁷³ Levitt, *Children of Privilege...*, p. 30-40.

⁷⁴ Levitt, *Children of Privilege...*, p.149-162.

accompagnée d'une seconde au niveau individuel : l'étudiant s'affirme aussi comme acteur social⁷⁵.

Au cours de la décennie, le SDS jouera un rôle de premier plan dans la coordination et la diffusion du mouvement étudiant américain grandissant⁷⁶. L'organisation hérite de la sensibilité pacifiste de ses prédécesseurs. La guerre du Vietnam garde d'ailleurs cette thématique d'actualité tout au long des années 1960. Toutefois, elle aura un champ d'activités et de préoccupations beaucoup plus diversifié : assistance au mouvement des droits civiques, meilleure représentation des étudiants dans l'administration universitaire et réduction des frais de scolarité⁷⁷, réforme des curriculums universitaires⁷⁸, réforme du système électoral, lutte à la « chasse aux sorcières » anti-communiste, « animation » auprès des pauvres, etc. Elle adopte aussi les techniques de désobéissance civile du mouvement noir américain. La « nouvelle gauche » est née.

Un élargissement semblable des préoccupations de la jeunesse politisée a lieu au Canada aussi, où le SUPA partage le leadership de la « nouvelle gauche » canadienne avec la Compagnie des Jeunes Canadiens / Company of Young Canadians (CYC - créée grâce à des fonds gouvernementaux en 1965), l'UGEQ et l'Union Canadienne des Étudiants (Canadian Union of Students - CUS)⁷⁹. Cette dernière existe sous une forme ou une autre depuis les années 1920, mais était avant tout un organisme de services jusqu'au début des années 1960, quand elle est investie par la jeunesse politisée de la « nouvelle gauche », qui ne manque désormais pas de bases institutionnelles au Canada.

⁷⁵ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.114 ; Ricard, *La génération lyrique...*, p.136.

⁷⁶ Pour un point de vue engagé mais riche en informations, voir Todd Gittlin, *The Sixties: Years of Hope, Days of Rage : A Student Generation in Revolt*, New York, Bantam, 1987.

⁷⁷ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.118, 119

⁷⁸ Patricia Jasen, « In Pursuit of Human Values: The Student Critique of the Arts Curriculum in the 1960s », dans Axelrod et Reid (eds), *Youth, University and Canadian Society...*, p.247-274 ; François Ricard, *La génération lyrique...*, p.131-136.

⁷⁹ Gregory Albo, « Canada, Left-Nationalism and Younger Voices », *Studies in Political Economy*, 1990 (33): 161-174.

Le mouvement sera d'abord de nature essentiellement libérale : il accorde une grande importance à l'idée de « démocratie participative »⁸⁰ et fonde beaucoup d'espoirs dans le potentiel réformateur de l'État⁸¹. Plus la décennie progresse, plus le thème des classes sociales et le vocabulaire marxiste prennent de la place et plus la jeunesse engagée tente d'effectuer une critique globale de la société⁸². Plusieurs jeunes viennent à considérer que les étudiants forment une « classe » ayant un rôle social et politique de première importance à jouer pour transformer la société, pour accomplir - quelque peu vaguement - la révolution. Leur rôle, dans la nouvelle société technocratique, serait donc analogue à celui des ouvriers dans les sociétés industrielles. Conséquemment, ils « veulent entretenir avec la société des rapports formalisés, réglementés, institutionnalisés » et, au milieu de la décennie, de nombreuses organisations étudiantes adoptent la notion du syndicalisme étudiant. Cette idée arrive au Canada en 1964 par le biais de l'UGEQ⁸³, qui l'a elle-même empruntée aux milieux étudiants français⁸⁴. En fin de compte, toutefois, les préoccupations matérialistes marxistes et syndicales occuperont la plupart du temps une place moindre, dans l'idéologie émergente, que la lutte contre le caractère impersonnel et « aliénant » de la bureaucratie technologique⁸⁵.

⁸⁰ Kostash, *Long Way from Home...*, p.7-8.

⁸¹ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.115.

⁸² Norman Penner, *The Canadian Left: A Critical Analysis*, Scarborough, Prentice-Hall, 1977, ch.5. ; Levitt, *Children of Privilege...*, p.45-47.

⁸³ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.116. Sur l'importation du concept au Canada, voit aussi Levitt, *Children of Privilege...*, p.171. Serge Joyal, de l'UGEQ, a publié un article intitulé « Le syndicalisme étudiant au Québec », une traduction duquel a été immédiatement publié par la SUPA.

⁸⁴ Les étudiants français ont forgé le concept peu de temps après la libération et l'ont institutionnalisé lors d'une conférence de l'Union Nationale des Étudiants de France (UNEF) dans « La charte de Grenoble » de 1946. Celle-ci définit les étudiants comme de « jeunes travailleurs intellectuels » ayant des « devoirs et des droits ». Voir Robi Morder, *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946: la charte de Grenoble*, Editions Syllepse, 2006, 326 pages.

⁸⁵ Neil Nevitte, Herman Bakvis et Roger Gibbins, « The Ideological Contours of the « New Politics » in Canada : Policy, Mobilization and Partisan Support », *Canadian Journal of Political Science*, 22 (1989): 475-503.

Les influences intellectuelles les plus importantes de la nouvelle gauche, outre Marx, sont probablement les critiques du monde contemporain faites par le philosophe juif américain d'origine allemande Herbert Marcuse dans *L'homme unidimensionnel*⁸⁶ et par le sociologue américain de gauche C.Wright Mills dans *The Power Elite*⁸⁷, qui dénoncent le caractère inégalitaire du capitalisme technocratique des Trente glorieuses. Freud, Ghandi, les existentialistes français Camus et Sartre ainsi que les théoriciens de la technocratie tels que Jacques Ellul ont également une certaine influence. Au Québec, les penseurs de la décolonisation tels qu'Albert Memmi et Franz Fanon sont aussi fréquemment évoqués. Plus près des étudiants, il y a les professeurs, et dans plusieurs cas, les plus jeunes d'entre eux encouragent les mobilisations étudiantes⁸⁸. Toutefois, l'idéologie de la nouvelle gauche demeure éclectique, changeante, ouverte et, somme toute, peu intellectuelle. Quand les militants décrivent leur cause, ils le font généralement dans des termes flous comme « la libération de l'aliénation » et la lutte contre « l'oppression », en vue d'arriver à *la* Révolution. Cette « révolution » carbure avant tout à la confiance, l'optimisme, l'impatience et l'identité collective d'une génération massive et privilégiée, mais méfiante du monde des adultes⁸⁹.

En ce qui concerne les étudiants francophones, à mesure que la décennie progresse, ils se détourneront de leur fédéralisme libéral et modernisateur initial pour adopter, de plus en plus fermement, la cause de l'indépendance du Québec, assortie d'un projet de socialisme⁹⁰. Ils ne perdront pas pour autant tous leurs appuis parmi leurs collègues du Canada anglais. Au contraire, dans les milieux étudiants canadiens, le mouvement québécois est considéré comme étant le plus

⁸⁶ Dans la version originale: *One Dimensional Man : Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*, Boston, Beacon Press, 1964.

⁸⁷ Oxford University Press, 1956.

⁸⁸ Levitt, *Children of Privilege...*, p.90.

⁸⁹ Owsram, *Born at the Right Time ...*, p.230 ; Levitt, *Children of Privilege...*, p.145-149 ; Ricard, *La génération lyrique*, p.130-147 ; Kostash, *A Long Way from Home...*, p.7-8.

⁹⁰ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.120.

« authentique »⁹¹ et comme ayant les causes les plus « justes », puisqu'il est présumé lutter contre une oppression plus réelle et plus manifeste : le colonialisme. Or, l'authenticité est l'une des valeurs tenues en haute estime durant les années 1960, tant dans l'habillement et dans les relations personnelles qu'en politique ou en musique. Cette valeur d'authenticité aurait été acquise par le mouvement étudiant québécois par le biais de parallèles, faits de part et d'autre, entre la situation des Canadiens français et celle des noirs américains⁹², ou encore avec les pays colonisés du Tiers monde. Les étudiants anglophones du pays appuient donc sans trop de réserves la plupart des demandes de leurs collègues québécois et ce, malgré le fait qu'ils ont déserté l'Union canadienne des étudiants. Cette organisation adopte d'ailleurs une résolution, en septembre 1968, demandant que les « citoyens de la nation souveraine du Québec » puissent décider d'eux-mêmes s'ils souhaitent établir un « gouvernement bi-national » avec le Canada anglais⁹³. Ce sentiment de solidarité envers les révolutionnaires de la nation francophone atteint son paroxysme en mars 1969 quand des milliers d'étudiants de McGill, à Montréal, manifestent en faveur de la francisation de leur université. Consciemment ou non, ils font écho aux manifestations tenues par des étudiants blancs aux côtés de leurs confrères noirs à l'Université Columbia, à New York, l'année précédente⁹⁴.

Partout, la période allant de 1967 à 1972 voit la nouvelle gauche se radicaliser et devenir plus rigide idéologiquement⁹⁵. D'aucuns attribuent cette radicalisation aux déceptions que connaît le mouvement durant ces années : l'escalade de la guerre au Vietnam, l'assassinat de Martin Luther King Jr et de Robert Kennedy aux États-Unis, l'élection de Richard Nixon et le retour au

⁹¹ Owram, *Born at the Right Time*, p.168.

⁹² Pierre Vallières rend le parallèle plutôt explicite avec le titre d'un essai autobiographique au succès retentissant paru en 1968. *Nègres blancs d'Amérique : autobiographie précoce d'un « terroriste » québécois*, Montréal, Éditions Parti Pris, c1968.

⁹³ Myrna Kostash, *A Long Way from Home...*, p.90.

⁹⁴ Steward Burns, *Social Movements of the 1960s*, Boston, Twayne, 1990, p.85-87.

⁹⁵ Ricard, *La génération lyrique...*, p.146-147 ; Levitt, *Children of Privilege...*, p.47.

pouvoir de Charles de Gaulle en France, la répression violente du « Printemps de Prague »... Au Canada, l'échec relatif des programmes de développement régional et la timidité de la loi linguistique 63 au Québec inspirent des désillusions similaires. Il devient apparent que la « Révolution » n'arrivera pas de sitôt.

Avec raison, Myrna Kostash attribue aussi cette radicalisation au déclin de la foi dans le potentiel réformateur de l'État⁹⁶. On en vient à se méfier de l'État et de ses interventions. Cette désaffection de l'étatisme peut être vue comme une conséquence logique de toute idéologie « aux lendemains chantants ». La rhétorique justicière américaine vis-à-vis la guerre froide avait fait naître de très grands espoirs. La glorification de l'État providence, durant toute la première moitié des Trente glorieuses, avait aussi créé de très grandes attentes, tout comme le langage musclé de la Révolution tranquille québécoise. À en croire les autorités, durant les années 1950 et 1960, tous les problèmes économiques et sociaux auraient été en voie de règlement grâce à la « liberté » de l'Occident et à la gestion scientifique et rationnelle de la société. Or, quand, vers 1967, les réformes étatiques s'essoufflent et que l'armée américaine s'enlise au Vietnam dans ce qui ressemble de plus en plus à une guerre d'indépendance anticoloniale, les étudiants et autres idéalistes se demandent « c'est tout »? Il reste nombre de besoins non comblés. La « justice » parfaite n'est pas atteinte. La désillusion s'ensuit. Elle est suivie de près par une désaffection, par nombre d'étudiants de gauche, du réformisme libéral étatique en faveur de l'idée plus radicale de la révolution. Une flambée impressionnante de manifestations de tout genre s'ensuit.

Cette radicalisation, toutefois, coûtera à la nouvelle gauche son unité relative et l'appui de la masse des étudiants. En entrant dans le monde difficile - et parfois « fantastique » - de la théorie politique, le mouvement commence à perdre

⁹⁶ Kostash, *A Long Way from Home...*, p.38. L'ouvrage de Kostash a certes un ton engagé, voire nostalgique, mais contient néanmoins nombre d'observations très pertinentes. Sur ce sujet, voir aussi Levitt, *Children of Privilege...*, p.151.

de sa cohérence. Plusieurs sous-mouvements se forment, chacun avec des leaders plus charismatiques ou dogmatiques les uns que les autres. Levitt nous offre une citation d'un membre désenchanté de l'exécutif de la CUS :

You had the Stalinists and the Leninists and all the rest. They all had nothing to do with what was going on. A huge web of words that had nothing to do with what was going on, not a thing⁹⁷.

En effet, avec la particularisation des sous-mouvements et le virage théorique, la somme des étudiants se retrouve dans la confusion. La base populaire du mouvement disparaît tranquillement puisque la masse des jeunes s'investit plutôt dans la contre-culture qui connaît ses heures de gloire durant la période de 1966-1972, mais qui est, à toutes fins pratiques, apolitique⁹⁸. Bref, durant la période allant de 1968 à 1972, une distance de plus en plus grande sépare les militants politiques de la nouvelle gauche et la population étudiante en général⁹⁹.

Les disparitions se succèdent dans l'univers des organisations étudiantes de masse. En 1967, SUPA périt, déchirée entre la CYC plus modérée et son aile plus radicale, qui forme à ce moment le « New Left Committee », une organisation qui sera nettement moins influente. À partir de la même année, la CUS peine à naviguer entre les exigences de plusieurs de ses campus membres. Exsangue, elle finit par affirmer qu'elle se concentrera désormais sur l'offre de services pour la population étudiante. Malgré ses choix, ou peut-être à cause d'eux, l'organisation disparaît en 1970. Peu de temps après, la CYC voit son financement coupé par le gouvernement fédéral. Quand à l'UGEQ, elle se saborde

⁹⁷ Levitt, *Children of Privilege...*, p.110.

⁹⁸ Celle-ci sera d'ailleurs imperceptiblement, tranquillement récupérée par le marché et transformée en simple question de style. Voir Joseph Heath, *The Rebel Sell : Why the Culture can't be Jammed*, New York, Harper Perennial, 2005, p.13-65.

⁹⁹ Levitt, *Children of Privilege...*, p.98-100

tout simplement à son congrès de 1969 afin de « laisser libre cours aux forces révolutionnaires spontanées » de la population étudiante¹⁰⁰. Durant cette même période, l'association étudiante de l'Université de Montréal se dissout aussi pour la même raison¹⁰¹, pendant que celle de l'Université Laval se « concentre autour de revendications pragmatiques liées à l'aménagement de la vie étudiante »¹⁰².

Ces évolutions ne sont pas nécessairement vécues comme des calamités par les éléments « révolutionnaires », au contraire : « On tendra plutôt vers la valorisation de l'action militante des groupuscules, nés au hasard des conflits et des luttes, débarrassés des appareils bureaucratiques (on parlera, par exemple, des « minorités agissantes ») »¹⁰³. Malgré cette posture optimiste des radicaux, il est clair que la nouvelle gauche perd progressivement de son influence dans la société. En ce qui concerne le revirement de l'opinion publique, un point tournant important est atteint en janvier 1969. Lors d'une occupation à l'Université Sir George Williams, des manifestants détruisent un laboratoire informatique. Les dommages s'élèvent à deux millions de dollars. La ligne séparant la résistance et la violence a été franchie, et le jugement porté par le public et la majorité des étudiants sur le « mouvement » est sévère.

Les développements aux États-Unis sont étonnamment semblables : la SDS succombe elle aussi aux forces centrifuges qui déchirent la Nouvelle gauche pour être « remplacée » par un groupuscule d'extrême gauche n'hésitant pas à user du terrorisme : les « Weathermen »¹⁰⁴. En 1968-1969, plus de 100 actes

¹⁰⁰ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.122.

¹⁰¹ Bédard, « L'idéologie syndicale étudiante... », p.26-31.

¹⁰² Éric Breton, « Service ou mouvement ? Le dilemme de la confédération des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) : Note de recherche », *Recherches sociographiques*, 38, 1 (1997), p.117.

¹⁰³ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.122.

¹⁰⁴ Ce groupe changera plus tard son nom à « The Weather Underground » par soucis de rectitude politique vis-à-vis ses membres féminins (!!!). À leur sujet, voir Jeremy Varon, *Bringing the*

violents, dont la pose de bombes, sont recensés sur les campus américains, provoquant l'opprobre générale¹⁰⁵.

La désertion des éléments les plus modérés de la population étudiante est encouragée par certaines concessions faites par les administrations universitaires, qui, les unes après les autres, abandonnent leur rôle semi-parental, accordent une certaine représentation aux étudiants au sein de leurs structures et, dans certains cas, modifient même le curriculum de certains programmes. Au même moment, toutefois, les administrations universitaires adoptent une ligne de plus en plus dure envers les actes étudiants jugés inacceptables¹⁰⁶.

Quel bilan pour l'œuvre de la nouvelle gauche des années 1960? Les points de vue les plus négatifs réduisent son héritage au narcissisme contemporain, au spiritualisme new age à la carte et à une diversité sociale qui ne serait que superficielle, esthétique. Plus optimiste, Levitt évoque la transformation du monde universitaire, la libéralisation des normes sociales et des us sexuels, une sensibilisation accrue à la cause de l'environnement, une certaine érosion de l'éthique de travail protestante, et une amélioration de la « situation formelle » des femmes et de plusieurs minorités. Plus récemment, Jeremi Suri a avancé, dans un ouvrage de sociologie politique comparée fort bien accueilli, que c'est la Nouvelle gauche, ou plutôt l'apparition de mouvements de résistance au sein de sociétés civiles partout sur la planète, qui a forcé les dirigeants des grandes puissances à « désescalader » la Guerre froide et à inaugurer sa phase de *détente*¹⁰⁷. La révolution n'est jamais arrivée, mais tout ça n'est pas rien.

War Home: The Weather Underground, the Red Army Faction, and Revolutionary Violence in the Sixties and Seventies, Berkeley, University of California Press, 2004, 394 p.

¹⁰⁵ Owram, *Born at the Right Time ...*, p.291.

¹⁰⁶ Levitt, *Children of Privilege...*, p.97-98 ; Owram, *Born at the Right Time ...*, p.292-293.

¹⁰⁷ Jeremi Suri, *Power and Protest : Global Revolution and the Rise of Detente*, Boston, Harvard University Press, 2003.

Ne pourrait-on pas dire, aussi, que l'éclatement de la Nouvelle gauche - et la fin des Trente glorieuses - représente le début d'une nouvelle étape de la modernité? Nous ne tenterons pas de régler les nombreux débats sociologiques en cours sur la nature de la modernité et de la post-modernité¹⁰⁸. Mais voici tout de même une présentation rapide de notre point de vue. L'idée répandue, au courant des années 1960, selon laquelle *la Révolution* (unique, si mal définie) serait à la veille d'arriver nous semble représenter le paroxysme de la foi que l'Occident place dans l'idée du progrès, depuis les Lumières. Durant les années 1950, déjà, l'idée du progrès était omniprésente et bénéficiait d'une crédibilité sans faille. Durant les années 1960, le discours social dominant, construit sur l'autorité et la tradition, a été ébranlé sévèrement par l'extension de la contre-culture et de la nouvelle gauche. Ce nouveau discours – ce *contre-discours* – se réclame toutefois lui aussi du progrès ; il tente de s'imposer en tant que nouveau dépositaire de la vérité. Les militants étudiants et leurs alliés ont cru pouvoir édifier *une* contre-culture menant à *une* (unique) révolution par laquelle on espérait redresser *tous* les torts du monde : ceux faits aux pauvres, aux noirs, aux femmes, à l'étudiant aliéné, aux travailleurs, etc. Cette contre-vérité se présentait comme tout aussi absolue que l'ordre moral qu'elle assaillait. Aujourd'hui, cette croyance répandue dans la jeunesse de ces années nous semble naïve (tout comme la morale dominante des années 1950, d'ailleurs), et l'échec de *la* révolution, prévisible. Or, la fragmentation *du* mouvement n'annonce-t-elle pas l'arrivée d'une société post-moderne, où l'idée *du* progrès a perdu beaucoup de sa force, où règne un certain relativisme, voire un certain cynisme? La fin du mouvement - et la fin des Trente glorieuses - représenterait donc la fin d'une époque sur le plan des valeurs, aussi. Qu'on appelle ça comme on voudra. Pour les fins de cette étude, nous nommons ce changement la modernité avancée.

¹⁰⁸ Pour deux ouvrages qui font autorité en la matière, voir Anthony Giddens, *The Consequences of Modernity* (Stanford University Press, 1990) et Zygmunt Bauman, *Liquid Modernity* (Cambridge, Polity Press, 2000). Le premier interprète les changements récents comme une continuation de la modernité, alors que le deuxième voit une rupture (ou à tout de moins un changement qualitatif).

1.1.3 Histoire acadienne et représentations de la nation en Acadie

L'après-guerre : des changements structurels radicaux, une évolution idéologique notable

Au milieu du 20^e siècle¹⁰⁹, les Acadiens des Maritimes détiennent nombre d'institutions dites « nationales ». Ces institutions – journaux, collèges, conventions, archevêché, sociétés d'entraide mutuelle, coopératives et autres – ont été mises sur pied depuis la fin du 19^e siècle par des esprits nationalistes qui s'évertuent à créer une société acadienne qui soit la plus autonome possible. Les historiens ont longtemps appelé ce groupe « l'élite clérico-professionnelle ». Après la Deuxième Guerre mondiale, celle-ci est encore composée essentiellement de prêtres, d'avocats, de médecins, de petits fonctionnaires (tels que des agronomes et des inspecteurs scolaires) et d'enseignants. Les administrateurs des diverses organisations coopératives et quelques marchands viennent compléter le tableau.

À vrai dire, ces individus ne forment pas une élite au sens classique du terme : ils ne détiennent certainement pas le monopole du pouvoir à l'intérieur des communautés acadiennes. Les marchands, les politiciens et les fonctionnaires (souvent anglophones, parfois francophones) ont aussi une bonne part d'influence

¹⁰⁹ Pour des synthèses de l'histoire acadienne jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, voir Nicolas Landry et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Sillery, Septentrion, 2001 ; Jean Daigle, « L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique » et Léon Thériault « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique », dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes : études thématiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes – Université de Moncton, 1993, pp. 1-44 et 45-92 ; Maurice Basque, Nicole Barribeau et Stéphanie Côté, *L'Acadie de l'Atlantique*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.

dans les régions francophones du Nouveau-Brunswick¹¹⁰. Bref, « l'élite clérico-professionnelle » doit coexister avec – et souvent rivaliser avec – l'élite économique et l'élite politique des régions francophones des Maritimes.

Toutefois, ce groupe social a une influence déterminante au moins dans une sphère : celle de l'identité. En publiant des journaux, en organisant régulièrement de grandes « conventions nationales » et en s'alliant au clergé catholique de la région – largement « acadianisé »¹¹¹, cet ensemble a su créer et perpétuer une identité culturelle et politique acadienne¹¹². Il est porteur d'un récit identitaire très prenant, une « Acadie du discours »¹¹³, qui crée un sentiment d'appartenance à la « communauté imaginée »¹¹⁴ ethno-culturelle.

À défaut de former l'élite tout court, ces individus représentent ce qu'on pourrait appeler (en reprenant un concept de Fernand Dumont) « l'élite définitrice » de l'Acadie¹¹⁵. Son pouvoir est du domaine du symbolique et découle

¹¹⁰ Et aussi en Nouvelle-Écosse bien entendu. Dans ce travail, nous ne parlerons désormais plus que de la situation au Nouveau-Brunswick.

¹¹¹ Léon Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1953 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : Études thématiques*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p.431-466 ; Neil Boucher, « Ethnie et Église en Acadie : la création de l'archidiocèse de Moncton », dans d'Édouard Langille et Glenn Moulaison (dirs.), *Les abeilles pilotent : mélanges offerts à René LeBlanc*, Pointe-de-l'Église, Revue de l'Université Sainte-Anne, 1998, p. 93-103 ; Claude Fohlen, « Les Acadiens en quête d'un évêque », *Études Canadiennes/Canadian Studies*, 37, 1994, p.89-98.

¹¹² Joseph Yvon Thériault a aussi remarqué cette double structure élitaire dans le Nouveau-Brunswick francophone des 19^e et 20^e siècles. Il a qualifié de « classe dirigeante » les marchands et politiciens (surtout anglophones) qui dominaient l'économie marchande et la politique partisane et de « classe dominante », l'élite clérico-professionnelle. Cette dernière, si elle ne « dirige pas la dynamique d'ensemble de cette société », a tout de même une grande influence sur « la reproduction des rapports sociaux » et sur « l'organisation du consentement ». Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité*, Moncton, Éditions d'Acadie, p.184-188.

¹¹³ Titre d'un long et perspicace essai sociohistorique de Jean-Paul Hautecoeur, qui affirme que l'élite traditionnelle acadienne a échoué en ce qui concerne l'incarnation de l'Acadie dans le réel. Jean-Paul Hautecoeur, *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Presses universitaires de Laval, 1975.

¹¹⁴ Le terme est du sociologue Benedict Anderson. Voir son livre *Imagined Communities : Reflexions on the Origins and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1983.

¹¹⁵ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p.326. Ce concept a été repris par Marcel Martel qui affirme avec raison qu'il est très utile pour l'étude des minorités

du fait que le groupe élabore une certaine *définition de la situation des Acadiens*, c'est-à-dire une lecture de la réalité sociale des Maritimes (à laquelle elle confère un sens) et qu'il a des moyens pour diffuser cette vision. Bref, ses membres sont les « nation-builders » de l'Acadie¹¹⁶.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'idéologie nationale diffusée par ce groupe tourne autour des thèmes de l'agriculture, de l'héritage français, du catholicisme, de la Vierge Marie – sainte patronne du peuple acadien, de la Déportation et de la divine Providence. Ce discours, peu modifié depuis la fin du 19e siècle, en est un de retrait et d'isolement. Son but n'est pas de conférer aux Acadiens, comme individus, des droits dans la province ou dans le pays, mais plutôt de développer une sphère sociale acadienne autonome, voire quasi-autarcique. L'idéologie est semblable – et parente – à l'idéal canadien-français de « survivance » ; elle est toutefois rattachée à un ensemble distinct de symboles identitaires et est appliquée à un cadre géographique différent. Elle n'est pas, par ailleurs, dénuée d'interprétations messianiques¹¹⁷ : l'Acadie devait être une société plus simple, rurale et agricole, isolée des fléaux du monde moderne comme l'urbanisation, le capitalisme et le communisme autant que des dangers du protestantisme.

francophones au Canada. Voir *Deuil d'un pays imaginé : rêves, projets et déroute du Canada français*, p.20.

¹¹⁶ Le « nation building » ou « construction de la nation », concept courant en sociologie du nationalisme, désigne le travail conscient que certaines institutions ou certains individus peuvent produire en vue de créer un sentiment d'identification national commun auprès d'une population donnée. Pour l'un des premiers usages historiques du concept, voir « Introduction : Inventing traditions » et « Mass-producing traditions : Europe, 1870-1914 » dans Eric Hobsbawm, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

¹¹⁷ Chantal Richard, « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) », *Acadiensis*, 36, 1 (2006), p.69-81 ; Camille A. Richard, « Le discours idéologique des Conventions nationales et les origines du nationalisme acadien », *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol.17 (1986) p.73-87 ; Raymond Mailhot, *Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860-1891) et comportement de la majorité anglophone*, thèse (Ph.D), Université de Montréal, 1973, p. 126 ; Jean Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p. 68-83.

Les grandes lignes du récit national sont relativement simples¹¹⁸. L'histoire commence avec le Paradis originel de l'Acadie coloniale française, dite paisible, heureuse et prospère grâce à une nature généreuse. Vient ensuite la Déportation, représentée comme une chute aux enfers, une épreuve pour le peuple choisi. Le Paradis est perdu. Ce qui suit est une longue traversée du désert, durant laquelle l'Acadie doit prouver sa fidélité à son Dieu ainsi qu'à sa patronne Marie. Finalement, la fin de l'histoire – présentée comme étant une destinée – sera un retour au Paradis perdu. Ce retour serait déjà partiellement entamé depuis le début de la « Renaissance » acadienne, entamée à la fin du 19e siècle, sorte de prix de consolation en attendant les lendemains qui chantent¹¹⁹.

Les populations acadiennes qu'encadre tant bien que mal cette classe de « clercs nationaux » sont principalement rurales et ont tiré l'essentiel de leur subsistance de la pêche, de l'agriculture et de la coupe du bois. Peu éduquées (du moins formellement), plutôt dévotes, respectueuses de l'autorité, elles ont toujours été sensibles aux représentations du monde – et de l'Acadie – mises en avant par l'élite francophone. Et pour cause : avec ses institutions, celle-ci remplit plusieurs fonctions sociales (enseignement, bourses d'études, soins médicaux, pensions, crédit, etc.), ce qui la rend quasi indispensable pour la population acadienne, pour le meilleur et pour le pire.

Le sociologue Joseph Yvon Thériault a fait valoir à plusieurs reprises que si l'Acadie a jamais réellement « fait société », s'il y a eu un moment où, comme collectivité, elle possédait un degré élevé d'historicité – c'est-à-dire une capacité

¹¹⁸ Sur l'historiographie nationale acadienne jusqu'aux années 1960, voir Jean Daigle, « L'historiographie et l'identité acadienne aux XIXe et XXe siècles », dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales : L'Amérique française en mutation*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p.90.

¹¹⁹ Hauteceur décrit ainsi le mythe national construit par les idéologues traditionnels : les Acadiens « avaient pour mission de perpétuer le règne du Christ sur la terre [...] : le peuple acadien a reçu une mission divine à sa naissance; fidèle à sa mission, il sera martyrisé par les forces païennes et versera son sang; miraculeusement il sera ressuscité et saura traverser l'adversité d'une longue période obscure pour enfin poursuivre sa juste mission rédemptrice. » Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.75.

réelle d'influer elle-même sur le cours de son histoire – c'est durant la période allant de la « Renaissance acadienne » (1864-1890) aux années 1950. Durant cette période, le réseau institutionnel acadien est à son plus fort et détient une forte emprise sur les esprits. Clergé, collèges, journaux, hôpitaux, sociétés fraternelles et secrètes, caisses populaires, coopératives : ces institutions – palpables, familières, proches – pouvaient donner l'impression aux parlants-français d'avoir presque un pays à eux, surtout étant donné l'intégration limitée de plusieurs régions dans l'économie capitaliste continentale et le rôle restreint que jouait alors l'État¹²⁰. Cette situation particulière fait en sorte que les Acadiens se perpétuent en collectivité distincte et ce, malgré le fait qu'ils ne disposent pas d'un État qui leur soit propre. Se référant à leur dense réseau institutionnel, Joseph-Yvon Thériault n'hésite pas à parler d'une « structure quasi-étatique de gestion de la société civile »¹²¹, par le biais de laquelle l'élite définitrice peut assurer la « reproduction des rapports sociaux » malgré son manque relatif d'emprise sur l'économie¹²². Or, au milieu du vingtième siècle, ce système de reproduction sociale et idéologique va rencontrer de nouveaux défis.

Dans l'après-guerre, l'Acadie du Nouveau-Brunswick arrive à une croisée des chemins. Des transformations socio-économiques importantes ont lieu dans le monde ambiant au cours des années 1940 et 1950. La Guerre et ses importantes dépenses publiques tirent l'Occident des griffes de la Grande Dépression, puis l'après-guerre est marqué par un boom économique alimenté par toute une série de nouvelles dépenses et de nouveaux programmes sociaux gouvernementaux.

¹²⁰ Voir Robert Young, « L'édification de l'État provincial et le développement régional au Nouveau-Brunswick », *Égalité*, n^{os} 13-14, 1984-1985, pp. 125-152.

¹²¹ Joseph Yvon Thériault, « Développement dépendant et pénétration coopérative », *Revue de l'Université de Moncton*, 13, n^{os} 1-2, 1980, pp. 7-23 (reproduit dans *L'Identité à l'épreuve de la modernité...*).

¹²² Cette interprétation des faits ne devrait pas être confondue avec une affirmation de la « désirabilité » de la situation d'alors, ou une quelconque nostalgie pour la période. Constaté l'efficacité politique des institutions dites « nationales » d'alors n'empêche aucunement de percevoir – ou de dénoncer – les lacunes du modèle sur le plan démocratique. Comme l'affirme Thériault : « Il s'agit effectivement d'une société qui fut hantée par la recherche du consensus et qui fut fort éloignée des valeurs du pluralisme démocratique. » Tiré de « Naissance, déploiement et crise... », p. 232.

Ces derniers marquent d'ailleurs une transformation importante de l'environnement canadien : l'État providence est arrivé.

Ces transformations accélèrent l'intégration des communautés acadiennes dans l'économie marchande, puisque le travail salarié devient la norme. Cette intégration dans l'espace capitaliste nord-américain a eu nombre d'effets importants. Les structures d'occupation traditionnelles sont déstabilisées. L'exode rural s'intensifie. La famille devient de moins en moins une unité de production à mesure que les revenus additionnels permettent une consommation accrue de biens modernes. Finalement, la pêche et l'agriculture tendent à devenir des activités professionnelles exigeant des investissements importants¹²³. Bref, les nouvelles conditions politico-économiques exercent des pressions inédites sur une communauté jusqu'alors périphérique et culturellement distincte, et on assiste à un certain alignement de l'Acadie sur des tendances continentales plus larges. Toutefois, le revenu moyen des Acadiens demeure bien en deçà de la moyenne canadienne.

Tous ces changements engendrent des défis bien réels pour des milliers d'individus et de familles. Ils en posent toutefois un de nature particulière aux organisations et aux leaders nationalistes acadiens et, plus particulièrement, à leur idéologie. Le discours nationaliste n'a bien sûr jamais correspondu à une vision juste de la réalité. Malgré son isolement relatif, sa langue, certaines pratiques culturelles distinctes et son identité collective, la communauté acadienne a toujours été influencée par des logiques culturelles, économiques et politiques provenant du monde plus large¹²⁴. Toutefois, le discours nationaliste a toujours servi de filtre, masquant ces réalités extérieures et créant une « communauté

¹²³ Derek Johnson, « Merchants, the State and the Household : Continuity and change in a 20th-Century Acadian fishing village », *Acadiensis*, 29, 1 (1999), p.67-69.

¹²⁴ Voir en particulier Joseph Yvon Thériault, *L'identité à l'épreuve de la modernité...*, chapitres 1 et 8 ; Jacques Paul Couturier, « Perception et pratique de la justice dans la société acadienne, 1870-1900 » dans Jacques Paul Couturier et Phyllis LeBlanc (dirs.) , *Économie et société en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p. 43-75 ; Derek Johnson, « Merchants, the State and the Household... », p. 63.

imaginée » dans laquelle « l'Acadie » avait supposément une existence autonome. Devant les réalités des années 1940 et 1950, cependant, la crédibilité de ce discours s'effrite.

Au début des années 1950, la population acadienne du Nouveau-Brunswick se retrouve donc dans une situation paradoxale. Dans ses pratiques – surtout dans ses pratiques économiques – elle devient de plus en plus libérale. Toutefois, sa conception du monde et de sa place dans celui-ci demeure résolument a-libérale. À en croire l'idéologie « nationale », les Acadiens forment une société rurale et autonome vivant en marge de la civilisation nord-américaine ; ils en tireraient même une grande fierté. Une telle dissonance entre la réalité et le discours ne pouvait durer à perpétuité. La définition de l'identité collective acadienne devait changer... ou risquer la disparition pour cause de non pertinence.

C'est ainsi qu'après la Guerre, en dépit de son discours axé sur l'autonomie, une couche progressiste de l'élite définitrice arrive graduellement à la conclusion qu'une plus grande participation dans les affaires publiques provinciales et fédérales serait bénéfique à la société acadienne. Cette portion de l'élite acadienne correspond à ceux que François Ricard appelle, en parlant du Québec, les « réformateurs frustrés »¹²⁵ et comprend des clercs et des éducateurs comme le père Clément Cormier et le professeur Aurèle Young, des leaders du mouvement coopératif comme Gilbert Finn et des hommes d'affaires comme Jean Cadieux. Par leurs efforts, le discours national se met à changer.

La première cause de changement est le danger de voir l'idéologie nationale sombrer dans la désuétude : des ajustements doivent être faits à un discours qui perd tranquillement l'appui des masses. Il se développe durant les années 1950 un certain consensus favorable à l'idée que les organisations

¹²⁵ Ricard, *La génération lyrique...*, p.95-105.

nationales acadiennes changent de tactique de leadership. Devant « la diminution d'un type de patriotisme sentimental alimenté autrefois par l'éloquence pathétique dont les foules étaient friandes », la Société nationale des Acadiens doit désormais utiliser des « moyens modernes et rationnels de gestion et d'étude » similaires à ceux employés par l'État et les grandes entreprises¹²⁶.

Mais la crédibilité du discours national vis-à-vis des masses n'est pas le seul moteur de changement. La convoitise des ressources de l'État joue aussi un rôle. Dans la période obnubilée par le progrès des années de l'après-guerre, les ressources internes du Canada français, rassemblées ponctuellement et laborieusement lors de campagnes de souscriptions de toutes sortes, semblent singulièrement insuffisantes à l'atteinte des nombreux objectifs de la nation. Partout en Occident, voire au delà, le progrès social et économique est de plus en plus conçu comme un objectif qui ne peut être atteint que par la régulation et la planification étatique. L'État grandit, et avec lui ses ressources. Les Acadiens ne devraient-ils pas aller chercher leur part de ses investissements? Cela n'est-il pas d'autant plus vrai que, même si les Acadiens choisissaient de ne pas se tourner vers lui, l'État a tendance à se rapprocher d'eux? En effet, dans cette ère de bureaucratisation, l'État régule toujours davantage des sphères d'activités où l'élite avait jusqu'alors réussi à se garder des zones d'autonomie, telles que l'éducation et la colonisation. Pour cette raison, depuis les années 1930, des organisations acadiennes commencent timidement à intervenir davantage auprès du gouvernement provincial¹²⁷.

¹²⁶ Clément Cormier, « Les Acadiens en 1960... besoins et perspectives », *XIIIe Congrès Général des Acadiens*, Pointe-de-l'Eglise, N.-E., Société nationale des Acadiens, 1960, p.30-40. Cormier réitère ces idées lors d'un colloque de *Recherches sociographiques* à Québec deux ans plus tard. Notes de conférence, Fonds Clément Cormier, CEA 177.2699.

¹²⁷ Jean-Roch Cyr, « La colonisation dans le nord du Nouveau-Brunswick », p. 123-125 ; Maurice Basque, *De Marc Lescarbot à l'AEFNB : Histoire de la profession enseignante acadienne au Nouveau-Brunswick*, Edmundston, Éditions Marévie, 1994, ch.3 ; Joseph Yvon Thériault, « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-70, Actes du colloque*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton, 2001, p. 47; Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians...*, p. 64-67.

Un facteur important qui contribue à ce changement d'attitude envers l'État est sans aucun doute la croissance démographique. Les Acadiens, comme groupe, ne représentaient que 16% de la population en 1871. En 1951, ce pourcentage atteint presque 40%. Durant cette période, la population d'origine française a cru de 340% alors que celle d'origine autre a augmenté de seulement 30%¹²⁸. Dans la ville de Moncton aussi – deuxième en importance de la province et la seule des trois grandes villes à détenir une forte proportion de francophones – la proportion d'Acadiens connaît une certaine croissance, passant de 33% en 1941 à 36% en 1961¹²⁹. Cette augmentation continue du poids démographique et électoral des Acadiens rassure les chefs nationalistes quant à leur capacité d'influer sur l'agenda politique municipal et provincial, voire même fédéral¹³⁰.

Mais, de façon tout aussi importante, le changement de ton correspond aussi à l'apparition de nouvelles aspirations au sein même de l'élite définitrice. Le nombre toujours croissant de fonctions et de postes gouvernementaux convainc plusieurs de ses membres qu'une intégration plus poussée de la communauté acadienne dans les structures étatiques serait bénéfique non seulement pour la population en général, mais aussi pour eux-mêmes. Voyant leur base de pouvoir traditionnelle disparaître, l'élite définitrice choisit de s'investir dans l'État. Désormais, elle ne tenterait plus d'ériger une société parallèle autonome, mais agirait plutôt en tant que porte-parole du groupe linguistique. De cette façon, elle occuperait une position stratégique entre la population acadienne et les pouvoirs politiques, jouant un rôle clé de « classe relais ¹³¹».

¹²⁸ Thériault, « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », p. 42.

¹²⁹ « Population de Moncton par origine ethnique », dans « Commission BB – rencontres régionales de Moncton », Fonds Clément Cormier, CEA 177.2715.

¹³⁰ À la même époque, la situation extrêmement minoritaire des collectivités francophones des huit autres provinces a empêché celles-ci d'épouser l'idée du développement par l'État technocratique. Le cas du Nouveau-Brunswick se rapproche davantage de celui du Québec, quoiqu'il reste particulier en raison de la nature biculturelle de la province. Voir Joel Belliveau et Frédéric Boily, « Deux Révolutions tranquilles? Expériences néo-brunswickoise et québécoise comparées », *Recherches sociographiques*, 46,1 (2005) : 11-34.

¹³¹ Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians...*, p. 13-14.

L'illusion de l'autonomie ne pouvait donc durer. Le discours national devait changer. Mais comment les Acadiens pouvaient-ils se défaire de leur idéologie nationale sans perdre leur identité collective? Comment trouver un équilibre entre la position autonomiste traditionnelle de la communauté et une plus grande intégration dans l'économie et l'État? L'élite définitrice des années 1950 passe bon nombre d'heures à tenter de régler ce dilemme.

L'organisation des fêtes commémoratives du 200e anniversaire de la Déportation acadienne représente un bon exemple de ce défi idéologique. Certains des membres les plus éminents de l'élite définitrice, soit des leaders de l'Assomption, de *L'Évangéline* et de l'Université Saint-Joseph¹³², planifient cet événement de façon sérieuse à partir de 1953. Les célébrations seraient étalées sur toute l'année et incorporeraient plusieurs activités religieuses, artistiques et patriotiques. Mais quel message serait diffusé, idéologiquement parlant?

Le résultat? Un monument à l'honneur du paradoxe et du compromis. Les événements furent financés à la fois grâce à une « campagne de souscription » canadienne-française¹³³ et par des contributions gouvernementales¹³⁴, ce qui représentait une nouveauté pour des événements patriotiques acadiens. Il y a fort à parier que le discours du comité organisateur a joué un grand rôle dans la décision du gouvernement provincial de concéder ces contributions. En effet, ce comité affirme à qui veut bien l'entendre que les célébrations du bicentenaire visent à célébrer la survie et l'épanouissement des Acadiens, et non à raviver de vieilles

¹³² Ce sont Calixte Savoie et Gilbert Finn, les deux plus hauts dirigeants de L'Assomption, le père Clément Cormier, recteur de l'Université Saint-Joseph, Emery LeBlanc et Euclide Daigle, directeur et rédacteur en chef de *L'Évangéline*, respectivement, et le juge Adrien Cormier. Sacha Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 3,1 (2002).

¹³³ Celles-ci furent organisées par le Conseil de la vie française en Amérique et amassent \$40,000. Martel, *Le deuil d'un pays imaginé...*, p. 90.

¹³⁴ Les conservateurs néo-brunswickois de Hugh John Fleming ont contribué \$20,000 aux festivités. Richard Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, Halifax, Formac, 1989, p. 185.

blessures ou à créer de la rancœur envers les anglophones ou la Couronne¹³⁵. Afin d'atteindre cet objectif, l'accent est placé résolument sur la « Renaissance » et l'épanouissement en cours de la société acadienne, ainsi que sur son avenir. Le passé sera évoqué seulement en ce qui concerne la tradition, le folklore et la foi, pendant que le thème de la Déportation sera – ironiquement – marginalisé. En omettant certains aspects de l'idéologie traditionnelle, les organisateurs espèrent aider les Acadiens à faire la paix avec la Déportation, à abandonner l'idée d'une destinée providentielle et à adhérer à une vision plus moderne selon laquelle les Acadiens peuvent maîtriser leur destin tout en travaillant main dans la main avec leurs voisins anglophones¹³⁶. Les Acadiens doivent participer plus pleinement dans la société néo-brunswickoise et canadienne : voilà le message que le comité organisateur confère aux célébrations.

Les années 1950 offrent d'autres indices laissant présager une intégration politique, sociale et culturelle plus poussée. Les élections de 1952 montrent que la croissance démographique soutenue des Acadiens a une incidence politique. Quatre députés conservateurs de langue française sont élus – c'est une première – dans le gouvernement de Hugh John Flemming, et deux d'entre eux sont nommés ministres. Qui plus est, dix des seize libéraux siégeant dans l'opposition sont des Acadiens¹³⁷. Parmi ceux-ci, on retrouve un jeune avocat et politicien néophyte nommé Louis Robichaud.

¹³⁵ En fait, la reine fut même invitée, à la grande surprise du Haut Commissaire britannique. Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie... », p.36-37.

¹³⁶ L'organisateur en chef, un jeune avocat bien connu nommé Adélarde Savoie, affirme à *L'Évangéline* que les festivités « ne devraient pas inspirer aux gens l'idée d'un État dans l'État ». Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie ».

¹³⁷ Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p. 182-183.

Depuis la fin du 19^e siècle¹³⁸, les politiciens et les nationalistes de l'Acadie ont toujours formé deux sphères plutôt distinctes. Les nationalistes ont tendance à œuvrer au sein d'une sphère proprement acadienne et à peu se « mêler » des affaires provinciales ou fédérales, pendant que les politiciens s'adonnent avant tout au jeu partisan et font peu de cas de leur identité linguistique. Ceci demeure vrai durant les années 1950, mais la présence francophone croissante dans la législature encourage l'élite définitrice à croire en la possibilité d'un partage plus équitable des ressources et des pouvoirs de l'État. Lentement mais sûrement, les revendications de nature linguistique deviennent plus fréquentes : pour une reconnaissance officielle – même limitée – du français, pour l'établissement d'une école normale « bilingue » pour les francophones, pour une part plus élevée des emplois de la fonction publique. Les résultats obtenus initialement sont loin d'être spectaculaires¹³⁹, mais il semble clair que l'Acadie sort de sa « réserve » politique.

Le jeune Robichaud incarne plusieurs des courants politiques présents dans l'Acadie des années 1950. Il connaît le leadership traditionnel acadien, ainsi que son idéologie et ses méthodes puisqu'il est membre de l'Ordre-de-Jacques-Cartier¹⁴⁰. Mais il est aussi d'une famille de tradition très libérale, et ses études à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval ont amplifié sa philosophie libérale, lui donnant un teint résolument social-démocrate. Par le biais de ses cours et de ses nombreuses conversations personnelles avec Georges Henri

¹³⁸ Il est intéressant de noter qu'à la fin du 19^e siècle, l'Acadie du N.-B compte deux politiciens très influents qui s'identifient aussi ouvertement comme Acadiens, soit le sénateur Pascal Poirier et le ministre Pierre-Amand Landry. On ne verra plus de politiciens acadiens aussi influents jusqu'aux années 1960.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 191; Martel, *Le deuil d'un pays imaginé...*, p. 79-81.

¹⁴⁰ L'OJC est une société secrète canadienne-française et catholique formée d'un réseau de cellules locales et qui s'est donné comme mission l'amélioration de la situation des Canadiens français. Robichaud quitte l'OJC en 1958, soit au moment de son élection comme chef de parti. Gabriel Bertrand, « L'Ordre de Jacques Cartier et les minorités francophones », dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dirs.), *Francophonies plurielles : communications choisies : colloques du regroupement pour la recherche sur la francophonie canadienne organisés dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (Chicoutimi, 1995, et Montréal, 1996)*, Sudbury, Institut franco-ontarien, 1998, p. 13-58 ; Michel Cormier, *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*, Moncton, Éditions de la Francophonie, c2004, p.101. (Aussi publié comme *Louis Robichaud : la révolution acadienne*, Montréal, Leméac, 2004.)

Lévesque, il développe une foi inébranlable dans le potentiel de l'interventionnisme étatique¹⁴¹.

Les années 1950 sont aussi la décennie de la Commission royale d'enquête sur les Arts, les lettres et les sciences, dont le père Lévesque est un membre important¹⁴². À cette occasion, les Acadiens, comme la plupart des autres Canadiens, se tournent vers l'État dans l'espoir d'y trouver des outils de développement culturel. Aussi tard que les années 1940, les Canadiens français avaient organisé une campagne de souscription massive dans le but de doter leurs compatriotes du Manitoba de stations de radio¹⁴³. Moins d'une décennie plus tard, toutefois, quand des esprits modernisateurs acadiens adoptent le même objectif, ils ne considèrent même pas cette avenue. La radio en français, c'est l'État qui devra la procurer! Le père Clément Cormier, recteur de l'Université Saint-Joseph, prend le leadership de cette cause. Étant lui aussi un ancien étudiant du père Lévesque¹⁴⁴, il n'a aucune difficulté à obtenir l'attention de la Commission Massey. Avec une poignée d'acolytes, il convainc le gouvernement fédéral d'accorder à la région Atlantique ses premières stations de Radio-Canada, d'abord en radio (1954), puis en télévision (1959)¹⁴⁵.

Cormier est aussi un important réformateur en matière d'éducation post-secondaire. Directeur fondateur de l'École des sciences sociales de l'Université

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 35-40.

¹⁴² Contrairement à une idée répandue, toutefois, Vincent Massey en était le seul président, du moins officiellement.

¹⁴³ Martel, *Le deuil d'un pays imaginé...*, p. 51-55.

¹⁴⁴ En fait, en tant que recteur, il est l'instigateur principal d'une véritable « filière Laval » acadienne, ayant encouragé, de façon « quasi systématique », ses meilleurs étudiants à aller terminer leur formation auprès du père Lévesque. Parmi les autres membres de cette filière, on retrouve Adélarde Savoie et Robert Pichette. Julien Massicotte, « Le territoire acadien. Contextes et perceptions », dans Martin Pâquet, Stéphane Savard (dirs.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Éditions de l'IQRC, 2007, p.88.

¹⁴⁵ Landry and Lang, *Histoire de l'Acadie*, p. 289; Robert Pichette, « Longtemps l'Acadie a attendu un chef : Clément C. Cormier, c.s.c. (1910-1987) », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 30, 4 (1999), p. 242-243.

Saint-Joseph, puis recteur de cette université, il travaille sans relâche à la modernisation de l'institution. De nouveaux programmes sont créés en commerce, en sciences, en ingénierie et en sciences sociales, faisant de l'USJ le premier collège acadien à s'éloigner du modèle du « cours classique »¹⁴⁶. La petite université réussit même, du coup, à attirer plusieurs jeunes du Québec à la recherche de formations dans les disciplines techniques, commerciales et scientifiques, encore rares dans les collèges canadiens-français.

Dans cette quête de modernisation éducationnelle et scientifique, l'État est à nouveau interpellé. L'USJ joue un rôle de leadership, avec l'Université Mount Allison, dans la bataille menée par les collèges « privés » en vue d'obtenir de l'assistance financière du gouvernement néo-brunswickois¹⁴⁷. La situation est partiellement redressée en 1952, mais en 1959, la University of New Brunswick – considérée comme « l'Université d'État » – reçoit toujours sept fois plus d'argent par étudiant que les universités confessionnelles¹⁴⁸.

Malgré ces embûches, Cormier est prêt à tout pour créer une université moderne de langue française. Pour ce clerc progressiste, ce nouveau campus doit se trouver dans un centre urbain. Sous sa veille, l'USJ commence donc un transfert graduel de ses activités du village de Memramcook jusqu'à Moncton, environ 25 kilomètres plus loin. Ceci consolide – voire confirme – une tendance vieille d'une cinquantaine d'années chez les institutions acadiennes. En dépit de l'idéologie nationale ruraliste et agriculturaliste, Moncton est devenue au cours de cette période une espèce de capitale acadienne, où l'on retrouve le siège d'organisations aussi importantes que l'archidiocèse, l'Assomption,

¹⁴⁶ Le document suivant témoigne admirablement de la volonté du Père Cormier. « Développement de l'USJ à Moncton - préparation d'un document », Fonds Clément Cormier, CEA 177.1865. (Voir aussi Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*, Moncton : Éditions d'Acadie, 1999, p. 135-136.

¹⁴⁷ Jusque la fin des années 1940, les collèges confessionnels du Nouveau-Brunswick ne reçoivent absolument pas de financement de la part du gouvernement – une exception au Canada.

¹⁴⁸ Couturier, *Construire un savoir...*, p. 127-130.

L'Évangéline, Radio-Canada et, désormais, du plus grand collègue acadien. Il semble donc que la ville – tout comme l'État – en vient tranquillement à être considérée comme une partie « normale » de la vie acadienne. L'ère de l'isolationnisme semble décidément se terminer.

C'est au travers de ce travail acharné de la part de la frange la plus progressiste de l'élite définitrice – frange présente dans les collèges, dans la capitale provinciale, à *L'Évangéline* et dans les associations « nationales » – que l'idéal du libéralisme est implanté dans la psyché acadienne¹⁴⁹. Lentement mais sûrement, un nouveau discours axé sur les idées de la « participation » et de « l'intégration » au monde plus large prend forme au cours des années 1950. La participation aux sphères politique et économique, la coopération avec les voisins de langue anglaise et l'intégration dans l'appareil de l'État forment un nouvel idéal politique. Cet idéal est de nature résolument libérale, puisque la seule chose attendue de l'État (et aussi la seule chose estimée nécessaire afin d'arriver à une situation d'égalité) est un traitement identique de tous les citoyens. Aucune attention particulière n'est demandée au nom de spécificités culturelles, linguistiques ou autres.

Après avoir quasiment nié dans le discours vernaculaire l'existence de l'autre, ou tout du moins uniquement insisté sur les différences fondamentales qui séparent les deux sociétés, les idéologues sont amenés à reconnaître avec « réalisme » leur voisinage et leur cohabitation aux Maritimes et à privilégier ce qui les unit¹⁵⁰.

La quasi-totalité des chercheurs qui ont produit des études de portée plus ou moins globale sur la période ont noté l'existence de changements dans

¹⁴⁹ Ian McKay suggère que l'histoire du Canada est en bonne partie celle d'un projet libéral en progression constante, projet qui réussit à user toutes les résistances sur son chemin, soient-elles traditionnelles, communautaires, socialistes ou autres. Ian McKay, « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History », *Canadian Historical Review*, 80, 4 (2000), p. 617-645.

¹⁵⁰ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p. 167.

l'idéologie de l'élite durant les années 1950, voire 1940, des changements allant unanimement dans le sens d'une ouverture à l'endroit de la modernité, de l'État et des affaires, et d'une certaine laïcisation des institutions acadiennes.

Jean-Paul Hautecoeur, le premier à avoir analysé cette transformation discursive, fait remarquer avec justesse que durant ce glissement de première importance, l'élite définitrice s'efforce d'éviter tout schisme évident avec l'idéologie nationaliste traditionnelle. L'une des tactiques utilisées à cette fin est l'utilisation de discours alambiqués et syncrétiques dans lesquels on prend souvent soin de dissocier complètement les sphères politique et culturelle¹⁵¹. Ceci fait dire à Hautecoeur que le « vieux langage idéologique » du nationalisme traditionnel a simplement su « emprunter des formes neuves et moderniser son style »¹⁵². Toutefois, la plupart des travaux postérieurs parlent plutôt de formes d'action et d'organisation collectives foncièrement nouvelles, qui prennent cependant soin de ne pas rompre leurs liens symboliques avec le nationalisme traditionnel¹⁵³. Nous sommes aussi de l'avis que le nouveau discours libéral, en pleine ascension, devient rapidement dominant. Ceci est particulièrement vrai après la victoire surprise du Parti Libéral de Louis Robichaud, en juin de l'année 1960, soit une semaine après celle du parti cousin de Jean Lesage, au Québec¹⁵⁴.

¹⁵¹ Pour un exemple frappant de cette technique, voir le discours donné par Clément Cormier lors de la convention nationale de 1960. « Les Acadiens en 1960... », p. 32-34.

¹⁵² Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p. 143 et, de façon plus générale 128-157, 182-193.

¹⁵³ Voir entre autres Joseph-Yvon Thériault, « Domination et protestation : le sens de l'acadianité », *Anthropologica*, 23 :1 (1981) 60-68 ; Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault, « La société acadienne, lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes/ Université de Moncton, 1993, p.350-357 de 341-384 ; Ricky Richard, *Les formes d'Acadianité au Nouveau-Brunswick : Action collective et production de l'identité (1960-93)*, thèse (M.A.), Université Laval, 1994, p.34-56 ; Micheline Arseneault, *La convention d'orientation nationale acadienne de 1979 : un reflet du mouvement néo-nationaliste en Acadie du Nouveau-Brunswick*, thèse (M.A.), Université d'Ottawa, 1994, p.70-77 ; Julien Massicotte, « Le territoire acadien. ... », p. 87-92.

¹⁵⁴ Plusieurs similarités peuvent être observées entre les changements socio-politiques au Québec et dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick durant cette période. Nous en parlerons davantage dans la section 4.1. Pour un exercice comparatif plus complet, voir Belliveau et Boily, « Deux Révolutions tranquilles? ... ».

Ce penchant pour l'intégration aux affaires publiques provinciales et fédérales et cette obsession de la modernisation et du « rattrapage » des Acadiens nous poussent à désigner ce courant « *d'idéologie de la participation modernisatrice* », appellation que nous empruntons à Ricky Richard¹⁵⁵. Le nouveau discours est foncièrement optimiste et se fonde partiellement sur la foi que place l'Occident tout entier dans le progrès à l'ère des Trente glorieuses. Mais il se fonde aussi sur la conviction que l'Acadie a désormais des fondations assez solides pour se développer tout en s'intégrant politiquement et économiquement à la majorité anglophone. Cette conviction s'appuie sur la croissance démographique de la communauté acadienne, mais aussi sur ses réalisations institutionnelles. Lors des préparations des fêtes du bicentenaire, Clément Cormier affirmait à ses concitoyens :

Comparez la physionomie catholique et française de Moncton il y a un demi-siècle avec celle de notre ville aujourd'hui. Cinquante ans passés, pas une institution officiellement acadienne n'avait été établie dans la ville ou dans la banlieue : ni église, ni école, ni journal, ni hôpital. Et aujourd'hui, faites le bilan des édifices ou institutions importantes: l'église cathédrale avec les autres églises [...] l'hôpital, les quatre maisons d'enseignement supérieur (comptant l'école des infirmières), le journal quotidien, le bureau chef de la société l'Assomption, le Bon Pasteur, le poste de Radio, le centre récréatif en construction. Ajoutez les organisations paroissiales florissantes et alertes, les nombreuses entreprises privées - et nous avons une transformation dont nous n'apprécions peut-être pas toujours la portée, un progrès phénoménal que les plus optimistes parmi les pionniers de la paroisse n'auraient pas osé croire possible il y a quarante ans¹⁵⁶.

Fort de ces assises institutionnelles, l'Acadie serait prête pour la modernité et pour l'intégration dans le monde plus large. C'est pourquoi le nouveau discours insiste sur la possibilité – voire la nécessité – d'entretenir de bonnes relations avec l'Autre. La participation exige la « bonne entente ». Il faut transformer le discours

¹⁵⁵ Richard, *Les formes de l'Acadianité au Nouveau-Brunswick...*, p.42-46.

¹⁵⁶ « Prédications », Fonds Clément Cormier, CEA - 177.1690.

national afin d'encourager le dialogue avec la majorité anglophone, dialogue qui est désormais vu comme le meilleur moyen de régler les problèmes des Acadiens :

[...] je prêche la fidélité au passé, parce qu'il contient les lignes de force du présent et de l'avenir. [...Mais] je veux en arriver à soutenir un peu en paradoxe qu'il faut aussi savoir rompre avec le passé ; une collectivité peut se vouer à la stagnation en s'attachant trop servilement à des formules qui vieillissent [...Et] mon impression, c'est que les Acadiens restent trop longtemps attachés à des formules d'un passé décadent, alors que, depuis un quart de siècle surtout, les conditions de vie ont évolué de façon quasi-incroyable [... (Énumération des réalisations institutionnelles récentes des Acadiens)]. Heureusement, on assiste aussi à ces nouvelles caractéristiques de psychologie collective chez les Acadiens: [...] une diminution de l'attitude isolationniste qui caractérisait les relations des Acadiens avec les Anglo-canadiens aussi bien qu'avec les Canadiens français du Québec¹⁵⁷. Pendant longtemps nous avons parlé au Nouveau-Brunswick de survivance française. Nous sommes restés fidèles à nos origines culturelles et linguistiques, tantôt à cause d'un repliement systématique sur nous-mêmes, tantôt à cause d'un isolement forcé qui nous mettait à l'abri des contacts extérieurs. Or une telle situation n'est plus possible aujourd'hui et elle n'est pas davantage désirable. »¹⁵⁸

La monnaie de la philosophie « participationniste » a des effets importants sur l'identité politique acadienne, si bien qu'on assiste durant la période 1960-1967 à une baisse marquée de l'expression nationaliste en Acadie¹⁵⁹.

¹⁵⁷ Commentaires de Clément Cormier sur une communication de Marc-Adélar Tremblay lors d'un colloque de Recherches sociographiques organisé par Fernand Dumont, les 5-6-7 avril 1962. Fonds Clément Cormier, CEA 177.2699. Cormier avait tenu des propos très similaires à la convention nationale acadienne de 1960 : Clément Cormier, « Les Acadiens en 1960... », p.30-40.

¹⁵⁸ Discours d'Adélar Savoie à l'occasion de son investiture comme recteur de l'Université – il succède à Clément Cormier – , le 29 octobre 1967. Publié dans la *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.6-10.

¹⁵⁹ Plusieurs contemporains de la période le font remarquer. Par exemple, à la page 235 de son *Historique* de l'Université, Clément Cormier remarque : « Il est à noter qu'au début des années 1960, la ferveur acadienne était nettement à la baisse. » (Clément Cormier, *Université de Moncton – Historique*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1975.) De façon similaire, sur une bobine de

Pendant cette période, la conception générale de la fonction de l'élite définitrice a aussi changé. Elle n'est plus vue comme étant la gardienne et l'administratrice d'un réseau d'institutions autonomes, mais plutôt comme une sorte de « classe relais » dont le rôle serait de prendre une place de choix dans les structures de pouvoir provinciales et même canadiennes. En faisant cela, ses membres assument non seulement leurs responsabilités citoyennes, mais ils s'assurent aussi que les besoins des Acadiens sont bien connus. Bref, durant cette période, l'élite définitrice succombe finalement à la foi du monde occidental dans l'idée de la gestion rationnelle, voire « scientifique », de la société¹⁶⁰. Notons qu'un courant idéologique fort semblable souffle sur le Québec au même moment¹⁶¹.

L'élite engage donc la société acadienne, à ce moment, dans un processus de modernisation et ce, très volontairement. Toutefois, nous verrons que dans son esprit, cette modernisation doit être de nature limitée : on approuve l'idée d'une intégration dans un ordre étatique et bureaucratique moderne, mais il va sans dire que, pour ces « chefs providentiels de la nation », l'élite doit demeurer ; elle doit guider « son » peuple dans ces nouvelles pérégrinations et tracer pour lui ce chemin. Ils découvriront en route une vérité difficile : la modernisation est un processus qui se laisse fort mal apprivoiser.

Pierre Perrault, un acteur social de tout autre nature, l'étudiant contestataire Michel Blanchard, affirme : « Le drapeau, c'est la même chose, le drapeau à Caraquet plus personne [ne le] monte [...] Comme l'Ave Marie Stella, ça [a] disparu comme ça. Il y a jamais eu de déclaration [à cet effet, mais] depuis cinq ans qu'on [le] chante à nulle part. » AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8, 5. Dossier 1, section 158 (novembre 1968).

¹⁶⁰ Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians...*, p.70-109 ; Thériault, « Domination et Protestation... », p. 56-57.

¹⁶¹ Jocelyn Létourneau, « Le Québec moderne. Un grand chapitre du récit collectif des Québécois », *Revue française de science politique*, 42, 5, p. 767-787.

La Révolution tranquille acadienne, ou l'âge d'or de l'idéologie de la « participation »

En 1953, des membres de l'élite définitrice décident de raviver la « Société nationale l'Assomption » avec l'objectif d'organiser des fêtes fastueuses à l'occasion du bicentenaire de la déportation des Acadiens. La SNA, créée en 1881, avait été la première organisation nationaliste acadienne, mais était moribonde depuis 1937, la Société *fraternelle* l'Assomption et l'OJC ayant pris le relais en matière de lobbying politique. Les organisateurs des célébrations de 1955 conçoivent l'événement comme un tremplin vers une Acadie plus moderne. Comme contribution concrète à cette modernisation, ils réservent une part des fonds issus de la campagne de souscription pour la transformation de la SNA en organe politique moderne.

Ce renouvellement a lieu en 1957 et comporte trois volets. L'organisation est d'abord rebaptisée, prenant désormais le nom de « Société nationale des Acadiens »¹⁶². Puis, ses structures sont revues et élargies. Finalement, un « secrétariat permanent » est institué à Moncton. Le tout est présenté comme un événement historique. Et, de plusieurs façons, c'est vrai. La réorganisation permet à la nouvelle SNA de fédérer plus de 40 organisations et institutions acadiennes et ainsi prétendre, avec une certaine légitimité, agir comme porte-parole officiel pour le groupe linguistique. Pour sa part, le nouveau secrétariat signifie que le mouvement nationaliste acadien sort de l'ombre, rend son visage public et prend pignon sur rue. Le bureau doit par ailleurs accomplir des recherches, établir des relations formelles et intervenir dans l'espace public pour défendre les intérêts des Acadiens. Quelques années plus tard, la SNA et quelques autres associations acadiennes bien en vue se dotent même d'un mécanisme permanent de financement, la « Souscription Œuvres Nationales d'Acadie » (SONA), à laquelle sont priées de contribuer individus, clubs sociaux et gouvernements. Optimiste, la

¹⁶² Ce changement signifie peut-être une certaine distanciation par rapport au volet religieux du nationalisme acadien. Il permet par ailleurs d'éviter toute confusion avec la Société mutuelle l'Assomption (d'entraide fraternelle), cet autre pilier institutionnel de l'Acadie.

SNA donne un ton très contemporain à la treizième convention nationale, qu'elle organise pour 1960 : « L'Acadie de 1960 : besoins – perspectives ». On y parlera notamment d'économie, d'éducation et de culture¹⁶³.

Pour plusieurs contemporains, ce renouvellement de la société civile acadienne est source de grande fierté, au point où il est parfois présenté comme la création d'un gouvernement propre aux Acadiens. L'effervescence, l'optimisme et l'ouverture qui entourent ces événements correspondent, selon nous, au début de la « Révolution tranquille » acadienne. C'est cette interprétation des faits qui nous a incité à choisir 1957 comme date de départ de notre thèse et de nos recherches dans les sources.

Des changements tout aussi radicaux ont lieu dans la sphère de la politique partisane néo-brunswickoise (et acadienne) quelques années plus tard, en 1960, lors de l'élection de Louis Robichaud à la tête du gouvernement provincial. C'est la première fois dans l'histoire quasi bicentenaire de la province qu'un Acadien est élu premier ministre¹⁶⁴. Ceci vient confirmer une tendance perceptible depuis l'élection de 1952, soit la croissance de l'influence acadienne en politique provinciale. Le revirement semble d'autant plus spectaculaire que les journalistes avaient estimé une victoire de Robichaud très improbable sept semaines plus tôt, quand un Hugh John Flemming populaire et confiant avait appelé l'élection¹⁶⁵.

À l'issue du scrutin, certains observateurs anglophones ne savent pas trop à quoi s'attendre du jeune libéral nouvellement élu. Est-ce qu'il s'avérerait être,

¹⁶³ Bernard Poirier, « La nouvelle structure » (éditorial), *L'Évangéline*, 20 et 21 janvier 1964, p.4 ; Maurice Basque, *La Société nationale acadienne...*, p.117-137 ; Jean-Paul Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p. 92-101; Richard, « Commémoration et idéologie nationale en Acadie... ».

¹⁶⁴ Peter Veniot, né Pierre Vienneau, a remplacé son prédécesseur comme premier ministre pour un temps, seulement pour être défait en 1925 à l'issue d'une campagne mesquine durant laquelle des lettres attribuées au Ku Klux Klan ont circulé dans la province. David Frank, « The 1920s... », dans E.R. Forbes et D.A. Muise (dirs.), *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto et Fredericton, University of Toronto Press et Acadiensis Press, 1993, p. 268.

¹⁶⁵ Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p. 98.

malgré les apparences, un partisan chauvin de la cause minoritaire acadienne? N'a-t-il pas, peu de temps auparavant, parlé de la nécessité de garder une place pour la religion dans les écoles publiques¹⁶⁶? N'a-t-il pas exprimé son soutien au projet de l'heure de l'élite nationaliste acadienne, c'est-à-dire à la création d'une école normale distincte pour la minorité francophone? La promesse principale de son programme électoral – la suppression des frais d'usagers dans les hôpitaux – n'a-t-elle pas eu comme effet de polariser l'opinion provinciale, créant un débat opposant les villes aux régions rurales et – à un degré moindre – les anglophones aux francophones?¹⁶⁷ Et maintenant, son cabinet n'est-il pas formé de sept francophones¹⁶⁸ et de six anglophones – une première dans l'histoire provinciale?

Toutefois, il devient rapidement évident que le nouveau chef de gouvernement est avant tout un adepte de modernisation politique, économique et administrative. Pendant la campagne électorale, le Parti libéral a fait des pieds et des mains afin de présenter les origines ethniques et linguistiques de son candidat comme n'étant absolument pas pertinentes. L'élite définitrice acadienne, désormais complètement vendue à l'idée de la participation, a d'ailleurs fait écho à ce discours. Robichaud, pour sa part, n'a tout simplement pas parlé du sujet directement, se contentant d'affirmer qu'il voulait être le premier ministre de tous les Néo-brunswickois¹⁶⁹, et présentant toutes ses politiques en termes de leurs contributions au « bien commun » et au « progrès »¹⁷⁰. Une fois élu, il a fait comprendre à tous les lobbyistes potentiels – et particulièrement aux associations acadiennes – que leurs priorités ne sauraient lui être imposées¹⁷¹. Mais surtout, ce

¹⁶⁶ Il faut dire que l'anticommunisme ambiant de l'époque rend ces propos plus acceptables qu'à l'habitude dans la perspective de plusieurs anglophones.

¹⁶⁷ Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, pp. 186, 191, 195; Robert Pichette, « Longtemps l'Acadie a attendu un chef... », p. 246.

¹⁶⁸ Comprenant Robichaud.

¹⁶⁹ Thériault, « Le moment Robichaud... », p. 49; Della Stanley, *Louis Robichaud : A Decade of Power*, Halifax, Nimbus, 1984, p. 53.

¹⁷⁰ Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p. 103.

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 117-121, 127.

sont le discours et le programme de Robichaud qui rassurent. En entendant le premier ministre parler de construire des canaux maritimes, d'attirer de nouvelles industries, de remplacer des lois sur l'alcool désuètes, d'améliorer le système d'éducation et même de l'union politique des provinces maritimes, à peu près tous se rendent compte qu'ils n'ont pas affaire à un homme d'une cause unique.

Bien que les besoins des Acadiens soient grands, les réformes et les investissements publics consentis par le gouvernement Robichaud sont toujours faits dans le cadre de réformes plus larges qui sont, ostensiblement, pour le bien de tous. La création de l'Université de Moncton, en 1963, est un exemple frappant de cette approche « ethniquement neutre ». Avec la nouvelle université, les Acadiens gagnent finalement l'accès à une institution post-secondaire moderne et financée publiquement; le rêve de Clément Cormier devient réalité¹⁷². Toutefois, cette nouvelle institution représente seulement l'une des recommandations faites par une Commission royale sur l'éducation post-secondaire¹⁷³. Sa création advient simultanément à la construction d'un nouveau campus de la UNB à Saint John, à l'aménagement d'un campus moderne pour la Saint Thomas University¹⁷⁴ et à l'annonce que dorénavant toutes les universités de la province recevront un financement égal par étudiant, et que ce financement sera supérieur à ce que la UNB recevait jusque-là. L'arrivée de l'Université de Moncton représente donc un seul morceau d'une modernisation intégrale du système d'éducation post-secondaire néo-brunswickois – réforme dont toutes les parties allaient sortir gagnantes – et est présentée comme telle par le gouvernement. Ceci ne change

¹⁷² La nouvelle institution fédère les six institutions post-secondaires françaises existantes, qui deviennent des « collèges affiliés ». Le nouveau campus, qui sera construit à Moncton, vise à palier aux lacunes du réseau en offrant des programmes jusqu'alors inexistantes au Nouveau-Brunswick francophone. Voir Clément Cormier, *Université de Moncton...* et Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir...*

¹⁷³ La commission est présidée par le Dr John Deutsch, vice principal de l'Université Queen's. Jacques Paul Couturier, *Construire un savoir...*, p. 131-147; Della Stanley, *Louis Robichaud...*, p. 65-66.

¹⁷⁴ Cette université catholique, originalement érigée par les « Irlandais » de la région de Miramichi, est simultanément déménagée aux côtés de la UNB, à Fredericton.

bien sûr rien au fait que l'élite définiteur acadienne voit dans l'université un puissant « instrument pour projeter le peuple acadien dans l'avenir »¹⁷⁵.

La réforme la plus importante du gouvernement Robichaud, le « Programme Chances Égales pour tous » (PCE), est présentée de façon semblable. Avec cette réforme – qui requiert l'abrogation de 40 lois et l'adoption de 130 nouvelles – le gouvernement provincial devient le seul responsable de la taxation¹⁷⁶, de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de la justice¹⁷⁷. Les conseils de comté sont abolis, mais en contrepartie les régions rurales bénéficient d'une uniformisation provinciale des taxes et de la qualité des services publics. Il est indéniable que le PCE profite à de nombreuses communautés acadiennes, mais ceci est uniquement attribuable au fait que la majorité de celles-ci se trouvent dans des régions rurales économiquement faibles et – conséquemment – incapables de se doter de services publics de qualité. Plusieurs régions anglophones en bénéficient aussi, et la réforme réalise une rationalisation très nécessaire des structures de l'État provincial, si bien que les débats sur le PCE, quoique vifs, n'ont pas provoqué de polarisation entre anglophones et francophones¹⁷⁸.

Si les réformes Robichaud sont acceptées par la population anglophone, elles représentent, pour de nombreux Acadiens, une confirmation de leur capacité d'influencer le politique. Dès lors, l'appareil gouvernemental ne semble plus appartenir exclusivement à « l'Autre », c'est-à-dire à la majorité anglophone. La grande popularité de ces mesures tant auprès de la population acadienne que du leadership national démontre à quel point l'idéologie de la participation modernisatrice est devenue dominante. Cet appui quasi unanime aux réformes

¹⁷⁵ « Éditorial », *L'Évangéline*, 11 septembre 1965, p.4.

¹⁷⁶ Avec l'exception que les municipalités conservent le droit de taxer les propriétés immobilières.

¹⁷⁷ Robert Young, « Le programme Chances égales pour tous : une vue d'ensemble », dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-1970 : Actes du colloque*, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001, p.23-39.

¹⁷⁸ Stanley, *Louis Robichaud...*, p. 143-153; Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p. 211-223.

Robichaud ne devrait pas, toutefois, nous faire oublier que dix ou quinze ans auparavant, elles auraient été impensables. Le changement est majeur : en dix ans, la société acadienne, dont l'élite et les éléments nationalistes ont si longtemps souhaité l'autonomie, voire l'autarcie, accepte sans broncher l'intégration de la majorité des institutions créées au courant des 100 dernières années – les hôpitaux et les collèges, notamment, ainsi que les écoles de comtés – aux structures bureaucratiques du gouvernement central¹⁷⁹. Quelques-uns dénoncent certes « l'expropriation », mais la majorité se réjouit de la nouvelle ère de services publics modernes.

C'est ainsi que durant la première moitié des années 1960, la société biculturelle qu'est le Nouveau-Brunswick – dont la vie politique avait été jusqu'à « légitimée par son caractère local et décentralisé »¹⁸⁰ – se voit soudainement traversée de part en part par la logique et les fonctions de l'État. Ce virage étatique de la Révolution tranquille acadienne suscite tellement d'enthousiasme que le rêve d'un « gouvernement acadien » moderne sous la houlette de la SNA prend rapidement le bord. À vrai dire, durant les années 1960, tout signe de l'autonomie acadienne traditionnelle tend à disparaître. L'Église abandonne ses nombreuses fonctions sociales à l'État. L'Ordre-de-Jacques-Cartier se dissout¹⁸¹. La Société l'Assomption assume pleinement son statut de compagnie d'assurances et se consacre aux impératifs de la viabilité financière et de la profitabilité¹⁸². L'Association acadienne d'éducation, considérant que l'égalité en éducation est acquise et constatant que les enseignants de langue française se

¹⁷⁹ Thériault, « Domination et protestation... », p. 57.

¹⁸⁰ Joseph Yvon Thériault paraphrasant le politologue Hugh Thorburn. « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », p.47.

¹⁸¹ Martel, *Le deuil d'un pays imaginé...*, p. 145-147. Gratien Allaire, « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier », *Francophonies d'Amérique*, No.17 (printemps 2004) 108-117.

¹⁸² Euclide Daigle, *Petite histoire d'une grande idée : Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, 1903-1978*, Moncton : Imprimerie acadienne, 1978.

dotent d'une organisation professionnelle, met fin à ses activités¹⁸³. Même *L'Évangéline*, journal « national » des Acadiens, s'entiche de renouveau et se rebaptise « Le progrès-L'Évangéline » pendant une brève période à la fin de la décennie. En dix courtes années, l'essentiel de la structure institutionnelle de l'élite définitrice acadienne est disparue ou s'est transformée, faisant place à ce qui semble être une société nouvelle.

Les mots d'ordre « intégration » et « participation » sont aussi appliqués dans le champ économique. La plupart des Acadiens accueillent favorablement les initiatives de développement industriel introduites par le gouvernement Robichaud dans le but d'attirer des investissements dans les domaines des pâtes et papiers, des mines, de l'hydro-électricité et du chimique¹⁸⁴. Il est espéré que ces efforts provoqueront une troisième vague d'industrialisation favorisant l'augmentation du revenu régional par habitant et son rapprochement de la moyenne canadienne. Les Acadiens sont aussi initialement partisans des efforts conjoints des gouvernements fédéral et provincial en faveur du développement économique régional¹⁸⁵. Robichaud recrute des notables acadiens jugés progressistes¹⁸⁶ comme agents chargés d'appliquer ces nouvelles politiques propices – on l'espérait – à la prospérité des régions les plus rurales de la province.

¹⁸³ Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians...*, p. 120. Basque, *De Marc Lescaibot à l'AEFNB*, p.110-111.

¹⁸⁴ Donald Savoie et Maurice Beaudin, *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*, Sillery et Moncton, Presses de l'Université du Québec et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988, p.98-101.

¹⁸⁵ Young, « L'édification de l'État provincial et le développement régional... », p. 125-152 ; Savoie et Beaudin, *La lutte pour le développement...* ; Greg Allain et Serge Côté, « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) », *Égalité*, 13-14 (1984-1985) : 187-215.

¹⁸⁶ Par exemple, le très influent Martin Légère, directeur de la Fédération des Caisses populaires acadiennes, est nommé directeur du « Conseil de développement économique » pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick en 1960. Cinq ans plus tard, quand la structure prend le nom de « Conseil régional d'aménagement du Nord-est », il demeure à la tête de l'organisation. Wilbur, *The Rise of French New Brunswick...*, p. 226.

Les investissements extérieurs et l'intervention étatique ne sont toutefois pas vus comme formant les seules voies vers le développement. Car durant les années 1960, un discours libéral-capitaliste en faveur de la libre entreprise fait aussi une percée en Acadie du Nouveau-Brunswick. Or, depuis plus de trente ans, le coopératisme était à toutes fins pratiques devenu le « modèle acadien » de développement économique, pour le meilleur ou pour le pire. L'élite définitrice avait considéré cette doctrine, propagée en Acadie surtout par le Mouvement Antigonish de Moses Coady, comme une version adoucie des pratiques capitalistes, version plus communautaire et plus compatible avec le catholicisme. Durant les années 1960, l'idéal – et le consensus – coopératif se retrouve marginalisé par le nouveau discours sur la culture entrepreneuriale, discours propagé par des professeurs de la nouvelle Faculté de Commerce de l'Université de Moncton par le biais de leur enseignement, mais aussi d'une publication qu'ils fondent : « La Revue économique ».

Rappelons-nous constamment le fait que même l'élément français de la province du Nouveau-Brunswick vit dans une économie Nord-Américaine. Celle-ci ne connaît que le dynamisme, l'optimisme et une foi inébranlable dans l'avenir. C'est une économie progressive, toujours désireuse de perfectionnement. Ce genre d'activité économique a tellement d'emprise, même dans les pays socialistes, qu'il serait inconcevable, sinon impossible, d'ériger dans le continent nord-américain une économie exclusive caressant ainsi les aspirations d'un groupe quelconque. Voilà pourquoi il est urgent, pour nous, de bâtir à l'intérieur de ces cadres établis. Notre développement économique s'avèrera plus facile et je ne crois pas que cela nuise à notre caractère national. [...] le progrès c'est la lutte contre la routine¹⁸⁷.

L'adhésion de plusieurs individus à une éthique capitaliste qui aurait semblé « étrangère », voire même « protestante » quelques décennies plus tôt doit

¹⁸⁷ Le professeur d'économie Aurèle Young tel que cité par Jean Cadieux, un professeur de commerce, dans « L'Acadie économique », *Revue de l'Université de Moncton*, Septembre 1968, p.45-48. Young et Cadieux, deux proches collaborateurs de Clément Cormier, ont été parmi les premiers professeurs laïcs de l'Université Saint-Joseph. (*La Revue économique* est devenue *La Revue de l'Université de Moncton* durant cette même année.)

être vue comme un autre signe que la participation dans le monde plus large est devenu l'idéal dominant dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick durant les années 1960.

* * *

Durant les années 1950 et 1960, un discours de nature libérale insistant sur les idées de la « participation » et de « l'intégration » s'est développé dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Timide et ponctuel dans un premier temps, il est progressivement devenu hégémonique. L'un des résultats de ce mouvement d'idées est que les expressions de nationalisme sont pratiquement disparues durant la première moitié des années 1960. L'élection de Louis Robichaud comme premier ministre provincial est vue par plusieurs comme une preuve irréfutable du fait que les Acadiens peuvent désormais participer sans problème à la sphère publique, tirer leur épingle du jeu et, même, avoir une influence déterminante sur la politique provinciale, voire nationale. Cette idée ne s'applique pas uniquement aux membres de la députation libérale, mais à tous les Acadiens qui se joignent à la fonction publique croissante ou qui occupent des positions parapubliques.

Bref, c'est avec la complicité de l'élite définitrice, des notables et des diplômés acadiens que l'État néo-brunswickois arrive à rationaliser ses relations avec les communautés locales. L'État se fait certes partiellement « acadianiser » – c'est d'ailleurs le phénomène le plus visible – mais aussi (surtout?), la communauté acadienne est intégrée dans l'appareil étatique et l'économie de marché nord-américaine. Plusieurs croyaient sûrement, à l'approche de l'anniversaire centenaire du Canada de 1967, que la « question acadienne » serait bientôt chose du passé.

Les développements des trois années suivantes ne manqueront pas de les surprendre. En effet, dès 1967-1968, toute une série d'événements replacent la thématique linguistique au cœur des débats acadiens. Des revendications d'un type nouveau, basées sur l'idée de droits collectifs, suivront de près : on assiste à la naissance d'un « néo-nationalisme » acadien, comme l'ont bien dit de nombreux commentateurs et chercheurs¹⁸⁸.

1.1.4 Les mouvements étudiants acadiens des « Trente glorieuses »

Les étudiants en Acadie durant les « Trente glorieuses » : quelques questionnements historiographiques

Relativement peu de travaux portent sur les mouvements étudiants acadiens des années 1960. Les premiers à s'y attarder le font pourtant dans le feu de l'action¹⁸⁹. Viennent ensuite quelques textes sociologiques produits après que la poussière soit retombée mais portant explicitement sur les « événements »¹⁹⁰, puis

¹⁸⁸ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.295-309 ; Roger Ouellette, *Le parti Acadien, de la fondation à la disparition*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992, p.22-24 ; Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.134-140, 144-147, 156-170 ; Cormier, *Louis Robichaud...*, p.282-285 ; Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p.227-242, Michel Roy, *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*, Montréal, Québec-Amérique, 1981, p.258-259; Thériault, « Naissance, déploiement et crise... », p.237 et « Domination et protestation... », p.58-60.

¹⁸⁹ Pierre Perrault et Michel Brault, *L'Acadie, l'Acadie ???*, Office National du Film, 1971 ; Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours...*; Raymond G. LeBlanc, *La contestation étudiante*, Thèse M.A. en philosophie, Université de Moncton, 1970.

¹⁹⁰ Lise Ouellette, *Les luttes étudiantes à l'Université de Moncton : production ou reproduction de la société acadienne?*, Thèse (M.A.) en sociologie, Université de Montréal, 1982 ; Jean-Philippe Warren et Julien Massicotte, « La fermeture du département de sociologie de l'Université de Moncton : histoire d'une crise politico-épistémologique », *Canadian Historical Review*, 87, 3 (septembre 2006), p.463-496.

– beaucoup plus nombreuses – les études qui ont inclus ces événements dans une analyse plus large, macro-sociologique ou dont le thème est voisin du nôtre¹⁹¹.

Ces écrits historiques et sociologiques sur l'Acadie n'ont pas documenté d'activité militante chez les étudiants acadiens avant 1968, ou alors très, très peu. En fait, si ce n'était des récits portant sur l'édification de l'Université de Moncton par les « pères » de la « révolution tranquille » acadienne - Louis Robichaud, Clément Cormier, Jean Cadieux, etc -, on pourrait croire qu'il n'existe, en Acadie, aucun de ces nouveaux « campus » modernes qui poussent alors comme des champignons en Amérique du Nord¹⁹².

Le premier « récit » important qui documente des activités étudiantes militantes en Acadie est de nature télévisuelle, ce qui semble approprié étant donné l'importance des médias de masse dans les mouvements étudiants du monde entier à cette époque. Dans le cas qui nous concerne, on se réfère à l'oeuvre de deux cinéastes québécois bien connus, Pierre Perreault et Michel Brault : le classique de « cinéma vérité » *L'Acadie, l'Acadie...!?!¹⁹³*, qui capte sur le fait, puis raconte – dans une ambiance qui rappelle le direct – d'importantes manifestations étudiantes entre février 1968 et janvier 1969.

Ces événements hauts en couleur, largement diffusés grâce au film de l'ONF, n'ont pas manqué de passer à l'histoire comme un symbole d'un nouveau

¹⁹¹ Outre les titres cités dans la dernière section, nous pensons à Michel Cormier et Achille Michaud, *Richard Hatfield : un dernier train pour Hartland*, Montréal, Libre Expression, 1991 ; Sacha Richard, « Fighting for Rights in "The City with a Heart": The Struggle for Bilingualism in Moncton, 1968-1972 », congrès annuel de la société historique du Canada, Université Dalhousie, Halifax, 29 mai 2003 ; Hector Cormier, *La scission du district scolaire No 15 : L'histoire d'une lutte, mais surtout d'une victoire*, Moncton, Éditions du Sorbier, 2000.

¹⁹² Sur Moncton : Clément Cormier, *Université de Moncton... Les hauts faits de l'apparition de l'Université de Moncton* sont aussi relatées dans Stanley, *Louis Robichaud...*, p.98-101.

¹⁹³ Office national du film, 1972. L'indignation provoquée à la sortie du film, dans le climat politique déjà chargé de janvier 1972, mène à une nouvelle ronde de manifestations étudiantes.

type d'affirmation collective chez les Acadiens¹⁹⁴. Ceci est d'autant plus vrai qu'ils surviennent dans un milieu encore peu habitué au militantisme ou même à la simple dissension politique ou culturelle¹⁹⁵. Bien que les méthodes très publiques utilisées par les étudiants soient inégalement appréciées chez les commentateurs de la période, le contraste avec les tactiques discrètes de l'élite est invariablement noté. Ce contraste – visible, voire frappant dans le film – explique sûrement en partie ce que « les événements » représentent dans l'historiographie acadienne : le début d'un renouvellement des formes du nationalisme acadien. Ou, plus précisément, le début du mouvement « néo-nationaliste ».

C'est Jean-Paul Hautecoeur, l'un des professeurs de sociologie congédiés en 1969, qui est le premier à mettre en avant cette idée. Il le fait dans sa thèse de doctorat de sociologie, dirigée par Fernand Dumont, puis dans un livre¹⁹⁶, et ce, dès le début des années 1970, alors que ce mouvement néo-nationaliste bat son plein, porté par des nouvelles organisations telles que le Parti acadien (formé en 1972) et la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (formé en 1973), et que tous les espoirs sont encore permis. Hautecoeur raconte les luttes étudiantes de 1968-1969 et les replace dans l'environnement intellectuel, culturel et politique acadien de l'après-guerre. Son analyse, qui représente la première proposition (et l'une des seules qui soient globales) d'une histoire des idées politiques en Acadie, décrit l'idéologie de l'élite puis documente l'évolution et les compromis qu'elle effectue – au nom de la modernisation – au courant des années 1950 et 1960, pour enfin identifier les « événements » étudiants de 1968 comme le point de départ d'un nouveau nationalisme, plus démocratique et plus public que celui des générations antérieures. Aucun texte subséquent n'a contesté cette lecture

¹⁹⁴ Et ce malgré la position éditoriale du film, qui voulait plutôt montrer que la Francophonie hors Québec avait peu de chances de survie.

¹⁹⁵ Rappelons que l'Acadie, contrairement au Québec, n'a eu ni mouvement syndical fort, ni publications progressistes engagées (telles que *Cité libre*, par exemple) durant les années 1950.

¹⁹⁶ Jean Paul Hautecoeur, *L'Acadie : Idéologies et société*, Thèse (P.Sc) Laval, Québec 1972 et *L'Acadie du discours...*

générale qu'a faite Hauteceur du sens du mouvement étudiant acadien : celui-ci serait essentiellement à la source du mouvement néo-nationaliste¹⁹⁷.

La simultanéité de l'apparition supposée du militantisme étudiant et de la réapparition de l'idée de l'autonomie a donné à penser que le militantisme étudiant de masse est néo-nationaliste par essence en Acadie. Ce type de militantisme ne serait apparu que quand un besoin s'est fait sentir : celui d'apporter une parole nouvelle à l'élite libérale acadienne, pour lui montrer où et comment elle a erré, comment elle est allée trop loin en prônant une plus grande intégration et participation des Acadiens et Acadiennes dans les sphères politique et économique néo-brunswickoise et canadienne, sans fixer des limites ou des exceptions à cette intégration.

Que l'apparition du néo-nationalisme soit en partie le résultat d'un conflit entre générations réclamant toutes deux le leadership acadien, cela ne fait pas de doute. Joseph Yvon Thériault est peut-être celui qui l'a expliqué le plus clairement et avec le plus de concision :

[Il] s'était développé au sein même des jeunes Acadiens un néo-nationalisme qui contestait le projet d'intégration – projet de la génération précédente – et qui tentait de ramener à l'avant-scène des préoccupations acadiennes la question de l'autonomie des institutions acadiennes [...] Les enfants des réformateurs frustrés n'allaient plus revendiquer l'égalité, mais bien la dualité¹⁹⁸.

Mais la réalité se limite-t-elle à cela? Bernard Gauvin, un ancien contestataire étudiant et l'un des organisateurs de la manifestation de février 1968, met en garde contre une telle lecture trop « nationale » des motivations étudiantes dans l'un de ses articles, rappelant que les étudiants s'imaginaient aussi – peut-

¹⁹⁷ Voir par exemple Landry et Lang, *Histoire de l'Acadie...*, p.292.; Ouellette, *Le parti acadien...*; Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.282-284; Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p.222-242; Stanley, *Louis Robichaud...*, p.182, 188-189; Michel Roy, *L'Acadie perdue...*

¹⁹⁸ Thériault, « Le moment Robichaud et la politique en Acadie », p. 52-53.

être même surtout – comme faisant partie d’un mouvement de contestation planétaire :

Contrairement au point de vue le plus largement répandu, la question acadienne n’a pas été le premier déclencheur des événements survenus sur le campus de l’Université de Moncton en 1968-1969. En effet [en octobre 1967...] environ deux cents étudiants organisaient dans les rues de Moncton une modeste manifestation en faveur de la paix et contre l’intervention américaine au Vietnam. [...] Au départ nous étions partie prenante du vaste mouvement contestataire de la jeunesse occidentale¹⁹⁹

Avant de poursuivre notre réflexion sur ce point, répertorions les interprétations que font les chercheurs de trois aspects du mouvement étudiant monctonnien : ses *débuts*, sa *nature* et ses *résultats*.

Les « premiers balbutiements » du mouvement : l’avant 1968

Le seul texte recensé qui mentionne des activités étudiantes ayant lieu avant 1966 est celui de Sacha Richard. Les étudiants acadiens, note-t-elle, prennent position sur des questions politiques dès le milieu des années 1960. Cet engagement des premières années doit toutefois être lu, selon elle, non comme le fruit d’un mouvement autonome, mais comme un simple appui donné par les étudiants au leadership national acadien²⁰⁰. Elle en veut pour preuve deux occasions où les étudiants de l’Université de Moncton font écho aux revendications de l’élite nationaliste en demandant une reconnaissance formelle de la langue française sur la scène provinciale : lors d’une conférence régionale de l’Union canadienne des étudiants en 1964 et lors du Ralliement de la Jeunesse acadienne (RJA) en 1966.

¹⁹⁹ Bernard Gauvin, « La question acadienne : 16 ans après les événements de 1968-1969 », dans Khaled Belkhodja (dir.), *Actes du colloque « Solidarité internationale contre l’oppression des cultures et le racisme »*, Moncton, Université de Moncton, 1986, p.82.

²⁰⁰ Richard, « Fighting for rights... », p.6.

Pour Raymond LeBlanc, qui consacre son mémoire de fin de baccalauréat au mouvement étudiant, la vague de « remise en question étudiante » monctonnière voit le jour avec le RJA. Contrairement à Richard, ce contemporain des événements voit dans ce Ralliement un moment d'opposition entre les étudiants et le monde acadien adulte, moment où « les symboles de l'Acadie et de l'élite furent passés au crible »²⁰¹. L'apparition d'un journal étudiant irrévérencieux, *L'Insecte*, et une marche pour la paix organisée en octobre 1967 sont, selon ce contemporain, les deux manifestations suivantes qui témoignent d'un « réveil » étudiant²⁰². Toutefois, ces événements sont tout juste mentionnés par LeBlanc, qui trépigne manifestement d'impatience à décrire les événements de 1968, c'est-à-dire ceux qu'il a vécus.

Hautecoeur, comme LeBlanc, identifie le RJA comme le lieu de conception du mouvement étudiant monctonnien et affirme que l'événement représente essentiellement « une critique de l'idéologie dominante de la société acadienne »²⁰³. Il impute ce début de contestation à l'influence d'un petit groupe de jeunes adultes, des professeurs, journalistes et fonctionnaires qui, ayant voyagé et eu accès à des idées nouvelles, formaient une « gauche en promesse », un embryon de contestation au sein de la société acadienne. La SNA aurait conféré à ces jeunes professeurs aux idées progressistes la tâche d'organiser un rassemblement de la jeunesse en espérant éveiller cette dernière à la question nationale. Or, la « proto-gauche » aurait plutôt profité de l'occasion pour « favoriser la libre expression » de la jeunesse et pour l'orienter vers « un engagement social » de type contestataire²⁰⁴. La naissance du mouvement étudiant serait donc imputable aux actions de jeunes professionnels progressistes.

²⁰¹ LeBlanc, *La contestation étudiante...*, p.96.

²⁰² *Ibid.*, p.102.

²⁰³ Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p.204-205.

²⁰⁴ Cette interprétation est largement reprise par Marc Johnson, *Les stratégies de l'acadianité...*, p.204.

Pour Hautecoeur, toutefois, ce début n'est qu'un préalable nécessaire aux événements qui suivront, jugés plus importants. Bien sûr, en 1966, on a tout au plus écorché « l'idéologie traditionnelle » acadienne, récupéré le « droit à la parole » de l'élite et banalisé au passage les symboles les plus « sacrés » de l'espace imaginaire acadien²⁰⁵. Selon Hautecoeur, on ne peut parler d'un réel mouvement social formé par les étudiants, puisque ceux-ci ont alors un message purement « négatif », destructeur des « vérités » antérieures, et sont incapables de proposer un contre-projet concret. Pour lui, un tel projet est encore impossible en raison de « l'ambigüité [de] l'identification » territoriale et culturelle des jeunes²⁰⁶ ». Le mouvement étudiant ne se déploiera pleinement que plus tard, lorsqu'il aura assumé son identité acadienne et sa nature nationaliste. Reste que le RJA représenterait une sorte de réveil.

Louis Cimino, comme les autres, reconnaît le RJA comme le moment de conception du mouvement émergent. Il n'élabore toutefois pas sur l'événement et reprend essentiellement l'interprétation de Hautecoeur voulant qu'à ce moment, le mouvement n'ait pas encore su proposer un « programme d'action concret ». Bref, jusqu'à la thèse de Cimino, écrite à la fin des années 1970, tout porte à croire que le RJA ne représente qu'une répétition générale pour le « vrai » mouvement étudiant qui apparaîtra en 1968. Le message du RJA serait un précurseur à celui de 1968, précurseur ayant la même signification mais n'étant pas encore pleinement développé.

Joseph Yvon Thériault est le seul à proposer une autre interprétation du RJA. Il le fera toutefois brièvement, sur le mode de l'intuition hypothétique, dans le cadre de survols très larges englobant l'évolution de l'idéologie nationale en Acadie du 19e siècle à aujourd'hui. Il y fait remarquer, en développant plus clairement certaines idées esquissées par Hautecoeur et Cimino, que la vague

²⁰⁵ Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, 204-206, 218, 220.

²⁰⁶ *Ibid.*, p.240.

néonationaliste des années 1970 avait été précédée par une vague libérale et « modernisatrice » connaissant son summum au début de l'ère Robichaud (1960-1966). Pendant cette période, les chefs de file de la communauté acadienne auraient délaissé leur nationalisme pour se tourner tout entier vers une idéologie libérale génératrice - espérait-on - de modernisation sociale²⁰⁷. Cet enthousiasme était grand à un point tel que la référence nationale était évoquée avec une certaine gêne, tant on la prenait pour un symbole du « retard tant politique et économique que culturel des Acadiens ». Nombre d'acteurs sociaux auraient même ressenti, à ce moment, une « euphorie » liée à un sentiment de « libération du fait ethnique ». Thériault associe cette éphémère idéologie modernisatrice aux réformateurs liés à Louis Robichaud (soit dans le leadership acadien, soit dans le Parti Libéral), aux fonctionnaires et à la petite bourgeoisie, mais dit aussi la déceler « dans les discours entourant le Ralliement de la jeunesse acadienne (1966) », qui fustigent le caractère dit « traditionnel » et « clérical » de l'acadiennité²⁰⁸.

Chez les jeunes réunis en 1966, là où Hauteceur voyait une version embryonnaire du néonationalisme à venir, Thériault devine donc une toute autre idéologie, foncièrement libérale. Malheureusement, Thériault n'a jamais développé cette idée ou démontré empiriquement sa justesse. Se peut-il que le RJA n'ait pas exprimé un « proto-néo-nationalisme »? Que son discours ait eu plus d'affinités avec celui, libéral, de l'élite définitrice acadienne que celui, néonationaliste, de leurs successeurs? Si cette intuition est bonne, cela signifie qu'il y a eu durant les années allant de 1966 à 1969 un changement idéologique profond au sein du groupe somme toute restreint que forment les étudiants, puisqu'il est largement admis que les événements de 1968-1969 représentent le

²⁰⁷ Hauteceur avait décelé des changements dans le discours de l'élite définitrice acadienne des années 1950 et 1960, mais avait conclu que cette prétention à la modernité n'était qu'« affaire de costumes et de décors », un subterfuge visant à dissimuler leur conservatisme continu. (*L'Acadie du discours...*, p. 190-194.) Cette idée sera démentie par plusieurs études subséquentes, qui concluent que le courant « modernisateur » représente une transformation idéologique bien réelle.

²⁰⁸ Thériault, « Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale... », p.237 et « Domination et protestation... », p.56-57.

coup d'envoi du mouvement néo-nationaliste acadien. Il reste à expliquer le pourquoi et le comment de ce changement initial, celui qui a lieu au cœur du milieu étudiant des années 1960.

La naissance et la nature du mouvement

Comme nous l'avons fait remarqué plus tôt, l'ancien contestataire étudiant Bernard Gauvin, devenu sociologue, met en garde contre une lecture trop « nationale » des motivations étudiantes de 1968, soutenant que les étudiants s'imaginaient surtout comme faisant partie d'une vague progressiste mondiale propre à leur génération²⁰⁹. Dix-huit ans plus tôt, son collègue Raymond LeBlanc qualifiait les événements de Moncton de 1968 de façon très semblable : on avait affaire, selon lui, à un mouvement « contestataire », c'est-à-dire qui vise à « remettre en question un système ou une société de façon directe », faire une « critique globale de l'Establishment » de cette société pour, enfin, « réclamer ou revendiquer autre chose ». Le phénomène de la contestation étudiante, affirme-t-il, a une « dimension globale » en 1968²¹⁰. La caractéristique première des mobilisations monctonniennes serait donc leur appartenance à un mouvement global plus large. LeBlanc fait d'ailleurs valoir le fait que plusieurs des revendications des étudiants de Moncton touchent aux mêmes thèmes que celles de leurs confrères ailleurs en Occident, voire dans le monde : frais de scolarité, co-gestion des universités, Guerre du Vietnam, etc. sont autant de piliers de cette « solidarité étudiante » mondiale. Cet étudiant-chercheur considère même que « les manifestations, les réunions, les « sit-in », le boycottage des cours, les barricades et la grève de presque deux semaines » de Moncton représentent un exemple frappant de l'esprit contestataire étudiant de l'ère : « En 1968, au Canada, c'est surtout au Québec et au Nouveau-Brunswick ainsi qu'à Simon Fraser (Colombie Britannique) que des manifestations étudiantes ont éclaté. [...]

²⁰⁹ Gauvin, « La question acadienne... », p.82.

²¹⁰ LeBlanc, *La contestation étudiante...*, p.1-9, p.98.

Au Nouveau-Brunswick, [...] c'est surtout à l'Université de Moncton que furent organisées des manifestations [...] »²¹¹.

Loin d'insister sur la singularité de la situation monctonnienne ou acadienne, les travaux des participants à ces manifestations ont donc tendance à les lier directement aux autres mobilisations étudiantes qui secouent la planète au même moment.

À la fin de son mémoire, LeBlanc avoue tout de même que le mouvement étudiant monctonnien a acquis une certaine spécificité en raison du contexte néo-brunswickois dans lequel il évolue : les étudiants y « ont pris conscience de la situation des francophones de la province du Nouveau-Brunswick. Ils en sont arrivés à cette conclusion : [...] le budget du gouvernement [devrait tenir] compte du pourcentage de la population française (40%) que l'Université est appelée à desservir plutôt que le nombre d'étudiants inscrits²¹². » Le mouvement aurait donc fini par changer la perspective des jeunes progressistes acadiens sur la question des rapports entre les groupes linguistiques, puis entre ces derniers et l'État.

Alain Even, un autre des professeurs de sociologie mis à la porte à la suite des « événements », esquisse lui aussi une explication double de la nature du mouvement monctonnien : celui-ci serait à la fois « inspiré de modèles internationaux » et le résultat d'une « prise de conscience par les étudiants de leur groupe ethnique »²¹³.

Peu d'autres textes sur le sujet accordent de l'importance au phénomène générationnel et au contexte continental quand vient le temps d'expliquer les

²¹¹ *Ibid.*, p.90, 94.

²¹² *Ibid.*, p.101.

²¹³ Alain Even, *Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou Les blocages culturels au développement économique : contribution à une analyse socio-économique du développement*, thèse de doctorat, Université de Rennes, 1970, p.192.

événements de 1968-1969 à Moncton. Le film *L'Acadie, l'Acadie?!?*, par exemple, ne dresse aucun lien entre les événements de Moncton et le mouvement étudiant planétaire²¹⁴. La vague de manifestations est présentée comme le résultat d'un ras le bol de la jeunesse acadienne vis-à-vis les traditions de ses pères et, surtout, avec ce qui est perçu comme leur soumission face à la domination anglophone. Il s'agirait donc d'un choc des générations, mais d'un choc bien particulier lié avant tout à la situation minoritaire des Acadiens. À partir de cette optique, les réalisateurs Perrault et Brault présentent la mobilisation des étudiants, en essence, comme le désir de liberté et d'épanouissement d'une population canadienne-française dominée et minorisée.

Comme ces cinéastes de l'ONF, Jean-Paul Hautecoeur situe les actions des étudiants de Moncton dans un contexte résolument local. Le milieu acadien du Nouveau-Brunswick et sa culture contiendraient pratiquement tous les éléments nécessaires à la compréhension du phénomène. Aucun parallèle ou comparaison n'est tracé avec d'autres mobilisations étudiantes, quoique un certain rôle de facilitation ait été imputé aux étudiants québécois du campus. Ceci va dans le sens de l'interprétation de Hautecoeur : le véritable modèle servant d'inspiration à l'éveil étudiant monctonnien, pour lui, est le mouvement néo-nationaliste québécois²¹⁵.

Pour Hautecoeur, en effet, la naissance d'un réel mouvement étudiant à Moncton ne peut s'expliquer indépendamment de l'émergence simultanée d'un « projet néo-nationaliste » acadien. Pas de mouvement étudiant sans néo-nationalisme, et vice-versa. L'apparition d'un tel double mouvement aurait eu lieu en deux temps : partiellement en 1967 – quand nombre d'étudiants se mettraient à

²¹⁴ Dans une seule scène mentionne-t-on l'existence d'autres étudiants ailleurs au pays. Dans celle-ci, on voit un des militants étudiants lire fièrement à une collègue un message de solidarité envoyé par l'association étudiante de l'Université Simon Fraser lors de l'occupation du mois de janvier 1969.

²¹⁵ Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p.256-7. Le journaliste anglophone Richard Wilbur opine dans la même direction (*The Rise of French New Brunswick*, p.227-228.)

s'identifier à l'idée de « la gauche » – puis plus substantiellement en 1968, quand un nombre encore plus important d'étudiants lieraient la question de la justice sociale avec celle de l'origine ethno-linguistique : « Très vite, le conflit déborde les limites strictement économiques et met en cause l'inégalité du rapport des deux sociétés de la province²¹⁶. »

Warren et Massicotte s'intéressent aussi aux changements dans le discours des étudiants durant la période 1967-1969. Ils identifient une nouvelle influence ayant pu pousser les étudiants vers la contestation, influence que Hauteceur n'a peut-être pas osé mentionner : les cours de sociologie. Faisant écho à plusieurs descriptions historiennes de ces années, ils avancent que les jeunes coopérants français qui arrivent à Moncton en 1967 apportent une nouvelle vision de la sociologie à Moncton, vision qui conteste celle des administrateurs de l'Université. Au « paradigme de recherche modernisateur [...], fonctionnaliste et libéral » prisé par les fondateurs des sciences sociales à Moncton, des nouveaux professeurs opposent un « paradigme de recherche plus critique »²¹⁷ pouvant par moments encourager « la contestation [...] de l'ordre établi [...] C'est l'influence de mouvements d'idées venus d'ailleurs – décolonisation, nationalisme politique, socialisme, etc. – qui bouleversait le paysage « traditionnel » de l'Acadie²¹⁸. » C'est un phénomène, précisent-ils, qui a lieu dans bon nombre d'universités occidentales au même moment. Warren et Massicotte n'identifient donc pas les autres mouvements étudiants de la planète comme influence idéologique directe, mais voient les jeunes professeurs comme vecteurs privilégiés des nouvelles idées contestataires.

Les jeunes professeurs de la tendance « plus critique », initiés « aux courants de pensée les plus radicaux de l'époque » auraient donc encouragé

²¹⁶ *Ibid.*

²¹⁷ Plus loin, ils décrivent cette opposition comme celle entre la « vocation scientifique et la visée réformatrice » de la sociologie, ou encore entre la « visée savante et la visée politique »

²¹⁸ Warren et Massicotte, « La fermeture du département de sociologie... », p.463-466, 475.

« l'engagement citoyen des étudiants ». Nous pourrions diviser les effets qu'ont eus les professeurs sur l'idéologie des étudiants, tels que décrits par Warren et Massicotte, en deux catégories²¹⁹. D'une part, ayant « à cœur de faire éclater les mythes sécurisants de la collectivité », ces professeurs ont encouragé les étudiants à « remettre en question "tout le système acadien" [... dont] les mythes nationaux [et] la structure du pouvoir [antidémocratique]. », et ce, afin de permettre « le passage d'une Acadie mythique à une Acadie véritable »²²⁰. D'autre part, ils ont contribué à éveiller les étudiants à « deux luttes, l'une sociale et l'autre nationale [...] deux combats [qui] n'en faisaient qu'un en définitive » puisque les francophones forment une « classe-ethnique ». Forts de ce concept (forgé en 1962 par Marcel Rioux), les étudiants demandent que « le financement [de l'Université de Moncton soit fixé...] en fonction du pourcentage total de la population [acadienne] » et exigent « la francisation des institutions acadiennes » et la bilinguisation des institutions publiques²²¹.

LeBlanc, Even, Hauteceur et Warren/Massicotte font donc tous état, d'une manière ou d'une autre, d'un basculement des étudiants vers une nouvelle forme de nationalisme. Les seules explications offertes de ce phénomène prennent la forme de référence à des idées venues d'ailleurs : Hauteceur insiste sur la vague néonationaliste québécoise à saveur autonomiste ; Warren et Massicotte pointent vers les doctrines sociologiques en vogue. Au passage, Sacha Richard ainsi que Warren et Massicotte pointent aussi vers certains éléments de contexte local : sont souvent évoqués, notamment, les propos désobligeants tenus par le maire de Moncton, Leonard Jones, au sujet de la visite de quatre notables acadiens chez le président de la France, Charles de Gaulle²²².

²¹⁹ C'est nous qui faisons cette distinction, qui n'est pas formulée dans le texte d'origine.

²²⁰ *Ibid.*, p.471, 477-8.

²²¹ *Ibid.*, p.473.

²²² Richard, « Fighting for rights... », p.6 ; Warren et Massicotte, « La fermeture du département de sociologie... », p.472.

Ici, c'est-à-dire en ce qui concerne l'explication de l'émergence de mouvements sociaux entretenus par les jeunes, Louis Cimino amène quelque chose de nouveau. Bien sûr, cet anthropologue partage plusieurs des conclusions de Hauteceur : lui aussi voit les mobilisations de la jeunesse étudiante acadienne comme foncièrement nationalistes. Leur raison d'être – la cause même de leur existence – est de « forcer l'attention sur le statut défavorisé des francophones, à la fois économiquement, linguistiquement, culturellement et politiquement ». C'est dans ce sens qu'il faut interpréter les événements de 1968 : la grève étudiante visant des fonds de « rattrapage » pour leur université, la marche sur l'Hôtel de ville afin de réclamer le bilinguisme municipal, l'exigence de procès en français à la suite de l'affaire de la « tête de cochon » déposée sur le perron du maire francophobe. Les jeunes militants ne sont pas nationalistes à la manière de leurs parents, et c'est pourquoi il qualifie à son tour leur mouvement de « néo-nationaliste » : les étudiants auraient « créé un tout nouveau message ethnique, message n'ayant rien à voir avec la religion »²²³.

Toutefois, Cimino ne partage pas la vision de Hauteceur en ce qui concerne l'explication de ces mouvements. Ces derniers ne représenteraient pas simplement une réaction idéologique face à une élite acadienne bonasse ou à une population anglophone opprimante - réaction facilitée par l'apport d'idées nouvelles venues de l'extérieur, soit du Québec ou de la sociologie -, mais (aussi) un comportement rationnel adapté à la nouvelle donne politico-administrative, soit celle de l'État providence. Sa démonstration repose sur l'analyse des voies changeantes de la mobilité sociale lors des « Trente glorieuses ». Il part d'un constat : durant le début des années 1960, l'État monopolise une quantité inédite de pouvoirs financiers et administratifs. Pendant ce temps, les élites acadiennes, soucieuses de laisser les mains libres au gouvernement Robichaud, tentent de cantonner le nationalisme dans les sphères du culturel et du religieux. Or, fait remarquer Cimino, à partir de ce moment, les jeunes n'ont plus intérêt à investir

²²³ Louis F. Cimino, *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick : An Analysis of Ethnic Political Development*, Ph.D. thesis, Duke University, 1977, p.137.

cette version adulte de l'idéologie nationale, car l'essentiel du pouvoir repose désormais entre les mains de l'État. Puisque les organisations patriotiques de l'élite sont émasculées, les étudiants (en particulier) ont désormais plus à gagner en montant leurs propres mouvements et en se présentant, eux-mêmes, comme les représentants légitimes du groupe ethnolinguistique – non pas pour monter leur propre réseau d'institutions gestionnaires, mais afin de lutter pour une part des ressources de l'État, et plus particulièrement pour que cette part soit plus clairement attribuée aux besoins « acadiens »²²⁴.

Le politologue Robert Young avance lui aussi que l'énorme réforme du gouvernement Robichaud, dite des « Chances égales pour tous », a pour effet non seulement de standardiser les services et d'augmenter l'efficacité administrative, mais aussi d'accroître les revendications adressées à l'État provincial. Ceci, affirme-t-il, est simplement naturel dans la mesure où celui-ci forme dorénavant clairement le centre de décision unique et est très visible. Ceci contraste avec la situation antérieure, où le pouvoir était beaucoup plus diffus²²⁵.

Joseph Yvon Thériault reprend au bond cette idée selon laquelle la montée de la contestation serait liée à l'accroissement des rôles de l'État. Puis il développe cette idée, y ajoutant quelques dimensions. Certes, l'agitation néonationaliste – dont fait partie le mouvement étudiant – apparaît en réaction à l'expansion de l'État, mais aussi, et de façon analogue, à l'intégration toujours plus grande de l'Acadie au marché capitaliste continental ainsi qu'à l'extension de la culture de masse nord-américaine dans l'espace acadien. Le sursaut néonationaliste initié par les mouvements étudiants résulte donc d'une *crise* aiguë de l'idéologie nationale acadienne traditionnelle, crise due au fait qu'il n'y a plus de correspondance entre l'idéologie nationale, d'une part, et les structures sociales dominantes, de l'autre. Le néonationalisme exprime donc une volonté de

²²⁴ Cimino, *Ethnic Nationalism among the Acadians...*, p.123, 126-127, 144-145.

²²⁵ Young, « L'édification de l'État provincial ... », p.137.

reconstruire le discours national qui soit « global », qui soit propre à l'Acadie et qui corresponde à la réalité moderne²²⁶.

Si les travaux existants ont mis en lumière certains des facteurs ayant favorisé le développement du néo-nationalisme, aucun à ce jour n'a expliqué *comment* – par quels moyens – s'est faite la transition d'un contexte idéologique principalement acquis au libéral-réformisme à un autre, marqué par le néo-nationalisme. Au-delà des explications macro-sociologiques que représentent « la montée de l'État providence », « la crise de l'idéologie nationale acadienne » et « la montée du nationalisme québécois » (les *pourquoi* de la transition), les chercheurs se contentent de constater l'existence d'un conflit générationnel : « Les enfants des réformateurs frustrés n'allaient plus revendiquer l'égalité, mais bien [l'autonomie et] la dualité. », résume Thériault ²²⁷.

Cimino, Young et Thériault nous sont très utiles si l'on veut comprendre les *causes profondes* de ce basculement vers le (néo) nationalisme du mouvement étudiant. Toutefois, on demeure incapable d'expliquer *comment* ce changement idéologique a eu lieu. Rappelons que les témoins directs des événements que sont Raymond LeBlanc et Bernard Gauvin mettent tous les deux l'accent sur le fait que l'impulsion du mouvement, à la base, n'était *pas* le nationalisme, mais le sentiment de participer à un mouvement global. Comment ce changement radical de « focus » a-t-il eu lieu? Comment se sont conjugués l'universel et le particulier à ce moment?

Finalement, l'historienne Sacha Richard rappelle que le mouvement en faveur des droits linguistiques pour les Acadiens – plus particulièrement le mouvement pour le bilinguisme public au niveau municipal – n'était pas l'apanage des seuls étudiants, mais qu'il était au contraire « multidimensionnel »

²²⁶ Thériault, « Naissance, déploiement et crise... », p.233-237 et « Domination et protestation... », p.58-59.

²²⁷ Thériault, « Le moment Robichaud... », p.53.

et bénéficiait de l'apport de groupes variés. La formation d'une telle coalition doit certainement beaucoup au lobbying des étudiants, mais elle n'a été possible, ultimement, que parce que « the question of language rights was able to transcend linguistic, generational and ideological divergences and mobilize large numbers of French and English-speaking Moncton citizens »²²⁸. Richard rappelle encore que les campagnes en faveur des droits linguistiques francophones ne sont pas chose nouvelle en Acadie et que les élites sont parmi les premières à demander le bilinguisme, notamment lors de l'enquête de la commission Laurendeau-Dunton. L'historienne nous met ainsi en garde contre toute interprétation des événements de 1968-1969 qui insisterait trop sur les éléments de rupture.

Résultats du mouvement

LeBlanc avance qu'au travers des manifestations de 1968, « L'étudiant a pris conscience de lui-même [...et] du monde », ce qui l'a porté à refuser « le statut étudiant d'autrefois », dont « la conduite [...] est pensée pour lui, de même que la programmation et la plupart de ses activités sociales », qui ne fait que « préparer pour sa sortie officielle dans la grande société ». Désormais, il exige au contraire « le droit de participer aux décisions qui l'affectent » et « d'exprimer son opinion [...] pendant son séjour aux études [...avec] la conviction qu'il sera écouté ». Écrivant alors que le mouvement étudiant battait encore son plein, LeBlanc affirme que le « nouvel étudiant » a un grand rôle à jouer dans la société, soit la contestation de « toute idée qui paraît dogmatique »²²⁹.

Le film de Perrault et Brault est un document de valeur inestimable pour l'historien de l'Acadie contemporaine. Il est impératif de se rappeler, cependant, qu'il est aussi un ouvrage documentaire. Ce n'est pas une « réalité brute » que nous trouvons, mais un montage de deux heures sélectionnées parmi des centaines

²²⁸ Richard, « Fighting for rights... », p.4.

²²⁹ LeBlanc, *La contestation étudiante...*, p.109-111.

filmées, montage qui contient naturellement un biais éditorial. Ce biais se fait particulièrement sentir en fin de film, dont la conclusion est claire : le mouvement étudiant a échoué, ayant été réprimé par l'hostilité anglophone, miné par l'attitude craintive du leadership acadien et enrayé par l'inertie de la population. Le résultat est double. Le premier et plus immédiat, c'est le départ des « forces vives » étudiantes qui étaient les derniers espoirs de changements significatifs en Acadie. « La dispersion est autrement mieux organisée qu'avant », commente en épilogue Irène, l'une des protagonistes, depuis l'aéroport de Moncton. Le deuxième résultat, certes dépeint comme triste, est que l'Acadie ne pourra accéder au monde moderne en français, que les francophones ne pourront pas s'y épanouir et devront choisir entre l'assimilation ou la médiocrité, d'une part, et l'exil au Québec de l'autre. Le discours officiel des gouvernements provincial et fédéral sur l'harmonie et le bilinguisme ne devrait leurrer personne. En ce sens, le film se veut en quelque sorte un « message » adressé à la population québécoise. « L'Acadie, c'est un détail... » poursuit Irène.

Lise Ouellette, après s'être penchée sur trois périodes de contestation étudiante (1968-69, 1975-76 et 1981-82) en adoptant un cadre théorique inspiré d'Alain Touraine, avance que seule la première correspond véritablement à un « mouvement social » visant la « production » plutôt que la simple « reproduction » de la société acadienne. Elle conclut, sur un ton inquiet, que « l'agence d'historicité par excellence, [...] l'Université [...], n'étant pas depuis la dernière décennie un lieu de production, c'est la capacité même de la société acadienne de se produire qui est remise en question. »²³⁰

Hautecoeur n'est pas tout à fait aussi pessimiste. Avec le néonationalisme, affirme-t-il, les étudiants ont créé un nouveau rapport à soi pour l'Acadie, un rapport émancipé des utopies participationnistes (bilinguisme et biculturalisme) qui sont, somme toute, les formes contemporaines d'une colonisation anglophone.

²³⁰ Ouellette, *Les luttes étudiantes...*, p.119

Ce nouveau mode d'être au monde, qui emprunte beaucoup au néonationalisme québécois, tente de réconcilier l'Acadien avec des éléments de sa tradition, de créer un nouvel espace social qui soit proprement acadien ainsi que des nouveaux moyens de solidarité. Les idées de territorialité et de socialisme présentes dans le programme du Parti Acadien naissant en témoignent. Cette nouvelle idéologie représente, pour Hauteceur, le seul espoir pour la société acadienne de s'épanouir et d'éviter l'aliénation du dominé²³¹. Son collègue Alain Even arrive à une conclusion similaire en ce qui concerne les potentialités du mouvement néonationaliste naissant²³².

Hauteceur n'est toutefois pas certain des chances de succès du nouveau nationalisme, jugeant ultimement qu'« un projet spécifique qui ferait de l'Acadie-nature, de l'Acadie-culture, de l'Acadie-histoire et de l'Acadie-société une totalité n'a pas encore été explicité, tant par l'ancien que par le néo-nationalisme. » Certains signes lui semblent prometteurs : « ce processus de création [d'une société globale] est réellement commencé [...] À la phase de la conscience et du langage succède une ébauche de pratique [...] : l'Université, [...] Radio-Canada, [...] l'animation sociale dans les milieux ruraux, [...] L'action consciente doit remplacer le rite²³³. » La capacité de l'Acadie d'être « productrice de faits » (Thériault dirait d'« historicité ») serait donc en train de croître. Mais d'autre part, Hauteceur semble désespérer du fait que l'Acadie se réalise un jour comme « projet politique total ». L'Acadie, affirme-t-il, a traditionnellement été une communauté existant essentiellement sur le mode du discours, d'où sa difficulté historique d'être « productrice de faits ». Le sociologue se demande si le poids de cette tradition ne finira pas par cantonner le néonationalisme dans la sphère de la culture, ce qui le rendrait aussi impotent que son prédécesseur.

²³¹ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.295-308.

²³² Even, *Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick...*, p.192.

²³³ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.317, 321.

Devant cette quasi obsession de l'idée d'un « projet social et politique total », n'est-il pas temps de se demander si, malgré sa grande connaissance de la société acadienne, Hautecoeur ne serait pas resté prisonnier d'une conception très française de la société, une conception aux relents jacobins, où l'action sociale et les grandes réalisations passent forcément par l'État où l'État représente le « sujet collectif ». Ce sujet collectif serait-il devenu seconde nature pour Hautecoeur au point où il n'aurait pu s'empêcher d'en souhaiter un pour l'Acadie?

Pour Cimino, le bilan des mobilisations étudiantes (et d'autres segments de la nouvelle génération) est beaucoup plus clair, et beaucoup plus positif : elles ont bel et bien donné lieu à un nationalisme acadien d'un type nouveau et à une réorganisation des institutions du groupe ethnique minoritaire acadien. Elles ont ouvert la voie à l'arrivée d'un nouveau mode de représentation du groupe et à des nouveaux types de rapports entre celui-ci et l'État. Cimino aurait sûrement été d'accord avec l'affirmation de Hautecoeur voulant que les Acadiens n'ont pas développé un « projet politique total », mais ceci n'a rien de choquant, de regrettable ou de surprenant pour lui. Pourquoi aurait-il fallu que ce soit le cas? Pour lui, « l'agitation ethnique » de la fin des années 1960 est une réaction normale, appropriée et efficace d'une population minoritaire face à l'expansion de l'État providence²³⁴, et les lobbies « néonationalistes » créés dans la foulée signifient une transition réussie vers une nouvelle articulation du pouvoir – vers un nouveau mode de vivre ensemble – sur la scène provinciale.

Pour Thériault, qui a écrit un peu plus tard, les craintes de Hautecoeur se sont avérées partiellement fondées : le mouvement néonationaliste issu du bouillonnement social des années 1968-1972 sombre dans l'indétermination sur le plan du politique et connaîtra ses plus grands succès sur le plan de l'affirmation culturelle²³⁵. Ce destin semble toutefois moins sombre à ses yeux. Ni simple

²³⁴ Cimino, *Ethnic Nationalism among the Acadians...*, p. iv, 144-145.

²³⁵ Thériault, « Domination et protestation... », p.59-60.

groupe ethnique, ni « société » en bonne et due forme, l'Acadie du Nouveau-Brunswick ne cessera d'hésiter et d'alterner entre deux stratégies politiques contradictoires, soit l'intégration et la différentiation. Ainsi débiterait le malaise acadien contemporain, qui résulte d'une intégration somme toute réussie au monde ambiant, couplée d'un refus de voir l'acadianité se dissoudre ou être réduite au folklore²³⁶.

1.2 Problématique, méthodes et sources

1.2.1 Problématique

À l'issue de ce survol des travaux sur les mouvements étudiants à Moncton, force est de constater que nous connaissons très peu les activités étudiantes ayant eu lieu avant 1967 ou 1968. Il importe donc d'explorer ce qui s'est produit dans l'univers étudiant auparavant, au moins depuis le début de la « Révolution tranquille » acadienne. Il faut se demander – et vérifier – si les événements de 1968 et 1969 n'ont pas eu une sorte de préalable.

Sans compter que les analyses existantes sont en bonne partie « acadiano-centrés » : elles essaient de comprendre les mouvements étudiants en se basant presque exclusivement sur la situation sociale, politique et économique régionale. Pourtant, s'il existe des événements généralement considérés comme faisant partie d'une réalité mondiale (ou du moins occidentale), ce sont bien les

²³⁶ Thériault, « Naissance, déploiement et crise de l'idéologie nationale... », p.238-244. Pour Thériault, les années 1980 verront apparaître une troisième nouvelle vague idéologique, « individualisante » celle-ci, qui n'éliminera ni le discours modernisateur, ni le néonationaliste, mais qui accentuera encore la difficulté de l'Acadie à former une société globale. La collectivité est désormais « fragmentée, traversée par des logiques contradictoires, divisée par des intérêts sectoriels spécialisés et minée par des logiques individuelles », bref, elle est imprégnée de modernité sans toutefois - à la différence des sociétés majoritaires - bénéficier d'un lieu symbolique et politique qui réussirait à conférer un certain sens et une certaine cohérence au tout.

explosions étudiantes de 1968, qui ont touché des lieux aussi disparates que Paris, Montréal, Chicago, Mexico, Prague et Tokyo, pour ne nommer que ceux-là. Le monde étudiant acadien pouvait-il réellement vivre en vase clos, isolé de tout? L'historiographie le donne presque à entendre.

Dans cette thèse, nous voulons réinterroger cet épisode dans le cadre acadien, mais à la lumière du contexte plus large auquel ce mouvement appartient. Notre analyse des sources a permis d'établir de nombreux liens entre les mobilisations étudiantes à Moncton et les mouvements étudiants ayant lieu ailleurs en Occident. Les trois différentes « phases » que nous avons identifiées dans vie politique étudiante à l'Université de Moncton (la phase formative, pendant laquelle les étudiants deviennent un groupe social (1957-1965) ; la libérale, pendant laquelle un premier mouvement étudiant pragmatique et humaniste confronte l'élite nationaliste et la tradition (1964-1967) et la radicale, pendant laquelle un deuxième mouvement – plus radical – rompt avec le libéralisme, 1968-1969) correspondent d'ailleurs à quelques détails près aux découpages chronologiques faits par Levitt, Owram, Pronovost et Bédard pour les Etats-Unis, le Canada et le Québec. Cette identité des périodes à l'échelle nord-américaine témoigne de l'incroyable force de la culture jeunesse développée durant les Trente glorieuses et de l'instantanéité introduite dans les débats sociaux par les médias électroniques.

Bien sûr, qui dit simultané ne dit pas identique. Il n'est pas question d'affirmer que tous les mouvements étudiants de ces différentes phases s'équivalent, ni même qu'ils s'attaquent aux mêmes causes. C'est précisément l'objectif de cette thèse : essayer de démêler comment le global et le local s'agencent, s'influencent et s'articulent pour former, dans un milieu particulier, un mouvement étudiant à la fois original et générique. Comment une dynamique et une énergie globales influent-elles sur des enjeux locaux? Comment en changent-elles les termes et les perceptions? Comment jouent-elles sur leurs issues? La question fondamentale qui est à la base de notre thèse porte donc sur

l'identité même du mouvement étudiant acadien des années 1960. Représente-t-il une incarnation locale du phénomène global de révolte étudiante? Ou le porte-parole d'une contestation interne à la société acadienne? Ou alors un peu des deux – et si c'est le cas, comment ces deux phénomènes se conjuguent-ils?

* * *

Ce projet est novateur pour deux raisons. Premièrement, chose rare en ce qui concerne les travaux sur l'Acadie, il ne porte pas explicitement sur la « question nationale » ou même sur l'identité collective. Nous comprenons cette fascination. La capacité des petites sociétés à se perpétuer (leur « viabilité »), l'avenir de la diversité culturelle (et une homogénéisation redoutée) et la possibilité même de conserver un peu de chaleur communautaire dans le monde moderne sont des thèmes très « in » en philosophie contemporaine parce qu'elles correspondent à des préoccupations répandues. De façon similaire, les mouvements identitaires régionaux et leurs effets sur l'État constituent un sujet chaud en science politique. Le résultat de ces intérêts est souvent d'orienter les recherches sur les minorités linguistiques vers ce qui les distingue le plus visiblement des majorités : leur nationalisme.

Avec cette thèse, toutefois, nous souhaitons prendre un recul additionnel et observer l'entrée dans la modernité avancée de l'Acadie de façon plus globale. Pour ce faire, nous documenterons et décrirons toutes les influences culturelles qu'exercent les étudiants acadiens sur leur société, au delà de leurs contributions au renouvellement du nationalisme. Bien sûr, nous ne saurions *évacuer* le thème de l'identité ethno-culturelle, dans la mesure où il préoccupe les étudiants durant cette période. Toute étude sur l'Acadie qui n'y ferait pas référence serait certaine de « manquer le bateau ». Toutefois, il ne faut pas, non plus, perdre de vue la forêt à trop regarder l'arbre. L'identité culturelle n'est certainement pas la seule préoccupation des étudiants qui, à coup de débats vigoureux, incorporent continuellement de nouveaux points de vue, se forment des idées sur une

multitude de sujets politiques durant la période. Simultanément, et peut-être de façon plus importante, leurs valeurs politiques de base connaissent des transformations importantes. Ces valeurs touchent à des thèmes aussi fondamentaux que les sources légitimes de l'autorité, les droits et les devoirs individuels et les modes acceptables d'action politique. Nous pensons qu'il est fécond de replacer les conceptions nationales des étudiants dans ce cadre plus large que représente la culture politique en évolution.

Le deuxième aspect original de cette thèse est de replacer les idées et les actions des étudiants acadiens dans le contexte des mouvements étudiants québécois, canadien et américain. Ceci ne devrait pas être novateur. Toutefois, force est de constater que la majorité des travaux historiques portant sur l'Acadie s'insèrent dans un seul répertoire historiographique : l'acadien. Ceci est vrai au point où c'est un travail non négligeable que de replacer les événements ayant cours en Acadie dans le cadre d'évolutions ou de tendances plus large. Travail considérable, mais combien essentiel! Le thème de cette étude s'y prête cependant très bien. Qui nierait, par exemple, que les manifestations qui ont secoué Moncton en 1968 soient liées au contexte occidental du moment? Tout l'intérêt du travail de contextualisation à faire repose bien sûr sur cette évidente corrélation entre scène locale et contexte mondial. Comment celle-ci s'établit-elle? Comment le local et le global s'articulent-ils? Cette étude aidera à comprendre comment des mouvements sociaux « généralisés » peuvent prendre des configurations particulières dans des milieux culturellement distincts ou géographiquement isolés, où les enjeux et les rapports de force ne sont pas les mêmes qu'ailleurs.

Les actions et les manifestations des étudiants acadiens visaient certes à influencer sur des enjeux locaux. Aussi, il est clair qu'avec leur production idéologique, ils prenaient position dans un champ d'idées et d'influence dominé par l'élite acadienne et le gouvernement provincial; c'est donc à des acteurs locaux qu'ils s'adressaient. Ceci n'empêche pas que cette production idéologique a su emprunter beaucoup à celle des étudiant(e)s du reste de l'Occident. Ces

emprunts et ces liens de parenté font ici l'objet d'une analyse poussée. Cet exercice comparatif a bien sûr l'avantage de permettre une meilleure compréhension des engagements politiques des étudiants de Moncton, mais il ne fera pas que cela. En étudiant l'adaptation locale, par les étudiants de Moncton, des idées politiques étudiantes contemporaines, on pourra faire de la lumière sur les manières par lesquelles les références identitaires ethno-culturelles conditionnent l'entrée de leurs adhérents dans la modernité avancée. Comment les attributs de la modernité sont-ils influencés par la communauté ethno-culturelle? Inversement, comment le groupe est-il affecté par les idées et les comportements politiques modernes? Telles sont les questions essentielles auxquelles cette recherche apportera des éléments de réponse.

1.2.2 Méthode, principaux concepts et axes de recherche

Le fil conducteur de notre enquête est l'évolution de la *culture politique* des étudiants durant la période allant de la fin des années 1950 au seuil des années 1970. Par culture politique, nous entendons un ensemble « de savoirs, croyances et valeurs qui donnent sens à l'expérience routinière que les individus ont de leurs rapports au pouvoir qui les régit et aux groupes qui leur servent de référence identitaire »²³⁷. On pourrait aussi définir cet ensemble comme la portion politique du processus de socialisation des individus. Si la culture politique de chaque individu est partiellement différente de celle de son voisin, cela n'empêche pas que « ceux qui expérimentent des conditions concrètes d'existence analogues [...] vont partager une culture commune. » Il s'ensuit que la situation partagée des cohortes successives d'étudiants leur forge une certaine culture politique commune – ou un *ethos*.

²³⁷ Philippe Braud, *Sociologie politique* (3e éd.), Paris, LGDJ, 1996, p.549

Or, la situation des étudiants change évidemment dans le temps; leur culture politique évolue en conséquence. Pour paraphraser Bourdieu, on parlera alors *d'ethos générationnel*. En suivant l'évolution de la culture politique des cohortes d'étudiants à l'Université de Moncton entre 1955 et 1972, on cherchera à discerner les changements significatifs qui surviennent à ce niveau durant la période. À quel(s) moment(s) se produisent-ils, combien de fois? À partir de nos observations, nous avons divisé nos étudiants en cohortes distinctes, chacune représentant une génération dans le sens sociologique ou historique (plutôt que démographique) du terme²³⁸. De fait, les historiens qui théorisent sur ce sujet définissent généralement une génération comme étant « an age group shaped by history »²³⁹ ou par un « social moment »²⁴⁰.

Pour chacune de ces cohortes étudiantes, nous nous proposons de dresser un portrait de ce que j'appellerai le « leadership » étudiant. Ces cohortes incluent évidemment les membres des associations étudiantes officielles (du campus et des facultés et écoles) et ceux du comité de rédaction des journaux, mais ne s'y limitent pas. Les activités sur le campus seront scrutées à la loupe; tout individu qui montre un engagement politique, para-politique et culturel – par l'organisation d'activités, de clubs, de manifestations, etc. – sera inclus dans la cohorte. On ne prétend pas être en mesure de dresser un portrait complet de la culture politique de l'ensemble des étudiants, mais bien d'une minorité agissante qui a des effets sur l'ensemble du groupe.

C'est à partir des opinions, des actions et des comportements de ces leaders que nous tenterons de dresser les contours de leur culture politique

²³⁸ Il est intéressant de noter que durant la phase formative (1957-1963), ce sont des jeunes pré-boomers qui fréquentent l'Université, pendant que durant le premier mouvement étudiant, né avec la phase libérale (1964-1967), ce sont des boomers qui fréquentent l'Université.

²³⁹ Anthony Esler, *Generations in History : An introduction to the concept*, Anthony Esler, 1982, p.44

²⁴⁰ Owram, *Born at the Right Time ...*, p.159. C'est aussi pour cette raison que François Ricard, quand il parle de sa « génération lyrique », se réfère uniquement à « l'oeuvre des premiers nés du baby-boom » (*La génération lyrique...*).

commune pour chacune des périodes. Nous avons soumis tous les textes à notre disposition à une analyse de contenu. Ces analyses sont notre source première d'information. Les actions des étudiants ainsi que les réactions du milieu (de l'administration universitaire, de l'administration municipale, des quotidiens francophone et anglophones et du gouvernement provincial) aideront aussi à comprendre en quoi les multiples discours étudiants diffèrent les uns des autres et quelles influences ils ont sur les sociétés civiles francophone et anglophone du Nouveau-Brunswick.

Quatre axes de recherche, distincts mais reliés, ont été identifiés pour analyser le corpus.

L'identité de l'étudiant. Quelle image projette-t-on de l'étudiant? Quels sont ses attributs souhaités? Quels rôles joue-t-il dans la société? Quels buts devrait-il viser? À quel(s) groupe(s) social(aux) appartient-il? À qui rend-il des comptes? Et surtout, cette image de l'étudiant change-t-elle au cours de la période choisie? Nous avons analysé le vocabulaire utilisé par les étudiants, ainsi que la façon dont celui-ci change avec le temps, surtout en ce qui a trait aux questions d'identité collective. Quand on dit « nous », on le dit avec quels mots? Quel ensemble de personnes le terme désigne-il? Par ailleurs, quelles choses condamne-t-on le plus souvent au nom de ce « nous »?

Les valeurs politiques. Quelles sont les valeurs politiques des étudiants et comment changent-elles? Comment conçoivent-ils l'individu et la collectivité, les sources de l'autorité légitime et celles de la vérité (savoir traditionnel versus pensée rationnelle), les droits et les devoirs? Quel est leur degré d'ouverture ou de fermeture à l'extérieur? Que considèrent-ils comme des modes acceptables de participation et de stratégie politiques? Tels sont des thèmes qui seront abordés dans cet axe.

Les pratiques politiques. Cet axe relie le deuxième au quatrième. Comment et par quels moyens les étudiants extériorisent-ils leurs valeurs et leurs idéologies politiques? Comment s'expriment-ils? À qui s'adressent-ils? Quels médiums utilisent-ils à ces fins? S'expriment-ils en privé ou en public? Essaient-ils de convaincre uniquement par les paroles ou avec l'action? Comment les autres acteurs sociaux réagissent-ils à ces pratiques étudiantes?

Les idéologies politiques. Cet axe se centre plus sur le rapport des étudiants avec les discours politiques présents dans leur environnement. Ces rapports (qui peuvent aller de l'adhésion exclusive au rejet total) sont normalement exprimés de façon plus explicite que les valeurs politiques, dont plusieurs aspects demeurent dans le non-dit ou sont exprimés sous le mode de l'évidence. Par cet axe, on essaiera de décrire les rapports des différents groupes d'étudiants avec plusieurs courants idéologiques : traditionalisme, conservatisme, libéralisme, socialisme, communisme, anarchisme, féminisme, les divers types d'autonomisme, etc. Quelles positions retrouve-t-on sur le campus? Lesquelles semblent être dominantes? Avec quels groupes extérieurs partage-t-on ces courants idéologiques?

1.2.3 Sources principales

Notre analyse débute avec la « Révolution tranquille » acadienne, en 1957, et se prolongera jusqu'à la répression du plus fameux mouvement étudiant monctonnien, en 1969. Elle se concentre sur les étudiants qui fréquentent les institutions du sud-est de la province, soit de l'Université Saint-Joseph (de 1957 à 1963) puis de son héritière, le campus de Moncton de l'Université de Moncton (de 1963 à 1969). Nous nous penchons aussi ponctuellement sur les actions et les pensées des étudiants et des étudiantes des autres régions de la province, dans la mesure où cela nous permet de comprendre la spécificité monctonnienne. Ce

choix s'est imposé non seulement en raison de la richesse des sources documentaires portant sur les institutions monctonniennes, mais aussi du rôle central joué par celles-ci dans la sphère de l'éducation post-secondaire acadienne.

Les journaux étudiants constituent une fenêtre très utile sur la vie étudiante et sur les préoccupations des étudiants politiquement engagés. Ils nous ont aidé à dresser une chronologie d'événements importants. Par ailleurs, ils nous ont procuré une quantité importante de textes à analyser. En effet, 167 articles parus durant la période allant de 1957 à 1969 correspondaient à nos thèmes d'intérêt, et ont donc été répertoriés et analysés. Ceux-ci sont (1) l'éducation et les politiques éducatives, (2) la politique étudiante, (3) les organismes, associations et entreprises étudiantes et, finalement, (de façon plus générale) (4) la vie politique, (5) l'identité culturelle et (6) la religion.

Liaisons est le journal officiel de l'Université Saint-Joseph du début des années 1940 jusqu'en 1967. En 1957, date à laquelle commence cette étude, il a déjà l'allure d'un vrai journal : mise en page élaborée et claire, polices variées et publicité sont de la partie. *Liaisons* est d'abord publié quatre fois par an. Il devient mensuel en septembre 1960, puis hebdomadaire en novembre 1966. Son allure relativement professionnelle sera maintenue après qu'il ait été rebaptisé *L'Insecte*, en 1967. Des publications satellites de ce dernier, *Le Microbe* et *La Moustache*, dont la parution est irrégulière, ne disposent toutefois pas des mêmes ressources. Publiés par l'équipe de *L'Insecte*, ceux-ci sont conçus comme des « moyens d'intervention rapide »²⁴¹. À la suite de l'expulsion, par l'Université, de la plupart des journalistes étudiants au cours de l'été 1969, aucun journal ne sera publié sur le campus jusqu'en janvier 1970, quand apparaît *L'Embryon*. Notre analyse a porté sur 67 textes de *Liaisons*, 35 de *L'Insecte*, 58 de *La Moustache* et 7 du *Microbe*.

²⁴¹ Conférence donnée par Michel Blanchard, ancien rédacteur en chef de *L'Insecte*, le 25 février 2005 à l'invitation de la fédération étudiante de l'Université de Moncton.

Les journaux locaux nous ont aussi été très utiles. Au cours de la période à l'étude, la ville de Moncton compte un quotidien de langue française, *L'Évangéline*, ainsi que deux quotidiens anglais qui se fusionneront plus tard, le *Times* et le *Transcript*.

L'Évangéline est avant tout un organe de l'élite acadienne ou, selon l'expression de Marc Johnson, spécialiste des médias en Acadie, un « journal-entreprise national »²⁴². Ses textes, particulièrement les éditoriaux, les articles d'analyse et les opinions du lecteur, ont été utiles pour situer les grands enjeux secouant la communauté acadienne durant la période et nous ont aussi aidé à bien saisir les conflits générationnels provoqués par les positions et les actions politiques des étudiants. Dans cette thèse, les éditoriaux de *L'Évangéline* sont considérés comme représentant le point de vue de l'élite définitrice. Ceci ne constitue pas de l'abus étant donné la proximité qui existe entre le journal et d'autres institutions élitaires, notamment l'archidiocèse de Moncton puis la Société l'Assomption. Marc Johnson conclut lui-même que « plusieurs affaires [...] ont mis en lumière la proximité réelle entre l'appareil ethnique traditionnel et *L'Évangéline*, qui se révèle bien être un instrument de contrôle social défendant les institutions en place et leurs titulaires. [...] Malgré de vaines tentatives pour passer d'une presse d'opinion associée à une élite à une presse d'information reflétant le pluralisme acadien [...] ». Nous avons fait un dépouillement ciblé de ce journal, à partir de dates-clé inspirées d'événements d'importance.

Le *Times* et le *Transcript* sont des entreprises commerciales qui s'adressent avant tout au lectorat anglophone de Moncton et du sud-est du Nouveau-Brunswick. Leur traitement des mouvements étudiants et des sujets relatifs à l'Université nous a aidé à mieux appréhender les rapports entre francophones et anglophones durant la période. Ces journaux ont été dépouillés de manière ciblée, comme *L'Évangéline*.

²⁴² Johnson, *Les stratégies de l'acadianité...*, p.175-180

Le film *L'Acadie, l'Acadie !?!* a une valeur documentaire inestimable pour la période 1968-1969. Mais surtout, les fonds de son réalisateur Pierre Perrault, déposées dans les archives de l'Université Laval, se sont révélés une mine d'or. Nous y avons trouvé l'équivalent d'environ 12 heures de dialogues retranscrits. Ces textes nous ont donné accès aux opinions et aux perceptions d'un large éventail d'acteurs de l'époque, notamment de toutes les tranches de la population étudiante. Ceci a éliminé notre dépendance face aux journaux étudiants de 1968-1969, qui, de l'aveu de Jean Paul Hauteceur, sont l'organe quasi-exclusif d'une seule faction des militants étudiants, celle de Michel Blanchard (qui en est le rédacteur en chef).

Nous avons aussi eu recours à des documents déposés au Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, particulièrement dans le fonds Clément Cormier. Cormier était le premier recteur de l'Université de Moncton et un proche collaborateur de Louis Robichaud, à la fois observateur passionné et bâtisseur infatigable de la révolution tranquille acadienne.

Finalement, la *Revue économique* complète notre tour d'horizon des sources principales. Fondée par des professeurs de l'Université de Moncton en 1963, celle-ci a été un forum d'échanges intellectuels et éditoriaux qui s'est avéré très riche en renseignements sur les débats sociaux de l'Acadie d'alors. Nous l'avons dépouillée en entier pour la période allant de 1963 à 1969.

1.2.4 Objectifs de recherche

À ce jour, très peu de recherches ont été menées sur les sources et les causes du mouvement étudiant acadien, ainsi que sur ses déclinaisons, ses mécanismes et ses logiques internes ou sur son évolution. Bien des questions restent donc en suspens. D'où provient donc le militantisme des étudiants de

1968? Comment et pourquoi est apparu le germe d'un nouveau discours politique chez les étudiants acadiens à ce moment? Était-ce un phénomène spontané? Ces militants ont-ils été happés par l'intensité et la frénésie de cette fin de décennie? Ont-ils simplement imité leurs collègues occidentaux du mieux qu'ils le pouvaient? Ou l'organisation de cette série de manifestations et de revendications a-t-elle été préparée par les étudiants acadiens des années immédiatement antérieures? Par une réflexion sur la place des étudiants dans la société? Par une réflexion sur l'Acadie? Par un début d'affirmation collective? Bref, les années soixante sont-elles arrivées au campus de Moncton avant 1968? Et si oui, comment? Par ailleurs, comment les « événements » de 1968-1969 sont-ils liés à la multitude d'autres mobilisations étudiantes en Occident durant la même période?

Nous émettons l'hypothèse que les étudiants ont joué un rôle non négligeable dans l'histoire acadienne des Trente glorieuses *et* que leur mouvement est intimement lié aux mouvances étudiantes continentales de l'époque. Les trois phases des mouvements étudiants monctonniens que nous avons identifiées plus haut – la formative, la libérale et la radicale – correspondent *grosso modo* aux chapitres 2, 3 et 5 de cette thèse. Le chapitre 4 fait le point sur l'évolution de la situation politique et idéologique en Acadie à l'extérieur des milieux étudiants durant les années 1960, pendant que le chapitre 6 porte sur l'héritage que laisse la dernière phase du mouvement étudiant à la société néo-brunswickoise.

Le chapitre 2 décrit l'autonomisation de la sphère étudiante acadienne au cours de la période allant de 1957 à 1964. Pendant ces années, les étudiants se dotent d'institutions – représentatives, médiatiques et autres – de plus en plus autonomes et adhèrent à certains réseaux étudiants nationaux. Il en résulte une identité propre aux étudiants, largement autoréférentielle, qui provoque la naissance d'un groupe social capable de formuler sa propre vision du monde et ne craignant pas d'affronter les autorités. Cette évolution représente une étape importante de la « pluralisation » interne de la communauté acadienne, puisqu'il

s'agit de la première menace sérieuse à la fonction de « définition de la situation » de l'élite nationale.

Ce chapitre permet d'établir que l'autonomisation de la sphère étudiante acadienne – ainsi que ses premières révoltes contre l'autorité – a lieu en Acadie sensiblement au même moment qu'ailleurs en Amérique du Nord. Les années 1962-1964 sont en effet charnières à ce niveau. La jeunesse étudiante acadienne semble donc évoluer en phase avec ses contemporaines dès le début des années 1960. Nous constatons aussi dans ce chapitre que, contrairement à ce qu'affirme l'historiographie acadienne, la naissance du mouvement étudiant monctonnien précède, et de beaucoup, l'arrivée du courant néo-nationaliste. Ses bases sont même solidement établies avant le Ralliement de la jeunesse acadienne de 1966, premier événement « jeunesse » à être mentionné dans l'historiographie des années 1960 en Acadie²⁴³.

Le chapitre 3 s'attache à identifier et à décrire l'idéologie du mouvement étudiant durant les premières années qui suivent sa formation, soit de 1964 à 1967. Un examen des sources révèle que les années allant de 1963 à 1967, largement ignorées par l'historiographie, représentent un moment capital dans l'histoire du militantisme étudiant acadien. De façon générale, nous constatons que l'idéologie déployée par les membres du premier mouvement étudiant de Moncton est de nature fondamentalement libérale. Elle exprime un vif désir de rupture avec la tradition qui est dépeinte comme un obstacle au progrès, à la démocratie et à l'ouverture sur le monde. Les étudiants de cette période désirent s'émanciper du particularisme, sont allergiques à tout nationalisme, appuient sans réserves le développement de l'État providence et se dépeignent comme des membres à part entière d'un mouvement générationnel d'ampleur planétaire.

²⁴³ Excluant les événements d'organisations catholiques vouées à la jeunesse, qui sont le fruit de mouvements plus larges contrôlés par des adultes.

Ces orientations sont conformes à ce que révèle l'historiographie des mouvements étudiants nord-américains : entre leur formation et 1967, la grande majorité d'entre eux connaissent une première phase libérale et non-violente. Ils ont tendance à adhérer à des valeurs relativement communes, ne contestant pas tant les idéaux professés de la société que s'élevant en défenseurs de ceux-ci. Encore une fois, nous voyons que les étudiants monctoniens sont « branchés » sur les réalités de leur génération.

En ce qui concerne l'historiographie acadienne, notre description et analyse de cette deuxième phase vient invalider l'idée selon laquelle les mobilisations de la période représentent simplement une « répétition générale » pour le mouvement étudiant néonationaliste qui se déploiera à partir de 1968. Comme le soupçonnait Joseph Yvon Thériault, les étudiants du milieu de la décennie adhèrent plutôt à une variante de l'idéologie libérale dominante.

Le chapitre 5 examine la phase « radicale » du mouvement étudiant, soit celle des années 1968-1970. On y constate que les étudiants acadiens rejettent soudainement l'optimisme de l'après-guerre et remettent en cause la notion de « progrès » et l'idéal de la gestion technocratique de la société. En Acadie, ce revirement se traduit par l'apparition d'une nouvelle idéologie communautariste. Délaissant l'idéologie libérale qui était la leur depuis le début de la décennie, les étudiants réclament des droits collectifs et un traitement particulier pour la communauté francophone. Il s'agit du germe du « néo-nationalisme » acadien.

Nous avançons ici que l'invention de cette nouvelle idéologie représente une réponse locale à un courant romantique balayant l'ensemble de l'Occident à ce moment. Ailleurs, à la même période, d'autres mouvements étudiants – qui avaient aussi été initialement libéraux et humanistes – se radicalisent, se tournant comme les militants étudiants acadiens vers des explications théoriques de plus en plus globales et arrivant à des conclusions de plus en plus critiques du *statu quo*.

Le néo-nationalisme n'est donc pas uniquement le produit de la situation sociopolitique et économique locale. Ici, on a affaire non seulement à un produit du contexte politique et économique local, mais aussi à des forces qui traversent et dépassent le cadre acadien et néobrunswickois.

Finalement, dans l'ultime chapitre, nous montrerons comment l'idéologie du « deuxième » mouvement étudiant s'est répandue dans la société ambiante, donnant naissance au mouvement néo-nationaliste acadien des années 1970.

Chapitre 2 : Les origines d'une sphère étudiante autonome à Moncton, 1957-1965

Pour créer un *mouvement*, il faut d'abord former un *corps*. Au courant de la période allant de 1957 à 1965, c'est à une telle formation qu'on assiste : les étudiants et les étudiantes de Moncton se dotent d'une identité propre et en viennent à constituer un groupe social. Il serait faux d'affirmer qu'ils n'en avaient pas auparavant. Toutefois, celle-ci avait toujours été définie par l'administration universitaire, par les anciens, bref par les « aînés ».

L'enthousiasme généralisé pour le « progrès » et la « modernisation » du début des années 1960 aura raison de cette identité étudiante traditionnelle. Interpellée par les nombreux débats socio-politiques de l'heure, transplantée sur de nouveaux campus « massifiés » et branchée sur de nouveaux réseaux étudiantins d'ampleur continentale, la masse étudiante monctonnienne devient une communauté largement autoréférentielle. Cette nouvelle « communauté dans la communauté » apprend très vite à se mobiliser... et à déranger. Le premier mouvement étudiant acadien est né.

2.1 La vie étudiante dans les collèges classiques acadiens au milieu du vingtième siècle

*Interroge les générations passées
Sois attentif à l'expérience de tes pères
Ne vont-ils pas t'enseigner, te parler?*

Job, 8, 8-10¹

¹ Cité par Clément Cormier, premier recteur de l'Université de Moncton, à la première page de son *Historique* de l'Université, rédigé en 1975.

Le collège classique comme instrument de socialisation

Jusqu'en 1963, la grande majorité des jeunes Acadiens et Acadiennes qui poursuivent des études post-secondaires le font dans huit des collèges de langue française de la région des Maritimes¹. Le cours classique prodigué est considéré à l'époque comme la formation de base nécessaire à toute personne éduquée². Durant les années 1950, un certain mouvement vers le développement de programmes spécialisés s'amorce (commerce, sciences, etc.), mais il ne change pas encore l'essence de ces institutions : elles sont confessionnelles par nature, restreintes en taille, communautaires et hiérarchiques de sentiment.

Bien sûr, la fonction de ces collèges est avant tout pédagogique. Toutefois, dans un milieu tel que celui des provinces maritimes, où les francophones sont minoritaires et où les gouvernements ne contribuent aucunement au financement des institutions d'enseignement privées, ce réseau de collèges confessionnels joue aussi un rôle culturel et identitaire. Il participe à « la construction de frontières et d'espaces ethniques »³ en s'affiliant à l'élite acadienne laïque et à son projet nationaliste. Pour cette dernière, les collèges classiques sont plus que des institutions de haut savoir. Ils assurent aussi d'importantes fonctions de socialisation et de reproduction sociale. C'est-à-dire qu'ils sont des instruments par lesquels l'élite se perpétue et cultive le sentiment de spécificité culturelle du groupe acadien. Comme l'explique Jacques-Paul Couturier :

¹ Dont certaines ont des chartes universitaires et d'autres non. Trois sont des collèges féminins.

² « Le cours classique est à base d'humanisme. Il s'appuie sur une vision de l'éducation qui met l'accent sur l'approfondissement des valeurs humaines, l'étude de matières fondamentales – religion, français, anglais, mathématiques, latin [...]. Il vise le développement intégral des élèves, afin d'en faire des "hommes utiles à l'Église et à leur patrie". » Couturier, *Construire un savoir...*, p.58.

³ Isabelle McKee, *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*, Thèse (Ph.D., sociologie), Université de Montréal, 1995, p.98-130. Voir aussi Léon Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques... », p.431-466.

le cours classique offre [...] d'abord « une solide formation religieuse » afin de bien préparer le futur adulte à mener une vie chrétienne et catholique et de l'éloigner du « matérialisme athée » si présent en Amérique du Nord. Il contribue aussi à « l'épanouissement des esprits » et à la formation d'une élite, dont le rôle est d'éclairer et de mener la société⁴.

Les fonctions du collège classique vont donc au delà de la simple formation intellectuelle des étudiants et étudiantes. L'encadrement et la formation morale font partie intégrante des objectifs des collèges. Le but étant le développement de l'élite acadienne à venir, des valeurs « désirables » doivent à tout prix être inculquées. On transmet ces valeurs aux étudiants par un ensemble de moyens. La pratique religieuse est obligatoire et intégrée à l'horaire chargé des étudiants, qui sont, pour la plupart, pensionnaires. La religion occupe aussi une place importante dans l'enseignement. Les activités culturelles obligatoires – pièces de théâtre, chant, etc. – accordent une large place aux thèmes patriotiques. Les lectures personnelles sont censurées et le contenu des lettres des étudiants est fréquemment « contrôlé ». Les sorties, les visites et l'habillement des étudiants sont strictement réglementés.

Même les associations et les journaux étudiants sont « encadrés » par l'aumônier de l'institution, devenant par le fait même des moyens de contrôle social aux mains des administrateurs et des professeurs du collège. Ces derniers participent directement aux affaires étudiantes et détiennent *de facto* un veto sur les décisions du conseil étudiant et de la rédaction du journal. En ce qui concerne le journal, notons qu'il est plus juste, à la fin des années 1950, de parler du « journal du collège », plutôt que d'un « journal étudiant ». En effet, si dans un de ses « messages », le Supérieur Robert Lavoie (c.s.c.) admet que celui-ci « doit être l'entreprise de tous les étudiants », il ajoute rapidement que « *Liaisons*, comme son nom l'indique, est une espèce de pont-lévis qui rejoint les parents et les

⁴ Couturier, *Construire un savoir...* Les bouts de phrase cités par Couturier sont du père Simon Larouche, premier recteur du Collège Saint Louis, à Edmundston, dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick.

anciens »⁵. Cette fonction confère une légitimité au contrôle exercé par les clercs sur le journal du collège. Après tout, les étudiants font partie d'un tout qui est plus grand qu'eux : la grande famille du collège, elle-même liée à la nation et à son histoire.

À cette époque, le journal a donc avant tout une fonction pédagogique et idéologique. S'il existe, c'est essentiellement parce que les « petits problèmes » associés à la rédaction d'un journal étudiant ont une valeur éducative intéressante⁶. La même chose peut être dite à propos des autres institutions « étudiantes ». Par ailleurs, il n'est pas question pour les étudiants de se créer des espaces de liberté à l'extérieur des institutions étudiantes officielles. Dans les collèges classiques des années 1950, on ne pourrait penser organiser des activités autres que celles sous la houlette du conseil étudiant, comme en témoigne un bulletin d'information dudit conseil :

Le principal but de l'association est de développer chez les étudiants l'habitude de la collaboration en vue du bien commun. C'est dans ce sens que l'Association se réserve le droit exclusif de créer, de promouvoir, contrôler (sic) toutes les activités étudiantes extra-scolaires sur le campus⁷.

Parmi les comités dans lesquels les étudiants sont encouragés à s'engager, il y a le comité culturel (qui notamment met en scène des pièces de théâtre), le journal étudiant, le comité des affaires politiques (qui organise un parlement modèle, entre autres choses) et le comité liturgique (chargé de « semer un esprit chrétien dans l'université »). Toutes ces activités ont deux points en commun : primo, leur action est orientée vers le corps étudiant (plutôt que vers le monde « extérieur ») et secundo, elles ont toutes une forte saveur pédagogique. L'objectif recherché n'est pas tant la réalisation d'objectifs indépendants qu'une

⁵ « Message du supérieur », *Liaisons*, oct.1958, p.3. Voir aussi mars 1961, p.7

⁶ « Message du supérieur », *Liaisons*, oct. 1958, p.3

⁷ *L'oeil ouvert*, publication de l'association étudiante, n.d. (fin des années 1950), « USJ – Moncton », CEA, Fonds Clément Cormier - 177.1893.

« formation » additionnelle des jeunes et leur « métamorphose » en adultes responsables et avertis.

« L'apprentissage de la liberté »

La transformation des jeunes en adultes : voilà le véritable objectif des organisations étudiantes d'alors. Il n'est pas question de prendre part directement aux débats sociaux du jour avant que ne soit réalisée « l'apprentissage de la liberté ». En effet, on considère que l'étudiant n'est pas encore apte à assumer la responsabilité de ses actions ou de ses opinions. Il est d'abord et avant tout vu – et dépeint – comme une coquille vide à remplir, comme un esprit blanc à organiser pour la vie, à former (c'est-à-dire à qui donner une forme) afin de le préparer aux responsabilités de la vie adulte et aux fonctions qui s'y rattachent. Prenons à témoin l'une des prédications du père Clément Cormier, recteur de l'Université Saint-Joseph, à Memramcook :

Dans vos études vous êtes comme à un tournant dans la vie, et semblables à ces voyageurs qui s'arrêtent à une bifurcation pour étudier les poteaux indicateurs et leur carte routière, pour s'orienter dans la bonne voie, ainsi, à mesure que votre esprit se familiarise avec les sciences humaines, il est bon que vous reconsidériez et que vous vous reposiez dans l'intimité de votre âme et principal problème de votre vie d'étudiant, celui de votre foi. [...] L'esprit se développe, au contact des auteurs et des sciences profanes que vous étudiez. À mesure que vous cessez de devenir des enfants (sic), il est important que votre foi devienne de plus en plus robuste⁸.

Le même point de vu est exprimé souvent dans *L'Évangéline*, par exemple le 18 janvier 1964⁹ sous la plume du prêtre Georges Léger :

⁸ « Prédications », CEA, fonds Clément Cormier - 177.1690.

⁹ À la p.18.

[...] la foi des jeunes est seule capable de prévenir ou de guérir leurs petites révolutions contre l'autorité. Acceptant le fait qu'ils ne sont qu'en chemin de devenir adulte, que leur personnalité intérieure est à se bâtir, ils accepteront plus volontiers d'être eux-mêmes lorsque c'est le temps de l'être.

Cette philosophie de « l'apprentissage de la liberté » estime que tout développement intellectuel doit être accompagné (voire compensé) par un développement spirituel équivalent, le contraire étant susceptible de créer un déséquilibre menant au mal. C'est cette nécessité de croissance spirituelle, encore inaccomplie chez l'étudiant, qui justifie les cotes de moralité des films, la censure des lectures, la réglementation des sorties et toutes les autres restrictions. Bref, l'étudiant n'a pas encore mérité sa liberté, sa conscience morale n'étant pas encore assez développée.

Ce processus de formation est vu comme quelque chose de crucial et de très délicat. Un jeune mal formé, mal construit ne constitue pas seulement une perte, mais aussi un élément potentiellement dangereux. « Formation » ne signifie donc pas uniquement apprentissage et développement des talents, mais aussi direction vers le droit chemin. Un aspect moral – jugé essentiel – vient ici compléter le volet purement pédagogique.

Vu l'état non fini (ou non accompli) de l'étudiant, il va de soi que celui-ci ne peut assumer des fonctions sociales importantes. L'étudiant ne doit ni se perdre ni se confronter à des problèmes supérieurs à ses capacités. Il s'ensuit tout naturellement que l'étudiant, cet être fragile perdu si laissé à lui-même, a beaucoup de devoirs. Il a une dette morale envers ses parents et ses supérieurs, qui lui donnent accès aux leçons du passé.

Cette conception de l'éducation et de son rôle est typique de celle prévalant dans tout le Canada français durant la plus grande partie de la première moitié du vingtième siècle. Karine Hébert, qui a consacré sa thèse de doctorat aux étudiants montréalais d'avant la révolution tranquille, affirme :

Les étudiants forment, dans le discours [dominant], l'élite de la jeunesse et, par là même, l'élite de demain. Dans le présent, leur rôle se résume à bien se préparer à devenir cette élite. Ce discours est généralement bien accepté par les étudiants. [...] Pour [...] les institutions universitaires], il n'importe pas seulement de transmettre des informations ou de former des professionnels ; il faut aussi offrir une instruction complète aux étudiants, une formation qui tienne compte des grandes valeurs de la communauté [...] Avant d' « entrer dans le monde », les étudiants doivent [...] être encadrés afin de développer de bonnes habitudes. [...] En insistant sur l'enthousiasme et l'esprit d'initiative dans leur portrait de la jeunesse, les autorités justifient l'encadrement moral et disciplinaire auquel elles soumettent leurs étudiants¹⁰.

La reprise des valeurs traditionnelles... ou l'absence d'une idéologie proprement étudiante

Vu l'encadrement strict et la philosophie éducative des autorités collégiales, il ne faut pas se surprendre si les étudiants acadiens des années 1950 reprennent, dans leurs journaux, le discours de leurs aînés, discours dans lequel le PASSÉ, l'EXPÉRIENCE et la FOI – qui se fondent et se confondent souvent – sont considérés comme étant les sources principales de la connaissance et, par ce fait même, les guides légitimes de l'action.

Ce traditionalisme s'exprime de plusieurs façons, par exemple dans la grande place accordée à la religion et aux clercs dans les pages du journal. Des articles sur les activités pontificales succèdent à des textes sur de nouveaux missels liturgiques, eux-mêmes intercalés de chroniques du supérieur et d'entretiens avec l'aumônier¹¹.

¹⁰ Karine Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*, thèse (Ph.D., histoire), Université du Québec à Montréal, 2002, p.82, 84, 89.

¹¹ Voir par exemple les numéros de septembre-octobre 1958 et de janvier 1960.

La religion n'est pas uniquement visible dans la thématique des articles. Elle se retrouve aussi sous la surface, imprégnant les écrits des étudiants tant au niveau du contenu¹² que du ton. Ce dernier est le plus souvent moralisateur, l'accent étant mis sur les *devoirs* de l'étudiant. C'est cette idée du devoir qu'a utilisée un étudiant de philosophie pour sermonner ses collègues dans un article intitulé « Avons-nous un sens social? » C'est aussi à partir des idées de tradition, de foi et de devoir que le rédacteur en chef, R. Couturier, formule des remontrances aux étudiants à la suite d'une « vente de billets missionnaires » moins fructueuse qu'espérée :

Cette vente qui depuis si longtemps est une coutume chez-nous, veut-on la détruire? Si la flamme du dévouement chez notre étudiant ne prend pas d'autre proportion (sic) il se pourrait bien que les quelques billets vendus cette année soit (sic) notre dernier souvenir [...] d'une noble activité [...] Serait-ce qu'on a une fausse conception de notre devoir d'étudiant chrétien¹³?

La socialisation à saveur traditionnelle reçue par les étudiants ne se résume toutefois pas à une doctrine personnelle, à un guide moral de la bonne vie. Elle contient plutôt un métarécit global, capable de conférer un sens et une intelligibilité aux actions des individus tout comme au monde dans lequel ils se trouvent. Les valeurs de la foi, du passé, de l'expérience et des devoirs colorent donc l'identité collective et la vision politique des étudiants.

À la question « qui sommes-nous? », *Liaisons* des années 1950 répond sans équivoque « des Canadiens français ». Et ce peuple – il ne faut pas se fier aux apparences – est fortuné, parce que le « don de la foi, don gratuit mais qui dépasse tous les autres dons, nous a été accordé avec [...] abondance » et parce que « nos pères, les pionniers [...] ont apporté chez nous la langue française » et ont accompli le difficile travail « d'édification [...] à coups de sacrifices

¹² Ils citent souvent le Pape ou d'autres membres de la hiérarchie religieuse. Voir par exemple le numéro d'avril 1958, p.3.

¹³ « Avons-nous un sens social ? », Novembre 1958 (Allen Dufour).

intenses ». Ces dettes envers le passé et les ancêtres confèrent aux Canadiens français des devoirs collectifs, « et beaucoup. Le premier serait d'aimer notre patrie, notre milieu, et donc de défendre nos droits, langue et religion même si nécessaire au prix d'héroïsme (sic) [...] Chacun a une tâche surnaturelle à accomplir »¹⁴.

Le biais traditionnel du journal se manifeste encore par la méfiance, voire le mépris ou le rejet, dont font l'objet les idées et les activités qui arrivent de « l'extérieur ». Si l'État-providence et les disciplines commerciales et scientifiques s'en tirent avec un jugement sceptique et réservé, la culture américaine, elle, est sévèrement réprouvée :

*[...] leurs films [des américains...] qui sont amoraux et immoraux, qui n'ont d'autres buts que de nous montrer les manières de vivre païennes des gens d'Hollywood ne peuvent absolument pas en aucunes manières enrichir notre culture; au contraire, ils la retardent, ou la détruisent*¹⁵.

Pour sa part, le communisme (et tout ce qui peut lui ressembler de près ou de loin) fait figure de repoussoir absolu et d'altérité à l'état pur, malgré son état si étrangement désincarné (il est partout et nulle part à la fois) :

*La gratuité totale de l'enseignement universitaire, en plus d'apparaître comme une erreur fondamentale en sociologie catholique, est le système qui entraînerait les plus graves et les plus néfastes conséquences [...] l'éducation des enfants est d'abord et avant tout le devoir des parents, et il n'appartient pas à l'État [...]*¹⁶.

*Demain vous ne serez plus protégés contre l'ennemi de la chrétienté; vous devrez prendre position. Vous serez ou bien communiste ou bien chrétien*¹⁷.

¹⁴ « Le vrai patriotisme », *Liaisons*, avril 1958, p.3,8 (Bernard Mercier) ; « Les valeurs maîtresses qui assureront la survivance canadienne-française », *Liaisons*, mars 1959, p.3 (??).

¹⁵ « Les valeurs maîtresses... », *Liaisons*, mars 1959, p.3 (??).

¹⁶ « L'aide financière aux étudiants », *Liaisons*, avril 1958, p.2 (Laurent Richard).

¹⁷ « Éditorial – Grand succès », *Liaisons*, avril 1960. (R.W. Couturier)

Finalement, au dessus de tout, l'idéologie élitaire se retrouve aussi dans la description que les étudiants font d'eux-mêmes. L'idée de « l'étudiant coquille » ayant à faire son « apprentissage de la liberté » a été fermement intériorisée par une portion significative de la population étudiante. Comme exemple, prenons l'article intitulé « Le vrai patriotisme », dans lequel l'étudiant Bertrand Mercier adresse des conseils à ses jeunes collègues :

*Il est vraiment regrettable de constater cette indifférence [...] de la part de **futurs professionnels**. Il faut être doué d'une **ingratitude** vraiment regrettable pour dire que les autres s'arrangent (sic) [...] **ATTENTION, futurs professionnels, ne partez pas dans la vie** avec de faux principes. Regardez l'horizon bien en face et portez en vous le vrai patriotisme dont vous devez être doté (sic)¹⁸.*

Son collègue Allen Dufour semble vouloir renchérir quelques temps plus tard quand il écrit : « [...] mais pour être capable de faire comme ces gens [les membres adultes de clubs sociaux] **plus tard dans notre entrée dans la vie**, il nous faut commencer à développer ces qualités sur les bancs du collège [...] »¹⁹.

* * *

L'usage des valeurs des aînés par les étudiants-journalistes dans leur construction et leur description du réel – et d'eux-mêmes! – témoigne du fait qu'ils ont intériorisé une socialisation traditionnelle dispensée (entre autres lieux) au collège et qu'ils s'en font les porte-parole. Bref, les étudiants et les étudiantes se sentent comme n'étant pas encore des membres à part entière de la société et ils se contentent de reproduire le discours de l'élite. Dans ce contexte, il va de soi qu'on peut difficilement parler « d'idéologies étudiantes » en Acadie à la fin des années 1950. Ce constat va dans le même sens que celui de Gilles Pronovost sur

¹⁸ *Liaisons*, avril 1958, p.3. C'est nous qui soulignons.

¹⁹ « Avons-nous un sens social ? », *Liaisons*, nov.1958 (Allen Dufour).

les étudiants de l'Université Laval (à Québec) de la première moitié des années 1950. Il qualifie l'idéologie étudiante de l'époque de « traditionnelle », idéologie qui « à toutes fins utiles [...] constitue la reprise de la pensée des idéologues [adultes] de l'époque [...L']étudiant, en tant qu'acteur, se définit en référence à la classe des élites traditionnelles, dont il partage déjà les normes et les valeurs [...] Son rôle est d'abord religieux, tel vivre l'idéal catholique, dénoncer les théories malsaines, etc. »²⁰

On ne doit donc pas s'étonner outre mesure quand les étudiants de l'USJ réagissent mal aux premières nouvelles de militantisme étudiant chez leurs cousins canadiens-français du Québec. Ces échos arrivent en 1958 quand des étudiants de plusieurs universités québécoises organisent une série d'activités pour demander un nombre accru de bourses à la province, au nom d'un plus grand accès aux études post-secondaires²¹. Une réaction apparaît promptement dans les pages du journal étudiant, *Liaisons* :

*[...] le 6 mars dernier, les étudiants de cinq des six universités de (sic) Québec ont fait la grève d'une journée [...] Cette grève était-elle justifiable? [...] Je ne crois pas [...] J'avoue que le grand obstacle à l'éducation, c'est la finance (sic) : mais pourquoi [...] demander ce qu'on ne peut recevoir! [...] Le Premier ministre refuse de les recevoir [les leaders étudiants qui ont attendu 30 jours dans l'antichambre du Premier Ministre...] j'aurais fait la même chose, car je considère que ces problèmes regardent non pas trois individus, mais **bien les recteurs des universités qui sont en mesure de connaître tous les besoins de leurs élèves**²².*

²⁰ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... » ; Karine Hébert (dans *La construction d'une identité étudiante montréalaise...*) constate elle aussi que cette conception des choses n'est pas contestée par les étudiants pendant une bonne partie de la première moitié du siècle. Voir la citation plus haut et p.90-92 : « Les étudiants eux-mêmes ne remettent habituellement pas leur [statut de] jeunesse en question [malgré leur âge adulte]. »

²¹ Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise...*, p.318-328 ; Neatby, *Carabins ou activistes?*, p.222-240.

²² « La grève des étudiants », *Liaisons*, avr.1958, p.4 (Roger Lévesque). C'est nous qui soulignons.

L'auteur étudiant juge que cette grève n'est « pas justifiée », qu'elle n'a aucune chance de succès et que les étudiants font preuve « d'égoïsme » en prenant eux-mêmes la situation en main. Certes, les rédacteurs du journal prennent la peine d'ajouter une note spécifiant que « Cet article n'exprime pas nécessairement l'opinion de ce journal et des étudiants de l'université Saint-Joseph ». Mais personne, dans les prochains numéros, ne se porte à la défense des étudiants québécois qui s'initient à l'action sociale.

Peut-être des points de vue dissidents ont-ils été censurés? Ou alors, peut-être que l'autocensure est la seule responsable : certains auraient-ils voulu, mais n'ont simplement pas osé? Après tout, la plupart de leurs collègues et copains – sans parler des religieux qui administrent leur institution – adhèrent encore à une vision du monde selon laquelle le temps passé au collège est un temps en retrait de la société, un temps d'apprentissage durant lequel on *devient* adulte, on *devient* des « professionnels », on *devient* des acteurs dans les affaires du monde. En attendant, il est quasi-universellement admis que les étudiants doivent être fermement encadrés, leurs énergies canalisées vers des activités saines et formatrices. Cette situation ne durera toutefois pas éternellement.

2.2 L'arrivée d'idées nouvelles

*J'ai toujours voulu vous dire ceci
et si j'ai hésité
c'est parce que je n'étais pas trop certain
de moi-même.*

*Eh bien je comprends maintenant; c'est
très clair.*

Anonyme

Liaisons, fév.1964, p.12

Avant même que la « Révolution tranquille acadienne » ne batte son plein, soit au début des années 1960, de nouvelles idées gagnent le campus de Moncton

et ce, partiellement grâce à des organisations étudiantes nationales. Il existe en effet quelques brèches dans l'appareil de socialisation du collège. Deux comités mettent les étudiants de Moncton et de Memramcook en contact avec des collègues d'autres universités canadiennes, d'autres villes et d'autres régions : le comité local de la Fédération nationale des étudiants universitaires canadiens (FNEUC) et le comité local de l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC). Qui plus est, ils ont des objectifs extrinsèques au corps étudiant : des objectifs en matière de lobbying dans le premier cas et d'aide au développement international dans le second.

C'est la FNEUC qui aura le plus d'influence sur l'identité politique des étudiants du sud-est du Nouveau-Brunswick. Ses idées jouent un rôle non négligeable dans l'avènement d'un changement identitaire important chez les étudiants de l'Université Saint-Joseph au début des années 60. Il y a au sein de cette association de nombreux débats sur l'éducation et – de plus en plus – sur la place de l'étudiant dans le système d'éducation. Ils infiltrent l'USJ de trois façons. Premièrement, on y trouve un comité local de la FNEUC, doté d'un exécutif de huit membres. Par ailleurs, le bureau national transmet des communiqués, que *Liaisons* publie de façon assez régulière²³. Finalement, des étudiants de l'USJ sont délégués chaque année pour participer au « Seminar national » (sic) de l'organisation.

On ne pourrait certes pas affirmer que la FNEUC était une organisation étudiante « radicale » à l'aube des années 1960. Mais il serait tout aussi erroné de dire que l'association n'agissait pas comme courroie de transmission pour des idées nouvelles. Par exemple, au congrès de 1958, le populaire président du comité international de l'association, Gabriel Gagnon, affirme avec force que les étudiants doivent être « représentés dans les divers rouages administratifs des universités [... et qu'] Il faudrait instaurer [...] un régime de cogestion où les

²³ Voir par exemple « Congrès de la FNEUC », *Liaisons*, oct. 1958, p.3 (Paul Doyon) ; « Séminar national », *Liaisons*, sept. 1961, p.2 (??).

étudiants auraient part »²⁴. Ces idées sont ensuite longuement discutées à la conférence et dans les pages des journaux étudiants, incluant à Moncton. La liberté de presse estudiantine ainsi que l'autonomie des associations étudiantes sont deux autres thèmes majeurs discutés lors de cette conférence. À la conférence de 1961, c'est l'accessibilité aux études post-secondaires qui retient le plus l'attention, et la Fédération recommande un système national de bourses « attribuées d'après le mérite académique et selon les besoins financiers, arrêtant par là le gaspillage des talents, et limitant le nombre de « Mozarts assassinés » »²⁵. Les bases – et même les thématiques! – des mouvements étudiants des années 1960 sont déjà posées.

L'idée de l'étudiant revendicateur prend tout de même un peu de temps à s'ancrer solidement dans le contexte local, du moins à l'extérieur des pages du journal. La première manifestation des étudiants de Moncton est un événement, disons, syncrétique, puisqu'il allie préoccupations collégiales « traditionnelles » et nouvelles pratiques estudiantines. En effet, cette manifestation – événement public s'il en est – aura pour objet un événement de caractère plutôt privé. Clément Cormier relate l'événement dans son *Historique* de l'Université :

À partir de septembre 1959, les étudiants chambaient à Lefebvre [la nouvelle résidence, qui est le premier bâtiment construit sur le site de l'actuel campus] et suivaient des cours à 80 Church [...] Au printemps de 1960 [...] prenait forme le pont de 40 pieds qui enjambait le ruisseau Hall pour relier l'Université à la ville. En ouvrant le pont en septembre 1960, l'Université s'attirait des ennuis parce qu'elle offrait un débouché à la circulation publique [...] Cette rue [devait être] « d'accès aux étudiants et au personnel de l'U.S.J. seulement »²⁶. Mais les voitures enfilèrent sans gêne la rue Archibald et entraient directement à Sunny Brae²⁷ [...] Aux

²⁴ « Congrès de la FNEUC », *Liaisons*, oct. 1958, p.3 (Paul Doyon).

²⁵ « La crise de l'éducation au Canada », *Liaisons*, sept. 1961, p.2 (secrétariat de la FNEUC).

²⁶ Voir aussi *L'Évangéline* du 10 sept.1960.

²⁷ Quartier périphérique de Moncton situé derrière l'Université et donnant accès à des routes provinciales.

heures de pointe, l'encombrement menaçait les piétons ; des automobilistes éclaboussaient les étudiants qui formulèrent des plaintes. Pendant que les responsables des terrains étaient à la recherche d'une solution, l'inévitable se produisit: une voiture heurta un étudiant lui infligeant une blessure grave. Toute la population du pavillon Lefebvre indignée organisa une manifestation bruyante qui attira les pompiers et la police. »²⁸

L'événement a une certaine importance : c'est la première fois que des étudiants acadiens de Moncton tiennent une manifestation collective. Toutefois, il ne faut pas en exagérer la portée : cette « manifestation » ressemble plutôt à un charivari, une réaction populaire à un événement qui dérange²⁹. À priori, c'est un événement « privé » qui n'implique que le chauffeur de la voiture et l'accidenté. Ironiquement, il semble que la totalité des étudiants résidants se sont sentis interpellés par l'événement – qui devient ainsi public – parce qu'ils concevaient encore l'université comme un espace « privé », hors du monde, hors de la ville, et concluent que le chauffeur a violé cet espace... « leur » espace. C'est comme si les étudiants jonglaient avec une nouvelle idée – la manifestation – sans encore savoir tout à fait quelle portée lui donner, ou à quel objet l'appliquer.

Ce n'est évidemment qu'un début. Les nouvelles idées selon lesquelles l'étudiant est un acteur social ayant le droit de s'exprimer sur des questions publiques deviennent de plus en plus courantes à l'USJ, surtout à partir de 1960. À l'instar de leurs collègues à la FNEUC, les étudiants-journalistes de *Liaisons* commencent à traiter, peser, analyser et échanger de nouvelles idées durant les années 1961 à 1963. On ne se contente plus de discuter uniquement d'affaires étudiantes et éducatives : de plus en plus, on se « mêle » des affaires de la société.

²⁸ Cormier, *Université de Moncton...*, p.101-102.

²⁹ Barbara LeBlanc, « Tête à tête et charivari à Moncton : rencontre interculturelle entre les Acadiens et les anglophones de Moncton », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 27, 1 (1996), p.4-18.

Cette tendance est d'abord visible en ce qui concerne la thématique de l'éducation, plus proche des préoccupations « légitimes » des étudiants. Dès 1958, un étudiant écrit : « Nous nous sommes rendus compte que la valeur d'un pays ne réside pas seulement dans ses ressources matérielles, il faut des hommes compétents pour les exploiter ». Constatant avec préoccupation que les États-Unis et l'URSS produisent proportionnellement plus de diplômés universitaires que le Canada, il affirme que « le monde de 1958 exige, sur le plan scientifique et intellectuel, une préparation que nous donnons mal [...] et à trop peu de jeunes » avant de conclure que « l'État doit venir en aide à l'éducation » tout en mettant en garde contre les dangers d'un éventuel « monopole » de l'État pour la religion catholique et tous ses bienfaits³⁰.

Une potentielle séparation du Québec est évoquée dès 1961, puis en 1963 on affirme haut et fort « Oui au séparatisme! »³¹. L'économie n'est pas épargnée : en 1962, un étudiant en commerce se sent le courage de conseiller « Étatisation de l'industrie? OUI! » au « peuple canadien-français », bien qu'il sente encore le besoin de se défendre contre d'éventuelles accusations de communisme³². Durant cette période, *Liaisons* publie aussi ses premiers textes réellement revendicateurs portant sur des enjeux locaux. Par exemple, en avril 1963, on lance en caractères gras, à la « une » : « Nous la voulons toujours cette école normale française – d'où vient ce retard? »

L'ardeur des débats locaux sera encore renforcée par l'adhésion, en janvier 1963, à une autre association étudiante « nationale »³³, la Presse étudiante nationale (PEN). Cette organisation joue, comme la FNEUC mais encore davantage, un rôle d'accès à l'information et aux débats. Plus encore, elle permet

³⁰ « L'aide financière aux étudiants », *Liaisons*, avril 1958, p.2 (Laurent Richard).

³¹ « Le mouvement séparatiste du Québec doit-il être pris au sérieux? », *Liaisons*, nov.1961, p.5 (Raynald Sinclair) ; *Liaisons*, fév.1963, p.5 (Vincent Gauthier).

³² « Étatisation de l'industrie? OUI! », *Liaisons*, mai 1962, p.9 (Gérald Laplante)

³³ « canadienne-française », cette fois.

aux étudiants du collège de poser un regard extérieur sur eux-mêmes et sur leurs activités. Elle leur donne l'occasion de se comparer et de se mesurer aux autres et les force à le faire sans complaisance. Nous retrouvons un exemple frappant de ce phénomène dans un courrier du lecteur publié en février 1963.

[...] le consommateur (sic) journal [...] Liaisons a fait son entrée triomphale comme « membre spécial » dans la toute nouvelle Presse Étudiante Nationale (PEN) [...] Liaisons se classe parmi les membres spéciaux mais ne le mérite aucunement et c'est là une catastrophe [...] Il faut bien se l'avouer une fois pour toutes; nous avons un piètre journal [...] ce qu'on y retrouve le moins [...] et qui est l'essentiel; une prise de position susceptible de créer une pensée chez-nous³⁴.

Cette lettre est significative à plusieurs égards. C'est d'abord l'un des premiers textes au ton virulent à être publié dans *Liaisons* (il ne sera certes pas le dernier). Deuxièmement, ce ton est utilisé pour faire une autocritique collective, attestant d'une émancipation du regard élitaire et de l'adhésion aux valeurs du monde étudiant moderne. À cet égard, il est fort intéressant de noter les critères utilisés pour décrire ce que *serait* un bon journal : ce qui manque à *Liaisons* pour faire partie de la « presse universitaire comme telle », ce sont des « prises de position » qui « suscitent la pensée ». L'auteur, qui n'est pas resté anonyme, exprime un trop plein vis-à-vis la rhétorique vide et les « paquets de mots », cette rhétorique moralisatrice et peu critique qui, il faut bien le dire, était abondante dans les journaux étudiants de l'époque des collèges classiques.

L'adhésion à ces organismes étudiants nationaux encourage l'apparition d'un sentiment d'appartenance générationnel chez les universitaires acadiens. Celui-ci est fort probablement amplifié par le développement simultané de ce qu'il convient d'appeler une « culture de la jeunesse » centrée sur le rock and roll. Née aux États-Unis mais se propageant rapidement partout en Occident (voire au

³⁴ « Savants pédagogues... que faites vous? », *Liaisons*, février 1963, p.5 (Ronald Gaudet).

delà), elle donne lieu à des façons de s'habiller, de parler, de danser et d'écouter de la musique propres à la jeunesse. Elle érige des frontières générationnelles tout en ignorant les nationales³⁵. En Acadie, jusque dans les régions les plus rurales, on commence à organiser des danses mettant le rock à l'honneur, danses où convergent les jeunes de plusieurs villages environnants.

Malgré tout, la référence nationale demeure forte en Acadie du Nouveau-Brunswick. La première tentative des étudiants acadiens de rassembler leurs forces au sein d'une association régionale, en 1963, en témoigne. À cette occasion, ils imitent l'élite acadienne, elle-même organisée selon une logique ethno-linguistique, et adoptent l'Acadie du Nouveau-Brunswick comme cadre de leurs activités. Les associations étudiantes de six collèges acadiens tiennent une conférence en novembre 1963 et annoncent, quelques mois plus tard, la création de l'Union Générale des Étudiants Acadiens (UGEA) dans un éditorial de *L'Évangéline* :

Il faut des structures... Cela, les étudiants acadiens l'ont compris. L'UNION FAIT LA FORCE. C'est désormais ce que tentent de réaliser les étudiants acadiens : l'UNION! [...L]es buts généraux de l'Union [stipulent] : « Les étudiants français des provinces Maritimes réalisent pleinement le besoin d'une collaboration plus étroite en vue d'une action collective »; l'on veut « mettre sur pied des services destinés à toute la classe étudiante, à se faire le porte-parole de tous les étudiants [et] faire des pressions auprès des autorités gouvernementales provinciales » [...] Et cette Union, elle devra être dirigée entièrement par des étudiants.³⁶

³⁵ Owram, *Born at the Right Time...*, p.152-156.

³⁶ « L'U.G. des étudiants acadiens », *L'Évangéline*, samedi 22 février 1964, p.4. C'est Léon Thériault, alors étudiant en deuxième année de philosophie au Collège de Bathurst, qui fait l'annonce. Il deviendra un proche collaborateur du Parti acadien durant les années 1970 ainsi qu'historien à l'Université de Moncton.

Ces étudiants acadiens sont alors bien de leur temps : ceux du Québec formeront la même année leur « Union générale des étudiants québécois »³⁷. Les étudiants acadiens réfléchissent aussi à la possibilité d'organiser leur presse à l'échelle acadienne³⁸. Les journaux étudiants des collèges affiliés de l'Université de Moncton (à Bathurst, à Shippagan, à Edmundston et à St-Basile) avaient adhéré à la PEN à peu près en même temps que *Liaisons*. À présent, une commission d'étude prône la séparation de l'organisme national – jugeant celui-ci trop « québécois » dans son contenu et ses préoccupations – et la formation d'un nouvel organisme autonome, la « Presse étudiante acadienne », qui regrouperait tous les journaux étudiants acadiens³⁹.

En ce début de l'année 1964, tout porte donc à croire que les étudiants acadiens sont en train de modeler leur cadre institutionnel sur celui de l'élite ethnique. Au lieu de s'investir dans le développement des sphères étudiantes pan-canadienne, canadienne-française ou « maritimienne », ils allaient créer une force de frappe étudiante spécifiquement acadienne. Ce faisant, ils suivent une habitude acadienne maintenant presque séculaire voulant que la société civile adopte les contours du groupe ethno-linguistique. L'observateur contemporain a toutes les raisons de croire que l'arrivée d'une sphère étudiante organisée ne fera qu'ajouter un volet à la société civile acadienne. L'ajout de ce nouveau groupe ne se fera toutefois pas sans en bouleverser son élite définitrice.

³⁷ L'Union générale des étudiants québécois (UGEQ) sera formée une dizaine de mois plus tard, en novembre 1964. Pierre Bélanger, *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*, Montréal, ANEQ, 1984, p.5.

³⁸ « Au dernier congrès de PEA : Liaisons y était », *Liaisons*, 2 décembre 1966, p.2 (?). « ... en octobre 1963, les journaux des collèges et des écoles secondaires du NB, alors membres de la PEN en tant que régionale, formaient une commission d'étude sur la PEN ».

³⁹ *ibid.*

2.3 L'éveil au militantisme et la rupture avec l'élite acadienne

Les étudiants acadiens ont modelé leurs premières institutions sur celles de l'élite acadienne. Jusque-là, ils reconnaissent unanimement que le rôle de porte-parole de la communauté acadienne revient aux adultes, plus spécifiquement aux organisations de l'élite. L'élite elle-même ne laisse pas de doute à ce sujet : grâce à sa « société nationale » et à ses journaux, elle continue de se présenter comme la voix de tous les francophones des Maritimes.

Toutefois, surgit bientôt une exception à cette règle : les conférences étudiantes, notamment celles de la FNEUC et de l'Union canadienne des étudiants (UCE). Ces réseaux ne sont bien entendu pas fréquentés par les membres de l'élite définitrice. Or, on y discute de plus en plus librement de plusieurs thèmes sociaux, dont certains touchent de près aux francophones des Maritimes. Conséquemment, les étudiants acadiens qui participent à ces conférences estiment légitime de se poser en représentants et en défenseurs non seulement des *étudiants*, ni même des étudiants des universités de langue française, mais du groupe ethnoculturel acadien en entier.

Une première prise de parole au nom de l'Acadie

Dans le contexte canadien du début des années 1960, caractérisé comme on le sait par une croissance du nationalisme canadien et d'un nationalisme québécois rival, l'Union canadienne des étudiants se donne comme mandat de participer à la redéfinition du Canada. Sa volonté est d'autant plus grande que la crise d'identité canadienne commence à avoir des effets directs sur elle : certaines des universités québécoises trament la formation d'une nouvelle Union Générale pour les étudiants québécois. Visiblement, le nationalisme québécois émergent touche la jeune génération de près. Dans le but de promouvoir le dialogue

interculturel national et d'accommoder les étudiants québécois, l'UCE se réorganise⁴⁰, propose un long mémoire à la Commission Laurendeau-Dunton, coordonne un « French Canada Week » d'ampleur nationale et organise des conférences régionales⁴¹ afin de permettre aux étudiants des quatre coins du pays de discuter des relations entre les deux groupes linguistiques principaux au pays.

La rencontre des étudiants des provinces de l'Atlantique a lieu les 6 et 7 janvier 1964 à Fredericton. Dans le contexte politique du moment, les étudiants acadiens se sentent investis d'une mission spécifique : faire connaître la situation et les besoins de leur groupe ethnolinguistique auprès des instances étatiques et de la majorité anglophone. Toutefois, assez rapidement, les cinq délégués de l'Université de Moncton et quelques autres délégués acadiens se rendent compte qu'ils doivent s'exprimer avec une certaine force s'ils ne veulent pas que le problème des relations interlinguistiques soit vu comme une simple nécessité d'accommoder le Québec :

Les délégués de l'Université de Moncton et d'autres Acadiens étudiant aux Universités anglaises ont exposé en de longues discussions et argumentations, la situation du français aux Maritimes. Cette situation, nous le savons très bien, se résume tout justement par ce mot – déplorable⁴².

Ils ne reçoivent pas immédiatement l'oreille ou le soutien qu'ils souhaitent :

⁴⁰ Steward Goodings, « Microcosm of Biculturalism », *Saturday Night*, avril 1964, p.25, cité dans Owsram, *Born at the Right Time...*, p.169.

⁴¹ En 1965, l'UCE (ou « Canadian Union of Students », en anglais) est organisée en quatre « régions », soit l'Atlantique (13 membres, dont les associations étudiantes de l'Université de Moncton et du « Collège de Bathurst » affilié), le Québec (4 membres – McGill, Loyola College, Bishops et Marianopolis College, l'Ontario (14 membres) et l'Ouest (9 membres). La formation de l'Union générale des étudiants québécois a déjà amputé l'organisation de tous ses membres francophones du Québec : Archives de l'Université McMaster, Canadian University Students fond. First accrual. Section 4. General office files 1963-1965.

⁴² « Le signe des choses à venir ? », *Liaisons*, février 1964, p.2. (Lucille Fougère)

Certains délégués des provinces autres que le Nouveau-Brunswick ont exprimé au début des séances que les rapports entre les deux nations ne sont pas d'actualité, puisqu'il n'y a pas, d'après eux, de problèmes de cohabitation aux Maritimes⁴³

Ils finissent toutefois par remporter des victoires symboliques importantes, car en fin de compte, l'assemblée des étudiants adopte plusieurs résolutions visant spécifiquement à améliorer le sort des néo-brunswickois francophones. Les premières réclament la reconnaissance du français dans l'Assemblée législative, les tribunaux et la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick, pendant que deux autres demandent l'établissement d'une « école normale » française dans la province et l'amélioration du système d'instruction publique de langue française afin d'accorder aux francophones une « chance égale de poursuivre des études [...] jusqu'au niveau supérieur... »⁴⁴.

Après la conférence, l'élite acadienne s'empresse de féliciter la délégation d'étudiants acadiens. L'Évangéline vante ses accomplissements dans un éditorial :

*Naturellement l'Université de Moncton était représentée par cinq de ses étudiants qui ont fait bonne figure dans les délibérations. [...] Les étudiants [...] sont appelés à être **demain** des professionnels ou des hommes d'affaires qui auront leur mot à dire dans la politique de leur province. [...] Ils] étaient les représentants **indirects** de tous les Acadiens. [...] Il est nécessaire que les voeux énoncés à cette conférence ne soient pas oubliés⁴⁵.*

On constate que les félicitations sont accompagnées du rappel habituel : les étudiants ne sont pas encore tout à fait des acteurs dans la « vraie » vie

⁴³ « Incompréhensible que le NB ne soit province bilingue », *L'Évangéline*, 7 janvier 1964, p.3.

⁴⁴ « École normale française réclamée par les étudiants », *Évangéline*, 8 janvier 1964, p.4 et « Le signe des choses à venir ? », *Liaisons*, février 1964, p.2. (Lucille Fougère). D'autres résolutions demandent un drapeau national distinctif et une hymne national pour le Canada, ce qui démontre bien que la conférence s'inscrit dans le courant du nationalisme canadien des années 1960

⁴⁵ « En éditorial : Un événement d'importance », *L'Évangéline*, 13 janvier 1964, p.4. (François M. De Vernal). C'est l'auteur qui souligne. Bien sûr, les dignitaires de la SNA, eux, ne sont jamais qualifiés de représentants « indirects » des Acadiens dans les pages du journal.

politique. À vrai dire, à cette jonction, les élites nationalistes ont une attitude pleine d'ambivalence vis-à-vis les étudiants : d'une part, elles ont envie de continuer à imposer la vision traditionnelle de l'étudiant « coquille vide » ; mais d'autre part, la SNA sent qu'elle a *besoin* des étudiants pour défendre les « intérêts nationaux » dans cette nouvelle sphère sociale en formation. Déterminées à maintenir leur monopole sur la définition de la situation acadienne, les organisations nationalistes acadiennes ne savent pas trop comment traiter les représentants des étudiants de « leur » université. Ceux-ci ne les laisseront toutefois pas dans l'incertitude très longtemps.

Une confrontation directe avec les associations nationalistes adultes

La conférence de l'UCE a piqué l'intérêt des délégués étudiants pour la question des relations entre les populations anglophone et francophone de la province. Douze jours après leur retour de Fredericton, certains d'entre eux, accompagnés de quelques autres, assistent et participent activement à l'Assemblée générale annuelle de la Société nationale des Acadiens (SNA). *L'Évangéline* du lendemain exprime sa surprise devant l'assurance des étudiants : « Un groupe impressionnant d'étudiants et d'étudiantes a assisté aux assises de l'Assemblée [...] et a exprimé son opinion à maintes reprises »⁴⁶. Durant la réunion, les membres de la SNA s'empressent de les féliciter, à leur tour, pour leur participation à la conférence étudiante régionale, sous la forme d'une résolution adoptée à l'unanimité :

*L'Assemblée Générale de la Société nationale des Acadiens offre ses félicitations aux étudiants acadiens qui ont su faire prévaloir (sic) le point de vue français lors de la récente conférence des Universités des Provinces Maritimes.*⁴⁷

⁴⁶ « Les à côtés de l'Assemblée... », *L'Évangéline*, 20 janvier 1964, p.1.

⁴⁷ « Bloc-notes », *Liaisons*, février 1964, p.2 (??).

Par ailleurs, une deuxième résolution crée « un poste au conseil d'administration de la SNA pour le représentant de l'Union générale des étudiants acadiens ».⁴⁸

Ces résolutions représentent clairement une reconnaissance du dynamisme naissant dans le monde associatif étudiant. Mais les étudiants ne repartent pas impressionnés pour autant. Déjà, après la conférence régionale de l'UCE, ils avaient remis en doute l'efficacité du leadership acadien en constatant les obstacles à surmonter avant d'arriver à une réelle égalité entre les deux groupes linguistiques.

*C'est qu'ils [les délégués étudiants anglophones] ne voient pas la gravité du problème, ils ne vivent pas comme nous, notre situation. La plupart ont dit, à la conférence, que c'était la première fois qu'ils en entendaient parler. **Mais où alors sont nos institutions, nos organismes, nos mouvements qui forceraient toute la population à prendre conscience de la gravité du problème? Où sont ils nos gens qui devraient nous sortir de cette malheureuse situation?***⁴⁹

Dès lors, après avoir vu de leurs yeux le travail de l'organisation nationaliste acadienne la plus en vue, le ridicule s'ajoute à la remise en question. Pierre Savoie, le tout nouveau président de l'association étudiante, et Lucille Fougère co-signent la « une » du journal suivant et l'intitulent « Une journée bien perdue : l'assemblée de la S.N.A. »⁵⁰. L'article très sarcastique relate les impressions des quinze délégués étudiants de l'Assemblée générale de l'organisme, dont les membres sont décrits comme des « hommes haut placés, [des] dignitaires – l'élite enfin – du peuple acadien ». Ils se disent déçus par l'excès de formalisme des procédures, par le pur symbolisme des résolutions et par ce qu'ils perçoivent comme une difficulté à passer à l'action. Ils ridiculisent le

⁴⁸ *ibid.*

⁴⁹ « Le signe des choses à venir ? », *Liaisons*, février 1964, p.2. (Lucille Fougère). C'est l'auteur qui souligne.

⁵⁰ « Une journée bien perdue : L'AGA de la SNA » (Pierre Savoie et Lucille Fougère) et « Pierre Savoie élu président de l'AEUM » (?), *Liaisons*, février 1964, pp.1,12.

fait que sept des huit résolutions adoptées ce soir-là se limitent à remercier ou féliciter des gens⁵¹, que l'ultime résolution réitère une mission qui n'a pas encore été accomplie⁵² et qu'un rapport d'étude est rangé sur les tablettes sans qu'on ne décide quoi que ce soit sur son contenu⁵³.

Comme verdict, les étudiants déplorent que les délégués soient « si peu informés », décrivent le « ridicule » des procédures, l'inaction, le report de décisions importantes ainsi que le simplisme des analyses. Mais surtout, ils condamnent une « certaine qualité indescriptible des discussions [...] une fluidité amorphe », le fait qu'« une opinion est émise, dans une seconde elle est absorbée dans un lourd silence qui pèse partout ». Bref, les auteurs de l'article s'insurgent, crient leur dégoût pour la culture du silence, du secret et du privilège qu'ils croient déceler chez les membres de la principale association nationaliste acadienne, la SNA. La « modernisation » de 1957 n'aurait donc pas changé foncièrement le fonctionnement de la classe nationaliste acadienne.

Après cette réunion de l'hiver 1964, on voit pour la première fois des étudiants se mettre à désigner l'ensemble des individus adultes faisant partie des organisations « nationales » d'un qualificatif nouveau : « l'élite ». Avec ce terme aussi flou que polyvalent, ces étudiants réifient ces individus, qui formeront désormais dans la conception de plusieurs un groupe soudé par un agenda unique. Conférant au terme une connotation négative, ils expriment une perte de confiance dans ces dignitaires et dans leurs manières de procéder, qui ne leur semblent pas du tout modernes. Cette perte de confiance est exprimée clairement :

⁵¹ « Une journée bien perdue... » et « Pierre Savoie élu président de l'AEUM », *Liaisons*, fév.1964, pp.1,12. « Huit résolutions ... adoptées à... l'Assemblée SNA », *L'Évangéline*, 20 janvier 1964, p.1. Ont été nommés le Conseil de la vie française en Amérique (le pendant public de la société secrète qu'est l'Ordre de Jacques Cartier), les « officiers » de la SNA, « tous ceux qui ont participé au succès de la SONA », « les journaux, la radio et la télévision de langue française... », « les membres de la Commission Pichette » et les étudiants. On a aussi rendu un hommage au journaliste et écrivain Emery Léger.

⁵² Celle-ci « demande au comité exécutif [...] d'intensifier son travail pour fonder une école normale française ».

⁵³ « Le rapport Pichette présenté à la SNA », *L'Évangéline*, 20 janvier 1964, p.1.

« Et nous nous demandons pourquoi les Acadiens ne font pas de progrès! ». La classe politique étudiante se dit désormais déçue, et commence à affirmer que les étudiants sont sûrement les seules forces vives capables de faire bouger les choses en Acadie.

L'Évangéline avait terminé sa couverture de l'assemblée générale décevante de la SNA en affirmant « La rencontre serait une réussite au moins dans un domaine: c'est qu'on a reconnu que le groupe d'étudiants acadiens a une contribution à faire à notre vie nationale. »⁵⁴ Une certaine reconnaissance pour l'étudiant, alors : celle du droit à participer. Les étudiants politisés iront toutefois plus loin; ils évacueront l'élite et se donneront eux-mêmes un rôle historique de première importance :

*C'est donc à nous, étudiants universitaires, de prendre notre lutte en main, de lutter pour que la population soit fière et de sa langue, et de son origine ethnique. Oui, aux armes les étudiants!*⁵⁵

L'avalanche ne faisait que commencer. Deux mois plus tard, on passe d'une critique pointue des agissements d'une association particulière à un constat d'échec – général et global – porté contre l'élite traditionnelle dans son ensemble. Placée « à la une », l'article est intitulé « Acadie '64 : une impasse? »⁵⁶. Nous nous permettons d'en citer deux longs extraits (dont le premier paragraphe), question d'illustrer l'acidité de la critique :

Il est parfois nécessaire de dire la vérité [...] Et il est toujours difficile [...] de dire [...] à un groupe de personnes plus âgées que soi qu'ils ont commis une erreur. Peut-être serait-il plus facile et plus juste [...] de seulement proposer des solutions et d'agir? Mais [...] il faut savoir où nous en sommes avant de pouvoir commencer

⁵⁴ « En éditorial : La Commission Pichette », *L'Évangéline*, 20 janvier 1964, p.4. (Bernard Poirier)

⁵⁵ « Le signe des choses à venir ? », *Liaisons*, février 1964, p.2 (Lucille Fougère).

⁵⁶ *Liaisons*, avril 1964, p.1,5,9. (Lucille Fougère, Pierre Savoie et Bertrand Johnson)

[...] alors il faut dévoiler [...] parler [...] écrire. Écrire quoi? Mais la vérité, telle que nous la voyons.

[...] depuis cinquante années [...] beaucoup d'Acadiens ont [...] lentement abandonné la ferme comme source de revenu; ils ont cherché ailleurs, dans les usines, en ville. Or la situation est aussi simple que tragique. Les Anglais contrôlent tout, la force économique est concentrée exclusivement dans leurs mains [...] on subit l'influence de la presse anglaise, de la radio anglaise et aujourd'hui de la télévision anglaise. Si jamais un peuple eut besoin d'une élite forte [...] c'est bien pendant ces soixante années de vrai dérangement⁵⁷ [...] Que lui a-t-on donné? Une soi-disant élite qui prêchait un patriotisme axé sur le sentiment sinon sur une espèce de mythologie. [...] on a réussi à conserver chez nous non pas une fierté de ce qu'on est ou un désir de s'épanouir [...] mais la peur, la peur de regarder chez l'autre et la peur ou l'indifférence à l'égard de la vie politique, économique et sociale de la communauté. [...] On lui a montré comment vénérer ses ancêtres mais non comment les dépasser.

Il s'agit d'un article de fond – long – qui présente une vision globale, historiquement située et articulée de la société acadienne contemporaine. On y fait le point sur l'histoire des Acadiens ainsi que sur leur élite, son idéologie et ses actions, jugées inadaptées et non pertinentes, voire malhonnêtement rassurantes. Le résultat? Les Acadiens ne sont pas préparés au monde moderne et sont surtout susceptibles soit de demeurer de pauvres ruraux, soit de devenir des travailleurs exploités dans les villes. Alors vient le noeud de l'article :

Alors le temps est venu. Il faut qu'on se pose la question terrible, la question sacrilège. Cette masse de trois cent mille acadiens (sic) ne serait-elle pas supérieure aujourd'hui sur tous les plans si elle était devenue anglaise? Quelle autre conclusion peut-on tirer [...] la seule solution valable dans cette situation [est-elle] un long, tortueux, horrible procédé d'assimilation? On aurait dû trouver une issue.

Question sacrilège en effet... aussi franche et critique que le constat d'échec qui l'a inspirée. L'heure, selon ces étudiants, n'est plus à la complaisance.

⁵⁷ Référence à la Déportation des Acadiens de 1755, dit « le Grand Dérangement ».

Dans le dénouement, les auteurs affirment rapidement qu' « il est impossible de répondre à cette question » et qu'il faut donc « encore faire un peu d'effort ». Mais chose certaine, ce n'est plus vers « l'élite » qu'on se tourne pour du leadership. La nouvelle identité étudiante se constitue par l'élaboration d'un schéma narratif dans lequel « l'élite traditionnelle acadienne » occupe clairement la figure de l'Autre. C'est-à-dire que cette élite – incarnée par la SNA, l'Assomption, *L'Évangéline* et l'administration de l'Université de Moncton – y joue le rôle de contre-exemple et de repoussoir.

Ironiquement, donc, c'est précisément au moment où les étudiants reçoivent un début de reconnaissance en tant qu'acteurs sociaux de la part de l'élite définitrice acadienne que certains d'entre eux provoquent une rupture entre cette élite et le monde étudiant. Cette coupure, cette division identitaire, si visible durant les « événements » de 1968 et 1969, existe donc dès 1964.

Une telle critique publique des prétendus représentants de la nation n'avait jamais eu lieu auparavant⁵⁸. À vrai dire, les protagonistes étudiants de cet épisode s'attaquent en quelque sorte à un canard déjà boiteux. Les institutions de l'élite nationaliste - la SNA, l'Assomption, *L'Évangéline*, l'Association acadienne d'éducation et les congrégations religieuses à vocation éducative –, on l'a vu, ont célébré l'arrivée du gouvernement Robichaud ainsi que son programme de réformes. Mais ce faisant, elles se sont aussi rendues moins indispensables, de sorte qu'en 1964, la SNA n'avait plus la prétention d'être un « gouvernement

⁵⁸ Il y avait certes eu un précurseur digne de mention quelques années plus tôt dans les pages de *L'Évangéline*. Jean Hubert, un journaliste d'origine québécoise à l'emploi dudit journal et « homme de lettres et de culture française qui personnalisait le grand modèle hérité du collège classique et dont l'Acadie ne comptait encore que peu d'exemples », avait lors vilipendé la « pratique du secret et du silence » de l'élite nationaliste. La critique étudiante de 1964 est néanmoins originale, et ce, de deux façons. Premièrement, alors que la critique de Hubert visait à renforcer l'élite, celle des étudiants est nettement moins sympathique à la cause élitaire. Deuxièmement, alors qu'Hubert n'a jamais prétendu parler au nom de quiconque sauf de lui-même, les étudiants engagés, auteurs des articles de 1964, se présentent comme les représentants d'un groupe social au complet, qui plus est d'un groupe qui ne cache pas ses prétentions à incarner les intérêts du peuple au complet. Voir Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p.113-115 et l'éditorial signé par Hubert dans *L'Évangéline* (18 oct. 1962, p.4.).

acadien parallèle ». Elle était plutôt réduite au rôle de meneuse de claques pour le gouvernement Robichaud. Ces évolutions avaient rendu plus visibles les dissensions entre la faction progressiste de l'élite (les réformateurs frustrés) et les éléments plus traditionnalistes, engendrant sinon une crise de l'autorité (telle que décrite par Jean-Marc Piotte⁵⁹), du moins un flou dans celle-ci.

Ce flou fait en sorte que les dignitaires de la SNA sont devenus une proie potentielle pour un autre groupe d'individus lettrés se vouant à parler au nom de la nation : les leaders étudiants. Ces derniers balayent sous le tapis les côtés plus modernes de la « nouvelle SNA », choisissant plutôt de mettre l'accent sur leurs modes d'action désuets, reléguant ainsi l'association au statut de dinosaure. En fin de compte, la SNA n'est pas *assez* « modernisatrice » pour les étudiants. Au delà du contraste de *style* entre les deux générations, ceci s'explique par des différences au niveau des *priorités*. Les étudiants vivent une expérience particulière en raison de leur statut et de leur situation; ils accordent donc plus d'importance à certaines questions, telle celle de l'éducation. Frais de scolarité et financement des universités figurent plus haut sur leur liste de priorités que sur celle de l'élite, ce qui cause souvent des ressentiments envers cette dernière. En deuxième lieu, les étudiants sont beaucoup plus *pressés* que l'élite. L'intervention étatique ne vient pas assez rapidement. Ce sont cette intensité et cette impatience⁶⁰, si caractéristiques d'une grande part des jeunes baby-boomers des années 1960, qui consacreront le schisme entre les étudiants et l'élite acadienne. Cette division idéologique a de l'importance : c'est la première fois que des étudiants prennent la parole en tant que groupe social en soi plutôt que membres « juniors » de l'élite, et c'est la première fois, aussi, qu'ils prennent position contre l'élite.

⁵⁹ Piotte, *La communauté perdue...*, p.23-29.

⁶⁰ Par exemple « Nous la voulons toujours, cette école normale française (école d'instituteurs) : D'où vient ce retard ? », *Liaisons*, avril 1963, p.1 (Léandre Desjardins).

L'élaboration d'une nouvelle identité étudiante

Comme nous avons pu le voir, l'édification de cette nouvelle identité étudiante s'est faite dans un mouvement d'opposition au groupe désigné comme « l'élite traditionnelle ». Durant la même période, plusieurs articles dans ces journaux étudiants élaborent, pour la première fois, cette nouvelle identité et assignent une responsabilité sociale importante aux étudiants tout en leur lançant un cri de ralliement. Les professeurs des collèges classiques sont dépeints comme des collaborateurs de cette élite, et leur « autorité » ainsi que leur « pouvoir presque absolu » sont décriés comme ayant été des « abus » et des atteintes à la « liberté », à la « dignité » et aux « droits rattachés à la personne humaine »⁶¹.

Simultanément, au cours de ces mois charnière du début de 1964, on voit se dessiner une nouvelle idée de ce qu'est un étudiant et de sa place dans le monde. Le contraste avec le modèle de l'étudiant des années cinquante est frappant. L'étudiant est dépeint comme **un acteur social** qui peut agir de façon légitime au sein de la société, a le droit de porter un jugement sur cette société et peut même tenter de la modifier. L'époque de l'étudiant-coquille vide est révolue; voici celle de l'étudiant-citoyen. Cette capacité d'agir, voire cette responsabilité d'agir est appuyée par une **nouvelle conception des devoirs et des droits**. Si l'étudiant a encore des devoirs importants et lourds, c'est avant tout envers le monde actuel et ses futurs enfants et non pas ses ancêtres, depuis longtemps disparus. Par ailleurs, afin d'agir dans l'intérêt de la société, l'étudiant réclame de nouveaux droits. Le premier d'entre eux est bien entendu celui de *devenir* étudiant, l'accès à l'éducation étant brandi comme l'une des clés d'un monde meilleur. Les affirmations en ce sens abondent dans les journaux étudiants acadiens en 1964 et 1965. Mais pour les illustrer, nous nous en tiendrons à quelques phrases tirées d'un éditorial signé Winston Wells :

⁶¹ « Les étudiants », *Liaisons*, avril 1965, p.4,6. (non signé)

[...] la société adulte, société qui a décidé il y a plusieurs années du rôle de l'étudiant – un spectateur qui admire les exploits des joueurs, c'est à dire des adultes. Mais l'étudiant n'accepte plus ce rôle, il veut prendre une part active dans la société, parce qu'il a quelque chose à lui apporter [...] Mais l'étudiant se doit de [...] montrer aux « adultes » qu'il fait également partie de la société [...] au même titre qu'eux [...] Et c'est pourquoi il doit combattre dès maintenant pour la revendication de ses droits et pour exiger la reconnaissance de ses [...] possibilités. [...] Certes l'étudiant a des devoirs envers l'université qu'il fréquente, mais il ne faut pas oublier que l'université a également des devoirs envers l'étudiant.⁶²

Enfin, l'identité sociale de l'étudiant, sa « communauté imaginée », connaît un changement primordial durant les années 1960. On assiste alors à un relâchement puis à une désagrégation d'un corps social « vertical » et « intergénérationnel » qui liait l'étudiant au collègue, à ses professeurs, aux aînés et aux anciens, corps bien entendu cimenté par la religion et par la « race »⁶³. On est témoin de l'édification simultanée d'une appartenance à un corps « horizontal », proprement étudiant, corps « générationnel » parfois présenté comme une classe sociale en soi. Bref, de fils des ancêtres, on devient des fils et des filles du siècle.

Pierre Perrault a capté sur le vif la réaction épidermique ressentie par un étudiant de 1968 lorsqu'il évoque la perception qu'avaient les générations antérieures de l'identité individuelle :

(Régis Brun) « Émery Mé Toddy. [...] Emery c'est mon père, Aimé, c'est mon grand-père, et Toddy, c'est mon arrière grand-père qui est né en 1844. »

(Pierre Perrault) « Alors ils disaient...? »

(RB) « Tout le temps. Le garçon à Emery Mé Toddy. En Acadie c'est commun. [...] On donne toujours une file d'ancêtres avant. La personne était reconnue pas par son nom, [mais par son

⁶² « Éditorial : La grande peur », *Liaisons*, avril 1964, p.2 (Winston Wells). C'est nous qui soulignons.

⁶³ Le terme est encore souvent utilisé jusque les années 1950, au Canada, pour désigner les groupes ethno-culturels. Il a une connotation plus culturelle et historique que biologique ou génétique. Ainsi parlait-on des « races » canadienne-française, irlandaise, etc.

ancêtre. [...] il y a des soubriquets (sic) pour chaque groupe de famille. [...] Tu n'as pas de personnalité dans tout ça. [...] Tout de suite, on n'est pas un individu. [...] C'est affreux cette société là. T'existes pas. [...] T'es le garçon à quelqu'un mais tu n'es pas toi-même. Mais ça disparaît. » [...] Pour moi c'est très important [que ça change...] J'aimais mon père, mais [...] je ne veux pas être identifié à mon père, mes ancêtres. »⁶⁴

Or, Guy Rocher a déjà démontré que « lien vertical » était une caractéristique centrale de la culture canadienne-française traditionnelle :

Quant au passé, il s'identifiait à l'idée de fidélité dans la mentalité traditionnelle du Québec. Le passé demandait à être continué dans le présent et perpétué dans l'avenir. Car les descendants appartenaient encore et pour toujours à ceux dont ils étaient issus : une communauté intemporelle tissait des liens invisibles entre les hommes du présent et tous ceux qui les avaient précédés et avaient tracé la voie. Une dette de reconnaissance aussi bien que le respect envers les anciens imposait qu'on maintînt et continuât leur oeuvre⁶⁵.

Par le simple fait de s'identifier comme un groupe social distinct défini par la génération, les étudiants étaient donc en train de contester un des fondements de la culture acadienne traditionnelle. Mais ces étudiants font bien sûr plus que ça : ils contestent aussi le monopole de la parole collective de l'élite acadienne, ce qui est une première. Un combat s'engage pour l'obtention du droit de parler au nom de l'Acadie.

Une autonomisation accrue de la sphère étudiante monctonnienne

L'autonomie de la sphère étudiante monctonnienne acquiert une réalité symbolique en janvier 1965, quand le conseil procède à l'incorporation de

⁶⁴ AUL, Fond Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 173. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

⁶⁵ Guy Rocher, *Le nouveau défi des valeurs* (ouvrage collectif), Montréal, H.M.H. 1969, p.14. Cité dans Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.133.

l'association. La nouvelle est accueillie quelque peu pompeusement dans l'éditorial du journal étudiant :

*La nouvelle constitution de l'AEUM a été acceptée. [...Elle] détermine avec force le rôle de l'Association face aux étudiants, à l'administration de l'Université et principalement face à la société. Nous pouvons nous réjouir d'une telle victoire. Il est certain que les étudiants ont pris conscience de la force qu'ils détiennent, et encore plus du rôle qu'ils ont à jouer. [...] Avec l'incorporation de l'Association, les étudiants de l'Université de Moncton participeront à part entière à l'évolution de la pensée étudiante vers un syndicalisme sans compromission. [...] c'est beaucoup plus qu'une force légale, **c'est une opportunité pour les étudiants de créer un gouvernement.**⁶⁶*

Puis, deux mois plus tard, une mobilisation de masse estudiantine ajoute une réalité concrète à la parole des leaders militants et aux démarches légales de leurs associations. Il semblerait que les cris de ralliement ont été entendus, car le 26 mars 1965 un nombre important d'étudiants de Moncton se joint à ceux des trois autres universités de la province pour marcher sur l'assemblée législative et manifester contre les hausses de frais de scolarité et réclamer la gratuité scolaire. C'est la première grande manifestation étudiante de nature politique depuis la Deuxième Guerre mondiale au Nouveau-Brunswick.

L'épisode commence le mardi 23 mars quand le conseil étudiant de la University of New Brunswick (UNB) décide d'organiser une marche dans la capitale « en protestation contre l'augmentation de 15% des frais de scolarité dans 12 universités des Maritimes ». Puis, le jeudi, « à une réunion d'urgence du conseil étudiant de l'Université de Moncton, on [...] vote de se joindre aux étudiants de UNB dans cette manifestation ». Malgré le peu de temps disponible – la manifestation a lieu le lendemain – le conseil se dit confiant de pouvoir

⁶⁶ « Éditorial : incorporation et gouvernement », *Liaisons*, février 1965, p.2 (?). Nous soulignons.

mobiliser 200 étudiants, même si Fredericton se trouve à plus de deux heures de route⁶⁷.

Il ne se trompe pas : le lendemain, ils sont effectivement plus de 200 étudiants de Moncton à être du voyage. Sur place, ils rejoignent 1300 manifestants venus des trois universités anglophones de la province, surtout de la capitale⁶⁸. Devant l'Assemblée législative, ils distribuent des feuillets et brandissent des pancartes où l'on peut lire « L'éducation est un droit ». La marche, encadrée à la fois par un corps de sécurité étudiant et par la police municipale, se déroule sans heurts.

Le premier ministre Robichaud, qui n'a jamais eu peur des foules, accueille les étudiants sur le seuil de l'édifice et, « tout souriant devant cette masse grouillante qui l'entourait, à (sic) fait appel au bon sens des étudiants dans cette marche. Il leur a rappelé que ces démonstrations ont du bon parfois, ajoutant qu'il avait lui-même participé à des démonstrations lorsqu'étudiant. »⁶⁹ Les étudiants ne sont toutefois pas venus parler de leur manifestation, mais bien de l'augmentation des frais de scolarité. Dans les pages de leurs journaux, ils reprocheront à Robichaud son attitude, jugée paternaliste :

« Boys and girls! »... Ainsi s'adressait M. le Premier Ministre Louis Robichaud aux 1500 étudiants des Universités [...] Habile procédé par lequel, étudiants étudiantes devenaient ses petits garçons, ses petites filles! Les quelques paroles de PAPA Robichaud ne nous ont rien révélé d'intéressant⁷⁰.

Voyant que le Premier ministre ne s'engageait nullement face aux revendications contenues dans les deux mémoires qu'ils lui ont acheminés, les

⁶⁷ « Les universitaires marcheront sur Fredericton aujourd'hui », *L'Évangéline*, 26 mars 1965, p.3.

⁶⁸ UNB et St.Thomas University.

⁶⁹ « 1500 étudiants ont marché sur le parlement », *L'Évangéline*, 27 mars 1965, p.1.

⁷⁰ « Boys and girls », *Liaisons*, avril 1965, p.1. (Gaëtan Ruest)

organisateur de la marche dépêchent 300 observateurs dans les galeries publiques de l'Assemblée, où le chef de l'opposition officielle Cy Sherwood, de connivence avec les leaders étudiants, s'appête à entamer un débat sur l'éducation post-secondaire.

Faisant écho aux textes produits par les étudiants, Sherwood rappelle que seulement 37% du budget des universités néo-brunswickoises provient des coffres de la province, alors que la moyenne canadienne est de 47%. Il accuse la province de ne pas réclamer son dû du gouvernement national, puisque le transfert fédéral-provincial pour l'éducation post-secondaire représente seulement \$214 par étudiant au Nouveau-Brunswick, en comparaison avec \$282 en Ontario et \$370 à Terre-Neuve. Finalement, jugeant que ce n'était pas aux étudiants à payer pour les bévues du gouvernement, il exige que les frais de scolarité soient plafonnés au niveau de 1964-65⁷¹.

L'attaque déclenche un débat « de plusieurs heures », pendant lequel le président de l'assemblée « a eu fort à faire » et « a dû menacer des députés d'expulsion ». Le gouvernement fait très attention de ne pas se montrer insensible aux idées des étudiants. Le ministre de l'Énergie, « M. Daniel Riley, en pleine forme, a rendu hommage aux étudiants qui se sont rendus en manifestation et pour apporter leurs problèmes au grand public », disant qu' « Ils ont démontré que les jeunes d'aujourd'hui sont très sérieux. » Finalement, le premier ministre réussit à apporter quelques amendements exonérant le gouvernement de tout blâme avant que « Par un vote de 29-18, la version amendée de la motion du chef de l'opposition (soit) adoptée par l'Assemblée »⁷².

⁷¹ « Sherwood demande au gouvernement d'accorder une attention spéciale aux octrois universitaires », *L'Évangéline*, 27 mars 1965, p.1.

⁷² « ... La version amendée de la motion du chef de l'opposition a été adoptée... », *L'Évangéline*, 27 mars 1965, p.1.

Cette première manifestation de masse estudiantine des années 1960 au Nouveau-Brunswick se solde donc par un succès. Les contestataires ont réussi à mettre leurs préoccupations à l'ordre du jour gouvernemental et médiatique. Certes, l'opposition leur a servi de messenger, mais il est peu probable que ce débat aurait été aussi loin sans la foule dans la rue et dans les gradins.

Les étudiants militants ne se contentent pas de cette première victoire. Dans le numéro suivant de *Liaisons*, des journalistes zélés tels que Gaëtan Ruest et Winston Wells réitèrent les demandes des manifestants puis rappellent que la réalisation de ces changements tant souhaités dépend uniquement de leur engagement dans la nouvelle gauche étudiante :

[Pour] bon nombre d'étudiants [...] la gratuité universitaire est chose impossible! Allons donc messieurs, cessez de poser les freins à toutes les idées neuves et ne craignez pas d'aller de l'avant. Il n'en dépend que de nous [...]]⁷³.

Les idées nouvelles qui circulent sur le campus étaient initialement véhiculées par un groupe restreint d'étudiants engagés. Visiblement, elles ont gagné un public relativement large en moins de deux ans. Avec cette manifestation de masse, la nouvelle identité étudiante, intériorisée par un groupe important de jeunes, vient de faire sa première incursion dans le réel. Le premier mouvement étudiant monctonnien est né.

Il est intéressant de noter que cette naissance du militantisme étudiant – et les premières affirmations de soi contre l'autorité – ont lieu au même moment à Moncton et ailleurs en Amérique du Nord. La création de UGEA, la confrontation de *Liaisons* avec la SNA et l'incorporation de la FEUM signifient la même chose, sur le plan symbolique, que le « Port Huron Statement » du SDF américain, la métamorphose du CNUD en SUPA au Canada anglais et la création de l'UGEC

⁷³ « Boys and girls... », *Liaisons*, avril 1965, p.1 et 2 (Gaëtan Ruest).

au Québec. Tous ces événements ont lieu entre 1962 et 1965. L'idée d'une « élite » à laquelle on ne peut faire confiance est commune à plusieurs de ces mouvements, notamment en raison de la popularité des écrits du sociologue C. Wright Mills⁷⁴.

Sur la représentativité de *Liaisons*

On pourra avancer que les articles publiés dans *Liaisons* n'engagent *directement* que les petits groupes d'étudiants qui ont investi ce médium. C'est vrai. Il serait toutefois erroné de dire que ces évolutions dans l'évocable et l'évoqué ne sont pas représentatives de tendances plus profondes au sein de la population étudiante de l'Université de Moncton. Malgré le fait qu'un médium agit rarement simplement comme miroir de la société, il y a de bonnes raisons de croire que les éclats de *Liaisons* font écho à des malaises profonds et à des transformations fondamentales vécues par les étudiants du plus grand centre universitaire français des Maritimes.

Qu'est-ce qui nous pousse à faire cette affirmation? Premièrement, Pierre Savoie, Lucille Fougère et Winston Wells, les auteurs principaux de la rafale de 1964, sont des participants actifs et reconnus de la politique étudiante : ils font tous partie de l'équipe de rédaction du journal et sont membres des délégations qui représentent l'association étudiante à la conférence de l'Union canadienne des étudiants, puis à l'Assemblée générale de la SNA. On a aussi une preuve d'un appui populaire en faveur de Pierre Savoie : quelques semaines après sa confrontation avec la SNA, il est élu président de l'AEUM (Association étudiante de l'Université de Moncton)⁷⁵. Si ce petit groupe est sans doute composé de

⁷⁴ Voir Levitt, *Children of Privilege...*, p.145-149 et C.Wright Mills, *The Power elite*, New York, Oxford University Press, 1956.

⁷⁵ « Pierre Savoie élu président de l'AEUM », *Liaisons*, février 1964, p.1. Des événements ultérieurs attestent de la popularité et de la « respectabilité » continue de Savoie. Par exemple, il

précurseurs, il ne semble pas que ses idées aient été marginales au sein de la population étudiante.

Le deuxième élément qui nous porte à croire que la production idéologique de *Liaisons* en 1964 n'était pas fortuite, marginale ou accidentelle est le fait que ses éléments de base seront repris par les rédactions subséquentes. En effet, les schémas narratifs définissant l'identité étudiante ainsi que le rapport à l'autorité, forgés au cours de cette année charnière, ont été constamment reproduits durant les années 1965-1969. En fait, ils seront aussi amplifiés et renforcés.

Aussi, ces nouvelles conceptions de l'étudiant et du monde semblent récolter l'adhésion des étudiants, puisque ceux-ci se mobilisent de plus en plus souvent durant ces années, comme ils l'ont fait en 1965, ce qui donnera lieu à des affrontements de plus en plus directs avec l'administration universitaire, la municipalité de Moncton et le gouvernement provincial. Finalement, s'il a existé un contre-discours étudiant, à l'époque, celui-ci ne s'est manifesté ni dans les pages du journal, ni par l'apparition d'un autre type de leadership au sein de l'association étudiante, ni par de quelconques manifestations concrètes.

Les causes de l'apparition du militantisme

Les raisons qui expliquent ce début de militantisme sur le campus de Moncton ressemblent à celles qui agissent partout sur le continent. Elles peuvent être regroupées en trois catégories.

semblera bon aux organisateurs du « Ralliement de la Jeunesse acadienne » de 1966 (une initiative conjointe des professeurs de sociologie de l'Université de Moncton et de la SNA) de l'inviter en tant que conférencier. Il sera subséquentement élu président du Conseil organisateur du deuxième Ralliement. (Voir « Un second Ralliement? », *L'Évangéline*, 4 février 1967, p.1.

Volet 1 : un contexte politique surchauffé

Premièrement, la période ne manque pas de problèmes sociaux et politiques jugés urgents, qui interpellent les générations montantes au plus haut point. Le premier sur lequel les étudiants de Moncton se sentent la légitimité de prendre parole est – sans surprise – celui de la modernisation de l'éducation. Les exigences du monde et de l'économie modernes justifient leur recherche de nouvelles solutions en matière d'éducation. Cette réflexion sur l'éducation mène souvent à celle sur la société plus large et sur le rôle de l'État en son sein.

Mais cela n'est qu'un début. La Guerre froide et ses armements nucléaires, la décolonisation et la perspective d'une expansion mondiale du communisme, la course vers l'espace et – plus près du Canada – la possibilité d'une sécession éventuelle du Québec font craindre pour le futur. Or, dans le discours éducatif de la première moitié du siècle, l'avenir, c'était la jeunesse⁷⁶. Conséquemment, plus ces problèmes se développent, plus les étudiants se sentent habilités à discuter d'enjeux sociaux et politiques. Durant les années 1960, les nombreuses réformes politiques et administratives des gouvernements Robichaud et Lesage au Nouveau-Brunswick et au Québec alimentent les discussions et les réflexions de ces « élites du futur », permettant à celles-ci d'exercer leurs capacités de rationalisation sur des situations sociales et politiques réelles.

Volet 2 : changements rapides du milieu universitaire

Le deuxième type de causes nous informe davantage sur les *conditions* nécessaires à la prise de parole étudiante. Les étudiants se voient offrir, au cours des années 1960, un cadre de vie et de travail beaucoup plus propice au développement d'une sphère discursive autonome que ne le représentaient les collèges d'autrefois. Premièrement, avant même la création de l'Université de Moncton, son prédécesseur dans le sud-est – l'Université Saint-Joseph –

⁷⁶ Hébert, *La construction d'une identité étudiante montréalaise...*

déménage une partie de ses programmes de Memramcook vers la ville de Moncton⁷⁷. Ici, les étudiants acadiens gagnent un contact plus étroit avec la population anglophone ainsi qu'avec la société de consommation de masse, ce qui ne peut que stimuler leurs réflexions sur la société.

Puis, il y a les changements structurels de l'université comme telle. L'éducation postsecondaire commence à se démocratiser et sa clientèle, à se diversifier ; elle n'est plus uniquement une affaire d'élites et de privilégiés. Le nombre d'étudiants augmente de 192 % au Canada entre 1960 et 1969⁷⁸. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick suivent cette tendance de près, puisque l'augmentation y dépasse les 170 %⁷⁹. Par ailleurs, les disciplines « non traditionnelles », c'est-à-dire non liées au cours classique, sont de plus en plus nombreuses au Collège Saint Joseph durant les années 1950 et prennent leur essor durant les années 1960⁸⁰ : les inscriptions à l'École de Commerce de l'Université de Moncton, par exemple, triplent entre 1963 et 1969⁸¹. Cette croissance est due en partie au fait que les débouchés bien payants pour les diplômés universitaires se multiplient, ce qui rend les études moins risquées⁸². Or, cet élargissement des rangs donne à la population étudiante une nouvelle masse critique.

⁷⁷ Le transfert débuta en 1953 et s'amplifia vers la fin de la décennie.

⁷⁸ Levitt, *Children of Privilege...*, p.31-32. En chiffres absolus, le nombre d'étudiants universitaires passe de 163 143 à 475 548. Une partie de cette augmentation spectaculaire est due à la taille énorme de la génération du baby boom. Mais l'augmentation est impressionnante même exprimée en termes de pourcentage des jeunes : 9,7% d'entre eux fréquentent l'université en 1960, et 18% en 1968.

⁷⁹ Cormier, *Université de Moncton...*, p.157-164, 250.

⁸⁰ À ce sujet, par exemple, un éditorialiste de *L'Évangéline* affirmait : « Il n'y a pas très longtemps, la faculté des Arts était LA faculté et ceux qui s'inscrivaient dans les autres facultés, comme les Sciences, le Commerce étaient considérés comme étant à part et même d'un calibre inférieur. L'influence américaine nous a convaincu du contraire au point où aujourd'hui les carrières scientifiques sont les carrières d'avenir. » (2 avril 1965, p.4.)

⁸¹ Cormier, *Université de Moncton...*, p.157-164, 250.

⁸² Le pourcentage de la main d'œuvre canadienne travaillant dans le secteur public, par exemple, passe de 12,6% en 1956 à 19,1% en 1966. Kostash, *Long Way from Home...*, p.XVI.

Par ailleurs, la clientèle de la nouvelle université à Moncton est plus diversifiée que celle des collèges classiques. L'institution attire des étudiants de toutes les régions de la province (ainsi que du Québec) à la recherche de programmes spécialisés. L'augmentation générale du nombre d'étudiants garantit aussi que plus de milieux socio-professionnels sont représentés. Finalement, la fermeture du volet universitaire du collège féminin Notre Dame d'Acadie (en 1965) et l'ouverture d'une « école normale » de langue française sur le campus (en 1968) attirent un nombre de plus en plus grand de femmes sur le campus. Cette diversité sociale expose les étudiants à de nouvelles réalités.

La croissance et la diversification du corps étudiant sont liées de très près à un autre phénomène : l'agrandissement des universités. L'Université de Moncton en est un bon exemple. Créée en 1963 à partir de six collèges classiques éloignés les uns des autres et comportant chacun un ou deux bâtiments, son campus central acquerra rapidement une dizaine de facultés ou d'écoles logées dans autant d'édifices. Quelques années plus tard, elle deviendra officiellement laïque. Pendant ce temps, son corps professoral augmente dramatiquement : de 33 professeurs en 1963, on passe à 145 en 1969 et 239 en 1973. Comme la masse étudiante, ce corps professoral est non seulement plus nombreux, mais aussi plus diversifié qu'autrefois. Le pourcentage d'entre eux qui sont des prêtres diminue largement et le reste provient de disciplines et d'écoles variées.

Or, dans de telles « multiversités » modernes, une homogénéité de la pensée et un contrôle social semblables à ceux prévalant dans les collèges classiques deviennent impensables ; ceci est palpable pour les étudiants qui les fréquentent :

Dans certains de nos collèges classiques, l'autorité contrôle encore complètement l'association étudiante laquelle association est formée par cette même bourgeoisie intellectuelle. [À...] Moncton, la situation diffère un peu. [... En raison de]

l'emplacement des pavillons et le nombre important d'externes⁸³, l'AEUM est difficilement contrôlée par l'autorité.⁸⁴

Par ailleurs, les horaires des étudiants et des étudiantes sont beaucoup moins chargés et réglementés. On y trouve donc plus d'espaces de liberté, où il est possible de tenter de faire sens du monde avec moins de « supervision » des aînés. Un ancien militant étudiant décrit l'ambiance de l'époque ainsi :

La nouvelle Université, à Moncton, contrastait énormément avec les « prisons » que représentaient les collèges classiques. Dans ceux-là, on était 350 et on formait un clan solidaire seulement dans l' enrégimentation (sic). À l'uni, tout change ; il y avait beaucoup moins de contrôle social. L'Université de Moncton était un lieu complètement sauté vers la fin des années 60. [...] Il y avait vraiment beaucoup de vie sur campus⁸⁵.

Ce type de changement structurel est vécu par les étudiants monctonniens en même temps que dans l'ensemble de l'Amérique du Nord. Il aura lieu seulement plus tard, et incomplètement, dans les campus francophones du nord de la province, ce qui contribuera à la formation d'un schisme entre les scènes étudiantes de Moncton, d'une part, et de Bathurst, Shippagan, Edmundston et Saint-Basile, d'autre part, dès le milieu des années 1960.

Volet 3 : L'influence idéologique des organisations étudiantes nationales

⁸³ C'est-à-dire d'étudiants n'habitant pas dans les résidences de l'Université.

⁸⁴ « Pour une démocratie à l'Université de Moncton », *Liaisons*, avril 1967 (Cyrille LeBlanc). Assez curieusement, Clément Cormier ne semble pas avoir prévu cette difficulté en matière de « direction » de la conscience des jeunes, au contraire ! Dans un document de 1959 dans lequel il fait des plans préliminaires en vue de l'avènement d'une université moderne de langue française au Nouveau-Brunswick, il dresse la liste des avantages d'avoir un seul - mais grand - campus. Or, dans la liste, on retrouve « direction spirituelle » – à côté d'éléments comme « vie étudiante » et « activités sportives » ! « Développement de l'USJ à Moncton - préparation d'un document », CEA, fonds Clément Cormier - 177.1865.

⁸⁵ Michel Blanchard, conférence donnée à l'Université de Moncton à l'invitation de la Fédération des étudiants et étudiantes du Campus de Moncton (FÉÉCUM), 25 février 2005.

Finalement, comme ce chapitre l'a bien illustré, il ne faudrait pas minimiser l'influence qu'ont eue des organisations comme la FNEUC, la PEN et l'UCE. Par leur truchement, les étudiants de Moncton ont été exposés à de nouvelles idées et façons de faire. Ce sont elles qui incitent initialement les étudiants de Moncton à se soustraire aux « autorités [qui], même s'il n'est pas permis d'en juger, semblent exercer un contrôle trop immédiat sur les choses exclusivement étudiantes »⁸⁶. C'est en elles que les étudiants puisent l'idée qu'ils forment l'un des trois « corps » de l'université, et que conséquemment ils devraient être « représentés dans les divers rouages administratifs des universités ». C'est au travers d'elles, aussi, qu'ils sont sensibilisés au « problème de la liberté de la presse étudiante et de l'autonomie des associations étudiantes » ainsi qu'à la problématique de l'accessibilité aux études⁸⁷.

2.4 Conclusion : 1964, ou la naissance d'une nouvelle sphère sociale en Acadie

Les années allant de 1960 à 1965, guère mentionnées dans l'historiographie portant sur les mobilisations étudiantes acadiennes, sont en fait charnières puisqu'elles donnent lieu à la naissance d'une sphère d'activité étudiante ayant sa dynamique propre – ou, comme dirait Pierre Bourdieu, d'un champ social proprement étudiant.

Cette évolution est significative en tant que moment fort de l'accession à la modernité avancée de la communauté acadienne minoritaire. En effet, la collectivité étudiante, qui à la fois forme cette idéologie et se fait objectiver par celle-ci, représente la première menace collective au monopole de la parole détenu par l'élite acadienne. Rappelons que l'Acadie, contrairement au Québec,

⁸⁶ « Éditorial », *Liaisons*, septembre 1959 (R.W. Couturier).

⁸⁷ « Congrès de la FNEUC », *Liaisons*, oct.1958, p.3 (Paul Doyon) et « 35 ans d'unité étudiante », *Liaisons*, sept. 1961 (secrétariat de la FNEUC).

n'a eu ni mouvement syndical fort, ni publications progressistes engagées (telles que *Cité libre*, par exemple) durant les années 1950. L'arrivée de cette voix jeune, de cette voix alternative représente donc un pas important vers la « pluralisation » interne de la communauté.

Les événements importants de la période sont nombreux. Le journal étudiant publie des prises de position critiques sur les questions politiques de l'heure ainsi que des textes revendicateurs dès 1960, affirmant simultanément le droit des étudiants de se « mêler » des affaires adultes. L'association étudiante, le journal et des simples individus nouent des contacts plus étroits avec le réseau institutionnel étudiant pan-canadien. Un réseau régional proprement acadien est créé en 1963. L'année suivante, des élus étudiants provoquent un conflit ouvert avec les « chefs » adultes de la nation tout en restant populaires auprès de leurs pairs. Puis l'association étudiante se donne une réalité légale avant de mobiliser 200 participants pour une manifestation d'ampleur provinciale à Fredericton. On assiste ainsi à la naissance d'un mouvement étudiant en Acadie.

Les causes de sa naissance sont tout aussi nombreuses. Certaines sont structurelles – notamment la construction d'un campus moderne, divisé en plusieurs facultés, dans un milieu urbain et l'apparition d'organisations estudiantines nationales. D'autres sont d'ordre idéologique – comme le climat politique surchauffé et les exemples de manifestations étudiantes provenant des Etats-Unis. Toutes ces causes, d'ailleurs, contribuent au déclin de la fonction socialisante des collèges classiques, condition préalable à l'autonomisation des étudiants comme groupe social.

Le premier mouvement étudiant acadien de Moncton est bel et bien né dès 1964-1965. Contrairement à ce que laissent entendre les études principales sur le sujet, l'ouverture d'un espace discursif alternatif, critique et proprement étudiant ainsi que l'apparition d'une identité collective étudiante à laquelle plusieurs s'identifient précédemment, à Moncton, le « Ralliement de la jeunesse acadienne » de

1966, identifié par l'historiographie comme le point de départ de ce mouvement. En fait, nous verrons que le *Ralliement* a été organisé, en bonne partie, comme réponse à l'agitation qui avait lieu sur le campus de Moncton.

Le prochain chapitre sera consacré à la compréhension de l'idéologie de ce premier mouvement, qui durera jusqu'en 1967. Nous verrons, par le biais d'une analyse de discours et des actions (dont une bonne partie n'a pas encore été reconnue par l'historiographie), que cette idéologie n'est absolument pas de la même nature que celle déployée par les étudiants de 1968-1969.

Chapitre 3 : Un premier mouvement étudiant libéral-réformiste, 1964-1967

La rupture entre les étudiants de l'Université de Moncton et l'élite définitrice acadienne, consommée dès 1964, ne sera pas sans conséquences. Presque immédiatement, les étudiants du Sud-est prennent leurs distances avec toutes les formes d'organisation acadienne, incluant les jeunes organisations étudiantes régionales. Cette tendance se confirme tout au long de la période allant de 1964 à 1967 et ce, malgré plusieurs tentatives de « rallier » la jeunesse étudiante monctonnière au mouvement national.

En vérité, un tel ralliement des étudiants était presque impossible, idéologiquement parlant. L'idéologie que déploient les membres du premier mouvement étudiant de Moncton est de nature fondamentalement libérale. Conséquemment, chez ceux-ci, le milieu des années 1960 est marqué par un désir vif de rupture avec le passé et avec la tradition. L'élite demeure l'anathème du mouvement, et même les symboles nationaux se voient répudiés par de nombreux gestes et des déclarations iconoclastes. Ce désir de renouveau est tellement grand que, par moments, les étudiants souhaiteraient même s'émanciper de la nation elle-même, fréquemment vue comme un empêchement *en soi* au progrès. D'ailleurs, ils s'imaginent volontiers comme faisant avant tout partie d'un mouvement générationnel planétaire...

3.1 « Rallier » la jeunesse acadienne?

La mort hâtive des organisations étudiantes acadiennes régionales

Les changements identitaire et politique importants dans la sphère étudiante monctonienne en 1964-1965 ne sont pas sans conséquence sur les rapports des étudiants avec la collectivité acadienne et avec le monde. En effet, l'écroulement des certitudes anciennes laisse les étudiants un peu orphelins, à la recherche de leur « juste » place dans la société. L'un des plans où cette recherche identitaire est le plus visible est celui des rapports avec les étudiants acadiens des collèges classiques affiliés à l'Université de Moncton

Il a été établi que vers la fin de 1963 s'esquissait un réseau institutionnel regroupant tous les étudiants post-secondaires acadiens : l'UGEA. Or, ces bases institutionnelles encore fragiles font rapidement les frais des tergiversations identitaires des étudiants monctoniens. Ces derniers fréquentent alors une institution en pleine croissance, la seule en Acadie regroupant plusieurs facultés et offrant une gamme de diplômes spécialisés. Dans ce contexte, ils ont tendance à se comparer davantage aux étudiants des « grandes » universités anglophones – comme la University of New Brunswick – qu'à leurs cousins des collèges classiques de langue française. C'est encore plus vrai après leur rupture symbolique avec les institutions élitaires acadiennes et leur première manifestation à l'échelle provinciale. Aux yeux de bien des étudiants à Moncton, « sur le plan politique et diplomatique l'AEUM est au premier rang parmi les universités des provinces de l'Atlantique »¹. Ironiquement, donc, au moment même où ceux-ci se présentent comme porte-parole véritables de l'Acadie, ils affirment aussi leur appartenance au monde plus large. Ils se voient désormais comme étant à la fois l'incarnation d'une nouvelle génération de leaders acadiens

¹ « Une conférence provinciale: initiative nouvelle sur des problèmes de 1960 », *Liaisons*, mars 1966, p.2 (Réjean Poirier). Cette citation est tirée du *Bulletin de Presse* de la PEA (v.6, no52, 8 février 1966) avec une fierté évidente.

ET des membres à part entière – voire des meneurs – du mouvement étudiant des provinces maritimes et même du Canada.

Les résultats ne tardent pas à se faire sentir. Dès la présidence de Pierre Savoie, en 1964-1965, l'année même où l'Association étudiante de l'Université de Moncton commence à affirmer son autonomie, les étudiants monctonnais commencent à s'éloigner des autres conseils étudiants acadiens. La première preuve tangible du désir des organisations étudiantes monctoniennes de ne pas se laisser enfermer dans des structures ethniques apparaît dès octobre 1964, quand les dirigeants du journal étudiant de Moncton, *Liaisons*, décident de demeurer membre de la Presse étudiante nationale (PEN) et refusent de se joindre à la Presse étudiante acadienne (PEA) naissante². Puis, toujours en 1964, l'UGEA, créée en grande pompe moins d'un an plus tôt, meurt d'une mort tranquille, et les associations étudiantes des collèges affiliés se voient obligées de créer une nouvelle fédération ne comprenant pas l'Université de Moncton : la Fédération des associations générales étudiantes des collèges acadiens (FAGECA)³.

Il faut se garder de mettre toute la responsabilité de cette évolution sur le dos de l'association monctonnienne : les rapports entre les représentants des collèges classiques et l'AEUM ont toujours été troubles, et la méfiance et l'incompréhension, mutuelles. Déjà, dans son éditorial proclamant pompeusement l'existence de l'UGEA, Léon Thériault demandait à ses collègues étudiants des collèges classiques de faire preuve d'ouverture vis-à-vis les étudiants de l'Université de Moncton.

On a [...] souvent objecté (sic) que les étudiants de cette université auraient une nette prépondérance dans l'organisation. Certains voient mal l'adhésion de leur groupe à l'Union, Union dont ils sont pourtant les co-fondateurs! [...] Refuser les étudiants de cette

² « Au dernier congrès de PEA: Liaisons y était », *Liaisons*, décembre 1966, p.2 (??).

³ « La FAGECA a tenu son congrès à Edmundston », *L'Évangéline*, 6 avril 1965 ; A.L. Laplante, c.j.m. *Le collège de Bathurst – chronique des années 1949-1975*, chez l'auteur, p.115, 117.

université, c'est vouer à l'échec l'organisation du monde étudiant acadien! Ce n'est pas le temps d'ériger des castes où il ne doit pas en avoir⁴.

Mais au delà de la méfiance des collèges affiliés, il est probablement juste d'affirmer que l'ambivalence des étudiants de Moncton est la cause principale de la mort de l'UGEA. En cette ère obnubilée par les idées de la modernisation et du progrès, par l'interventionnisme étatique et l'intégration des Acadiens dans le monde plus large, l'acadianisation des structures étudiantes a semblé contre-intuitif aux étudiants de l'Université de Moncton, qui se lancent avec enthousiasme dans le tourbillon du militantisme étudiant nord-américain. Plus concrètement, c'est le modèle du conseil étudiant «encadré» tel qu'on le retrouvait dans les collèges classiques qu'on rejette et dont on essaie de se distancier le plus possible.

Premières tentative de récupération du mouvement monctonnien

L'attitude critique des associations étudiantes ne fait pas le bonheur de tout le monde. L'Université de Moncton est, après tout, le bijou des institutions acadiennes, créée – non sans oppositions⁵ – par le gouvernement Robichaud seulement quelques années plus tôt. Et ne l'a-t-on pas créée justement pour *renforcer* la communauté acadienne? Pour lui donner de nouveaux leaders nombreux qui porteront le flambeau national en ces temps ultra-modernes? En voyant les premiers groupes de leaders étudiants monctoniens – suivis par la masse – critiquer ouvertement l'élite acadienne, se distancier des autres étudiants francophones de la province, s'unir aux combats des étudiants anglophones, endosser l'idée de la liberté religieuse et critiquer de surcroît le gouvernement Robichaud, plusieurs nationalistes acadiens se sont dit que les choses étaient bien

⁴ « En éditorial: L'U.G. des étudiants acadiens », *L'Évangéline*, 22 février 1964.

⁵ Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.137-141.

mal parties et se sont demandés si la nouvelle institution ne serait pas cause de division plutôt que d'unité. Rappelons que le gouvernement Robichaud était encore populaire au point d'être pratiquement irréprochable aux yeux de la plupart des associations acadiennes. Clairement, il fallait trouver une façon de ramener les étudiants à l'ordre et surtout, de leur faire réintégrer le giron de la grande famille acadienne.

Depuis le tout début des années 1960, déjà, les leaders de la SNA s'inquiètent du fait que « les étudiants [...] n'ont que très peu d'intérêt, ou pas du tout, pour notre vie nationale, et, d'aucuns [...] voient d'un mauvais œil à peu près tout ce qui se fait dans l'intérêt de la vie nationale »⁶. Conséquemment, ils accordent une large place au thème de la jeunesse lors de la convention de 1965 et encouragent « les jeunes » à participer aux activités de « la nationale ». Après la manifestation de Fredericton, par contre, les leaders perdent patience et adoptent une posture plus agressive vis-à-vis les étudiants.

La première salve en ce sens est tirée par un représentant de *L'Évangéline* dès le lundi suivant la manifestation. Durant cette même fin de semaine, un journaliste du quotidien *L'Évangéline*, René d'Anjou, donne une conférence au congrès de la PEA, dont – rappelons-le – le journal de l'Université de Moncton ne fait pas partie. L'événement réunit les équipes de dix journaux étudiants acadiens⁷ venues discuter de leurs opérations et créer, éventuellement, des projets communs. D'Anjou ne manque pas l'occasion de critiquer l'absence de *Liaisons* en déplorant « le fait qu'il y a une division chez les étudiants de langue française au Nouveau-Brunswick ». Ensuite, « il suggère aux étudiants de la PEA de faire

⁶ Procès verbal de la réunion du conseil du 4 novembre 1961, CEA, Fonds SNA, 41-3-10. Cité par Basque, *La Société nationale de l'Acadie...*, p.149.

⁷ *Rencontre*, du collège pour filles Notre-Dame-D'Acadie (Moncton), *Ensemble* du Collège Saint-Joseph (Moncton), *Stella Maris* du Collège Jésus Marie (féminin, Shippagan), *Le Basilien* du collège Maillet (féminin, Saint-Basile), *Le Bouclier*, du collège Saint-Louis (Edmundston), *L'Echo*, du Collège Sacré Coeur (Bathurst), *Haute Mer* du collège Notre-Dame du Perpétuel Secours (Humphrey), *Tempo* de l'école secondaire Cormier (Edmundston) ainsi que deux observateurs de Cocagne et Barachois.

un effort pour unir leur force (sic) dans une cause qui devrait normalement être la même pour tous », spécifiant « qu'on ne pouvait imposer à d'autres un seul mode de pensée mais qu'une association d'idées pouvait donner de très bons résultats »⁸. N'entendant pas s'arrêter là, le journaliste lance un autre appel à l'unité étudiante acadienne, plus explicite cette fois, dans un éditorial signé quelques jours plus tard.

Les membres de la Presse étudiante acadienne ont démontré un esprit de maturité en fin de semaine alors qu'ils tenaient leur congrès [...] Un esprit d'équipe [...] a dominé ces trois jours [...] C'est donc avec espoir que la PEA prend forme [...] D'un autre côté, le journal Liaisons devra nécessairement changer sa politique d'esprit de clocher pour permettre aux autres étudiants de participer plus activement à cette publication, qui se devrait d'être mieux ébauchée avec un caractère plus représentatif de la gente étudiante de l'université qui, à l'heure actuelle, ne s'intéressent [sic] pas au journal pour des raisons que l'on devine facilement. [...] Dans certains milieux, on semble s'imaginer à tort que la PEA n'est qu'une nullité. Sans être optimiste, on peut prétendre que cette organisation [...] deviendra le principal porte-parole de la gente étudiante de langue française des Maritimes d'ici quelques années. Les étudiants de l'Université de Moncton auraient avantage à rechercher une plus active collaboration avec la PEA de qui elle pourrait tirer d'excellents exemples⁹.

Ce texte laisse deviner plusieurs choses. Un certain mépris de la part des étudiants de l'Université pour les journaux des collèges en est une. Mais aussi l'agacement provoqué par la politique d'indépendance du journal de l'Université, ainsi que par la prétention des étudiants de Moncton de participer aux débats de société dans un cadre autre que la sphère acadienne. À quoi peut être due cette anomalie dans la grande famille acadienne? Le journaliste de *L'Évangéline* se montre catégorique : c'est forcément à la non représentativité du groupe qui contrôle *Liaisons*. Par ailleurs, il prétend que la publication sera perdante si elle

⁸ « Le journalisme: une expérience qui fait partie de l'éducation des jeunes - R.P. Roland Soucy », *L'Évangéline*, 28 mars 1965.

⁹ « À l'heure de la PEA », *Évangéline*, 30 mars 65 p. 4. (René d'Anjou).

ne se rallie pas à la PEA. Visiblement, il ignore le pouvoir d'attraction qu'exercent les organisations plus vastes sur les étudiants de Moncton.

Puis viennent les tentatives de recréer une association générale des étudiants acadiens. Près de deux ans après la disparition du regroupement initial, la FAGECA n'abandonne pas l'idée d'une « réunification » possible. Afin de faciliter les rapprochements, elle invite des délégués de l'AEUM à l'occasion de ses deuxième et troisième congrès annuels, en avril 1965 et en mars 1966. La rencontre de 1966 comporte notamment un séminaire sur la condition étudiante. Ce séminaire est, selon le communiqué envoyé à *l'Évangéline*, « le plus grand rassemblement d'étudiants francophones [...] de toute l'histoire des Maritimes » et représente peut-être un « tournant décisif dans l'évolution du mouvement étudiant aux Maritimes? »¹⁰. En l'organisant, l'Association régionale acadienne espère devenir un lieu de rencontre incontournable pour l'AEUM.

Les contacts demeurent toutefois difficiles durant ce congrès. De l'aveu du comité organisateur, « Au début, on sentait qu'il régnait une espèce d'antagonisme entre les différentes institutions, une tendance à l'esprit de clan ou (sic) les fortes personnalités ressortaient. Il exista même une période de tension [...] »¹¹ Ces tensions semblent avoir finalement été surmontées, car les participants recommandent finalement la création d'une « structure regroupant les étudiants francophones des Maritimes », devenue une vraie « nécessité ».

Mais un séminaire de discussion auquel participent quelques délégués ne suffit pas pour changer l'attitude de l'ensemble des étudiants engagés du campus urbain. La vérité, c'est que ces derniers, dans leurs aspirations à être de « vrais » étudiants d'une « vraie » université, sont rebutés par tout ce qui transpire encore de l'univers des collèges classiques, ces institutions qui se donnent comme

¹⁰ « Tournant décisif dans l'évolution du mouvement étudiant aux Maritimes? », *L'Évangéline*, 19 mars 1966. (écrit par un participant étudiant au congrès, Réjean Nadeau)

¹¹ *Ibid.*

mission de guider et d'encadrer leurs ouailles moralement autant qu'intellectuellement. Or, les activités des collèges acadiens affiliés à l'Université de Moncton rappellent encore trop cet univers aux étudiants de Moncton, qui se veulent déjà adultes et citoyens.

Par exemple, ces congrès de la FAGECA comportent encore des concours d'art oratoire très classiques dont les thématiques sont jugées vieillottes et moralisatrices¹² par les délégués de l'Université. Ces derniers considèrent par ailleurs que ces événements sont trop « encadrés » par les adultes : les concours oratoires sont présidés et jugés par des notables de la société acadienne, puis la conférence d'ouverture de 1965 portant sur « La planification au sein des Associations Générales des Étudiants » est donnée par un professeur – un prêtre de surcroît! Et le pire, c'est qu'elle a été « reçue avec enthousiasme ». Qui plus est, on discute d'un ciné-club, d'une journée de sport, d'un comité de bourses, de concours de poésie, de peinture et de chansons, mais aucunement d'activités où l'étudiant serait partie prenante du monde plus large. Finalement, même « l'appréciation du congrès » est livrée par des professeurs¹³. Décidément, les congrès de la FAGECA n'impressionnent pas beaucoup les étudiants de Moncton qui, observant de loin leurs cousins acadiens, ne reconnaissent pas l'époque dans laquelle ils aspirent à vivre.

De toute façon, le « gouvernement étudiant » de Moncton est déjà parti sur une autre lancée, visant un public plus large. En effet, l'AEUM est au coeur de l'organisation de la première « Conférence des étudiants du Nouveau-Brunswick », un événement bilingue qui aura lieu sur le campus de Moncton une semaine plus tard, du 18 au 20 mars 1966. L'événement, une « première » qui

¹² Les thèmes abordés par les participants en 1966 incluent « L'évolution de l'étudiant dans son milieu au point de vue de l'éducation morale » « (comment) la confiance (des adultes) oblige, attache et doit stimuler les jeunes. » et « L'éducation dans l'esprit chrétien génératrice de lumière, de vérité et d'initiative ». « Gerald Fortier remporte honneurs du concours d'art oratoire de FAGECA », *L'Évangéline*, 14 mars 1966, p.1.

¹³ « La FAGECA a tenu son congrès à Edmundston », *L'Évangéline*, 6 avril 1965.

regroupera des étudiants de toutes les institutions post-secondaires de la province – soient-elles de langue française ou anglaise –, est jugé nécessaire afin de discuter de « problèmes qui ne peuvent être résolus à l’A.E.A. » (Association des étudiants de l’Atlantique) étant donné les prérogatives provinciales dans le domaine de l’éducation. Afin d’être bien au fait des développements ailleurs au pays, on invite aussi des représentants de l’Union canadienne des étudiants (UCE) et de l’Union générale des étudiants du Québec (UGEQ)¹⁴.

Liaisons se réjouit des discussions à venir et, tout en s’interrogeant sur la participation des collègues acadiens, affirme qu’il n’y a pas forcément d’opposition entre la plus récente initiative de l’AEUM et un rapprochement éventuel des étudiants acadiens :

on discutera cette année des affaires provinciales, du bilinguisme et du biculturalisme [...], du rapport Byrns (sic - Byrnes) [...], du système actuel d’éducation au NB, de l’école normale française sur le campus de l’Université de Moncton. [...] Mais dans tout cela, quelle sera l’attitude de nos confrères et consoeurs de Bathurst, St-Louis, Maillet et Shippagan? Répondront-ils à l’invitation de venir discuter « amicalement » avec leur « supérieur » [...]? Le climat sera probablement froid de part et d’autre mais nous avons confiance que l’AEUM avec toute sa diplomatie saura entreprendre des démarches auprès des membres de la FAGECA afin de former prochainement une nouvelle UGEA¹⁵.

Sur place, l’idée d’une nouvelle union étudiante acadienne ne semble toutefois pas prédominer, car l’AEUM propose que la conférence provinciale devienne un événement annuel, et même un forum permanent afin de former « un groupe de pression »¹⁶. Si dans l’immédiat ces recommandations ne sont pas

¹⁴ « Une conférence provinciale: initiative nouvelle sur des problèmes de 1960 », *Liaisons*, mars 1966, p.2. (Réjean Poirier)

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ « À la conférence provinciale des étudiants du Nouveau-Brunswick... », *L’Évangéline*, 21 mars 1966, p.1.

suivies, il est désormais clair que les leaders étudiants de Moncton souhaitent participer à une sphère étudiante plus large que l'acadienne.

L'organisation du *Ralliement de la jeunesse acadienne*

C'est dans ce contexte, où se révèle peu à peu l'éclatement de la sphère étudiante acadienne et où les étudiants monctonnais confirment leur indépendance de l'élite définitrice, que la SNA décide d'organiser un événement jeunesse majeur, le *Ralliement de la jeunesse acadienne*. L'événement doit rassembler 200 jeunes de partout dans les Maritimes, provenant de milieux variés (« l'universitaire, le collégial, l'ouvrier et l'agricole »). Des représentants d'organisations jeunesse des 10 provinces canadiennes sont aussi invités. La SNA affirme prendre l'initiative parce que « On s'était alors plaint que la jeunesse acadienne ne soit pas assez représentée dans la société, en tant qu'unité de base possédant ses problèmes et ses idées propres »¹⁷. Bénéficiant de fonds fédéraux devant servir à marquer le centenaire du pays (et parallèlement, à renforcer l'unité de celui-ci), la SNA se dit résolue à provoquer un moment phare dans l'évolution de la jeunesse acadienne. Et à bien des égards, le RJA sera exactement ça.

Pour la SNA et l'élite en général, soucieuses de leur relève, l'événement représente une façon de panser les plaies de leur relation – durement éprouvée – avec les étudiants de Moncton et, éventuellement, de ramener ces derniers dans le giron des institutions et du mouvement nationaux. Elles conçoivent l'événement comme une occasion pour les jeunes de « discuter et dialoguer avec l'élite acadienne »¹⁸. Et quel meilleur cadre pour effectuer un tel rapprochement qu'un ancien collège classique sis en milieu rural, plus précisément dans le « berceau de la Renaissance acadienne », Memramcook?

¹⁷ « Une première... Des jeunes francophones des 10 provinces se réuniront à St-Joseph », *L'Évangéline*, 25 février 1966.

¹⁸ « À moins d'un réseau d'écoles en français... », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.1.

Dans le communiqué initial annonçant le RJA, la SNA affirme avoir décidé d'organiser l'événement parce que « On s'est plaint que la jeunesse acadienne ne soit pas assez représentée dans la Société (la SNA), en tant qu'unité de base possédant ses problèmes et ses idées propres. »¹⁹ L'éditorialiste principal de *L'Évangéline*, Bernard Poirier, exprime cette volonté de rapprochement tout en tentant d'en définir les modalités :

*(Le RJA) sera une première en Acadie qui marquera, nous l'espérons, un nouveau départ vers une collaboration plus étroite entre le monde adulte et le monde étudiant. [...] Aux réunions de la Société Nationale des Acadiens, le reproche a souvent été logé que les jeunes n'avaient pas de voix consultative ou encore que leurs vues n'étaient pas acceptés de la société. Cette situation ne date pas d'hier et elle n'est pas propre à la SNA où (sic) aux Maritimes [...] Aux aspirations énergiques, flamboyantes et sans réserve de la jeunesse étudiante se mesurent l'expérience pratique, la réflexion mûrie des chefs de file qui il y a quelques années à peine faisaient partie de l'autre groupe. [...] Les jeunes doivent prendre une part plus active dans la société mais pour cela, il faut que le terrain soit déblayé, aplani et que chacun tende la main*²⁰.

L'événement doit accueillir des « délégués [...] des milieux universitaires, collégiaux, ouvriers et agricoles ». Des 175 délégués participants, 65 proviennent du milieu étudiant, soit 37%²¹. Pourtant, malgré cette diversité, l'éditorialiste utilise les termes « jeunes », « étudiants » et « jeunesse étudiante » de façon interchangeable. Par ailleurs, l'éditorialiste souhaite voir les « jeunes » se réconcilier avec les « adultes », alors qu'en fait, c'est seulement avec les étudiants de Moncton qu'il y a brouille. Voilà, nous semble-t-il, des éléments de preuve renforçant l'hypothèse selon laquelle le RJA était avant tout un instrument devant servir à ramener les étudiants de Moncton au bercail.

¹⁹ « Une 1ère... Des jeunes francophones des 10 provinces se réuniront à St-Joseph », *L'Évangéline*, 25 février 1966.

²⁰ « Éditorial : le Ralliement des jeunes », *L'Évangéline*, 1er mars 1966 (Bernard Boirier). Nous soulignons.

²¹ « Une 1ère... Des jeunes francophones des 10 provinces se réuniront à St-Joseph », *L'Évangéline*, 25 février 1966.

En ce qui concerne le fond, Poirier reconnaît les reproches faits à l'élite, mais l'exonère aussitôt de tout blâme et demande de la patience aux « jeunes », qu'il considère trop pressés. Il va même jusqu'à citer les qualités qui leur manquent encore avant de pouvoir pleinement participer à la sphère publique. Il convient finalement que les jeunes doivent se faire entendre davantage, mais plaide pour que cela se fasse dans le calme, le dialogue et le cadre de la « société nationale ».

Les étudiants de Moncton reconnaissent dans ce discours une variante légèrement mise à jour de la vision traditionnelle de l'étudiant, selon laquelle celui-ci n'est pas un agent social puisqu'il doit encore faire « l'apprentissage de la liberté » avant de pouvoir participer aux affaires de la société. C'est la représentation, jugée infantilisante, contre laquelle ils luttent ouvertement depuis 1963-1964. Ont-ils vu dans cet éditorial une volonté de récupération du mouvement étudiant? Si oui, ils ne l'ont pas exprimé. Dans tous les cas, ils n'ont pas la tête à se révolter contre le Ralliement. Pourquoi? Simplement parce que ce n'est pas la SNA qui s'occupe du contenu du congrès, mais plutôt ces deux nouveaux professeurs de l'université bien connus des étudiants politisés pour leurs prises de position critiques, Camille Antoine Richard et Roger Savoie. S'il est plutôt clair que la SNA espère récupérer le mouvement étudiant grâce à cet événement, il devient rapidement évident que les objectifs des jeunes professeurs sont de toute autre nature²².

Immédiatement après la divulgation du programme de l'événement, le R.P. Roger Savoie, membre du comité d'organisation du congrès, déclare, « en réponse à une question d'un journaliste, que l'aspect religieux du nationalisme acadien prendrait une place importante lors des discussions. Selon le père Savoie,

²² Johnson, *Les stratégies de l'acadianité...*, p.204.

la jeunesse ne veut plus entendre parler d'un patriotisme « marial » qui ne saurait aider à l'évolution de la nation acadienne. »²³.

Camille Antoine Richard – le « directeur du comité d'organisation » – énumère pour sa part les buts complémentaires du RJA : d'abord susciter une prise de « conscience de ce que la société peut apporter aux jeunes francophones et de ce qu'ils peuvent y apporter », ensuite faciliter l'apparition d'une « conscience collective » favorisant « la libre expression » au sein même de la jeunesse. Finalement, « d'orienter » les jeunes « vers un engagement social concret [... qui] débouchera possiblement sur une action et l'édification de structures »²⁴. Dès lors, il semble évident que Savoie et Richard espèrent propager le feu de la contestation étudiante au-delà du campus de Moncton.

Mais pourquoi la SNA a-t-elle donc choisi de conférer le contenu du RJA à ces jeunes professeurs critiques et libéraux? Au début 1966, certains membres de l'élite définitrice savent déjà que ces professeurs se rapprochent des milieux étudiants militants tout en encourageant leurs prises de parole. Bien des membres de l'équipe de *Liaisons* fréquentent leurs cours de sociologie et de philosophie, et on a vu certains d'entre eux participer à des projets de recherche de Camille Antoine Richard²⁵. Par ailleurs, il n'échappe probablement pas à la SNA qu'un article récent de Richard partage plusieurs points d'argumentation avec « Acadie '64 : une impasse? », cet article choc des étudiants Pierre Savoie, Lucille Fougère et Bertrand Johnson paru dans *Liaisons* un an plus tôt. Toujours est-il que la SNA croit bon, au moment d'organiser le grand *Ralliement*, de recruter Richard et Savoie. Si on souhaite rallier les jeunes, il faudrait, se dit-on probablement, avoir

²³ « Une lère... Des jeunes francophones des 10 provinces se réuniront à St-Joseph », *L'Évangéline*, 25 février 1966.

²⁴ *Ibid.* Aussi « Lettre de C.A. Richard à J Brazeau » du 7-2-66 cité par Johnson, *Les stratégies de l'acadianité...*, p.204.

²⁵ Par exemple, en janvier 1965, Richard publie un sondage mené auprès des étudiants sur la question de l'Union des provinces maritimes. L'exercice a été exécuté par Winston Wells, alors rédacteur en chef de *Liaisons*. Voir *La Revue économique*, janvier 1965, p.28-30.

l'approbation de leurs nouvelles oracles. Ainsi pourra-t-on faire d'une pierre deux coups.

Tout doute qu'il a pu y avoir sur l'existence de liens intellectuels entre ces professeurs et les premiers militants étudiants disparaît, pour plusieurs, quand Camille Richard insiste pour faire venir Pierre Savoie de Chicoutimi – où il occupe maintenant un emploi de professeur – comme conférencier. Pierre Savoie, on le rappelle, avait non seulement été rédacteur en chef de *Liaisons* en 1963-1964, l'année des premières salves contre l'élite, mais aussi président de l'AEUM en 1964-1965, l'année de l'incorporation de l'association et de la première manifestation à Fredericton. Décidément, on voit de mieux en mieux ce que C.A. Richard entend quand il affirme souhaiter que le RJA débouche sur un « engagement social »!

Le RJA suscite donc bien des attentes chez bon nombre de groupes différents : l'élite définitrice, les relationnistes du gouvernement fédéral, les nouveaux professeurs iconoclastes²⁶. Il va sans dire que plusieurs de ces attentes sont difficilement conciliables, quand elles ne sont pas carrément antithétiques.

Malgré tout, il est clair que la SNA agit de bonne foi et croit réellement aux chances d'effectuer une réconciliation et de ressortir du *Ralliement* avec une société civile acadienne unie et unanime, comme elle l'avait presque toujours été jusque lors. Il est probable que l'élite est prête à faire son bout de chemin, à accepter certaines critiques et à faire certains compromis pour y parvenir. D'ailleurs, *L'Évangéline* se montre disposée à publier un deuxième éditorial en prévision du RJA, plus favorable aux délégués :

L'on peut prévoir aujourd'hui que ce congrès ne sera pas fait de balivernes et de discours assez ennuyant (sic) pour endormir les

²⁶ Les plus importants parmi ces derniers seront présentés avec plus de détails dans la prochaine section.

*participants. [...] Si des reproches doivent être adressés à la vieille garde, c'est au cours de ces trois jours qu'un verdict sera rendu*²⁷.

Le jeune journaliste qui est l'auteur de l'éditorial met en évidence l'existence de tensions importantes au sein de la communauté acadienne avant le RJA, et il semble souhaiter que l'on crève finalement l'abcès durant la fin de semaine.

L'abcès est bel et bien crevé. Les délégués, tels des législateurs zélés, y adoptent des résolutions à gauche et à droite, touchant à toutes les sphères de la société, bref, tentent de refaire le monde à neuf, à leur image. À l'issue de l'événement, une élite un peu ébranlée réussit tout de même à se dire satisfaite, prête à accepter les résolutions des jeunes et à en tenir compte – quoiqu'elle ne puisse résister à l'envie de lancer quelques flèches en direction des congressistes²⁸. N'empêche que quand la poussière retombe, il ne fait plus de doute que les étudiants représentent désormais un groupe distinct du mouvement national acadien et qu'une réconciliation totale était à toutes fins pratiques impossible.

L'AEUM organise la sphère étudiante... provinciale

Prenons à témoin, pour l'instant, le dossier des organisations étudiantes régionales. Durant le RJA, malgré un rappel à l'ordre sévère, les étudiants de Moncton continuent à faire cavalier seul, voire à adopter une position antagoniste²⁹. En effet, bien que l'assemblée vote « en faveur de la formation

²⁷ « De grandes espérances », *L'Évangéline*, 15 mars 66, p.4. (René d'Anjou)

²⁸ « Les adultes impressionnés par le Ralliement des Jeunes », *L'Évangéline*, 6 avril 1966, p.3 ; « Le Dr Richard est heureux de l'initiative des jeunes », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.1 ; « En éditio: Les jeunes s'interrogent », *L'Évangéline*, 9 avril 1966, p.4 (Bernard Poirier).

²⁹ « lors du Ralliement des Jeunes Francophones des Maritimes (sic)... ce problème de l'Union (a) fait beaucoup de bruit. Et à cette occasion les représentants de l'AEUM (ont) été fortement attaqués et critiqués par les membres de la FAGECA. » dans « Un premier pas vers le syndicalisme étudiant », *Liaisons*, 25 novembre 1966, p.2 (??).

d'une Union générale des étudiants francophones des Maritimes »³⁰, ce sera sans l'appui des représentants de Moncton. Léon Thériault, encore un partisan de l'idée de l'UGEA, exprime sa déception – ainsi que son agacement face à l'idéal du bilinguisme de ses collègues monctonniens – dans une longue lettre à l'éditeur de *L'Évangéline* :

Je sais que pour certains progressistes non seulement le fait acadien traditionnel mais même la présence française aux Maritimes est une exigence négligeable. Ainsi, des représentants d'une de nos institutions d'enseignement n'ont pas jugé bon d'appuyer la résolution ayant trait à une Union générale des étudiants de langue française aux Maritimes. Pour eux, le fait français ne représente pas un critère valable pour la création d'une telle association; on pourrait se grouper directement avec les étudiants de langue anglaise³¹.

Lors du congrès suivant de la FAGÉCA, en octobre, l'AEUM dépêche des représentants. Poussés une nouvelle fois à souscrire à l'idée d'une Union générale des étudiants acadiens, ceux-ci se dérobent en proposant qu'une commission d'étude soit chargée de se pencher sur la question, ce qui est fait. On demande alors à chaque association étudiante de déposer un mémoire « dans les deux mois », exposant, entre autres, leur point de vue à savoir si l'Union devait regrouper les étudiants acadiens des Maritimes ou tous les étudiants du Nouveau-Brunswick sans égard à la langue³². Mais, un peu plus d'un mois plus tard (du 25 au 27 novembre 1966), lors de la deuxième conférence provinciale des étudiants – organisée comme la première par les étudiants de Moncton – l'AEUM prend les devants sans crier gare et appuie activement l'idée de créer une fédération étudiante provinciale.

³⁰ « Le Ralliement établirait une Union générale des étudiants francophones aux Maritimes », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

³¹ « Le ralliement des jeunes francophones des Maritimes » (opinion du lecteur), *L'Évangéline*, 3 décembre 1966, p.4.

³² « Un premier pas vers le syndicalisme étudiant », *Liaisons*, 25 novembre 1966, p.2 (??).

au début des discussions, les délégués se sont aperçus qu'il n'y avait présentement aucun organisme pour mettre en action les décisions prises [par la conférence provinciale]. Poussé (sic) par ce besoin urgent, on décida donc de s'unir et de former un syndicat qui aurait pour nom ACTIONS (Association Concerning the Total Interest of NB Students), Association concernant les intérêts totaux des étudiants du NB³³.

Surprises par la tournure des événements, les associations des collèges acadiens – à l'exception de celle de St-Louis (Edmundston), absente – se rallient tout de même à la décision, probablement de guerre lasse. La nouvelle organisation réunit ainsi les universités anglophones de Mount Allison (Sackville), Saint Thomas (Fredericton), et UNB (Fredericton), l'École normale bilingue (Fredericton) ainsi que les campus francophones de Moncton, Saint-Louis (Edmundston), Bathurst, Jésus-Marie (Shippagan) et Maillet (St-Basile). Pour ceux qui avaient rêvé d'une sphère étudiante acadienne, le coup est d'autant plus dur qu'au dernier congrès de la PEA, un peu plus tôt dans le mois, Liaisons a laissé entendre qu'elle n'entrevoit la possibilité de se joindre à l'organisme que s'il devenait une « régionale » de la PEN³⁴. L'heure de la mort des institutions étudiantes acadiennes régionales a sonné.

À Moncton, l'éditorialiste de *Liaisons*, Réjean Poirier, ne cache pas son enthousiasme pour l'alliance inter-ethnique que représente ACTIONS, qui, selon lui, deviendra une association puissante :

ACTIONS, un groupement unique en son genre au Canada par son caractère bilingue [...] sera [...] un exemple pour les autres provinces du Canada par l'entente entre les deux groupes ethniques. Il semble bien que l'animosité qui existe entre Anglais et Français, surtout chez les aînés, a tendance à disparaître dans le monde étudiant. [...] Cette nouvelle association [...] sera appelée à remplacer certaines autres, françaises ou anglaises.

³³ « Au NB: Une association étudiante bilingue », *Liaisons*, 2 décembre 1966, p.2 et 3 (Réjean Poirier).

³⁴ « Au dernier congrès de PEA: Liaisons y était », *Liaisons*, 2 décembre 1966, p.2 (??).

Ainsi, au lieu d'avoir plusieurs associations, nous n'en aurons qu'une mais puissante et agissante. Nous ne pouvons que nous réjouir [...] Mais pour réussir [...], il faudra [...] oublier la langue maternelle et ne penser qu'à la fonction que nous occupons, c'est à dire celle d'étudiant³⁵.

Lors de la première assemblée annuelle de l'organisme, les 4-5 novembre 1967 à Edmundston³⁶, les délégués de Moncton réitèrent cette grande foi dans le bilinguisme et la compréhension interculturelle. Ils proposent et font accepter (1) l'exécution d'une étude sur la situation bilingue et biculturelle des étudiants du Nouveau-Brunswick et (2) la mise en place de moyens pratiques d'échanges culturels : échanges d'étudiants, d'artistes, de journaux, etc. « La proposition fut accueillie avec enthousiasme³⁷. »

Comme leurs prédécesseurs de 1964, les étudiants de 1966 et 1967 sont convaincus que leur génération saura régler les différends qui ont pu exister entre les élites des générations antérieures. Désormais, en ces temps nouveaux qui s'amorcent, les différences entre groupes ethno-linguistiques disparaîtront et tous auront des « chances égales » dans la vie à condition de bien vouloir participer à la sphère publique.

* * *

Les étudiants acadiens de Moncton ne se sont donc pas laissés « rallier » par le mouvement national acadien. Ceci ne peut être expliqué que par des différences idéologiques notables entre l'élite définitrice et ces étudiants. Mais à quoi ressemble donc l'idéologie de ces derniers, au-delà de leur méfiance des

³⁵ « Édito : ACTIONS », *Liaisons*, 2 décembre 1966, p.2 et 3 (Normand Bérubé). Nous soulignons.

³⁶ Elle avait préalablement tenu sa « réunion inaugurale » en mars 1967.

³⁷ « L'AEUM tient le haut du pavé à l'assemblée générale de l'Action », *Liaisons*, 15 novembre 1967. (Donald Poirier). Notons aussi que le président élu à l'occasion est un étudiant du Collège de Bathurst, Pierre Tremblay. La bonne volonté en vue d'une meilleure compréhension entre groupes linguistiques semble avoir été réciproque.

organisations acadiennes et de leur confiance dans leurs confrères anglophones? Les prochaines sections de ce chapitre identifieront les deux caractéristiques idéologiques principales – et complémentaires – du jeune mouvement étudiant, soit son rapport iconoclaste avec la tradition acadienne et son adhésion sans réserves à un idéal de modernisation libérale.

3.2 « À bas la Patente » : Iconoclasme et lutte pour le pluralisme idéologique en Acadie

*O Acadie, plus stable que l'ordre normal
des choses...*

avec tes petites crises patriotiques...

*O Acadie tu baves la sueur par tous les
pores de ta peau, ...*

*parce que tu as beaucoup de vocabulaire
ecclésiastique,*

parce que tu exportes des cinquième année,

parce que ton exil est éternel...

Tu craches sur ceux qui veulent te guérir...

*Viendra le jour où nous te grefferons une
conscience*

Tu refuseras?

Peut-être.

*Tu refuseras, mais alors c'est toute la tête
qu'il faudra t'amputer.*

Herménégilde Chiasson

« Insulte à un peuple agonisant »

Liaisons, 28 avril 1967

La complicité et l'encouragement de professeurs iconoclastes

Les étudiants monctonnien se sont placés dans une position bien précaire. En attaquant de front les prétendus représentants de la nation acadienne puis en se dissociant de leurs collègues étudiants acadiens, ils se sont coupés de tous leurs alliés de langue française dans la région des Maritimes. Toutefois, ils n'ont pas manqué de s'en faire d'autres en cours de route, soit quelques jeunes professeurs aux idées nouvelles et iconoclastes. Ceux-ci s'avéreront des appuis importants pour le premier mouvement étudiant monctonnien.

Bien que d'assez nombreux professeurs soient sources d'idées nouvelles pour les étudiants et étudiantes acadiennes – en cette époque où les universités croissent à vue d'œil –, nous nous attarderons ici sur les deux qui ont participé à l'organisation du RJA. Camille Antoine Richard et Roger Savoie sont de la première cohorte de jeunes professeurs dans les nouvelles facultés de l'Université. Ils font partie d'une génération de transition, plus jeune que les « réformateurs frustrés » qui sont les créateurs de l'université, mais plus âgée que les premiers bénéficiaires de la nouvelle institution. Ils ont fait des études ailleurs, dans des institutions déjà en voie de devenir des universités modernes, et ont une envie marquée de rompre avec la tradition, de créer de nouveaux discours, plus critiques, sur l'Acadie.

Roger Savoie

L'année 1965 est marquée par l'arrivée, comme professeur, d'un jeune prêtre et docteur en philosophie au langage franc, Roger Savoie. Il a une connaissance directe des milieux associatifs nationalistes acadiens, puisqu'il est l'un des fils du sénateur Calixte Savoie, un membre éminent de longue date de « l'élite » acadienne. Savoie père est toutefois en brouille avec la faction « modernisatrice » dominante depuis le début des années 1960³⁸.

³⁸ Savoie père, ancien « gérant général » de l'Assomption, a été évincé de la direction de la Société par d'ambitieux jeunes collègues réformateurs, et ce, de façon plutôt cachoteuse. On peut supposer

Savoie fils, ayant étudié en Europe, a pendant un certain temps été considéré comme l'étoile montante du clergé acadien. Son choix comme délégué au Concile Vatican II lui avait d'ailleurs conféré une renommée certaine. Toutefois, assez rapidement après son retour, ses relations avec la hiérarchie religieuse acadienne ainsi qu'une partie de l'élite nationaliste laïque se détériorent, celle-ci trouvant ses positions trop réformistes, notamment sur la question de la liberté religieuse. En peu de temps, il est mis au ban de l'élite idéologique acadienne³⁹.

Cette mise à l'écart de l'élite n'empêche toutefois pas Savoie de diffuser ses idées auprès de jeunes Acadiens. En 1965, par exemple, il accepte une invitation du conseil étudiant de la première école secondaire publique de langue française à Moncton, l'École Vanier, à donner une conférence sur la liberté religieuse. Cette conférence a finalement lieu malgré des protestations de parents, de « notables » et de l'aumônier de l'école. Voici ce que l'un des étudiants de l'école en dira quelques années plus tard, en 1968 :

Lorsque Roger Savoie est arrivé, ça a fait un gros boom. On l'a traité d'athée, de communiste et tout ça [...] Roger Savoie est allé au concile, pis il est arrivé ici. Il vient nous dire: « bon, vous êtes permis de douter, vous êtes permis de penser, vous êtes permis d'avoir des idées à vous mêmes ». Alors [...] pour moi [...] et pour d'autres jeunes que je connais à l'université, ça' été tout un événement parce qu'on s'est mis à penser [...] Ça a été le début d'une remise en question de presque tout [...]. Ça a été une réaction assez forte de la part des étudiants. Automatiquement, les étudiants se sont mis à dire qu'ils trouvaient ça plate la religion, la messe, tout ça. [...] ça a eu énormément de répercussions. [...Jusque là] la religion [...] c'était simplement qu'il fallait aller à la messe le dimanche. Il fallait pas se poser de questions. Fallait

que ce rejet a contribué aux opinions défavorables du fils à l'égard des institutions élitaires acadiennes. Calixte Savoie, *Mémoires d'un nationaliste acadien*, Moncton, éditions d'Acadie, 1979, p.330-345.

³⁹ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.197-198.

*pas douter, point. Si on sortait de ce champ là, j'sais pas, on était considéré comme athée, communiste, possédé, tout c'que tu veux*⁴⁰.

Savoie, très influencé par l'école de pensée personnaliste, donne aux jeunes la permission de douter de toute vérité absolue en « substituant une éthique de la liberté [...] et de la responsabilité individuelles à la morale traditionnelle [...] autoritaire » venue d'un « catholicisme austère »⁴¹. Or, ceci constitue une brèche importante dans le récit national acadien traditionnel, qui avance que le futur de la nation repose sur la foi inconditionnelle dans la protection de Marie et la Providence.

Camille-Antoine Richard

Au même moment, un autre professeur contribue aussi à affaiblir le discours national traditionnel : Camille Antoine Richard. En 1960, il a complété une thèse de maîtrise à l'Université Laval, devenant ainsi le premier sociologue acadien. Son ouvrage, intitulé *L'idéologie de la première convention nationale acadienne*⁴², peut être vu comme la première étude à examiner le moment fondateur du nationalisme acadien dans une perspective autre que la célébration ou la simple narration chronologique.

En 1962, lors d'un colloque organisé par *Recherches sociographiques* à l'Université Laval, Richard rencontre le recteur de l'Université Saint-Joseph, Clément Cormier, par le biais de son professeur, l'anthropologue Marc Adélar Tremblay. (Tremblay est alors reconnu comme la sommité canadienne-française en études acadiennes.) Lors d'un bref discours, Cormier se réjouit publiquement

⁴⁰ AUL, Fond Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 127-128. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Bernard Gauvin)

⁴¹ Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.235. Le personnalisme, on le sait, a joué un rôle analogue dans la Révolution tranquille québécoise. Voir Meunier et Warren, *Sortir de la Grande Noirceur...*

⁴² Camille Antoine Richard, *L'idéologie de la première convention nationale acadienne*, thèse (M.A., sociologie), Université Laval, 1960, 124 p.

de l'arrivée d'une relève acadienne dans le domaine sociologique en faisant explicitement référence aux travaux de Richard ⁴³. Puis il exprime un vœu : « j'espère qu'un jour, la modeste institution où je travaille sera en mesure d'apporter sa collaboration [à l'étude scientifique de la société acadienne] ». Deux ans plus tard, à l'été de 1964, Cormier se montre fidèle à ce vœu en embauchant Richard comme premier professeur de sociologie de la toute nouvelle Université de Moncton et lui donnant le mandat d'élaborer une spécialisation en ce domaine d'études⁴⁴. Il ouvre ainsi la voie à l'insertion des sciences sociales dans l'institution d'enseignement en croissance... et au cœur de l'Acadie.

Richard arrive à Moncton juste après les premiers démêlés entre les étudiants acadiens et les organisations nationalistes et assiste aux premières mobilisations étudiantes. Il se sent interpellé par les débats sociaux acadiens. Comme médium, il ne choisit ni *L'Évangéline*, ni *Liaisons*, ni des revues scientifiques basées au Québec, mais un nouvel organe de Moncton intitulé *La revue économique*⁴⁵. Cette publication représente en quelque sorte une brèche dans le réseau institutionnel des milieux nationalistes. Contrairement à *L'Évangéline*, elle n'est pas contrôlée par le « noyau dur » nationaliste, mais par quelques professeurs d'université, dont Aurèle Young et Jean Cadieux. Ces derniers sont des « professionnels » laïcs et des proches collaborateurs du père Cormier depuis les années 1950. Bien que ces individus frayent souvent dans les mêmes milieux que les dignitaires nationalistes bien en vue, ils sont avant tout épris de progrès et de modernisation. Tout au long des années 1960 et au delà, leur revue, essentiellement libérale et consacrée au développement économique et au déploiement d'une culture entrepreneuriale en Acadie, fera aussi une place aux idées contestataires de professeurs de gauche. On peut dire que *La Revue* représente un bon exemple de l'effet d'entraînement que provoque toute diversification sociale et idéologique. En effet, ici, c'est l'apparition d'une

⁴³ Notes manuscrites, CEA, fonds Clément Cormier, 177.2699.

⁴⁴ Cormier, *L'Université de Moncton...*, p.174-178.

⁴⁵ La publication deviendra *La Revue de l'Université de Moncton* en 1968.

nouvelle sphère libérale-capitaliste au sein de la collectivité acadienne qui procure un lieu d'expression pour un autre discours nouveau : celui de la sociologie acadienne.

Le premier article de Richard, publié dès son arrivée, est un appel en faveur du développement des sciences sociales en Acadie. Opposées à la tradition comme moyen de connaissance, ces disciplines sont présentées comme des outils grâce auxquels cette société minoritaire pourra relever les défis de la modernité⁴⁶. Puis, dans son deuxième article, paru l'année suivante, le jeune sociologue élève le ton et fait une critique sociale plus pointue en affirmant que les institutions « nationales » acadiennes et leur idéologie ne sont pas à même d'encadrer un groupe ethnoculturel à l'époque contemporaine :

On doit sérieusement se poser la question à savoir si, dans le contexte actuel, la nation acadienne [...] est suffisamment outillée idéologiquement, en leaders et en armature socio-économique, politique, et culturelle pour supporter sainement le poids de ces [...] changements sociaux. [...] Le leadership national semble avoir une grande difficulté à se renouveler. Le nombre de personnes qui s'intéressent réellement à la question nationale et qui assument des responsabilités semble réduit à une bien petite minorité [...] Pire encore, ce leadership souffre de façon inquiétante d'un manque de communion avec la masse. [...] Cette difficulté de communications constitue un indice remarquable d'un décalage profond entre l'idéologie ou la pensée des chefs nationaux et le vécu quotidien [...] des Acadiens. [...] En somme, certains indices semblent indiquer que l'idéologie ne réponde plus,

⁴⁶ Camille A. Richard, «Connaissons mieux notre milieu : Un plaidoyer en faveur de la recherche en sciences sociales», *La revue économique*, no 2 (sept.1964) : 15-17. En voici quelques extraits : « la société acadienne, et en particulier le milieu rural acadien, a résisté longtemps à cette marée culturelle envahissante de la modernité [...] Mais de nos jours, il n'est plus de milieu si éloigné fut-il, que (sic) ne soit touché par la civilisation et la technique modernes [...] Il faudrait des études poussées pour dégager le sens profond de cette évolution. Dans ce contexte [actuel de changement social rapide...] l'homme ne peut plus s'appuyer sur la simple tradition pour connaître son milieu et la culture ne peut plus lui fournir une connaissance globale du social ; seules des recherches scientifiques [...] peuvent apporter à l'homme une connaissance authentique et approfondie de son milieu. Il va sans dire que cette connaissance [...] est d'autant plus nécessaire dans une société qui prétend planifier son économie et organiser rationnellement et équitablement sa législation sociale. [...] Voilà pourquoi, en mon sens, cette forme de recherche scientifique s'impose chez-nous de façon urgente. »

comme ce fut peut-être le cas dans les années passées, aux aspirations, aux besoins et aux genres de vie d'une population de plus en plus urbanisée. [...]

Il faut ajouter que plusieurs individus, des familles entières [...] ont déjà choisi, ou sont en voie de choisir [...l'acculturation...], ils abandonnent bon gré mal gré le français. [...] On a toujours recours aux éléments traditionnels pour définir les besoins de la société globale. Voilà peut-être pourquoi un fossé de plus en plus large se creuse inévitablement entre les leaders nationalistes et les nouveaux groupes occupationnels qui constituent la masse des gens⁴⁷.

Le constat est sombre : L'Acadie, pour Richard, est en pleine « crise de croissance nationale »⁴⁸. Ceci deviendra un thème récurrent chez le sociologue, confirmant ainsi un diagnostic posé dix ans plus tôt par son maître, l'anthropologue Marc Adélarde Tremblay, qui avait fait des recherches extensives sur des communautés acadiennes rurales de la Nouvelle-Écosse⁴⁹. À l'exemple de Tremblay, Richard voit une société en mal d'adaptation, en déclin.

Cependant, Richard attribue plus directement la responsabilité de cette déchéance à l'élite définitrice acadienne que Tremblay (qui, lui, voyait essentiellement une petite culture se faire envahir par l'économie et les médias de masse). En effet, Richard fustige vigoureusement la SNA et ses acolytes. La compétence du réseau institutionnel national est sévèrement mise en cause. Voilà

⁴⁷ Camille A. Richard, « Société acadienne et transformations sociales : Esquisse sociologique d'une analyse intuitive de la vitalité du nationalisme acadien », *Revue économique*, no 1, 1965, p. 4-8.

⁴⁸ *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.3. Intervention de Camille Richard dans une table-ronde du « Ralliement de la Jeunesse acadienne ».

⁴⁹ Marc Adélarde Tremblay, *The Acadians of Portsmouth : a study in cultural change*, these de Ph.D., Cornell University (Ithaca, New York), 1954. Voir aussi « Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth », *Anthropologica*, 1961, pp.1-50 (Aussi diffusée sous forme de brochure.). « L'état des recherches sur la culture acadienne », dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs.), *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, (c.1963) p.145-167. « La société acadienne en devenir : l'impact de la technique sur la structure sociale globale », *Anthropologica*, 8,2 (1966) : 329-350. (Aussi publié dans *Communautés et culture : éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, HRW, 1973, pp.95-111.). *Famille et parenté en Acadie : évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1971.

l'essence du message du premier sociologue acadien. Sa lecture offre une réponse cinglante au discours triomphaliste – version 1960 – des chantres de la nation, qui considère les changements sociopolitiques de l'époque comme une nouvelle phase de la « renaissance » perpétuelle de l'Acadie⁵⁰. Si l'Acadie est encore dans d'aussi bonnes mains, pourquoi la grande majorité des gens lui sont-ils indifférents? Si sa Renaissance est vraiment un seul long phénomène et que l'élite actuelle en est l'héritière directe, comment se fait-il que la SNA a connu un « long silence [...] entre 1937 et 1957, au moment même où l'Acadien subissait les changements de l'urbanisation »⁵¹? Bref, la société acadienne ne serait pas aussi bien encadrée et outillée que les membres l'élite définitrice le laissent entendre, tels le journaliste et essayiste Emery LeBlanc⁵² ou même Clément Cormier. Elle souffrirait au contraire de problèmes structurels, culturels et idéologiques importants. Non seulement « l'armature institutionnelle » du groupe est-elle défaillante, mais son idéologie, héritée des conventions du 19e siècle, n'a pas su s'adapter et évoluer, au point où elle ne correspond absolument plus à la réalité. Quant au projet qui pourrait remplacer la structure croulante des institutions élitaires, le sociologue ne se prononce pas. Seulement, il suggère que des solutions inédites devront être inventées.

Si les écrits de Richard révèlent indéniablement sa parenté intellectuelle avec M.A. Tremblay, ils partagent encore plus d'affinités avec le discours étudiant émergent. Rappelons que les articles publiés lors de la confrontation entre la SNA et l'AEUM, l'année précédente, s'inscrivaient eux aussi en porte à faux avec le discours des institutions nationalistes, et ce, en utilisant des

⁵⁰ Voir la discussion sur la génération des « réformateurs frustrés » en Acadie dans la section 1.1.3.

⁵¹ *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.3. Intervention de Camille Richard dans une table-ronde du « Ralliement de la Jeunesse acadienne ».

⁵² LeBlanc est un « professionnel » bien en vue dans la société acadienne au début des années 1960. Rédacteur en chef du quotidien *L'Évangéline*, il occupait une place de choix tant dans la sphère journalistique provinciale que dans le monde associatif acadien. Son menu volume de 126 pages, intitulé simplement *Les Acadiens*, est la seule synthèse sur le sujet durant les années 1960 qui tente de relier le passé et le présent acadiens dans un tout cohérent. Emery LeBlanc, *Les Acadiens*, Montréal, Éditions de l'homme, 1963, 126p.

arguments très similaires⁵³. Eux aussi déploraient le manque de leadership de l'élite et l'inadaptation de son idéologie aux temps présents. Richard, visiblement, a été frappé par leurs critiques et leurs préoccupations, qui lui ont semblé pertinentes.

Plusieurs des jeunes baby-boomers que sont les étudiants – et particulièrement les leaders et les militants – ne sont pas du tout insensibles à cet usage de la sociologie et de la théologie libérale de Vatican II comme sources de légitimité pour de nouvelles représentations de la réalité. Durant les années soixante, ils en viennent à voir la génération des jeunes professeurs comme la source des lumières de la raison immanente, venue chasser les ténèbres de l'Acadie. Conséquemment, l'appui intellectuel, symbolique et logistique des professeurs Savoie et Richard a une influence déterminante sur le premier mouvement étudiant monctonnien.

La religion séparée de la question nationale

Tel que l'a souhaité Roger Savoie, le thème de la religion revient régulièrement au cours des assises du *Ralliement de la jeunesse acadienne*. Le catholicisme n'est pas attaqué de front, sa valeur spirituelle ne se retrouve ni niée, ni affirmée. Toutefois, les liens entre l'identité collective et la religion, eux, sont sévèrement réprouvés.

C'est dans cet esprit que les délégués proclament, par voie de résolution, que « la foi et le nationalisme ne sont pas liés l'un à l'autre [et qu'] il est préférable de [les] dissocier »⁵⁴. Ils proposent aussi quelques moyens concrets

⁵³ Notamment « L'AGA de la SNA : une journée bien perdue » et « Acadie 1964 : une impasse », *Liaisons*, février et avril 1964.

⁵⁴ « La jeunesse acadienne réclame de nouveaux symboles d'identité acadienne », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

pour réaliser cette séparation : que les cours de sciences religieuses « soient désormais facultatifs dans nos collèges et nos universités » et que ces cours incorporent « l'étude des problèmes de foi dans le monde contemporain ». Finalement, ils expriment « un malaise devant le présent système d'enseignement religieux » dans les écoles⁵⁵.

Ce changement de rapport à la religion catholique aura des effets profonds au cours des années suivantes. L'ordre acadien « traditionnel » – soit le réseau institutionnel de l'élite – se trouve singulièrement affaibli par la séparation mentale opérée par les jeunes du Ralliement. La conversation suivante atteste de cette réalité :

(Jean Cormier) « ...quand les Acadiens vont contre l'église, ils vont contre le pouvoir qu'ont des types comme Martin Légère, Gilbert Finn [...]. Parce que ces personnes là fondent leur pouvoir en grande partie sur la religion. Ça paraît ridicule. »

(Bernard Gauvin) « C'est une forme d'autorité. Une forme de pyramide. Il y a Dieu en haut. Et Dieu qui délègue son autorité à j'sais pas trop qui. [...] Pis c'est toute une espèce de hiérarchie. Puis le peuple se trouve là bas en bas avec rien à dire. »

[...]

(Michel Blanchard) « L'Évangéline, pour quêter, s'ils avaient pas eu les curés, jamais ils n'auraient pu survivre⁵⁶. »

Comme le fait remarquer Pierre Perrault dans ses notes qui accompagnent ce bout de retranscription, en isolant la religion du discours national, les étudiants fragilisent « la seule organisation cohérente du monde acadien » et ébranlent des certitudes profondes héritées du moment traditionnel. L'élite, depuis la « Renaissance » acadienne, s'est toujours présentée comme étant « providentielle », c'est-à-dire comme étant choisie par Dieu pour mener le

⁵⁵ « Liberté des cours de religion recommandée », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

⁵⁶ AUL, Fond Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 128. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

peuple vers des lendemains chantants. L'idée de Providence est ainsi devenue la justification même du pouvoir de l'élite définitrice et de son droit de parler pour la population. En déconstruisant cette logique, les étudiants s'en émancipent encore davantage.

Une mise au ban des traditions et des symboles nationaux

Une fois proclamée la séparation entre religion et nationalisme, les étudiants réaffirment leurs critiques à l'endroit de l'élite définitrice acadienne. Fort de leurs nouvelles alliances professorales et bénéficiant d'une tribune bien plus visible que leur journal – d'une tribune sanctionnée par la SNA elle-même – les étudiants de Moncton récidivent au RJA. Loin de se repentir des attaques des dernières deux ou trois années, ils en rajoutent. Pis, ils réussissent à entraîner les autres jeunes avec eux!

Le ton du congrès est donné dès la conférence d'ouverture, quand le père Jacques Lazure, sociologue à l'Université d'Ottawa⁵⁷, lance quelques flèches à l'élite acadienne, jugeant celle-ci trop liée au « pouvoir religieux » et trop « axé sur le passé »⁵⁸. Puis, les conférenciers à l'une des deux tables rondes qui suivront – nul autres que Camille-Antoine Richard et Pierre Savoie, accompagnés d'un jeune étudiant nommé Ronald Cormier⁵⁹ – enfoncent le clou un peu plus en critiquant vertement l'idéologie et la culture politique élitaires. Les Acadiens sont « économiquement faibles, soumis à l'autorité cléricale et souffrent de complexes »; leur nationalisme n'est pas défini par la masse mais par une « bourgeoisie intellectuelle », qui est trop distante des masses et des étudiants et

⁵⁷ Sur le choix des conférenciers, un ancien journaliste dit: « [Richard and Savoie] sent out invitations to such Québécois luminaries as Jacques-Ivan Morin, René Lévesque, Léon Dion and Claude Ryan. None of these accepted, so they settled for two left-wing intellectuals who presented papers on worker's political leadership and French Canadian minorities. » Richard Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p.229.

⁵⁸ « A moins d'un réseau d'écoles complètement français : La culture acadienne n'a pas d'avenir », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.1.

⁵⁹ Celui-ci jouera un rôle important dans les importantes mobilisations de 1968 et 1969.

qui définit l'idéologie en fonction de ses besoins. Ce nationalisme est constitué de « sentimentalisme religieux » qui « ne représente plus la réalité », et ce, à un moment où des changements sociaux rapides demanderaient un leadership sûr et des résultats concrets⁶⁰. Bref, on serait au milieu d'une « crise de croissance nationale ». Nous voyons à quel point la mise en contexte du début du RJA n'est rien d'autre qu'une présentation de thèses développées au cours des dernières années par Pierre Savoie et ses collègues, puis approfondies par Camille-Antoine Richard.

Avec un tel début, il n'est peut-être pas si surprenant que l'assemblée plénière se soit montrée iconoclaste. La majorité des 58 résolutions visent avant tout les organisations et les symboles « nationaux » acadiens. Visiblement, les étudiants – quoique minoritaires – réussissent à prendre l'ascendance sur l'assemblée puisque maintenant, ce sont tous les délégués qui répudient l'idéologie et les méthodes de l'élite. Les résolutions ayant eu le plus de retentissement concernent les symboles nationaux :

Attendu que les signes extérieurs de notre nationalisme n'ont plus de valeur d'identité et d'épanouissement,...
*Attendu que nous voulons que notre nationalisme soit ouvert à tous les **francophones** quel que soit leur credo,...*
Attendu que nous voulons respecter la nature [séparée] de la foi et la nature du nationalisme,
L'Assemblée recommande que les signes patriotiques tels que le drapeau, la patronne, et la fête nationale soient conservés dans la richesse folklorique de l'Acadie, mais ne soient pas invoqués comme signes d'identité nationale⁶¹.

Les exigences d'une société pluraliste sont évoquées pour justifier cette distanciation avec les symboles nationaux. La nécessité de dissocier la foi et le

⁶⁰ « La jeunesse acadienne en quête de réponses », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.3.

⁶¹ Cité dans Hauteceur 1973 : 202-203. (C'est nous qui soulignons.) Voir aussi « La jeunesse acadienne réclame nouveaux de symboles d'identité acadienne », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

nationalisme est aussi mobilisée comme argument : ces symboles, affirme-t-on, sont désormais trop teintés de religiosité pour servir d'emblèmes nationaux modernes⁶².

L'utilisation constante du mot « francophones » est elle aussi symptomatique du rejet de la tradition acadienne. Pour les délégués, l'identité acadienne avait tellement été imbibée de « sentimentalisme religieux », de misérabilisme, et « d'à-plat-ventrisme » qu'il était désormais impossible d'entrer dans la modernité en tant qu'« Acadiens ». Ce terme semblait être bon pour le musée, tout comme le drapeau. C'est pourquoi, dans les cercles étudiants, on parlera de plus en plus de soi comme étant des « francophones » ou même des « Canadiens français », des termes qui semblaient plus universalistes et plus ouverts sur le monde⁶³. C'est aussi pourquoi on appellera l'organisation chargée d'organiser un deuxième ralliement le « Conseil du ralliement de la jeunesse francophone des Maritimes »⁶⁴. Ce réflexe est analogue à celui qui pousse les « parlants-français » du Québec, au même moment, à rejeter l'appellation de « Canadiens français », troquée contre « Québécois »⁶⁵.

⁶² « Le ralliement des jeunes francophones des Maritimes » (opinion du lecteur), *L'Évangéline*, 3 décembre 1966, p.4 (Léon Thériault).

⁶³ L'écrivain québécois Jacques Ferron avait lui aussi remarqué cette tendance lors d'un passage à Moncton en 1965. Il a d'ailleurs inséré une anecdote vécue dans un roman paru quelques années plus tard : *Ils entrèrent dans une faculté [de l'Université de Moncton] et trouvèrent dans le hall deux garçons timides et polis à qui Baron demanda leur nom. Le premier se nommait Cormier [...] et il était originaire de Bouctouche. – « Acadien ? » dit Baron en riant, croyant la question superflue. Il s'entendit répondre : – « Non, Monsieur, je me considère un Canadien français. » À quoi un second [...] ajouta : – « L'Acadie, Monsieur, c'était pour nos pères. », Jacques Ferron, *Les roses sauvages*, Montréal, Éditions du jour, 1971, p.57.*

⁶⁴ Voir « Un second Ralliement? », *L'Évangéline*, 4 février 1967, p.1.

⁶⁵ Certains des jeunes, malgré leur fierté de compter parmi les progressistes, étaient tout de même inconfortables avec ce choix : « Qu'on pourfende l'élite traditionnelle qui véhiculait une telle vision en dénonçant son manque d'ouverture, son paternalisme et son exercice sans partage du pouvoir, voilà qui n'avait rien pour me déplaire! Mais, en même temps, j'éprouvais un certain malaise face à certaines propositions adoptées en assemblée plénière. Depuis quelques années déjà, il était de bon ton d'employer le terme « francophone », mais voilà qu'on proposait de mettre le mot « Acadien » au rancart une fois pour toutes. ... (Je m'interrogeais beaucoup sur l'intérêt de troquer le terme « Acadien » pour celui de « francophone ». ... si les Acadiens manifestaient déjà beaucoup de réticences à reconnaître leur appartenance à la communauté acadienne, n'y avait-il pas lieu d'appréhender leur réaction à l'idée de se nommer « francophones »? D'autant plus que cette proposition émanait d'un groupe de jeunes intellectuels que la très vaste majorité des

De toute façon, en adoptant ces résolutions, les étudiants sont convaincus d'exprimer le point de vue de la population générale. Jean Cormier, l'un des participants, dira quelques années plus tard :

*C'était déjà le folklore [en 1966], le drapeau. [...] Connais-tu beaucoup d'individus qui ont le drapeau acadien, soit-disant acadien, sur leur maison? [...] Moi à Cap-Pelé, je crois qu'il n'y avait aucune personne que je connaissais*⁶⁶.

La lutte contre la « Patente »

Les résolutions de nature iconoclaste ont une grande importance symbolique. Toutefois, les jeunes réunis à Memramcook n'en restent pas là ; ils critiquent aussi vertement – à nouveau – la culture organisationnelle de la SNA et, pour y remédier, adoptent nombre de résolutions visant à favoriser une plus grande participation des jeunes, des « ouvriers » et des femmes aux institutions « nationales ». L'idée est de s'assurer qu'on ne laisse jamais à nouveau l'idéologie nationale dévier aussi loin des intérêts du « groupe francophone des Maritimes »⁶⁷. L'élite est disqualifiée par les étudiants pour la deuxième fois depuis 1964, sa légitimité de parler au nom de l'Acadie refusée.

Cette opposition à l'élite définitrice, manifestée avec force en 1964 puis à nouveau en 1966, est donc une caractéristique vitale du premier mouvement étudiant. Après le RJA, celle-ci est maintes fois réaffirmée. À partir de 1967, les

Acadiens, de classe populaire, auraient probablement du mal à reconnaître comme faisant partie des leurs. Le terme Acadien avait au moins le mérite d'être compris, d'évoquer un passé commun, fut-il mythique. Autrement dit, il avait une certaine résonance historique. » - Correspondance personnelle de Bernard Gauvin avec l'auteur, 21 mai 2004.

⁶⁶ AUL, Fond Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 128. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

⁶⁷ « Comité de jeunes Acadiens au sein de la nationale », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.7.

étudiants trouvent d'ailleurs un nouveau qualificatif péjoratif dont ils affublent volontiers les membres des institutions élitaires : « la Patente ».

« La Patente » était le nom familier de l'Ordre-de-Jacques-Cartier, cette société secrète francophone disparue en 1964 après que quelques journaux en aient exposé les méthodes. En pleine « Révolution tranquille », celles-ci ont été jugés illégitimes et antidémocratiques par une population éprise de modernité et ayant soif de démocratie⁶⁸. Michel Blanchard relate, en 1968, quel impact la révélation a eu sur lui ainsi que sur son village :

(Michel Blanchard) : L'affaire de la « Patente », moi je trouve que ça été la grosse crise. [...] Ça a sorti [...dans] La Patrie. Trois articles sur la Patente, trois semaines de file. Puis ils nommaient des gens de Caraquet qui étaient dans l'organisation. Martin Légère, c'était un gars qui allait à la messe tous les dimanches et qui sauvaient (sic) l'Acadie. Quand ils ont lu dans La Patrie que tous ces gens là faisaient partie d'une même associations secrètes (sic) [...] les gens se sont aperçus que c'était pas si honnête qu'avant⁶⁹.

Au cours de l'année 1967, un débat provoqué par le processus de laïcisation de l'Université voit l'élite définitrice se faire accuser de former une « nouvelle Patente »⁷⁰. La laïcisation est, en elle-même, bien vue par les étudiants, toujours avides de ruptures avec le passé. Toutefois, l'examen des modalités de ce transfert de pouvoir provoque rapidement un débat sur la nature du leadership acadien.

⁶⁸ G.-Raymond Laliberté, *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise, 1983.

⁶⁹ AUL, Fond Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 128. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

⁷⁰ « Une nouvelle patente à l'U.de M. », *L'Insecte*, 28 avril 1967, p.1. (Ronald Cormier) Des documents révélés au public récemment démontrent que les étudiants de l'époque avaient raison d'affirmer que l'OJC des Maritimes essayait de se perpétuer après la crise. L'organisation a tenu des réunions jusqu'en 1966 – des procès-verbaux en témoignent – et a tenté, en vain paraît-il, de créer une association pour la remplacer : les « Militants français des Maritimes ». CEA 212.10 et 212.32.

Sentant qu'un jeune membre ambitieux de l'élite acadienne avait une longueur d'avance dans la course pour devenir le premier recteur laïc de l'institution⁷¹ et craignant que les Pères Sainte Croix se contentent de confier la direction de l'université aux notables les plus en vue de l'élite définitrice⁷², un étudiant engagé, Ronald Cormier, lance un cri d'alarme : quoique on en dise, « la Patente » existerait toujours en Acadie. Cet ancien participant du RJA et contributeur fréquent au journal, avertit ses collègues de se méfier d'une « petite dictature bourgeoise » qui veut gérer les choses à sa façon et qui écrase toute opposition :

Le nouveau Recteur sera-t-il nommé pendant les vacances d'été [...] au moment où les professeurs et les étudiants seront [...] incapables de se prononcer? [...] La nomination [...] semble revêt[ir] un caractère secret puisque l'administration de l'Université n'a même pas dévoilé les critères qu'elle établissait [...] Certains croient que le recteur est déjà choisi⁷³.

Rapidement, un consensus se forme voulant qu'il ne soit pas suffisant de simplement *laïciser*, mais qu'il faille le faire avec transparence et selon des critères propres au monde universitaire, quitte à accepter que le contrôle de l'Université échappe au leadership national. Ce dernier se voit accuser d'empêcher l'institution de s'intégrer correctement à la sphère universitaire canadienne professionnelle.

Pour pallier aux lacunes du processus mis en branle par l'administration universitaire, « l'association des étudiants et l'association des professeurs se sont

⁷¹ « Le Recteur sera-t-il remplacé? », *Liaisons*, 2 décembre 1966, p.1 (??).

⁷² Le « Communiqué de Presse (sur le retrait de congrégation Ste Croix) » du 29 décembre 1966 apprenait aux étudiants que le docteur Léon Richard et Me Adélarde Savoie, respectivement président et avocat de la SNA, avaient déjà été admis au Conseil d'administration de l'institution de haut savoir. – CEA, Fonds Clément Cormier, 177.2606.

⁷³ « Une nouvelle patente à l'U.de M. », *L'Insecte*, 28 avril 1967, p.1. (Ronald Cormier)

[...] prononcées en établissant certains critères pour le choix d'un nouveau recteur », qu'ils ont diffusés par biais de mémoires⁷⁴. Malgré tout, le recteur est bel et bien nommé au courant du semestre d'été sans que les critères d'embauche n'aient été rendus publics et, tel que prévu, Adélard Savoie⁷⁵ est choisi⁷⁶, ce qui ne manque pas d'attirer des accusations de favoritisme et des moqueries de la part des étudiants⁷⁷.

Des « membres [anonymes] du milieu intellectuel acadien » réussissent même à transformer le thème de « la Patente du Nouveau-Brunswick » en objet médiatique national en convainquant *Le Soleil* de Québec d'y consacrer un long article. On y décrit « un cercle fermé où n'entre pas qui veut [, ... qui] parle au nom des Acadiens sans mandat, parce qu'il a l'argent [... ce] qui présente des dangers [...] en ce qui concerne l'exercice de la démocratie⁷⁸.

Cet épisode d'attaques répétées contre la « Nouvelle Patente » présente des similarités frappantes avec la confrontation de 1964 : l'élite demeure, durant cette période, le fantasme négatif et le repoussoir identitaire des étudiants. Le vocabulaire change un peu, « la Patente » suppléant au terme « l'élite », désormais jugé trop peu péjoratif. Après tout, on ne souhaite plus uniquement condamner l'inefficacité et le côté un peu vieillot de l'élite, mais quelque chose de

⁷⁴ Roger Savoie, *Un peuple improvisé*, discours donné en janvier 1968. CEA Fonds Roger Savoie, 1024, 7p.

⁷⁵ Savoie a été, entre autres, organisateur des célébrations du bicentenaire de la déportation, en 1955, et premier maire de la municipalité de Dieppe, voisine de Moncton. Il est aussi le beau-frère du premier ministre Robichaud.

⁷⁶ « France, Acadie – Université, *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2 (Louise Cadieux).

⁷⁷ « Photos couverture », *L'Insecte*, avril 1967, p.4 (??). La photo en question en est une de Charlie Chaplin – qui a une moustache similaire à celle de Savoie. En dessous, on peut lire : « dans sa jeunesse, il aurait voulu devenir recteur. Malheureusement, il n'avait pas réussi à s'introduire dans la SMA – Société Malade des Acajx-; en plus, et ceci est très malheureux, son beau-frère ne devint pas premier ministre de sa province. Il devint donc acteur. »

⁷⁸ « Le N.-Brunswick possède sa Patente » (repris du *Soleil* de Québec), *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.7.

beaucoup plus sombre, soit son autoritarisme, son anti-démocratisme et sa déconnection des « vrais besoins » de la population :

*Cette élite a-t-elle jamais appuyé les revendications des syndicats demandant une augmentation de salaire? Pourquoi la SNA a-t-elle fait la sourde oreille lors des révoltes dans le Nord-est au cours de l'année dernière [pendant lesquels on a brûlé le quai de Caraquet]? L'Évangéline [...] demeure le miroir de cette élite aux idéaux cloîtrés [...], une oeuvre de charité plus qu'une entreprise journalistique. [...] le peuple [...] souffre [...] de son élite [...] qui constitue un blocage à l'émancipation populaire. [...]*⁷⁹.

Comme cela avait été le cas en 1964, cette nouvelle dénonciation de l'élite définitrice s'accompagne d'une poussée d'affirmation étudiante. Cette fois, la rupture avec l'élite est consommée symboliquement quand le rédacteur en chef de *Liaisons*, Michel Blanchard, rebaptise le journal *L'Insecte* :

*Tout journal, affirme-t-il, périlite lorsque sa politique est révolue. Il en est ainsi de « Liaisons » [...] Au début, il visait à établir une relation plus étroite entre les étudiants et les anciens du Collège St-Joseph de Memramcook. [...] La « liaison » est rompue. Une métamorphose s'accomplit : « Liaisons » expire, « L'insecte » prend forme. [...] Il va sans dire que cette métamorphose implique un changement d'idéologie*⁸⁰.

* * *

Les tendances iconoclastes et anti-élitaires du premier mouvement étudiant monctonnien, que l'on retrouve à partir de 1964, se confirment donc tout au long de la période allant jusqu'à 1967. Les professeurs Savoie et Richard ont joué un rôle important dans ce développement, puisqu'ils ont encouragé ces tendances. Si la tradition (déjà écorchée en 1964 et 1965) devient veau sacrifié en

⁷⁹ La rédaction, « Sous le nez de la pitié », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.1.

⁸⁰ « Édito : La métamorphose », *L'Insecte*, 15 décembre 1967, p.2. (Michel Blanchard)

1966 et 1967, c'est en partie à cause d'eux. Leur influence est triple. Premièrement, ils rendent la « crise de l'autorité »⁸¹ dans la société acadienne plus palpable et plus réelle : des adultes occupant la position respectable de professeur qui critiquent ouvertement l'élite définitrice, voilà qui ne manque pas de créer des possibilités de prise de parole et de donner aux étudiants le sentiment qu'ils peuvent influencer le cours des choses. Leur brouille avec l'élite définitrice donne aux jeunes qui le souhaitent la *permission* de douter de l'idéologie nationale et, même – plus profondément –, de la doctrine catholique et, par ricochet, de toute vérité absolue, incluant celle de la providence, au fondement même du récit national traditionnel. Cet appui signifie que les étudiants ne sont plus complètement isolés et renforce la position du mouvement étudiant monctonnien émergeant dans le champ politique acadien.

Deuxièmement, Richard et Savoie renforcent le mouvement sur le plan des idées. En incorporant les idées des étudiants contestataires dans leurs écrits, ces jeunes professeurs leur donnent en quelque sorte des lettres de noblesse, ainsi qu'un accès à de nouvelles tribunes autrement plus influentes que *Liaisons*. Richard en particulier peaufine le discours étudiant, lui donne une nouvelle profondeur et une plus grande complexité. Il arrive à des conclusions similaires à celles des étudiants mais en utilisant une analyse plus froide, usant des stratagèmes de l'objectivation et de la distanciation sociologique, ce qui représente quelque chose de nouveau dans la société acadienne. Finalement, bien sûr, le *Ralliement* dont ils ont élaboré le programme s'est avéré un moment d'expression privilégié pour ce premier mouvement étudiant.

Toutefois, aussi influents furent-ils, il serait faux d'affirmer, comme le fait Jean-Paul Hauteceur, que ces deux professeurs représentent l'étincelle même qui alluma les feux de la contestation à Moncton. Le feu était déjà pris, le mouvement déjà lancé, comme nous l'avons exposé. Savoie et Richard représentent davantage

⁸¹ Rappelons que de telles crises de l'autorité ont été identifiées par Jean-Marc Potte comme l'une des causes principales de l'émergence de mouvements étudiants.

une source de soutien que de véritables instigateurs. Dans la prochaine section, nous verrons d'ailleurs que si ces jeunes professeurs ont pu encourager les caractéristiques originales du mouvement, ils n'ont pu lui imposer leurs priorités. Le premier mouvement étudiant possède une idéologie bien à lui...

3.3 L'affirmation d'une idéologie politique libérale-réformiste

Le fait qu'une forte opposition à l'élite existe à la fois au RJA de 1966 et au sein du mouvement étudiant de 1968-1969 peut faire croire, de prime abord, à l'existence d'un seul et unique mouvement d'idées. Cette interprétation, d'abord formulée par Hauteceur, a été reprise de nombreuses fois, faisant du RJA le germe à l'origine d'une idéologie « néo-nationaliste » à venir.

Certes, Hauteceur reconnaît que le projet néo-nationaliste n'a pu être exprimé clairement lors du RJA. Il admet aussi que « la liberté est la valeur centrale du Ralliement », dont les délégués recherchent avant tout une « libération du dogme pour retrouver la parole et le geste créateur » et sont, naturellement, en partie attirés par « un autre modèle de société [...] celui d'une société libérale [...] affranchie de son passé »⁸². Mais en fin de compte, Hauteceur demeure convaincu que cet important moment de « critique » est forcément *orienté* vers la création d'un nouveau « projet concret de construction nationale »⁸³ et représente donc un précurseur au néonationalisme. Selon lui, seules « l'ambiguïté de l'identification » des délégués et « l'anarchie des recommandations votées en

⁸² Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p235-237.

⁸³ *Ibid.*, p.242. Deux pages plus loin, il parle d'un « projet cohérent pour la société globale [acadienne] ».

assemblée »⁸⁴ nous empêchent de déceler clairement cette volonté de renouveler le nationalisme acadien.

Or, à notre avis, « l'ambiguïté de l'identification » des délégués n'est pas un phénomène anodin. Il est aussi à noter que la nature prétendument « anarchique » du processus de vote n'a pas empêché ces jeunes d'être très clairs en ce qui concerne leur rejet de la tradition. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut aller au-delà de cette interprétation dominante. Dans cette section, nous soutiendrons que les idéologies du RJA et du mouvement étudiant de 1968-1969 sont en fait très différentes l'une de l'autre. Le premier n'est pas animé par un sentiment nationaliste (soit-il « nouveau » ou non), mais est tout entier dominé par l'impératif de la modernisation et par la philosophie politique libérale mentionnés par Hauteceur au passage. Les autres actions étudiantes des années 1964-1967 corroborent d'ailleurs cette impression : les étudiants d'alors se montrent peu préoccupés par la perpétuation d'une vie « nationale » et visent avant tout à se libérer d'une morale et d'une tradition considérées comme contraignantes.

Une volonté de néo-nationalisme... imposée ?

Pour être juste, il faut reconnaître qu'il y a bien une volonté de néo-nationalisme au RJA. Seulement, cette volonté ne se trouve pas chez les étudiants, mais chez les organisateurs. En effet, sur ce point, la pensée de Camille Antoine Richard se démarque du discours étudiant. Pour Richard, le déclin des structures traditionnelles acadiennes et la décrépitude des institutions nationales existantes ne doivent absolument pas signifier la disparition de tout projet national proprement acadien ou francophone. Richard partage avec les esprits nationalistes des générations antérieures une préoccupation intense pour la perpétuation des Acadiens comme *groupe* social. Conséquemment, il souhaite ouvertement qu'un

⁸⁴ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.209, 220.

nouveau type d'action collective provoque un « relèvement culturel français » dans les Maritimes. C'est pourquoi il convie les Acadiens – au premier chef les étudiants – à se doter d'un « néo-nationalisme », c'est-à-dire d'une idéologie nationaliste renouvelée, modernisée, dans laquelle « les diverses classes de notre société participeront réellement » et qui « embrigadera les éléments les plus dynamiques et les plus révolutionnaires de toute société, [... soit] les jeunesses étudiantes »⁸⁵. La création d'un tel néo-nationalisme, c'est-à-dire d'un nouveau type de solidarité acadienne, est parmi les objectifs principaux que souhaitent réaliser Richard, Savoie et quelques autres organisateurs du RJA.

Malgré le grand respect et l'admiration qu'ils ont pour Richard et ses acolytes, les délégués ne se laissent toutefois pas convaincre de l'urgence de créer un « néo-nationalisme ». Les discours lors du RJA en témoignent : les étudiants rejettent le « vieux » nationalisme, mais ne semblent rien vouloir lui substituer.

*Il est temps qu'on se le dise : nous sommes chez-nous ici, au Nouveau-Brunswick! Notre devise ne pourrait pas être « maître chez nous », comme diraient nos voisins, mais bien « partenaires chez-nous ». [...] chez nous [...] c'est le Nouveau-Brunswick tout entier. [...] Nous avons jusqu'ici fermé les yeux sur notre patrie. Il est temps d'opter résolument pour le Nouveau-Brunswick. [...] Notre nationalisme doit être provincial*⁸⁶.

*Ils [les jeunes] réalisent que nous ne pouvons plus faire de régionalisme, de séparatisme, voire même d'isolationnisme. Ils réalisent qu'ils font partie d'une nation et celle-ci est canadienne et non acadienne*⁸⁷.

⁸⁵ Camille Richard, « L'idéologie nationale face à la nouvelle société acadienne », *Rapport annuel*, SNA, 1966. Cité par Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.207.

⁸⁶ Pierre Savoie, conférence donnée le 1^{er} avril 1966 au Ralliement, cité dans Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.240.

⁸⁷ Ronald Cormier, conférence donnée le 1^{er} avril 1966 au Ralliement, *ibid.* Hauteceur cite ces passages pour illustrer « l'indécision identitaire » des jeunes. Nous y lisons, pour notre part, une forte allergie à tout enfermement dans le cadre acadien, à toute pensée nationaliste.

Les résolutions du RJA rejetant les symboles nationaux, citées et analysées plus haut, pointent dans la même direction : elles se contentent de rejeter le nationalisme « ancien » sans le remplacer. Il nous semble même que les étudiants ont, à toutes fins pratiques, récusé l'idée même d'une « nation » acadienne. En fin de compte, le mouvement paraît poursuivre sa propre logique. Il accepte l'appui des jeunes professeurs quand cela amplifie son élan naturel, mais se montre méfiant des idées qu'il n'a pas eues en premier.

On pourrait prétendre, comme le fait Hauteceur, que cette retenue peut être attribuée au fait que les délégués appréhendent les confits que pourrait engendrer une recherche d'autonomie et qu'ils cherchent « dramatiquement un nouveau lieu [d'identification] non problématique ». En d'autres mots, ils auraient voulu être nationalistes, mais n'ont pas osé⁸⁸.

Il est bien sûr difficile de savoir ce que ces délégués ont voulu dire mais n'ont pas dit. Cependant, ce qu'ils ont affirmé est clair. Nous nous sommes donc penchés attentivement sur leur discours afin de trouver ce qui y est *valorisé*, car il nous a semblé peu probable que le Ralliement ne soit que récusation et négation de la tradition et de l'élite acadiennes. Il a bien dû constituer un moment de *production* idéologique. Un reniement si total doit bien se faire au nom de quelque chose. Une lecture fine et non sélective des textes issus de l'événement – mais aussi des autres productions étudiantes de la période – a permis la reconstitution du « versant positif » de l'idéologie du moment. Le résultat : les étudiants de la période 1964-1967 n'avaient aucunement l'intention de remplacer le « vieux nationalisme » par un nouveau, mais cherchaient plutôt une intégration au monde plus large en tant que citoyens à part entière, en tant qu'êtres humains primordiaux, dénués de particularités culturelles.

⁸⁸ L'analyse de Hauteceur, très clairvoyante sur plusieurs points, a peut-être été influencée, ici, par ses liens d'amitié avec Richard et Savoie.

L'État réformateur comme voie du progrès

Comme premier élément de preuve, prenons à témoin la confiance quasi absolue qu'expriment les étudiants envers l'État. S'il est un acteur dont parlent positivement les jeunes du Ralliement, c'est bien lui. Les délégués le considèrent comme un outil de modernisation. Conséquemment, l'essentiel du message qu'ils adressent à l'État provincial prend la forme d'un soutien au programme « Chances égales pour tous »⁸⁹, au nom du principe de l'égalité sociale.

Les délégués ne se montrent pas complaisants vis-à-vis « p'tit Louis » et son gouvernement pour autant : ils lui déclarent tout de même que le syndicalisme étudiant a « un rôle dans la coordination de l'éducation avec l'État »⁹⁰ et réclament le droit de vote à 18 ans. Aussi, ils demandent la reconnaissance officielle du français au Nouveau-Brunswick⁹¹ – ce dont le gouvernement n'ose même pas parler encore. Mais ce qui est frappant, c'est que chacune de ces recommandations est faite au nom d'une plus grande participation citoyenne aux affaires publiques et de l'égalité entre citoyens. Même la demande de bilinguisme n'est pas présentée comme la revendication collective d'un groupe particulier, mais comme un instrument permettant un meilleur accès à l'État pour de nombreux *individus*.

En tout et partout, l'État est l'institution qui reçoit les critiques les moins nombreuses et les moins acerbes lors du RJA. Somme toute, le message envoyé envers le gouvernement réformateur en est un d'appui. Alors que les étudiants s'attaquent impitoyablement aux institutions plus formellement « acadiennes », ils se contentent de reconnaître l'État provincial comme étant incontournable,

⁸⁹ Il s'agit de la réforme monstre de la taxation et des services sociaux de la province que le gouvernement de Louis Robichaud n'a pas encore réussi à faire accepter à certains puissants acteurs de la province. Voir Stanley, *Louis Robichaud...*, p.137-163.

⁹⁰ « Engagement social: il pourrait se manifester de diverses façons », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.3.

⁹¹ « La jeunesse acadienne réclame de nouveaux symboles d'identité acadienne », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

comme un allié dans le combat pour le progrès. Cette attitude n'est pas neuve ; c'est exactement celle qui est le plus souvent exprimée par les étudiants vis-à-vis du gouvernement provincial depuis le tout début de leur mouvement. Ainsi, les auteurs de l'article phare « Acadie '64, une impasse? », après d'avoir dressé un bilan désastreux de la situation socio-culturelle et économique des Acadiens, concluaient :

C'est le gouvernement de notre province qui peut tout pour les Acadiens. Nous devons en effet nous tourner vers lui : [...] il peut tout nous donner. [...] Le gouvernement peut accepter le rapport Byrne⁹², il peut emprunter du capital, favoriser l'établissement de nouvelles industries [...] et surtout permettre aux Acadiens d'avoir un système d'éducation française.

De même, l'éditorial couvrant la manifestation de Fredericton de mars 1965 concluait que « l'éducation d'État [...est] la voie la plus rationnelle [...] pour améliorer [...] le pays. »⁹³. Visiblement, durant toute la période allant de 1963 à 1966, les étudiants voient l'État beaucoup plus comme une solution que comme un problème.

Pour pallier d'autres problèmes sociaux et culturels, les délégués du RJA se tournent aussi vers l'État et ses institutions publiques. Ils exigent de la Société Radio-Canada un service en français dans toutes les régions, des studios de production locaux et plus de programmation locale. Puis, afin d'aider les masses ouvrières à s'organiser et à améliorer leur sort, on demande à l'Université de Moncton d'établir, de concours avec le gouvernement provincial, des cours sur le syndicalisme⁹⁴.

⁹² Le rapport Byrne est à la base du programme de réforme des impôts et des services qui sera connu par le nom « Chances égales pour tous ».

⁹³ « Nos gouvernements s'en foutent ! », *Liaisons*, avril 1965, p.2. (Winston Wells)

⁹⁴ « Radio-Canada doit s'adapter à la masse », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.7.

En ce qui concerne l'élite définitrice acadienne, on lui demande simplement de ne pas bloquer le chemin du progrès, comme en témoigne ce passage dans lequel on recommande à *L'Évangéline* (après l'avoir décrite comme étant « imbue d'une attitude défensive, traditionaliste, conservatrice, pessimiste, même ») « [d']adopte[r] une politique d'avant-garde, plus large d'esprit ».

Cette foi sans limites dans l'État et dans la participation aux affaires communes de la société indique que le premier mouvement étudiant adhère, dans le fond, à une variante de l'idéologie de la « participation modernisatrice ». Comme les « réformateurs frustrés » – cette frange progressiste de l'élite maintenant bien placée dans les coulisses du pouvoir – les étudiants affirment que l'État représente le chemin de la modernité. C'est par cette voie que les Acadiens – devenus simplement des citoyens « francophones » – arriveront à améliorer leur sort, et ce, à tous les points de vue : politique, économique, social et éducatif. Les étudiants croient fermement que le progrès passe par l'investissement des institutions politiques existantes, et que le bilinguisme est la clé de voûte de cette plus grande participation. Bref, leur préoccupation centrale est l'instauration d'un ordre politique et social « moderne », efficace et rationnel, quitte à devoir partager cet ordre nouveau avec les anglophones⁹⁵. Le « salut », pour eux, passe par la science, la communication, la transparence et la gestion rationnelle et démocratique des affaires publiques.

Peu d'intérêt pour la question linguistique

Un deuxième élément de preuve important voulant que les étudiants de la période adhèrent à une idéologie essentiellement libérale se retrouve dans leur traitement des questions linguistiques. On peut y constater un laisser-faire assez surprenant, de la part de membres d'un groupe linguistique minoritaire.

⁹⁵ Certes, l'éducation représente un cas un peu spécial. Nous en parlerons plus longuement dans la section 5.1.

La meilleure preuve de cette foi sans bornes dans l'idéal de la participation demeure un sondage mené sur le campus en 1964-1965 par Camille Antoine Richard et le rédacteur de *Liaisons*, Winston Wells⁹⁶. À cette occasion, 68% des étudiants interrogés se sont prononcés en faveur du projet de l'Union des provinces maritimes, et seulement 12% contre. Ces étudiants ont répondu de la sorte même si une telle union aurait eu pour effet de rendre les Acadiens du Nouveau-Brunswick très minoritaires (ils seraient passés d'environ 35% de la population à environ 15%) et même si 34% des sondés croient « qu'une [telle] union accroîtrait considérablement le danger d'assimilation des Acadiens ». Il semblerait que cette peur soit contrebalancée par les avantages économiques (74%) et politiques (31%) relevées par les étudiants. En ce qui concerne la langue, elle semble compter bien peu : seulement 27% se sont dits en faveur d'une union avec le Québec (19% en ce qui concerne les répondants du comté de Westmorland, où se trouve l'Université) malgré la parenté linguistique des Acadiens et des Québécois francophones.

Ce que cherchent avant tout les étudiants de cette cohorte, c'est le « progrès » et la prospérité. Ce taux élevé de confiance dans un vaste projet de réforme politique – malgré son effet incertain sur la question linguistique – atteste de la foi des étudiants dans la vertu de la participation aux affaires publiques et l'intégration au monde plus large. Dans ce dossier, les étudiants monctoniens se rangent encore du côté des « réformateurs frustrés » : Louis Robichaud lui-même est l'un des principaux promoteurs du projet.

L'inclination radicalement moderniste des étudiants – ainsi que leur faible préoccupation pour les questions linguistiques et nationales – est confirmée lors d'un débat ultérieur : celui sur la langue officielle de l'Université de Moncton. Comme dans le dossier de l'UGEA, une différence marquée distingue les étudiants de Moncton et ceux des collèges affiliés.

⁹⁶ « L'Opinion des étudiants », *Liaisons*, janvier 1965, p.28, 30. Le sondage a rejoint 77 des 455 étudiants sur le campus.

Le débat a été déclenché à la fin février 1966 quand, lors d'une journée « portes ouvertes » permettant à la population de visiter le campus en expansion, le recteur père Clément Cormier avait affirmé que l'Université de Moncton serait « une université de culture française mais bilingue pour toutes fins pratiques »⁹⁷. La nouvelle avait été chaudement applaudie dans un éditorial du *Times* de Moncton. Tout le monde n'a toutefois pas réagi aussi positivement :

*Les étudiants au RJA ont recommandé que l'Université de Moncton prenne position et se prononce carrément et de façon non équivoque pour se dire université française et non bilingue [...] On a ajouté qu'une certaine ambiguïté plane sur le caractère linguistique de l'Université de Moncton*⁹⁸.

Une résolution semblable avait aussi été adoptée à la Conférence provinciale des étudiants du Nouveau-Brunswick⁹⁹, organisée à Moncton quelques semaines plus tôt.

Or, le plus singulier dans toute cette affaire, c'est qu'à ces deux reprises, ce sont des étudiants d'institutions autres que le campus de Moncton – soit du collège de Bathurst et de la FAGECA – qui proposent la résolution. Ce sont les étudiants des collèges du nord de la province qui lancent un avertissement sur les dangers d'une intégration trop poussée. Pourtant, ce n'est pas de « leur » institution dont il s'agit. Pourquoi cette mobilisation?

Comment expliquer ces réactions divergentes face à la menace de la « bilinguisation » de l'institution? La culture confessionnelle et régionale des

⁹⁷ *L'Évangéline*, 28 février 1966.

⁹⁸ « Radio-Canada doit s'adapter à la masse », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.7.

⁹⁹ « On s'interroge sur le statut du bilinguisme à l'U.de M. », *L'Évangéline*, 21 mars 1966, p.1.

étudiants collégiaux du Nord en est certainement partiellement responsable¹⁰⁰. Mais surtout – et c’est ce qui nous intéresse le plus ici – rappelons qu’en 1966 les étudiants du Nord se trouvent toujours dans des institutions ressemblant beaucoup à des collèges classiques, dans lesquelles ils sont fortement encadrés par des adultes. Dans ces conditions, ils n’ont pas encore affirmé leur différence et leur autonomie comme groupe social, pas plus que répudié le leadership de la SNA ou d’autres institutions nationalistes acadiennes. Ils sont donc plus enclins à endosser des positions qui leur semblent conséquentes avec les préoccupations nationalistes traditionnelles, dont l’idée d’une sphère socio-politique acadienne autonome. Cette idée, on le rappelle, a toujours été particulièrement chérie dans le domaine de l’éducation¹⁰¹. Tous ces facteurs peuvent expliquer pourquoi les étudiants du Nord s’opposent à la déclaration de Cormier et s’affichent en tant que partisans d’institutions linguistiquement homogènes.

En annonçant un statut linguistique plutôt ambigu pour la nouvelle université, le recteur Cormier fait ce qu’il y avait de plus normal pour un père Sainte-Croix originaire du sud-est de la province et – surtout – pour un membre de la génération des « réformateurs frustrés ». Il envisage simplement d’intégrer la nouvelle université plus fermement à la sphère provinciale, qui est, après tout, sa nouvelle bienfaitrice. Devant l’attitude récalcitrante des protagonistes du nord

¹⁰⁰ Alors que les collèges masculins du Nord avaient été gérés par la congrégation des Eudistes, le collège Saint-Joseph, devenu le cœur du nouveau campus dans le Sud-est, l’était par les prêtres Sainte-Croix. Les Eudistes, congrégation à vocation purement éducative venue de France, avaient toujours insisté sur l’importance de la culture française et n’avaient jamais fait de concessions dans le sens du bilinguisme, contrairement aux Sainte-Croix, qui avaient comme priorité le relèvement social et économique de sa clientèle. Cette différence de philosophie provient aussi en partie des environnements dans lesquels baignent les trois collèges masculins : alors que les deux campus eudistes se retrouvent dans le Nord néo-brunswickois majoritairement francophone, Saint-Joseph et les fondations du nouveau campus moderne se retrouvent dans le Sud-est, zone de grande mixité linguistique. Sur les différences culturelles régionales en Acadie, voir Patrick D Clarke, « Régions et régionalismes en Acadie : culture, espace, appartenance », *Recherches sociographiques*, vol. XLI, n° 2 (2000), p. 299-365. Nous ne considérons pas les seules inclinations des collèges masculins par chauvinisme. La modernisation du réseau éducatif post-secondaire acadien a été fait selon des termes négociés par les congrégations masculines. Voir Isabelle McKee-Allain, *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie...*

¹⁰¹ Isabelle McKee-Allain, *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie...* ; Maurice Basque, *De Marc Lescarbot à l’AEFNB...*, p.59-80.

de la province, il se présente comme le représentant du « nouveau » et du « moderne ». Après tout, c'est la carte que joue Cormier depuis les années 1950, celle-là même qui lui a permis de positionner son collège au cœur de la nouvelle université. C'est la même carte, d'ailleurs, que joue le reste de ses collègues de la génération des « réformateurs frustrés », et grâce à laquelle ils sont parvenus à dominer le paysage idéologique acadien¹⁰².

Les étudiants de Moncton sont tellement épris des idéaux du bilinguisme, de la participation à la sphère politique canadienne et de l'intégration au monde moderne qu'ils ne perçoivent pas le bilinguisme éventuel de leur institution d'enseignement comme une menace. Par leur passivité, ils se rangent *de facto* du côté des réformateurs frustrés, dont Jean Cadieux se fait le porte parole. Ce proche collaborateur de Cormier et doyen de l'École de Commerce de l'Université répond en effet aux résolutions des étudiants du Nord par le biais d'un éditorial dans *L'Évangéline* :

L'Université bénéficie de subventions de l'État provincial dont la population est majoritairement anglophone. Ainsi [...] la situation très particulière de l'Université de Moncton l'a amenée à chercher des solutions originales aux problèmes découlant de la réalité socio-culturelle dans laquelle elle s'inscrit [...] On peut estimer toutefois que, à long terme, les avantages découlant pour l'université et pour la communauté de cette solution [voulant que les cours du soir soient souvent donnés en anglais] l'emporteront sur les inconvénients [...] La toute jeune Université de Moncton [... devient ainsi] un instrument de compréhension entre les deux principaux groupes ethniques de la province [...] et contribue ainsi au rapprochement des esprits et des coeurs¹⁰³.

¹⁰² L'irruption des débats linguistiques québéco-canadiens dans l'univers acadien, vers 1967-1968, mettra fin à l'ambiguïté du statut linguistique de l'Université de Moncton. Ces débats, nous le verrons, rejoindront Cormier, l'Université et tous les autres acteurs sociaux acadiens et transformeront en profondeur les débats politiques acadiens et néo-brunswickois. À la fin des années 1960, il devient clair que l'Université est de langue française.

¹⁰³ « Éditorial : Le bilinguisme à l'Université de Moncton », *L'Évangéline*, 21 mars 1966 (Jean Cadieux). Notons que cette « réplique » de l'Université paraît le même jour que l'article rendant compte de la résolution à la conférence provinciale des étudiants.

Les représentants et les journaux étudiants de Moncton ne se lanceront certes pas dans une défense aussi fleurie de la politique linguistique de leur université, mais ils ne la dénonceront pas non plus. Ils ne relèveront pas la contradiction principale de la réponse de Cadieux, soit le fait que les impôts des francophones subventionnent *aussi* les universités anglophones. Leur position découle du fait qu'ils adhèrent à une philosophie politique résolument libérale, allergique aux statuts particuliers, une philosophie voulant que le bilinguisme soit le seul genre de revendication linguistique légitime. Ils estiment donc que les problèmes de langue se résorberont d'eux-mêmes si les Acadiens arrivent à prendre leur juste place dans les affaires provinciales. On ne trouve pas juste ou crédible, à ce moment, de réclamer le bilinguisme de la province et de proclamer l'unilinguisme français d'une institution. Dans la logique libérale de l'heure, ceci équivaldrait à demander le beurre et l'argent du beurre.

Pendant que ses collègues du Nord remettent en question le bien-fondé du bilinguisme éventuel de leur institution d'enseignement, la délégation de l'Université de Moncton passe une bonne partie de son temps, lors de cette même conférence provinciale des étudiants, à faire adopter une résolution pour demander à la commission du Service civil [provinciale ...] « de s'efforcer à ce que tous les employés embauchés à l'avenir soient bilingues et qu'un cours de langue parlée soit établi par le Service civil en vue d'aider les employés actuels du gouvernement à devenir bilingues. »¹⁰⁴ Le bilinguisme, pour eux, est devenu un leitmotiv. Comme clé à la participation, il représente la porte d'entrée vers un monde meilleur où tous trouveraient leur compte.

Ces deux importants dossiers linguistiques – soit l'Union des provinces maritimes et le statut linguistique de l'Université – montrent que les étudiants gardent leur indépendance vis-à-vis de leurs alliés du monde professoral, Camille Antoine Richard et Roger Savoie. Richard, nous l'avons vu, est convaincu de la

¹⁰⁴ « On s'interroge sur le statut du bilinguisme à l'Université de Moncton », *L'Évangéline*, 21 mars 1966, p.1.

nécessité d'un « projet social francophone » dans les Maritimes. Or, les actions, les paroles et les écrits du premier mouvement étudiant témoignent d'un détachement quasi complet de la question nationale. Le mouvement étudiant, né avant l'arrivée de Richard et Savoie, a son propre programme. De la vision de cette génération de professeurs, il prend et laisse ce qu'il souhaite.

Un engagement sans équivoque dans les luttes étudiantes nord-américaines

Un dernier type d'activité vient confirmer notre impression que la priorité des étudiants monctoniens de la période se retrouve ailleurs que dans le (néo)-nationalisme : leur engagement dans les luttes étudiantes nord-américaines. Nous avons déjà constaté que les symboles nationaux acadiens ne disent rien aux étudiants de Moncton. La nation et la langue ne représentent pas, à leurs yeux, des raisons de se mobiliser. C'est tout le contraire en ce qui concerne les principaux thèmes de revendication des mouvements étudiants nord-américains, dans lesquels ils s'investissent corps et âme. Nombreuses, les mobilisations des étudiants de Moncton en faveur de causes « typiques » de la génération ont pourtant été ignorées dans l'ouvrage de Jean-Paul Hautecoeur.

En juillet de 1967, par exemple, se sentant sans doute interpellés par le « summer of love » dont on parle tant aux États-Unis, les étudiants de l'Université organisent un « Love-in » sur la rue « Main » de Moncton¹⁰⁵. À peu près au même moment, le journal étudiant publie ses premiers articles prônant la libération de la femme en Acadie. Ici, encore une fois, la culture acadienne semble être un frein au progrès :

Il a été établi [...] et accepté que la femme a enfin accédé à un statut égal sur le plan humain [...] Mais comme d'habitude, la mentalité acadienne traîne du pied ; non seulement la femme

¹⁰⁵ *L'Évangéline*, 21 juillet 1967.

*acadienne n'a pas d'identité propre, mais elle rejette l'idée de son émancipation*¹⁰⁶.

Cette complicité générationnelle se retrouve aussi dans des dossiers plus proprement politiques. C'est le cas de la « déclaration des droits des étudiants » adoptée lors de la première réunion annuelle d'ACTION, ce groupe qui, on le rappelle, réunit tous les étudiants du Nouveau-Brunswick. Proposée par les délégués de l'Université du Nouveau-Brunswick et de l'Université de Moncton, la déclaration formalise en quelque sorte un message diffusé dans de nombreux articles parus dans les journaux étudiants depuis 1964. Faisant écho à des initiatives similaires survenues ailleurs, elle affirme le « droit [des étudiants] de participer à la vie de la nation [... comme] les autres citoyens ». Fiers de cette résolution – jugée comme étant « un projet révolutionnaire » – et d'autres initiatives prises durant cette réunion, les journalistes de *Liaisons* n'hésitent pas à présenter à nouveau l'association monctonnienne comme un fer de lance du mouvement étudiant maritimien : « L'AEUM est une des rares associations avec l'UNB qui ne craignait pas de faire des propositions audacieuses. »¹⁰⁷

Un autre exemple de militantisme politique « à la nord-américaine » a lieu sur le campus au même moment. Le 5 novembre 1967, le journal étudiant monctonnien publie en première page : « Comment le Canada participe au génocide du peuple vietnamien » et cinq jours plus tard, quelques centaines d'étudiants de l'Université déferlent dans les rues de Moncton dans une « Marche pour la paix » organisée dans le cadre de la Journée internationale de la paix. L'AEUM, organisatrice de l'événement¹⁰⁸, affirme vouloir promouvoir la paix entre les Etats-Unis et le Viet-Nam (deux anciens combattants prendront la

¹⁰⁶ « Le troisième sexe », *L'Insecte*, 15 décembre 1967, p.7. (Margaret Helen Gauvin)

¹⁰⁷ « L'AEUM tient le haut du pavé à l'assemblée générale de l'Action », *Liaisons*, 15 novembre 1967. (Donald Poirier). Notons aussi que le président élu à l'occasion est un étudiant du Collège de Bathurst nommé Pierre Tremblay. La bonne volonté en vue d'une meilleure compréhension entre groupes linguistiques semble avoir été réciproque.

¹⁰⁸ Les responsables sont Samuel Arsenault, Omer Doiron et Michel Blanchard.

parole), entre les étudiants et les adultes ainsi qu'entre les « Anglais et les Français »¹⁰⁹. L'événement prend la forme d'un « happening » tout ce qu'il y a de plus typique de la génération, avec des conférences, des chants, des poèmes, puis une danse.

L'épisode provoque l'ire d'un chroniqueur de *L'Évangéline*, qui répond que :

*un journal étudiant [...] doit donner des étudiants [...] une image flatteuse. « Liaisons » ne doit certainement pas continuer sur ce ton, parce que ce ton est celui de gens qui n'ont qu'un but : [...] la prise de pouvoir par les forces de gauche, avec toutes les suites que cela comporte. [...] Les gens qui fabriquent ce journal devraient savoir qu'il y a des choses plus importantes que le Viet Cong, plus immédiates, qui les touchent de plus près [...] leur journal ferait mieux de consacrer ces pages au combat pour la culture*¹¹⁰.

L'article provoque une réaction de la part du nouveau rédacteur en chef de l'hebdomadaire étudiant, Michel Blanchard. Un débat vigoureux s'ensuit, débat d'ailleurs publié intégralement dans les deux journaux. Blanchard reproche notamment au chroniqueur Gheerbrant la nature « bourgeoise » de ses propos, et spécifie que « en tant que membre de l'équipe protestante, dite de gauche, qui publie le « Liaisons », il doit s'y objecter « afin de produire une réaction chez les étudiants »¹¹¹.

Car à ce moment-là, le journal étudiant s'associe ouvertement et explicitement avec l'idée de « la gauche ». Cette position idéologique avait été officiellement présentée dans un numéro d'avril 1967¹¹² :

¹⁰⁹ *L'Évangéline*, 4 octobre 1967.

¹¹⁰ « Colonne de gauche », *L'Évangéline*, 28 novembre 1967, p.1. (Alain Gheerbrant)

¹¹¹ « Liaisons versus la colonne de gauche », 15 décembre 1967, p.6.

¹¹² « La Gauche à l'Action... Pourquoi? » et « La peur des mots », *Liaisons*, 28 avril 1967, p.1,2,4. (Ronald Cormier)

Les mots tels que avant-gardiste, gauchiste, révolutionnaire, revendicateur, socialiste et communiste provoquent une panique folle chez plusieurs gens de la région. [...] Nous croyons que cette peur des mots est un des signes les plus évidents d'une société qui n'a pas encore connu le pluralisme de la société technologique du XXe siècle [...] Ceci est] digne d'une société traditionnelle [...] qui refuse de considérer que les mouvements qui se rattachent à la gauche comportent des éléments valables et pratiques. Cet élément de peur fait que la populace est facilement trompée par les forces politiques et économiques.

En se joignant symboliquement au mouvement de « la gauche », les étudiants espèrent apporter de nouvelles idées dans la région et dans la province, ce qu'ils conçoivent comme une contribution substantielle à la modernisation de celles-ci, contribution que l'élite n'est pas à même de faire¹¹³. Jean-Paul Hautecoeur a donc raison quand il dit, en commentant cette période : « S'identifier à la gauche, [...] c'est] rejoindre dans l'espace imaginaire une communauté internationale « révolutionnaire ». [...] C'est aussi se donner la possibilité d'emprunter à une tradition toute prête un langage, une symbolique [...] une cohérence. »¹¹⁴.

Finalement, un dernier exemple servira à illustrer l'engagement des militants étudiants de Moncton dans la dynamique continentale de la « nouvelle gauche » étudiante. Il s'agit du combat pour la représentation étudiante au sein de l'appareil administratif des universités. Depuis le début des années 1960, de plus

¹¹³ « La colonne de gauche », *Liaisons*, 28 janvier 1968, p.5.

¹¹⁴ Hautecoeur 1975 : 258-260. Toutefois, Hautecoeur exagère l'importance de ce moment en l'érigeant à toutes fins pratiques en moment fondateur du mouvement étudiant monctonnien : « La gauche à l'action' a valeur de manifeste symbolique. [...] S'identifier à la gauche, c'est [...] créer de toutes pièces un nouveau pouvoir dans la société acadienne. [...] Une nouvelle définition de soi appelle une nouvelle définition de l'autre [...] on la trouve dans une 'nouvelle patente', formule acadienne de la 'bourgeoisie réactionnaire'. » Il est vrai que le mot « gauche », avec tout son bagage symbolique, s'ajoute au répertoire des étudiants du moment. Mais on a bien vu que l'opposition, le « nouveau pouvoir » étudiant acadien, avait été créé dès 1964, et que ce dernier s'était déjà octroyé les rôles de s'opposer à l'élite acadienne et de réformer la société. Simplement, en 1967, les termes « Patente » et « gauche » s'ajoutent à l'arsenal d'un mouvement déjà bien sur pied.

en plus d'associations étudiantes partout en Amérique du Nord pressent leurs administrateurs de faire une plus grande place aux étudiants, notamment en reconnaissant officiellement le rôle représentatif de l'association étudiante et en octroyant des sièges à des étudiants au sein des instances décisionnelles universitaires¹¹⁵. En 1966, cette tendance reçoit un coup de pouce d'une commission d'enquête conjointe instituée par l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC) et l'Association Canadienne des Professeurs d'Université (ACPU), qui recommande des innovations prudentes allant dans ce sens¹¹⁶.

Le thème du rôle de l'étudiant dans la gestion de l'Université est donc dans l'air à la rentrée de 1966, à Moncton, et il ne tarde pas à provoquer des conflits. L'Association des Étudiants de l'Université de Moncton, maintenant dûment incorporée, décide à ce moment que l'existence de deux cartes étudiantes – l'une émise par l'Université, l'autre par l'Association – représente un dédoublement inutile. Elle « informe » donc l'institution que désormais seule la carte de l'Association devrait être nécessaire. Les administrateurs refusent l'idée, provoquant le mécontentement du nouveau directeur du journal étudiant, Réjean Poirier, qui déplore le « geste enfantin » de l'administration, par lequel elle « refuse [...] de reconnaître » l'AEUM. L'exécutif de l'association aurait donc raison d'être « insulté ». Il conclut en affirmant que « la direction de LIAISONS ne peut que condamner la conduite de l'administration » et « espère que les torts faits à l'AEUM et par conséquent à tous les étudiants [...] soient réparés le plus tôt possible »¹¹⁷.

¹¹⁵ Rappelons que des demandes en ce sens avaient été formulées par la FNEUC aussi tôt que 1958. Voir *Liaisons*, octobre 1958, p.3.

¹¹⁶ Robert Berdahl et James Duff, *Structure administrative des universités au Canada : Rapport de la Commission d'enquête*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1966.

¹¹⁷ « Boycottage de la carte étudiante de l'AEUM » et « Toute l'histoire sur la carte étudiante », *Liaisons*, octobre 1966, p.1-3 (Réjean Poirier).

Les étudiants gardent encore l'espoir qu'un certain degré de « cogestion » sera atteint sous peu. Devant les changements rapides dans le monde de l'éducation post-secondaire, la province a mandaté John Deutsch pour faire un suivi à son rapport de 1963, celui-là même qui avait inspiré les profondes réformes du système post-secondaire néo-brunswickois. Les étudiants savent que Deutsch doit suggérer des révisions à la charte de Université de Moncton, et ils retiennent leur souffle dans l'espoir qu'il recommande une représentation étudiante convenable.

Le « deuxième rapport Deutsch »¹¹⁸, sorti en mars 1967, fait bien des recommandations majeures – rien de moins que la laïcisation de l'institution et une refonte du Bureau des gouverneurs. Toutefois, en ce qui concerne la représentation étudiante, il s'en tient à la proposition suivante : que parmi les 21 membres dudit Bureau, on en *nomme* un qui soit « familier avec les affaires étudiantes et capable de représenter le point de vue étudiant » « après consultation avec les représentants du corps étudiant ». Il suggère que l'individu pourrait être un gradué récent¹¹⁹.

Jugeant la mesure timide, les organisations étudiantes ne font pas attendre leur réponse. Le mois suivant, *Liaisons* publie un vibrant plaidoyer « pour une démocratie à l'Université de Moncton »¹²⁰. Y est réaffirmé le droit des étudiants « de former des associations représentatives et indépendantes » et déploré le fait que celle existant à Moncton, l'AEUM, ne soit « pas reconnue par l'autorité », puisqu'il n'est pas permis au corps étudiant ainsi constitué d'élire ses propres représentants. Il en conclut que « [l']autorité a [...] adopté une attitude négative vis-à-vis notre association étudiante » dans une tentative de conserver un

¹¹⁸ *Rapport du comité sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick*, Fredericton, 1967, 72p.

¹¹⁹ « La Commission Deutsch fait son rapport », *Liaisons*, 28 avril 1967. Voir aussi Cormier, *L'Université de Moncton...*, p.144, 262.

¹²⁰ « Pour une démocratie à l'Université de Moncton », *Liaisons*, avril 1967, p.2. (Cyrille LeBlanc)

« système d'éducation vertical et autoritaire ». Comme solution partielle, il propose l'ajout de *deux* étudiants *élus* au niveau du Conseil des gouverneurs, ce qui devrait être « tout à fait normal dans un milieu universitaire ».

À partir de ce moment, *Liaisons* rapporte tous les progrès des étudiants d'autres universités dans l'obtention de sièges au niveau du Conseil des gouverneurs ou du Sénat académique¹²¹. Un des journalistes avance même ironiquement que le Collège Humphrey, une petite institution secondaire monctonienne dirigée par les pères rédemptoristes, « surclasse » l'Université puisque son nouveau programme aurait été élaboré conjointement par les prêtres-enseignants et les élèves, ce qui représenterait un exemple de « co-gestion »¹²².

Dans cette lutte, devenue centrale, l'AEUM ne tarde pas à mettre à profit le nouveau réseau que représente ACTIONS. Durant sa réunion annuelle de novembre 1967, les délégués se mettent d'accord pour dire que leur problème principal est que « l'étudiant se voit toujours en butte à une administration à laquelle il n'a pas de représentation ». La question leur semble si importante, qu'ils décident d'y consacrer un séminaire, prévu pour le premier décembre à Fredericton. Ils conviennent aussi que « L'Association entrera en pourparler (sic) avec le gouvernement pour qu'une représentation étudiante soit admise au sein de la commission de l'Éducation post-secondaire, commission créée tout récemment à la suite du deuxième rapport Deutch (sic) »¹²³.

Le séminaire d'ACTIONS sur la participation étudiante à la gestion de l'Université a finalement lieu les 12-15 janvier 1968. Le tout débute avec une conférence d'un professeur en sciences sociales d'Ottawa visiblement engagé

¹²¹ Quelques exemples : « Cinq étudiants au sénat académique » (collège Glendon, Université York, Toronto), « Étudiant au sénat » (Université de Windsor), *Liaisons*, 15 novembre 1967.

¹²² « Le séminaire de Humphrey surclasse le collège de Moncton », *Liaisons*, 15 novembre 1967 (??).

¹²³ « L'AEUM tient le haut du pavé à ... l'Action », *Liaisons*, 15 novembre 1967 (Donald Poirier).

dans la vague de la « nouvelle gauche ». Après avoir déploré le fait que les universités deviendraient de plus en plus comme des entreprises et prôné la résistance aux autorités universitaires - qui font selon lui preuve de « violence », il loue « le mouvement syndicaliste étudiant », affirmant qu'il finira bien par prouver que l'étudiant est un membre de la société lui aussi¹²⁴.

Un panel de discussion comprenant étudiants et administrateurs suit cette introduction vigoureuse. Il semblerait que les étudiants y participant aient adopté le ton agressif du conférencier, car « les membres de l'administration ne semblaient pas tous très rassurés devant la prise de position actuelle des étudiants ». Visiblement, les positions sur le dossier deviennent de plus en plus tranchées ; le débat se polarise. La discussion n'accouche d'aucune formule de compromis.

Cela déçoit les attentes élevées des étudiants, et les propos relatés par ACTIONS dans les journaux étudiants se font intransigeants. On assiste à une radicalisation de leur position. Les administrateurs ne seraient pas prêts à faire de concessions parce que « ce sont eux qui ont le plus à perdre », ce qui constituerait une preuve de « leur attitude [...] incontestablement conservatrice » et d'une pensée d'« extrême droite ». On en vient à se demander « jusqu'à quel point ce dialogue est possible » et si « la participation [pourra être...] obtenue pacifiquement? » Le communiqué d'ACTIONS se termine par un appel à l'action : « Il ne faut pas en rester au niveau de la critique, car ainsi nous n'obtiendrons rien de positif »¹²⁵.

Les étudiants jubilent devant leur nouvelle prétendue unité, devant le pouvoir que celle-ci leur donnerait, devant la peur qu'ils s'imaginent provoquer dans le monde adulte. Cette solidarité générationnelle, premièrement affirmée à

¹²⁴ « ACTIONS à Fredericton », *Liaisons*, 26 janvier 1968, p.6 (l'équipe d'ACTIONS).

¹²⁵ *Ibid.*

l'échelle acadienne, transcende maintenant clairement la sphère « nationale ». Elle conforte les étudiants acadiens de Moncton dans leur impression de faire partie d'un seul combat, d'un seul mouvement, c'est-à-dire de celui luttant contre les forces des générations passées, toutes cultures et langues confondues.

Il faut dire que partout en Amérique du Nord, la solidarité générationnelle des étudiants est à son paroxysme ; les actes de solidarité interethniques sont relativement fréquents. En 1968, des étudiants blancs appuient des revendications d'étudiants noirs durant l'occupation de l'Université Columbia¹²⁶, pendant que l'Union canadienne des étudiants adopte une résolution demandant que les citoyens de la « nation souveraine » du Québec puissent décider d'eux-mêmes s'ils souhaitent ou non créer un « gouvernement bi-national » avec le « Canada anglais »¹²⁷. L'année suivante, les anglophones de McGill manifestent pour la francisation de leur propre université, certains allant même jusqu'à tenter de justifier les actions du Front de libération du Québec¹²⁸. À la toute veille de la naissance du deuxième mouvement étudiant, qui verra la question nationale redevenir d'actualité, les étudiants monctonniens sont toujours en état de pleine solidarité générationnelle occidentale.

La radicalisation de l'AEUM et d'ACTIONNÉS dans le dossier de la représentation étudiante est semblable à celle qui a eu lieu contre l'élite acadienne. L'administration de l'université – de toutes les universités – est projetée à son tour dans le rôle de l'Autre, de l'adversaire, des forces « réactionnaires » contre lesquelles une jeunesse étudiante supposément unie doit lutter. D'ailleurs, la lenteur du progrès à l'Université de Moncton est fréquemment attribuée à l'ingérence de « la Patente ». En 1968, par exemple, après que l'Université annonce finalement qu'elle créera un « comité conjoint

¹²⁶ Steward Burns, *Social Movements of the 1960s...* p.85-87.

¹²⁷ Kostash, *Long Way from Home...*, p.90.

¹²⁸ Éric Bédard, *Chronique d'une insurrection appréhendée : La crise d'Octobre et le milieu universitaire*, Montréal, Septentrion, 1998, p.37-43. C'était en mars 1969.

tripartite » sur les affaires universitaires composé de quatre administrateurs, trois professeurs et deux étudiants¹²⁹, les militants qui contrôlent le journal étudiantin affirment :

Cette année, [...] l'administration a inventé un beau petit comité triparti (sic) conjoint [...] dans l'unique but de calmer les étudiants qui veulent réellement participer [...] Deux maigres votes pour 1300 étudiants [...] dans un] comité marginal [...] purement] consultatif. [...] Quand au Sénat académique, il [...] a récemment refusé les propositions du Père Chamard (c.s.c.), doyen de la faculté des arts, visant à transformer les cours magistraux et ex cathedra en cours de recherches et de discussion, deux heures sur trois par semaine. Finies les dictées magistrales! [Mais à ça...] les « sénateurs » n'y comprennent rien. [...] Le Sénat, il ne faut pas le réformer mais lui faire subir une mutation. Une quinzaine d'étudiants devraient y participer, la responsabilité du groupe s'étendrait à tous les niveaux de décision. [...] Il faut dénigrer avant tout la « patente » qui se dissimule à l'arrière de structures hostiles qui ne répondent pas aux principes de cogestion ou d'autogestion énoncés par les étudiants¹³⁰.

Visiblement, pendant que les représentants étudiants des collèges acadiens ont encore le réflexe de se regrouper entre Acadiens, les étudiants engagés de l'Université de Moncton veulent participer à la sphère étudiante plus large, voire devenir des « chefs de file » du mouvement étudiant au Canada atlantique. Ces mobilisations sont riches en enseignements : elles nous apprennent que les étudiants monctonniens, pendant qu'ils négligent les dossiers linguistiques, se lancent à corps perdu dans les combats les plus typiques des mouvements étudiants ailleurs en Amérique du Nord. Ceux-ci se montrent enthousiastes à discuter de toutes choses avec les étudiants anglophones, – incluant les sujets de nature linguistique – confiants de pouvoir régler ces questions « entre jeunes » et ont la certitude qu'ils réussiront là où « l'élite » adulte a failli. Jusqu'à la toute fin de 1967, ils laissent entendre que la réponse à tous les problèmes se trouve dans la

¹²⁹ Cormier, *L'Université de Moncton...*, p.144. *L'Insecte*, décembre 1968, p.14. (Sans titre)

¹³⁰ *L'Insecte*, décembre 1968, p.14. (Sans titre. Nous soulignons.)

participation et la discussion rationnelle. Ils ont la certitude qu'ils arriveront à avoir un impact sur leurs institutions d'enseignement - et sur le monde! – par la discussion transparente, franche et démocratique.

3.4 Conclusion : L'idéologie du premier mouvement étudiant comme sœur siamoise de l'idéologie de la participation modernisatrice

À la suite de cet examen des agissements étudiants durant les années 1964-1967, que peut-on affirmer sur l'idéologie du premier mouvement étudiant à Moncton? D'abord, il est clair que la rupture avec l'élite définiteur est consommée. La tension demeure toujours vive entre le nouveau groupe social que forment les étudiants et les institutions « nationales » acadiennes, et les prises de parole fréquentes des jeunes contestataires durant la période continuent de représenter une menace importante au monopole qu'exercent la SNA et ses alliés sur la fonction de « définition de la situation ». Nous avons aussi constaté que cette rupture mène à un refus de participer à la sphère associative acadienne, puisque les étudiants monctoniens rejettent les organisations étudiantes acadiennes régionales qui sont alors créées.

Ce double rejet est suivi d'une répudiation vigoureuse de toute la palette des symboles nationaux acadiens, dépeints comme n'ayant aucune utilité dans le monde moderne, comme de simples obstacles au progrès et à l'ouverture, comme des entraves à la démocratie. Ces actes de rejet ne représentent pas que des caprices ou des réactions épidermiques. Ils expriment au contraire des convictions profondes : les étudiants de l'heure sont allergiques à tout nationalisme, soit-il « vieux » ou « nouveau ». C'est ce qui explique leur refus de se mobiliser pour

des questions linguistiques et ce, sur des sujets aussi cruciaux que la langue de leur université et l'Union des provinces maritimes.

Ce qui est *valorisé* par ce premier mouvement étudiant, ce sont les idées de modernisation, d'ouverture sur le monde, de participation citoyenne et d'émancipation des particularités. C'est pourquoi il accorde un appui sans réserves à l'État providence – vu comme un véritable sauveur et un outil de modernisation incontournable – et qu'il se lance corps et âme dans les luttes de prédilection du mouvement étudiant nord-américain. Ce faisant, il se conçoit comme une espèce d'entonnoir apportant des idées fraîches dans un milieu acadien jugé stérile et statique.

Tous ces constats nous permettent d'établir que l'idéologie du premier mouvement étudiant repose sur un fond libéral. À vrai dire, elle présente de nombreuses similarités avec l'idéologie de la participation modernisatrice, cette idéologie mise sur pied par la génération des « réformateurs frustrés ». Cette dynamique n'est pas particulière à l'Acadie. Gilles Pronovost a trouvé une idéologie semblable, qu'il a dénommée « libérale-réformiste »¹³¹, chez les étudiants de l'Université Laval pendant la même période. Cette idéologie ressemble à celle, dominante, de la « Révolution tranquille » québécoise, en ce sens qu'elle est caractérisée par une grande foi dans l'action salvatrice de l'État. Pronovost insiste néanmoins pour dire que les étudiants « lavallois » de cette période partagent bel et bien une idéologie qui leur est propre (c'est-à-dire pas uniquement calquée sur celle des élites politiques, comme c'était le cas dans les années 1950), puisqu'ils se conçoivent comme un groupe social distinct et n'hésitent pas à critiquer qui que ce soit. Ils multiplient les appels en faveur de l'autonomie étudiante et mettent en avant une conception de l'étudiant comme acteur social.

¹³¹ Pronovost, « Les idéologies étudiantes... », p.113-121.

Ailleurs en Amérique du Nord, aussi, les premiers mouvements étudiants se construisent sur une base libérale, quelque peu consensuelle. L'historiographie des mouvements étudiants nord-américains a bien documenté ce phénomène : durant un premier temps (c'est-à-dire jusqu'à 1967), les mouvements étudiants des années 1960 ont tendance à adhérer à des valeurs relativement communes, ne contestant pas tant les idéaux professés de la société que s'élevant en défenseurs de ceux-ci¹³².

C'est d'ailleurs ce que tentait d'expliquer le jeune théologien progressiste Fernand Arsenault à ses collègues de l'Université de Moncton :

La jeune génération nous apporte-t-elle de nouvelles valeurs? Personnellement, je ne le crois pas. [...] Elle adhère à des] valeurs séculaires : authenticité, liberté, justice, fraternité, responsabilité, partage [et] amour. La jeune génération veut de l'authentique [...] elle] n'hésite pas à remettre en question [...] dès qu'elle soupçonne la présence [...] d'une hypocrisie. Celui qui prétendra posséder le monopole de la sagesse sera couvert de ridicule¹³³.

Dans notre cas, les étudiants révèlent l'hypocrisie et les contradictions d'une situation où l'ancienne idéologie nationale cohabite, dans le discours dominant, avec le nouveau consensus « participationniste ». Se rangeant résolument du côté de ce deuxième choix, ils deviennent des alliés objectifs – mais non désirés – des « réformateurs frustrés », dont l'idéologie ressemble à la leur.

Mais attention : qui dit « ressemblance » ne dit pas « identité ». Les étudiants vont plus loin que les réformateurs frustrés en suivant leur philosophie

¹³² Levitt, *Children of Privilege...*, p.7. « The movement first arose as a moral criticism of specific social and political practices and policies which were taken to be violating [...] publicly professed ideals. »

¹³³ R.P. Fernand Arsenault, « Valeurs des jeunes et renouveau de l'institution », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.22-25.

libérale dans toutes ses conséquences logiques. En effet, les critiques de l'Université, de la SNA, de *L'Évangéline*, de Radio-Canada Atlantique, du clergé acadien et de tous les symboles nationaux – ces critiques qui composent l'essentiel du message du RJA – signifient clairement que c'est avant tout *l'Acadie* qui est responsable de son sous-développement. L'Acadie et son attachement servile à la tradition. L'Acadie et ses institutions « nationales » jugées incapables de se réformer.

Jusqu'alors, les « réformateurs frustrés » ont préservé l'unité de la communauté (et de son leadership) en faisant des courbettes afin de préserver un lien symbolique entre leur idéologie et l'idéologie plus traditionnelle et cléricale des « définisseurs de situation » d'antan. Tout en devenant de plus en plus influents (notamment après la victoire de Louis Robichaud), ils ont évité soigneusement de provoquer une rupture visible avec la tradition discursive acadienne. Ainsi, l'unité de la famille et de l'histoire acadiennes n'a pas été entamée, du moins en apparences.

La version radicale de l'idéologie de la participation mise en avant par les étudiants fait voler en morceaux ce simulacre d'unité. Elle révèle la polarisation idéologique qui existe au sein du leadership acadien. Elle rend visible cette division fondamentale et ouvre ainsi une brèche dans la façade de la « direction » nationale. Ce faisant, elle affaiblit le monopole idéologique qu'exerce jusqu'alors l'élite définitrice comme rien ne l'avait fait auparavant.

Si la version néo-brunswickoise de l'idéologie étudiante « libérale-réformiste » n'a pas été révélée par l'historiographie, c'est qu'elle ne contraste pas suffisamment avec le discours dominant. Elle ressemble même à ce discours triomphant partagé par le gouvernement Robichaud, l'Assomption et l'administration universitaire, pour ne nommer que ceux-là. Dans un tel contexte, elle se fait peu remarquer ; elle est peu percutante. Dans les annales de l'histoire, on n'a retenu que les actes iconoclastes des étudiants.

* * *

L'analyse de notre corpus permet donc de montrer que le libéralisme politique est dominant, voire hégémonique chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick durant les années 1960-1967¹³⁴. On a vu, aussi, que la philosophie libérale prônant la coopération avec les anglophones dans le cadre d'institutions publiques communes n'a pas été uniquement l'apanage des élites ou des adultes. Les étudiants de l'époque, bien que déjà mobilisés au sein d'un mouvement autonome et en situation antagoniste avec l'élite acadienne, adhéraient aussi à une philosophie de la « participation », quoique de façon plutôt radicale, ce qui explique les querelles intergénérationnelles de la période. Le début des années 1960 est donc caractérisé, chez une très grande partie des Acadiens du Nouveau-Brunswick, par une philosophie politique très libérale prônant une participation des Acadiens, en tant qu'individus, à la société plus large.

Les agissements des étudiants de l'Université de Moncton illustrent par ailleurs à quel point ce « moment modernisateur » est une période optimiste et confiante, un moment dont les caractéristiques sont trop souvent passées sous silence et dont l'ampleur est trop souvent minimisée, tant on a tendance, dans l'histoire acadienne, à mettre l'accent sur les luttes collectives à saveur nationaliste. Il faut reconnaître le fait que, pendant cette période, les Acadiens du Nouveau-Brunswick croyaient intensément, comme la majorité de l'Occident d'ailleurs, que progrès et justice pouvaient être atteints par la gestion technocratique et par la simple participation citoyenne démocratique.

Pendant cette brève période, ils ont cru qu'ils n'auraient plus à faire des revendications en tant que collectivité, que le nationalisme était caduc, que l'heure de l'égalité était arrivée. Voilà une grande partie de l'attrait de l'idéologie

¹³⁴ Du moins, chez les groupes et les individus politiquement et socialement actifs.

de la « participation modernisatrice » : l'intégration et la participation qu'elle prônait promettaient l'égalité et la prospérité sans conflits. À ce titre, l'idéologie est vue comme une source de libération et d'émancipation par un grand nombre de « francophones » : émancipation de la situation inégalitaire dans laquelle ils se trouvaient jusqu'alors et libération du ghetto identitaire de l'élite.

Notre nouvelle connaissance des premières années du mouvement étudiant monctonnien nous permet par ailleurs d'affirmer qu'il n'est pas intrinsèquement ou « naturellement » néo-nationaliste. Inversement, le néo-nationalisme qui se déploiera à partir de 1968 ou 1969 ne peut pas être expliqué simplement par l'effervescence de la jeunesse ou par les conflits générationnels. Les sources du néo-nationalisme sont à chercher ailleurs, notamment dans le contexte idéologique occidental très particulier de 1968.

Car, comme nous le verrons dans les prochains chapitres, entre 1968 et 1970, quelque chose va effectivement basculer, et les revendications de nature collective reviendront à l'ordre du jour. Désormais, la logique « participationniste » de l'intégration citoyenne se verra contestée par une nouvelle idéologie prônant plus d'autonomie pour la communauté acadienne. Bref, sur l'axe allant du libéralisme politique au communautarisme, on assistera à un basculement important vers le deuxième pôle. Ce basculement se fera rapidement : nous savons à présent que ce virage n'est même pas entamé à la toute fin de 1967.

L'idéologie nationale acadienne, déjà ébranlée par les turbulences des années 1960, perdra tout semblant d'unicité durant ces deux années de grands bouleversements. Nous tenterons maintenant de montrer, entre autres choses, comment les étudiants de Moncton ont contribué de façon importante à l'apparition du nouveau discours néo-nationaliste.

Chapitre 4 : La révolution libérale néo-brunswickoise mise à l'épreuve (1963-1967)

De 1963 à 1967, les étudiants ont revendiqué une voix - et même une position de leadership - dans la société acadienne en s'appuyant sur l'idée d'une libéralisation et d'une démocratisation de cette société. Leur leitmotiv a été la rupture avec le passé et, surtout, avec une certaine « tradition nationale ». Durant ces quatre ans, un premier mouvement étudiant acadien a contesté l'élite définitrice de la société acadienne. À cette époque, toutefois, les thèmes nationalistes occupaient peu de place dans les débats intergénérationnels acadiens. À vrai dire, ils occupaient presque aussi peu de place dans le discours de l'élite définitrice que dans celui des étudiants.

C'est le discours modernisateur qui domine alors. Ce discours connaît un fort ascendant car les Acadiens ont beaucoup à gagner d'une intégration plus poussée dans les milieux des affaires étatiques pendant la première moitié des années 1960. Aux nombreuses communautés acadiennes rurales, ce discours promet des services publics d'une meilleure qualité, des taux de taxation semblables à ceux des villes et, on espère, un développement économique accéléré. Aux notables qui constituaient l'élite définitrice ainsi qu'aux étudiants, il promettait des postes bien rémunérés dans la fonction publique et dans des organisations parapubliques, ainsi qu'une part de contrôle sur l'appareil étatique. Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi de larges pans de la population acadienne ont vu dans ce discours une source potentielle de libération, d'émancipation et d'épanouissement.

Toutefois, dans la communauté acadienne (comme au Québec, d'ailleurs), les questions linguistiques ne sont jamais très loin sous la surface, et ce répit allait

s'avérer très temporaire malgré la force des idéaux universalistes du « moment modernisateur ». 1967, année de célébrations en raison du centenaire de la Confédération et de l'Exposition universelle de Montréal, serait la dernière pendant laquelle l'idéologie de la participation dominerait sans partage le paysage idéologique acadien. Bien que personne ne s'en doutât encore, l'effervescence de 1967 représentait son chant du cygne.

Il est probable que dans des conditions plus « normales », l'idée de participation serait demeurée largement prépondérante pendant encore des années. Toutefois, les dernières années de la décennie 1960 sont loin de l'être et, dès 1967-1968, toute une série d'événements replacent la thématique linguistique au cœur des débats acadiens. Des revendications d'un type nouveau, basées sur l'idée de droits collectifs, surgissent. On assiste à la naissance d'un « néo-nationalisme » acadien, comme l'ont bien montré de nombreux commentateurs et chercheurs¹.

Mais quel a été le rôle des étudiants dans ce nouveau développement? Nous savons qu'une nouvelle flambée de mobilisations étudiantes a lieu entre l'hiver 1968 et le printemps 1969. Ce mouvement est relativement bien connu – tant par les chercheurs que par le public – et est considéré par la majorité comme le premier cas de mobilisation étudiante à Moncton. Cette idée a été remise en question dans les derniers deux chapitres du présent travail. Plusieurs chercheurs ont identifié ces manifestations étudiantes comme le point de départ du mouvement néo-nationaliste et certains d'entre eux avancent que ce changement est lié au fait que les étudiants ont alors joint la question de la justice sociale à celle de l'origine ethnique. Si ces deux affirmations sont justes, elles nous

¹ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.295-309 ; Ouellette, *Le Parti acadien...*, p.22-24 ; Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.134-140, 144-147, 156-170 ; Cormier, *Louis Robichaud...*, p.282-285 ; Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p.227-242, Roy, *L'Acadie des origines à nos jours...*, p.258-259; Thériault, « Naissance, déploiement et crise... », p.237 et « Domination et protestation... », p.58-60.

semblent relever davantage de la description que de la véritable explication. Après tout, la situation défavorisée des francophones n'est pas nouvelle, en 1968. Et d'ailleurs, durant le « moment modernisateur » libéral précédent, on n'a jamais nié les inégalités, on a simplement cru que la participation à la société plus large était la meilleure façon de surmonter ce « retard ».

Or, le mouvement étudiant de 1968-1969, amplement décrit dans l'historiographie, ne ressemble pas, idéologiquement parlant, à celui de 1964-1967, que nous venons de mettre en lumière. De 1967 à 1969, des changements idéologiques profonds ont donc lieu au sein du corps étudiant de Moncton. Si le mouvement étudiant ne naît pas à ce moment, il est indéniable qu'il se transforme. Par conséquent, il importe de se demander *pourquoi* le discours étudiant a tant changé en si peu de temps et comment ce changement idéologique et discursif a eu lieu.

La théorie voulant que le néo-nationalisme ait été provoqué par le besoin de lutter pour les ressources de l'État provincial, défendue par Louis Cimino et par Robert Young, est valide mais elle ne suffit pas à expliquer la mutation idéologique de 1968-1969. Après tout, le lobbying de l'État providence aurait pu se faire sur une base individuelle. C'est d'ailleurs ce que comptaient faire les étudiants de 1964-1967, comme nous l'avons montré dans le dernier chapitre. La « crise de l'idéologie nationale acadienne » diagnostiquée par Camille-Antoine Richard durant ces mêmes années ne leur a pas semblé constituer un problème justement en raison de leur confiance dans l'État providence. Sous la gouvernance rationnelle de ce dernier, on n'avait plus besoin d'organisations ou d'idéologie nationalistes, et on se réjouissait de l'agonie de la « vieille » tradition patriotique.

L'apparition de l'État providence n'explique donc pas, en soi, le développement du néo-nationalisme. Nous avons de bonnes pistes, même des

morceaux du casse-tête, mais il manque quelque chose à l'explication. À quoi imputer le changement de rapport des étudiants avec cet État providence et avec l'idée de la culture acadienne? Nous émettons l'hypothèse que d'autres influences extérieures ou événements perturbateurs – ou les deux ! – se sont manifestés pour qu'un changement idéologique de cette ampleur survienne, pour que des étudiants jusque lors si entichés de liberté individuelle se retournent et fondent un nouveau nationalisme acadien, c'est-à-dire qu'ils dirigent leur attention vers le collectif. Ce sont ces éléments de rupture que nous explorerons dans les deux prochains chapitres.

À notre avis, le revirement néo-nationaliste doit beaucoup au contexte occidental du moment, à ce qu'on pourrait appeler « l'esprit de 1968 ». Ce dernier est caractérisé par un renoncement – voire par une répudiation – du libéralisme politique par une tranche significative de la jeunesse partout sur le continent et au delà. L'esprit de 1968 déferle sur Moncton dès janvier de cette année-là en raison d'un effet de contexte liant le local à l'international. Comme on le verra, les étudiants monctonnais du moment '68 sont bien de leur temps, à l'image de leurs prédécesseurs libéraux et iconoclastes du milieu de la décennie.

Avant d'explorer le « moment '68 » et de déterminer comment les étudiants ont donné naissance à un nouveau discours politique, il est impératif de revenir sur les facteurs qui ont miné l'idéologie de la participation dès son règne quasi-hégémonique allant de 1960 à 1967. Ces facteurs peuvent être réunis en deux groupes : les premiers proviennent de l'extérieur de la région et sont liés au nationalisme québécois, pendant que les deuxièmes sont endogènes au Nouveau-Brunswick et tournent autour de la thématique de l'éducation.

4.1 La « bonne entente » néo-brunswickoise à l'épreuve du débat linguistique Canada-Québec? (1963-1967)

Comme nous l'avons vu, plusieurs auteurs se sont contentés de pointer en direction du Québec afin d'expliquer l'apparition d'un néo-nationalisme acadien au début des années 1970, dont nul autre que Jean-Paul Hautecoeur. Les grandes lignes de cette idéologie auraient migré, en quelque sorte, depuis les sphères militantes, journalistiques et intellectuelles du Québec jusque dans les milieux équivalents en Acadie. Sans nier le fait que des idées et des idéologies puissent se propager entre voisins - à *fortiori* entre locuteurs d'une même langue -, nous pensons qu'il faut ajouter des éléments importants à cette explication. Les idées ont beau voyager, elles doivent aussi être adoptées et intégrées par des acteurs locaux afin d'avoir un effet dans une région donnée. Qu'en est-il des idées néo-nationalistes québécoises? Quel processus conduit une partie des Acadiens et Acadiennes à s'en inspirer après 1967? Et surtout, pourquoi ces idées ont-elles pénétré la sphère acadienne seulement à partir de ce moment?

Rappelons d'abord que la culture politique québécoise des années 1960 est loin de se limiter au néo-nationalisme. À vrai dire, la nouvelle culture politique qui se dessine chez les Québécois durant les années 1960 ressemble beaucoup à celle qui prend son envol au Nouveau-Brunswick au même moment. Au début de la décennie, on sent bien le lien de cousinage entre la « Révolution des Chances égales » des Libéraux de Louis Robichaud et la « Révolution tranquille » des Libéraux de Jean Lesage. Dans les deux cas, on décèle un engouement très fort pour les idéaux du progrès et de la modernisation ainsi qu'une foi dans la science et la raison². C'est ce qui explique les ruées parallèles vers la technocratie et son savoir, qui serviront à améliorer le fonctionnement de la société et de son

² « La rationalité instrumentale, écrit Léon Dion, pénètre peu à peu tous les pores de la société depuis la Révolution tranquille, remet en question l'identité que les Canadiens français s'étaient donnée ou avaient reçue. » Dion, *La révolution déroutée...*, p. 275.

économie, et ce, pour le bien de la population. Les nouveaux gestionnaires des deux provinces sont considérés comme les sauveurs du présent et les garants de l'avenir³, si bien qu'on leur cède les leviers du pouvoir⁴. Dans les deux cas, l'espoir des francophones qui participent à cette « révolution par l'État », c'est d'améliorer le sort des gens et d'arriver à une gestion moderne, rationnelle et efficace de la société⁵. Ces similarités provoquent chez bien des Acadiens – à commencer par l'élite définitrice – un sentiment de proximité avec les « cousins » québécois⁶.

Toutefois, au milieu de la décennie, on commence à observer des différences au delà des similitudes, et celles-ci deviendront de plus en plus évidentes. Bien qu'une volonté de modernisation soit aussi à la base de la Révolution tranquille québécoise, il devient assez rapidement évident que dans cette province, la culture politique « modernisatrice » est adoptée au *nom* de la nation (et du rattrapage qu'elle doit effectuer). Le nationalisme est présent dans les justifications du projet dès le début. L'heure a beau être à la modernisation, des slogans tels que « Maîtres chez nous » et « le Québec aux Québécois » (et plus tard « Égalité ou indépendance ») ne laissent pas de doute au nom de quoi on accomplit cette révolution, encore qu'il y ait toujours certains flottements à savoir s'il s'agit des Canadiens français ou des Québécois. La modernité – incarnée par l'État interventionniste social-démocrate – est conçue, ici, comme un instrument

³ Ce paragraphe emprunte bien des idées développées par Jocelyn Létourneau, entre autres. Jocelyn Létourneau, « Le Québec moderne... ». Voir aussi Ricard, *La génération lyrique...*, p.95-105 et Marc Renaud, « Québec's New Middle Class in Search of Social Hegemony : Causes and Political Consequences », dans : Michael Behiels (dir.), *Quebec since 1945, Selected readings*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1987.

⁴ Certes, la culture politique que nous décrivons a des antécédents idéologiques dans le Québec des années 1950, 1940 et même plus tôt. Ces antécédents ont été bien analysés ailleurs et il n'est pas question ici de les nier : bien des individus et des institutions oeuvrent depuis longtemps à la modernisation politique du Québec. La nouveauté des années 1960 réside dans la domination – voire l'hégémonie – des idéologies modernisatrices.

⁵ Belliveau et Boily, « Deux « Révolutions tranquilles »?... ».

⁶ Hautecoeur, *L'Acadie du discours...*, p.156.

au service de la collectivité ethnolinguistique, majoritaire sur le territoire⁷. Un domaine dans lequel cette dynamique est particulièrement visible est celui de la gestion du développement économique dans le Québec des années 1960, où l'État assume explicitement la lutte contre l'infériorité économique des Canadiens français. À l'extérieur du Parti libéral, le nationalisme est souvent même plus explicite. Des organisations politiques réclamant l'indépendance du Québec - telles que le Rassemblement pour l'Indépendance Nationale (RIN) et le Ralliement National (RN) - sont de plus en plus visibles et les sondages indiquent que leurs politiques sont soutenues par une portion significative de la population⁸. Au Québec, l'idéologie modernisatrice libérale voit donc son volet « participatif » se faire assez rapidement éclipsé par son volet nationaliste⁹. Le néo-nationalisme est né.

Tout au long des années 1960, ces discours politiques de nature nationaliste en provenance du Québec ont un effet abrasif sur le discours acadien de la participation modernisatrice. Ils dérangent. Jean-Paul Hauteceur a raison d'affirmer qu'ils contrarient l'élite définitrice acadienne au point où celle-ci renonce au rapprochement qu'elle avait espéré susciter entre l'Acadie et le Québec et se tourne toujours davantage vers Ottawa, centre politique de la fédération canadienne¹⁰. Quant aux étudiants, comme nous l'avons vu, ils demeurent indifférents aux questions nationalistes jusqu'après 1967. Ils ne savent que faire des débordements au Québec et préfèrent éviter la question tout en coopérant avec les associations étudiantes anglophones de la région. Malgré les

⁷ Et cette idée générale est présente, sous des formes légèrement différentes, non seulement dans le Parti libéral au pouvoir, mais aussi dans des groupes tels que le RIN, *Parti pris* et même l'Union nationale.

⁸ Dès le 20 janvier 1962, le *Magazine Maclean* publie les résultats d'un sondage selon lequel « Un Québécois sur quatre (26,2%) est en faveur de l'indépendance ».

⁹ Les éléments les plus « participatistes » de la Révolution tranquille se sont alors tournés plus fermement que jamais vers le fédéral, convaincus qu'aucune forme de nationalisme ne pouvait être aussi libérale. Voir McRoberts, *Un pays à refaire...*, p.____. La dichotomie « participatiste » / nationaliste chez les réformateurs libéraux existe donc au Québec comme au Nouveau-Brunswick.

¹⁰ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.156-161. L'héritage de cette alliance de fait avec Ottawa se fait encore sentir aujourd'hui...

affinités historiques de nombreux Acadiens et Acadiennes avec le Québec, épine dorsale du nationalisme canadien-français traditionnel, les revendications québécoises en faveur d'une souveraineté accrue récoltent très peu d'appuis au Nouveau-Brunswick francophone durant la grande majorité des années 1960. Les deux « Révolutions tranquilles » sont bien jumelles, mais ne sont pas identiques.

Un exemple frappant de cette résistance à la logique de la revendication collective nationale, au sein de la communauté acadienne, peut être trouvé dans le déroulement des audiences monctonniennes de la commission Laurendeau-Dunton. Durant le « moment modernisateur », cette création du gouvernement fédéral incitera les Acadiens à réfléchir, presque malgré eux, aux questions linguistiques autant – sinon plus – que le néo-nationalisme québécois comme tel. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a bien sûr été mise sur pied afin de répondre à des pressions exercées depuis le Québec. Toutefois, son influence au Nouveau-Brunswick découle avant tout des débats linguistiques qu'elle provoque sur la scène locale. Et ces débats, ils sont amorcés non par les francophones mais par les anglophones. En effet, l'arrivée d'une commission fédérale chargée d'enquêter sur les questions linguistiques ne suscite pas d'enthousiasme dans les milieux politique et journalistique anglophones de Moncton. Nombreux sont ceux qui disent craindre que le processus ne prenne la forme d'un concert de griefs et de doléances qui pourrait menacer la « bonne entente » existant entre les deux groupes linguistiques en ville¹¹. Une fois la commission sur place, les premiers à prendre la parole ne sont pas des francophones exigeant de profondes réformes linguistiques, mais des groupes anglophones soucieux de sauvegarder le statu quo.

L'opinion recueillie le plus souvent à Moncton par les commissaires est – de loin – celle d'intervenants anglophones, selon lesquels les relations anglo-

¹¹ « Perspective must be kept », *Moncton Transcript*, 28 mars 1964.

acadiennes ne posent guère de problème », « que tout va bien, qu'il n'y a pas de lutte » entre groupes linguistiques dans les Maritimes, que le seul problème est le séparatisme québécois et qu' « on doit plutôt parler de ce qui unit »¹². Partant de cette lecture globale de la situation, plusieurs groupes vont plaider vigoureusement en faveur du maintien du *statu quo* en matière de politiques linguistiques. Parmi les premiers à faire valoir ce genre de point de vue lors des audiences, on retrouve – sans trop de surprise – la loge orangiste locale. Dans une présentation orale et un communiqué de presse, elle affirme que le bilinguisme portera préjudice à la province parce qu'il n'est pas « pratique ». L'anglais, fait-elle remarquer, représente « une force puissante dans les affaires mondiales » avant d'expliquer que l'Angleterre et les États-Unis sont bien positionnés pour profiter de cette réalité étant donné qu'ils n'utilisent qu'une seule langue officielle. Par ailleurs, selon l'organisme, l'argument selon lequel le bilinguisme développe l'unité ne serait pas fondé. Il n'en faut bien sûr pas plus pour que l'éditorialiste de *L'Évangéline* sorte de ses gonds : « Cette fameuse déclaration de "principe" est un bijou de stupidité » prouvant que les orangistes sont coupables soit « d'ignorance crasse ou d'hypocrisie »¹³.

Si les Orangistes avaient été les seuls à prendre la parole, les représentants de la cause acadienne auraient pu en faire peu de cas et laisser entendre que c'était là l'opinion d'une minorité extrémiste. Mais les témoignages en faveur du *statu quo* ne s'arrêtent pas là. Avant que le débat ne soit terminé, des gens bien en vue de la communauté anglophone se seront opposés au bilinguisme, ainsi qu'à l'extension de l'éducation en français et ce, de façon claire, parfois crue. Parmi ceux-ci, il y a le maire Leonard Jones et le révérend de la plus grande paroisse de

¹² André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Montréal, VLB éditeur/ le Septentrion, 1990, pp. 62, 66 ; Sébastien Socqué, « L'Acadie de Jacques Ferron et André Laurendeau », Conférence donnée au 32^e colloque de l'Association française d'études canadiennes (AFEC), Maison des sciences de l'Homme et de la Société, Université de Poitiers, 3-5 juin 2004, p.9. Une version remaniée a été publiée plus tard sous le titre « L'Acadie de Jacques Ferron et André Laurendeau - Révolution tranquille et éveil acadien », *Études canadiennes / Canadian Studies*, 31, 58 (2005), p. 39-61.

¹³ « En éditorial: Et l'Est non plus », *L'Évangéline*, 15 février 1964, p.4 (Bernard Poirier).

l'Église Unie à Moncton, Frank Archibald. Voilà des gens auxquels *L'Évangéline* ne saura répondre aussi facilement qu'aux Orangistes.

Loin de jouer au pacificateur, le maire de Moncton, Leonard Jones propose à la Commission qu'il ne devrait plus y avoir d'écoles de langue française au Nouveau-Brunswick « afin de permettre aux deux cultures de mieux se connaître et de partager leur héritage culturel »¹⁴. Le Rév. Archibald fait écho à la fois aux propos de Orangistes et à ceux du maire, quoique en adoptant un langage plus diplomatique, quand il écrit aux commissaires :

*I have [...] been amazed with the naturalness with which so many countries of the world accept a knowledge of the English language, as a part and parcel not only of advanced but even of ordinary education. [...] There are many of us who feel that what is called a non-sectarian school system, where children learn together and play together and even in times quarrel together would make a real contribution towards a true Canadian culture [...]*¹⁵.

Ces propos enragent bien entendu les associations éducatives et « nationales » acadiennes qui viennent à peine de célébrer la construction des premières écoles secondaires publiques de langue française et qui comptent sur le gouvernement Robichaud pour en construire d'autres. Toutefois, même si elle est offusquée, l'élite tergiverse. Bien qu'elle songe à répondre aux propos des intervenants anglophones en refusant très clairement le modèle scolaire (et sociétal) homogène (et unilingue) proposé, elle veut éviter les débordements, c'est-à-dire tout conflit public avec la majorité, redoutant qu'une guerre linguistique soit nuisible à la minorité¹⁶. En fin de compte, il semble bien que les

¹⁴ « Integration in schools is advised by mayor », *Moncton Times*, 13 mai 1964, p.5 ; « Fraternité et Fraternité », *L'Évangéline*, 19 février 1968.

¹⁵ Lettre du révérend Frank Archibald, de la St. John's Church, aux Commissaires. 12 mai 1964. CEA, fonds Clément Cormier, 177 - 2715

¹⁶ « Commission BB- rencontres régionales- Moncton », « comité local de la commission », CEA, fonds Clément Cormier, 177.2715.

porte-parole habituels de la communauté aient opté pour la prudence. Confrontés aux tirades anglophones en faveur du *statu quo*, très peu d'Acadiens réclament des changements au régime linguistique existant. Seuls quelques rares jeunes osent démentir l'idée selon laquelle « tout va bien » au Nouveau-Brunswick et dénoncer la « docilité du peuple acadien » devant le « quasi servage » imposé par la majorité¹⁷.

Le co-président de la Commission, André Laurendeau, remarque que « les Acadiens sont, en public, et *a fortiori* au contact d'un public anglophone, très peu loquaces et prolixes au sujet des difficultés quotidiennes qu'ils endurent »¹⁸. Certains viennent même en petits groupes lui confier leur peur, après les rencontres. Laurendeau arrive à la conclusion qu'il existe un « sournois bâillon » tenant les Acadiens en laisse¹⁹. Il confie à son journal : « J'avoue que je me sentais devenir assez agressif. [... J'avais envie de répondre aux anglophones : Les Acadiens] ne vous causent aucun problème parce que vous leur avez cassé les reins. ». En d'autres mots, le silence relatif des Acadiens est attribuable, selon Laurendeau, non seulement aux traumatismes du passé, mais aussi au rapport de pouvoir déséquilibré existant toujours dans les Maritimes²⁰. Le commissaire québécois ne semble pas croire que la solution à cette situation se trouve dans le leadership politique existant. Il note dans son journal : « Robichaud avait l'air très acadien et, comme le père Cormier, toujours prêt au compromis »²¹.

La dynamique linguistique n'est donc pas immédiatement ébranlée par le passage de la Commission « BB », et la vie continue comme d'habitude à Moncton. Un événement ayant lieu en 1965, soit les célébrations entourant le 75^e

¹⁷ Laurendeau cité par Soqué, « L'Acadie de Jacques Ferron... », p.10-12.

¹⁸ Laurendeau cité par Soqué, « L'Acadie de Jacques Ferron... », p.10-12.

¹⁹ Soqué, « L'Acadie de Jacques Ferron... », p.10.

²⁰ *Ibid.*

²¹ Cité dans Cormier, *Louis J.Robichaud...*, p.274.

anniversaire de l'incorporation de Moncton, prouve que les normes régissant la place des langues dans l'espace public n'ont pas encore changé. Les célébrations ont lieu uniquement en Anglais, l'existence d'une réalité acadienne dans la ville est à peine mentionnée et le « Red Ensign » est préféré au nouvel Unifolié. Confrontée à cette situation, la communauté acadienne, représentant 34% de la population de la ville, se contente d'être patiente et d'observer *L'Évangéline* émettre des protestations polies. Comme toujours, on se montre soucieux de ne pas provoquer de débats ouverts sur la question linguistique.

Quel qu'en soit le prix, la paix sociale a bel et bien été préservée, si bien que lors de sa visite de 1966 à Moncton, le Gouverneur général Georges Vanier loue « l'harmonie entre les groupes linguistiques » de la ville et affirme que cette dernière représente un « modèle pour le reste du pays »²². Cette idée n'est pas une invention du Chef d'État. Elle est empruntée au discours politique local. En effet, malgré les effets abrasifs du néo-nationalisme québécois, il s'est constitué tout un discours, dans le Nouveau-Brunswick libéral des années 1960, autour de l'idée de la « bonne entente ». Selon ce discours, les relations interlinguistiques dans la province sont des plus harmonieuses et cet état de fait serait quasi naturel pour les Néo-brunswickois. La raison de son succès est simple : le discours arrange tout le monde. Les forces fédéralistes canadiennes voient dans la cohabitation néo-brunswickoise un éloquent contre-exemple aux thèses indépendantistes québécoises. Les politiciens anglophones y trouvent un bon rempart contre toute idée selon laquelle des changements brusques au régime linguistique provincial seraient nécessaires. Et, finalement, l'élite acadienne « participationniste » s'en sert comme outil pour convaincre la majorité anglophone que leur participation au

²² Cormier, *La scission du district scolaire No 15...*, p.18. Ce thème deviendra d'ailleurs populaire auprès des chefs d'État canadiens subséquents, présumément en raison de leurs fonctions très symboliques et de leur devoir de favoriser l'unité canadienne. En mai 2007, la Gouverneure générale Michaëlle Jean tient des propos qui auraient pu très bien se greffer au discours de Vanier : « J'aime à reconnaître en cette enceinte le lieu d'une cohabitation fructueuse, et en votre province un modèle de collaboration à l'échelle du pays et du monde. » (*L'Acadie Nouvelle*, mercredi 16 mai 2007, p.5.) Il faut avouer, à sa décharge, que les relations entre groupes linguistiques ont bien évolué depuis 1966.

pouvoir ne menace pas l'ordre social. Bref, le discours de la « bonne entente » fait partie à la fois du discours politique dominant au Nouveau-Brunswick et de l'idéologie de la participation. En voici un exemple livré par le recteur Savoie lors de la collation des diplômes d'octobre 1967 :

*The two founding races living together in this province [...] have developed a way [...] of attempting to settle those problems around a discussion table. The method is not yet perfect, but we think we are gradually improving it. If we can fully succeed in New Brunswick, [...] we may set an example for the rest of Canada*²³.

Jusqu'en 1968, il se trouve bien peu d'Acadiens pour contredire de telles idées malgré le contraste entre le discours et la situation sur le terrain. Seuls quelques autonomistes « traditionnels » – dits extrémistes – et quelques jeunes professeurs partisans de la création d'un « néo-nationalisme » offrent un son de cloche différent, mais faible. Même les étudiants de Moncton continuent à adhérer avant tout à leur variante de l'idéologie de la participation jusque la toute fin de 1967. Comme nous l'avons vu, ils passent le plus clair de l'année à s'attaquer, au nom de la « gauche », à la tradition et à une prétendue « nouvelle Patente acadienne » aux desseins anti-démocratiques. Quand les étudiants se résolvent finalement à aborder les débats linguistiques qui s'enveniment au cours de cette année, c'est pour réaffirmer l'idée – commune depuis 1964 – selon laquelle la nouvelle génération saura instituer une meilleure compréhension entre les groupes linguistiques. C'est au nom de cet idéal qu'ils demeurent pleinement engagés envers l'union étudiante provinciale biculturelle qu'ils ont forgée voilà peu de temps. Ainsi, lors de la conférence d'ACTIONN de novembre 1967, la délégation de Moncton obtient la réalisation d'une étude sur la situation bilingue et biculturelle des étudiants du Nouveau-Brunswick. Simultanément, l'organisation s'engage à stimuler « de toutes les façons possibles » la compréhension mutuelle entre étudiants anglophones et francophones, incluant des échanges d'étudiants,

²³ Adélarde Savoie, « Mission de l'Université », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.10. Cette partie du discours était bel et bien prononcée en anglais.

d'artistes, de journaux, etc. « La proposition fut accueillie avec enthousiasme.²⁴ ». À l'aurore de 1967, les étudiants continuent à avoir comme idéal la gestion commune d'organisations publiques par des individus issus des deux groupes linguistiques de la province.

4.2 La sphère de l'éducation, talon d'Achille de la philosophie participatrice ; ou la difficulté d'esquiver une thématique séculaire

Il serait tout de même faux de dire qu'il n'y a eu *aucun* conflit linguistique, au Nouveau-Brunswick, au courant des années 1960-1967. En effet, malgré l'enthousiasme ressenti par les élites et les étudiants à l'idée d'une participation accrue des « francophones » aux affaires publiques provinciales et nationales, malgré toute la volonté de se défaire - de « dépasser » - toute préoccupation communautaire, et malgré la foi des francophones dans ce gouvernement Robichaud prétendant incarner un nouvel ordre provincial harmonieux, les questions d'ordre linguistique n'ont jamais complètement disparu des débats publics néo-brunswickois. Elles n'ont même jamais cessé d'être source de tensions. Ceci est surtout vrai en matière d'éducation, où la volonté de l'élite d'intégrer l'ordre provincial a été testée de façon répétée²⁵. Nous verrons dans cette section que ces débats se font, jusque 1967, dans un langage tout entier pétri

²⁴ « L'AEUM tient le haut du pavé à l'assemblée générale de l'Action », *Liaisons*, 15 novembre 1967.

²⁵ L'éducation a toujours été d'un intérêt particulier en Acadie. Étrangement, toutefois, peu d'études documentent comment la gestion de cette sphère a posé problème au gouvernement Robichaud des années 1960. Voir Stéphane Lang, *Les enseignants acadiens et la Révolution tranquille au Nouveau-Brunswick, 1960-1970 : vers de nouveaux rapports avec les enseignants anglophones et l'État*, thèse de maîtrise en éducation, Université d'Ottawa, 1996. Aussi Basque, *De Marc Lescarbot à l'AEFNB...*

de pragmatisme et dans un contexte purement néo-brunswickois, avec comme résultat que ces débats ne mettent pas en cause l'ordre libéral existant.

* * *

On peut ... dire que la reconnaissance officielle des cours d'été par le ministère de l'éducation , en 1948, marque un tournant dans l'histoire de l'éducation de la jeunesse acadienne. Cette date introduit un régime de collaboration entre nos maisons d'enseignement et le gouvernement; et elles ont ouvert la porte à une succession d'innovations qui ont littéralement transformé notre système scolaire. ... La reconnaissance des cours d'été, c'était pour les Acadiens comme une invitation de participer au repas de famille²⁶.

On perçoit dans ce passage le grand enthousiasme de Clément Cormier, véritable père de ce qu'on pourrait appeler la « Révolution tranquille acadienne », pour l'intégration des structures acadiennes au sein d'un système public plus large. Ses alliés principaux dans ce processus sont les membres de l'Association acadienne de l'éducation (AAE), créée à la fin des années 1930 par l'Ordre de Jacques Cartier, justement au moment où les collèges de Memramcook et de Bathurst commencent à donner des cours d'été pour enseignants²⁷. La reconnaissance provinciale de ces cours a été le premier cheval de bataille de l'association, qui, il va sans dire, a eu à sa tête des « chefs de file de l'élite nationaliste » – tels que le Dr A.M. Sormany, le sénateur Calixte F. Savoie, le juge A-M Robichaud, le Dr Théo Godin et le coopérateur pionnier Martin Légère – aussi très engagés au sein de la société l'Assomption et d'autres organisations nationalistes de l'heure.

Cette génération de leaders est la première, depuis la fin du 19e siècle, à miser davantage sur la coopération avec l'État en matière d'éducation que sur le

²⁶ Cormier, *L'Université de Moncton...*, 204-208.

²⁷ *Ibid.*, 164-174 et Basque, *De Marc Lescaobot à l'AEFNB...*, p.88-93.

développement d'un réseau collégial confessionnel autonome. Cette évolution est due au fait qu'elle est désormais convaincue qu'on n'arrivera plus à améliorer le niveau d'éducation des Acadiens avec les seules ressources de la communauté ; les moyens et les pouvoirs de l'État sont maintenant jugés essentiels. Durant les années 1930 et 1940, les besoins ressentis en matière éducation se retrouvent donc au centre des réflexions sur la place que veulent prendre les Acadiens dans le monde moderne, réflexions qui, comme on sait, mèneront à l'élaboration et à la diffusion de l'idéologie de la participation modernisatrice. Les éducateurs forment une bonne partie des « réformateurs frustrés » de l'Acadie.

À vrai dire, c'est une preuve de la force des convictions de Cormier qu'il ait encore, au moment d'écrire son historique de l'université en 1975, des souvenirs aussi positifs de ces débuts de coopération avec l'État en matière d'éducation, car la transition vers un système d'éducation secondaire et postsecondaire moderne, laïc et publiquement financé sera difficile et compliquée au Nouveau-Brunswick. Le nœud du problème? La langue d'enseignement. Depuis le dénouement de la crise scolaire de 1871-1875²⁸, la position du gouvernement est claire : malgré quelques concessions mineures au plan de la religion et de la langue, il ne peut y avoir qu'UN système éducatif pour la province, et donc un seul ensemble de normes et de règles et un seul curriculum. Pour les réformateurs frustrés du milieu du 20e siècle, une question s'est posée très vite : l'intégration, oui, mais à quel prix et dans quelles conditions? Après tout, aussi imbus de modernité qu'ils aient été, ils étaient tout de même issus d'une longue lignée de « définisseurs de la situation » dont les références et les objectifs étaient de nature « nationale ». Et comme nous l'avons vu, il n'a jamais été question, pour les élites, de couper les liens symboliques avec la tradition nationale acadienne, avec les ancêtres.

²⁸ Pour un bon résumé de la crise scolaire, voir Phillip Buckner, « The 1870s : Political Integration », dans Forbes et Muise (dirs.), *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993. Pour un regard perçant sur les intrigues politiques qui l'ont accompagnée, voir Della Stanley, *Au service de deux peuples : Pierre-Amand Landry*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1977.

Le « régime de collaboration » avec le gouvernement en matière d'éducation célébré par le père Cormier, cette intégration du réseau éducatif acadien au système d'éducation étatique, n'est donc pas facile et ce, dès le début. Relever ce défi nécessite un travail acharné et de la fine diplomatie de la part des membres de l'AEE. Ensemble, ils tentent de faciliter et hâter cette intégration tout en la conditionnant de sorte qu'elle réponde aux besoins des parlant-français, mais sans pour autant dépasser les limites politiques de l'État ou de la majorité anglophone. Cela s'avéra être un exercice d'équilibre précaire. « L'invitation au repas de famille » de 1948, ce premier pas que constituait la reconnaissance des cours d'été en pédagogie des collèges classiques, n'allait pas mettre en branle une intégration facile ou ordonnée. C'était plutôt le début de négociations nombreuses et ardues.

Les premières écoles secondaires publiques de langue française

Par exemple, dès 1959, des parents réunis au sein d'associations foyer-écoles de trois écoles francophones intermédiaires²⁹ de Moncton avaient tenté de gagner « Un service de "High school" [public] pour les enfants catholiques de Moncton ». Ils font valoir qu'environ 325 francophones réussissent annuellement leur 8e année et que, dans la situation actuelle, ils ont le choix soit d'envoyer leurs enfants dans les collèges confessionnels acadiens – où ils doivent déboursier des frais de scolarité – , soit de les envoyer dans des « high schools » qui procurent une formation unilingue anglaise – où ils sont désavantagés au niveau de la langue.³⁰

Comme souvent, l'infatigable père Cormier s'est vite retrouvé au centre de cette lutte. Par le biais de lettres, le prêtre conseille aux parents de Moncton de

²⁹ Il s'agit des écoles Aberdeen, Essex et Beauséjour.

³⁰ *Times* de Moncton, 29 octobre 1959, p5 ; *L'Évangéline*, 29 octobre 1959.

procéder avec précautions et graduellement³¹, afin d'assurer que le dossier ne dégénère pas en conflit entre groupes linguistiques. Puis il remet quelques mois plus tard un mémoire de 15 pages aux autorités scolaires, un mémoire méthodique, bien documenté et diplomatique comme à son habitude. Par celui-ci, le père Cormier appuie la démarche des parents à sa façon – ou tente de la récupérer, selon les points de vue –, en proposant aux autorités scolaires provinciales de simplement payer la formation des grades 9-12 déjà dispensée à Moncton par les collèges Notre Dame d'Acadie (féminin) et Assomption (masculin). Ceci, argumente-t-il, est logique, puisque la province paie la formation dispensée dans les autres établissements secondaires de la ville. Par ailleurs, ce serait moins compliqué que de créer de toutes pièces de nouvelles écoles secondaires.

Ce « brief », comme il l'appelle, est un exemple frappant du style de lobbying de Cormier et de nombreux leaders de la génération des réformateurs frustrés. Il utilise une approche cartésienne et raisonnée, pleine de bonne volonté et sans amertume vis-à-vis la majorité, mais néanmoins franche, par laquelle il tente de convaincre en expliquant avec probité les problèmes des parlants français (par exemple, les difficultés langagières chez les jeunes Acadiens). Soit en raison d'un optimisme naturel, soit en raison de l'optimisme général de la période des années 1960 – attitude adoptée par le mouvement « modernisateur » acadien – Cormier était convaincu que sa bonne volonté serait récompensée, qu'une solution acceptable pour tous pourrait être négociée une fois que les anglophones comprendraient la situation.³²

Certains résultats seront certes atteints, puisque les parents sont informés en septembre 1960 que l'École publique « bilingue » de Beauséjour offrira

³¹ « Question d'un high school français à Moncton » (1959-65). CEA, Fonds Clément Cormier, D8 - 177.2531.

³² Mémoire, janvier 1960. CEA, fonds Clément Cormier, 177.2531.

désormais la 9e année³³. Mais de quels résultats s'agit-il? La « victoire » célébrée ici, après tout, signifie seulement que cette année-là, pour la première fois, des cours de la neuvième année seront donnés en français dans une école publique de la province... mais seulement une. Cette approche tâtonnante contraste avec celle du gouvernement Robichaud dans d'autres dossiers, mais sera pourtant constante dans celui de la langue tout au long de ses trois mandats. Plutôt que de décréter d'un coup la construction de nouvelles écoles secondaires françaises, ou d'accepter le précédent de payer pour une formation donnée par un établissement confessionnel, ou de faire une délimitation claire entre le curriculum français et l'anglais, il préfère les concessions au cas par cas.

Il va sans dire que du point de vue des éducateurs et des nationalistes acadiens, c'était eux qui, de fait, devaient faire la plupart des concessions. Ils subissaient de longues attentes et devaient patienter pendant que des questions difficiles demeuraient non réglées. Si bien que même en plein milieu de l'euphorie du « moment Robichaud », à une époque où tous, par ailleurs, veulent se convaincre que tout va bien dans le meilleur des mondes, certains leaders acadiens avouent à demi-mot rester sur leur faim en matière d'éducation, ainsi qu'en témoigne ce discours donné au Québec en 1964 par Alexandre Savoie :

Aujourd'hui, le français est le véhicule d'enseignement de toutes les matières au programme, de la première à la sixième année inclusivement. Le français demeure la langue première en 7e et 8e année, mais les manuels de sciences et de mathématiques sont encore en anglais. Officiellement, il n'y a pas de cours français au N-B. Pour « sauver la face », on appelle ce cours pour les francophones de la 1ère à la 8e année « le cours bilingue ». Ne

³³ Lettre envoyée à Clément Cormier le 23 sept 1960 par Blair Bourgeois, secrétaire du Mouvement des Foyers Catholiques de Moncton, qui remercie sincèrement le prêtre « du beau travail à l'égard de l'obtention du Grade IX à l'École Beauséjour ». CEA, fonds Clément Cormier, 177.2531.

*pensez pas que l'introduction d'un nouveau manuel français au programme scolaire se fasse facilement.*³⁴

Devant ces reports et le statut incertain du français en matière d'enseignement, les tenants « pur et dur » de la participation appellent à la patience, argumentant que les changements désirés viendront graduellement, naturellement et logiquement :

*... en reconnaissant les cours d'été, le gouvernement posait un geste lourd de conséquences: il admettait que les Acadiens étaient justifiés de réclamer pour leurs enseignants une préparation adéquate répondant à leurs propres besoins. Il est normal que les programmes soient distincts; et si on admet le français comme langue d'enseignement, il faut introduire des manuels dans cette langue; et la réaction à chaîne (sic) continue [... Tout cela suppose...] une école normale répondant pleinement aux besoins particuliers des francophones*³⁵.

Mais tout le monde ne se montre pas aussi conciliant. Ne vit-on pas à une époque où tout est possible? N'a-t-on pas enfin un gouvernement majoritairement acadien? Pourquoi ces délais, pourquoi ces hésitations, pourquoi cette confusion? En fait, on se retrouve ici au cœur de l'un des seuls contentieux du « moment modernisateur » acadien. Cette question, qui ne sera pas réglée au cours des années 1960, est à la source des rares débats qui ont pu briser le relatif unanimité de la génération Robichaud.

La première fois que cette question crée d'importants remous en Acadie, c'est en 1961 quand on peut même dire qu'elle déchire les strates supérieures de la hiérarchie nationaliste acadienne. Ce genre d'événement est rarissime. Dans cet univers relativement clos et normalement discret, une sélection du membership

³⁴ Alexandre Savoie, *Situation scolaire au Nouveau-Brunswick. Histoire des luttes et des victoires scolaires depuis 1867*, Discours donné devant la Société Saint Jean Baptiste de Québec (dactylographié), 1964, p.8 (sur11). CEA, fonds Clément Cormier D6 - 177.2271.

³⁵ Cormier, *L'Université de Moncton...*, p. 204-208.

par cooptation et la pression des pairs assurent une relative homogénéité de pensée. Des rumeurs de ce débat précis se sont tout juste rendues jusque dans l'espace public, celui-ci étant étroitement contrôlé par l'élite définitrice, comme nous l'avons déjà vu. En fait, si ce n'était de la démission fracassante d'un journaliste de *L'Évangéline* et des mémoires du sénateur Calixte Savoie, ce conflit n'aurait guère été documenté³⁶.

Calixte Savoie, nous l'avons vu, a été l'un des bâtisseurs de l'AAE et un haut gestionnaire de longue date de la société mutuelle l'Assomption, occupant la fonction de « gérant général » au début des années 1960. Il s'est gagné une réputation d'homme intelligent, mais aussi quelque peu intransigeant, voire « radical »³⁷. Malgré cette réputation, et parfois grâce à elle, Calixte Savoie est devenu un homme important au sein de l'élite acadienne, se retrouvant même au sommet de ce que l'on pourrait appeler la hiérarchie nationaliste. Il entretient toutefois des relations difficiles avec la génération des réformateurs frustrés du courant modernisateur, qui le considère – pas tout à fait justement – comme un représentant de l'ancien idéal autarcique. En contrepartie, lui voit d'un œil suspect leur empressement à se jeter dans les bras de l'État. Louis Robichaud lui-même, ce porte-étendard par excellence de la nouvelle modernité acadienne, aurait

³⁶ Jean Hubert, « Injustice au Nouveau-Brunswick », *Vérité*, juin 1963, repris dans *L'insecte*, décembre 1968, p.3. Savoie, *Mémoires d'un nationaliste...*, p.330-345.

³⁷ Nombreux, en effet, sont ceux qui se souvenaient encore de « l'affaire de la lettre » ou « l'affaire Calixte Savoie » de 1934. Ces expressions se réfèrent à la campagne visant l'achat en français menée par Savoie avec la concurrence de la succursale Latour (Moncton) de l'Assomption et l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ACJC) et - surtout - à ses conséquences. Ces organisateurs avaient tenté de convaincre la population francophone de la région de Moncton d'insister pour l'obtention du service en français dans les commerces, avec l'objectif ultime l'embauche ou la réembauche de travailleurs acadiens durement frappés par la Grande Dépression. Plus durement que les anglophones, jugeait-on. La campagne n'avait pas eu les effets escomptés; au contraire, elle avait entraîné un vif ressac de la part d'une portion de la population anglophone de Moncton, créant des problèmes financiers, selon les dires, pour de nombreux commerces tenus par des Acadiens, nombre desquels auraient même fermé leurs portes. Cet épisode serait resté gravé dans la mémoire collective acadienne comme une « leçon », un rappel qu'il vaut mieux lutter pour la cause « française » indirectement et discrètement, étant donné la situation minoritaire des Acadiens. Voir Gabriel Bertrand, « La campagne de re-francisation de 1934 à Moncton », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 31, 3-4 (2000), p.195-230.

ressenti une « vive inimitié » pour Calixte Savoie car ce dernier aurait dit, avant son élection, qu'il n'avait pas beaucoup de chances de devenir premier ministre.

La crise fratricide éclate en décembre 1961 quand un groupe de parents du quartier monctonnien de Lewisville se mobilise afin de protester contre la « double taxation » scolaire, c'est-à-dire le fait que les élèves francophones doivent payer des frais de scolarité dans des établissements catholiques privés - en plus des taxes scolaires obligatoires - s'ils veulent recevoir leur formation secondaire en français. De prime abord, c'est un mouvement fort semblable à celui de 1959. Toutefois, en raison du contexte, il y a des différences notables. Cette fois, les protestations ne sont pas dirigées contre le gouvernement conservateur de Hugh John Flemming, mais plutôt contre celui, libéral et - pour plusieurs - « Acadien », de Louis Robichaud. Et cette fois, ce ne sera pas le diplomate Clément Cormier qui prendra en charge la démarche populaire, mais plutôt Calixte Savoie, le franc parleur. Le gouvernement Robichaud risque de passer pour la source du problème : pourquoi les choses ne changent-elles pas plus vite?

La position de Savoie n'est pas basée sur le pragmatisme ou le compromis, mais plutôt sur des principes. Plutôt que de demander des changements progressivement, à droite et à gauche, il conseille la mise en place d'un « programme précis de restauration de la langue française » qui donnerait à cette dernière, sans ambages, « la première place »³⁸. Savoie va jusqu'à attaquer l'objectif ultime – le graal sacré – des modernisateurs : le bilinguisme, qu'il rejette comme un « mythe » :

Le bilinguisme au Canada est un mythe [...] un pays bilingue veut que tous ses citoyens parlent deux langues, tandis qu'ici [...] les seuls bilingues sont ceux d'expression française [...] Parce que

³⁸ Cité par Alexandre Savoie dans « Situation scolaire au NB ». CEA, fonds Clément Cormier, 177.2271.

*quelques douzaines d'Anglo-Canadiens peuvent baragouiner le français, il ne faut pas croire que le bilinguisme existe. Ce bilinguisme masqué a causé des dommages que nous ne saurions décrire*³⁹.

Les gestes de Savoie sont perçus par l'élite comme un manque de solidarité avec la nouvelle cause acadienne, celle de la participation, cause qui dispose alors de l'appui du bureau du premier ministre ... et qui pourrait continuer à en bénéficier à condition de ne pas en abuser. Savoie s'attire d'ailleurs les foudres de ce dernier, jusque-là en pleine période de « lune de miel » avec l'électorat – toutes langues confondues. Les représailles ne se font pas attendre. Les journalistes de *L'Évangéline* « reçoivent l'ordre de ne rien dire de l'affaire de Lewisville » sous prétexte que « cela pourrait nuire à un règlement satisfaisant du problème ». Le printemps suivant, « on cherche comment s'en débarrasser [de Savoie] à la Société l'Assomption... ». Adélarde Savoie, le beau-frère de Louis Robichaud et vice-président de l'Assomption, « fait approuver une résolution acceptant la démission du sénateur. Comme celui-ci refuse de la donner, on le met à la porte. » *L'Évangéline*, dont Adélarde Savoie est aussi président, est encore une fois muselée et ne fait pas d'enquête approfondie sur le sujet. Une censure informelle de *L'Évangéline* aurait été à nouveau commandée en 1963, à la veille de l'élection provinciale, par peur que trop de commentaires politiques puissent attirer l'attention des électeurs acadiens sur le fait que le gouvernement n'a pas encore bougé sur les questions de l'éducation et de la langue.

L'éviction de Calixte Savoie, qu'on appelle dans les cercles nationalistes le « coup de Brutus »⁴⁰, et le musellement de la presse acadienne en ce qui concerne les questions de politique linguistique sont des symptômes d'une divergence idéologique fondamentale à propos de la question linguistique au sein des « élites définitrices » acadiennes. Le schisme sépare les partisans de

³⁹ Cité dans Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.164-165.

⁴⁰ Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.165.

l'autonomie scolaire, qui voient l'éducation comme une sphère d'activité spéciale qui doit être contrôlée autant que possible par la communauté, et les réformateurs frustrés, qui favorisent par principe une intégration plus poussée aux structures de l'État dans tous les domaines. C'est une divergence qui est taboue, mais que l'élite ne peut cacher complètement. On voit comment la question de la langue – dans l'espace public et à l'école – est porteuse de zizanie potentielle. C'est une question dangereuse, chargée de signification, qu'à la fois politiciens et membres de l'élite manipulent avec des gants blancs.

La philosophie de la modernisation participatrice prend, dès ses débuts, une coloration particulière en ce qui concerne l'éducation. Si, en général, les membres de l'élite consentent sans broncher à fonctionner toujours davantage dans un environnement provincial largement anglophone, s'ils se contentent de quelques demandes très timides en vue d'une reconnaissance minimale du français dans l'espace public, il n'en va pas de même dans l'espace pédagogique, où certaines voix s'élèvent afin que l'on tente de conserver les acquis de la « renaissance acadienne », en l'occurrence un réseau fonctionnant en français malgré son appartenance complète à la sphère publique.

L'intégration – ce mot d'ordre pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick durant les années 1960 – n'est donc pas chose évidente dans le domaine de l'éducation. Ce dernier, après tout, n'est pas et n'a jamais été une sphère sociale comme une autre. Dans toutes les sociétés, le contenu de l'éducation transmise aux générations nouvelles est souvent un sujet contentieux et toujours un enjeu social : les parents, les clercs et l'État – entre autres! – croient fréquemment tous avoir le droit et même la responsabilité d'inculquer leurs valeurs à leur relève commune. Or, en Acadie, l'éducation a été, traditionnellement, une « compétence » communautaire informelle. C'est pourquoi, en 1960, alors que dans d'autres domaines, une participation acadienne accrue à la gouvernance et à la gestion de l'État était généralement vue comme quelque chose de positif, en

éducation, elle représentait aussi la perte potentielle d'une certaine « souveraineté », voire une perte d'identité. L'appréhension qui résulte de ces crises contraste avec l'enthousiasme général de « l'ère Robichaud ».

Le cas de « l'École normale » française

L'étouffement de la crise de Lewisville ne signifie pas la fin des débats sur la langue en éducation. L'absence d'unanimité sur la question au sein même du gouvernement est révélée en 1964 par le truchement d'un discours du Dr Georges Dumont, ministre de la Santé et membre influent du cabinet Robichaud. Deux mois avant le passage de la commission Learendeau-Dunton dans la province, en 1964, Dumont prend la parole à l'Assemblée législative dans le cadre du débat sur le budget. Techniquement, il en a le droit en tant que ministre. Toutefois, il note au début de son allocution qu'il s'apprête à partager ses « opinions personnelles comme citoyen ». Dans ce que *l'Évangéline* qualifie le jour suivant d'une « longue mais très brillante allocution », il parle des accomplissements de la communauté acadienne tout en insistant sur les défis qui restent. Il termine en faisant trois recommandations importantes en vue de son bien-être :

Pour nous au Nouveau-Brunswick, des mesures à longue portée sont nécessaires et dans leur ordre d'importance, je suggère les suivantes: (1) La reconnaissance officielle de la langue française - la tolérance n'est pas suffisante ; (2) La nomination de directeurs de langue française responsables de l'entraînement et du recrutement de professeurs, du curriculum, de la recherche, des examens et de l'orientation [dans le système d'éducation...] ; (3) Une école normale française séparée sur le campus de l'Université de Moncton [...qui] pourrait fournir des professeurs de langue française à travers des Maritimes. Voilà les besoins essentiels qui solutionneraient [...les] conditions défavorables [...qui font actuellement des Acadiens des] citoyens de seconde classe⁴¹.

⁴¹ *L'Évangéline*, 13 mars 1964, pp.1,3.

La construction d'une école normale de langue française est une revendication de longue date du lobby acadien ; c'est même le cheval de bataille de l'Association acadienne d'éducation depuis la fin des années 1930. Toutefois, les deux autres appels de Dumont sont sans précédent. Certes, l'éducatrice de renom Marguerite Michaud, tête de pont des instituteurs acadiens au sein du ministère de l'Éducation⁴², lutte pour une plus grande présence du français dans le système éducatif depuis les années 1940. Mais jamais un représentant de l'élite définitrice n'avait poussé l'audace jusqu'à demander la création d'unités administratives entières de langue française, tel que le fait le ministre Dumont. Certes, depuis les années 1930, des organismes tels que l'OJC et l'Assomption demandent discrètement à l'État de prendre quelques mesures symboliques à l'égard du français – telles que l'impression de chèques et de timbres bilingues. Mais jamais un personnage aussi important n'avait revendiqué publiquement quelque chose qui ressemblait autant au bilinguisme officiel. Ironiquement, donc, l'une des premières prises de position fermes en faveur d'un contrôle direct des francophones sur leur propre sphère d'éducation publique provient de l'intérieur même du cabinet des ministres!

Le discours du ministre de la Santé s'inscrit en faux à la fois contre les tactiques discrètes de la SNA et contre l'approche très graduelle et pragmatique du gouvernement Robichaud en matière de politique linguistique. Il est peu probable que ce discours ait été un ballon politique venant du cabinet des ministres. Il s'agit plus certainement d'une initiative personnelle du Dr Dumont, qui est l'un des esprits les plus nationalistes du cabinet ainsi que l'un des ministres ayant le plus de liens avec l'élite définitrice « traditionnelle »⁴³. Le

⁴² Née en 1903, elle devient en 1923 la première bachelière acadienne, et plus tard la première à obtenir un Ph.D. Elle enseigne pendant de nombreuses années à l'École Normale de Fredericton et elle joue un rôle important dans plusieurs mouvements éducatifs de langue française, dont le Foyer école, l'Association des instituteurs acadiens et l'Association acadienne d'éducation. « Marguerite Michaud », *Le Maître Guillaume*, vol 8. [en ligne], Centre d'études acadiennes. <http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/axe1/ed8.cfm>. Site consulté le 1er décembre 2006.

⁴³ Celui-ci est un ancien président de l'ACJC et de *L'Évangéline*, du Conseil de la vie française en Amérique et de la SNA (1950-1956). Il est aussi un membre fondateur de l'Association acadienne

ministre Dumont avait su garder ses opinions plus nationalistes loin des projecteurs durant les trois premières années du gouvernement Robichaud, mais en 1964, il les laisse sortir du sac.

L'année suivante, la toute nouvelle Association des Professeurs de l'Université de Moncton (APUM), dans la « première manifestation de [son] esprit de corps », envoie un mémoire musclé à la Commission BB réclamant l'instauration du bilinguisme officiel, ce qui signifie pour elle, notamment, des services bilingues partout où il y a une minorité, le droit au procès dans la langue maternelle de l'accusé et le droit aux études dans langue maternelle partout au pays⁴⁴. Le discours de la nouvelle génération de professeurs rejoint donc celui du « vieux routier » Dumont. Il y a fort à parier qu'avec la création de la Commission Laurendeau-Dunton, Dumont et l'APUM ont cru sentir le vent tourner et flairer une occasion à ne pas manquer. Le temps serait-il mûr pour des changements importants sur le front linguistique? La réaction de certains éléments de la communauté anglophone lors du passage de la Commission convainc le gouvernement que ce diagnostic n'est pas tout à fait juste. Dans tous les cas, force est de constater que les sorties de Dumont et de l'APUM n'annoncent ni ne provoquent aucun changement dans la politique du gouvernement. Certes, des concessions sont lentement mais sûrement faites à cet égard ; des écoles « bilingues » sont concédées au cas par cas, mais on prétend ne voir là aucun modèle institutionnel, aucun patron : il n'y a qu'un seul système d'éducation publique au Nouveau-Brunswick.

d'éducation. Finalement - et de façon tout aussi importante - il a grandi à Rogersville, dans le comté de Kent, au début des années 1900, c'est-à-dire dans la paroisse de Mgr. Marcel-François Richard, figure importante du nationalisme émergent de la fin du 19^e siècle et partisan farouche de l'autonomie institutionnelle et identitaire du peuple acadien. « Dumont, Georges L., Docteur en philosophie *honoris causa* », 1966, CUM, B6-006 ; Maurice Basque, *La société Nationale de l'Acadie...* Phyllis LeBlanc, « Marcel-François Richard », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, Bibliothèque nationale du Canada et archives nationales du Canada, 2000. <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=41791> .

⁴⁴ Publié dans la *Revue de l'Université de Moncton* en janvier 1969.

Cette peur de provoquer un combat politique entre groupes ethnolinguistiques explique les grandes précautions que prend la province au moment d'annoncer la construction d'une « école normale française » à Moncton. Réclamée depuis plus de vingt ans⁴⁵, cette dernière est présentée non comme quelque chose de nouveau, non comme un instrument entre les mains de la communauté acadienne, mais comme un instrument au service de l'unité provinciale. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre la position du *Times* de Moncton « le jour du 11e congrès de l'AAE », en 1964 :

*We believe that there is a definite and real need for a French teachers' college. Things which divide the English-speaking and the French-speaking peoples of this province - or this nation - are generally to be deplored. But the establishment of a separate teachers' college would not be divisive. On the contrary, it would be complementary to the present teachers' college at Fredericton*⁴⁶.

Bien sûr, l'équipe éditoriale du journal effectue ici une simple affirmation ; toute réflexion sur la *signification* de cette institution est complètement escamotée. S'agit-il d'une nouveauté? D'un précédent? Dans quelle(s) situation(s) est-on prêt, comme province, à appuyer l'idée d'institutions unilingues distinctes? Toutes ces questions restent sans réponse et le gouvernement Robichaud, débordé par la justification de son programme de réformes fiscales, préférera ne jamais les affronter. En attendant, il procède avec prudence. Au début de l'année 1965, le ministre André Richard se contente de citer l'éditorial du *Times* à l'Assemblée législative afin de justifier le fait que son ministère des Travaux publics commence à tracer les plans de la fameuse école normale. Quelques mois plus tard, lors de l'ouverture du campus de Moncton, Louis Robichaud lui-même annonce sa construction prochaine. Malgré tout, les travaux ne commenceront qu'en août 1967.

⁴⁵ Cormier, *L'Université de Moncton...*, p.124-126.

⁴⁶ Cité dans Cormier, *L'Université de Moncton...*, p.124-126.

Le dossier de la langue des écoles secondaires prend une tournure semblable. Certes, de nouvelles écoles sont construites, les unes de langue anglaise et les autres – désignées « bilingues » – livrant une formation majoritairement en français malgré un grand nombre de manuels en anglais. En 1967, le gouvernement décrète même que le français « *peut* désormais servir de langue d’instruction à l’école secondaire »⁴⁷. Les premières polyvalentes de langue française voient d’ailleurs le jour à partir de 1968. Toutefois, tout cela ne semble correspondre à aucun plan. S’il est désormais légal d’offrir une formation secondaire en français au Nouveau-Brunswick, aucun droit de recevoir cet enseignement n’est reconnu. La question de l’offre est laissée aux districts scolaires locaux, qui traitent chaque dossier au cas par cas.

Certain de ces cas deviennent d’ailleurs très problématiques, comme la demande d’une école française faite en 1965 par des parents de Fredericton. Ceux-ci se buteront à la résistance farouche du district scolaire local, du conseil municipal ainsi que d’autres groupes anglophones locaux⁴⁸. Le fait que la capitale provinciale, lieu de résidence d’un nombre toujours croissant de fonctionnaires et de politiciens francophones, n’ait pas d’école française représente une faiblesse gênante pour les partisans enthousiastes de la « révolution Robichaud »⁴⁹. Toutefois, aucune institution de l’élite définitrice ne s’insurge contre la politique scolaire du gouvernement. Le mot d’ordre de soutenir Robichaud à tout prix tient toujours. Si plusieurs avouent que la question de l’éducation est contentieuse et

⁴⁷ Stanley, *Louis Robichaud...*, p.181. (Notre traduction. Nous soulignons.)

⁴⁸ Dont la English Speaking League, le Fredericton Council of Women et le Fredericton Heritage Trust.

⁴⁹ Greg Allain et Maurice Basque, *Une présence qui s’affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton, Éditions de la Francophonie, 2003, p. 163-173, 207-210. Les enfants de Louis Robichaud eux-mêmes ne seront jamais autant à l’aise en français qu’en anglais, ce qui serait l’un des plus grands regrets de l’ancien premier ministre. (Voir Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p. 125.) La question ne sera finalement réglée qu’en 1978, quand fut construit le « Centre scolaire communautaire Sainte-Anne ». L’ouverture a lieu grâce à des fonds provenant du Secrétariat d’État fédéral et à la détermination du premier ministre conservateur Richard Hatfield, qui s’est montré prêt à affronter la communauté anglophone locale.

problématique, tous conviennent qu'il vaut mieux laisser le « gouvernement acadien » de Louis Robichaud accumuler et sécuriser les acquis un à un.

La question du district scolaire 15

Un débat plus virulent fait toutefois irruption au tout début de l'année 1967 et vient briser l'unanimité politique de la communauté pour une première fois. Il concerne l'organisation des commissions scolaires.

Ironiquement, c'est l'un des volets du programme de réformes administratives et fiscales du gouvernement Robichaud – ces réformes conçues pour être globalement favorables aux Acadiens tout en cadrant les problèmes de façon rigoureusement non-ethnique⁵⁰ – qui met le feu aux poudres. « Chances égales pour tous » incluait, entre autres choses, une refonte complète de la loi sur l'Éducation. La nouvelle loi, promulguée le premier jour de l'année 1967, abolit les taxes scolaires de comté et rend l'État provincial financièrement responsable de l'éducation sur l'ensemble du territoire. Simultanément, elle réduit le nombre de districts scolaires de 422 à 33⁵¹. Le but est de garantir une qualité comparable de services scolaires à toutes les régions et, comme d'habitude, le gouvernement présente sa réforme comme une rationalisation favorisant l'efficacité, le « progrès » et la justice sociale pour tous, si bien que le thème de la langue sera largement ignoré au moment de l'adoption de cette réforme.

Des problèmes linguistiques surviennent peu de temps après l'adoption de la réforme. Les nouveaux districts étant considérablement plus grands, plusieurs d'entre eux sont linguistiquement mixtes – c'est-à-dire qu'ils englobent des

⁵⁰ « Chances égales pour tous ».

⁵¹ Cormier, *La scission du district...*, p.11-18. Il est intéressant de noter que le New Brunswick Teachers' Association (NBTA) s'est opposée à ces réformes même si tous les enseignants et enseignantes allaient être « payés selon l'échelle de salaire la plus élevée de la province, celle de la ville de Saint-Jean ».

communautés francophones et anglophones –, ce qui représente une nouveauté dans la province. À cet effet, le plan Deutsch se contente de spécifier qu'ils devront « convenablement » prendre en considération les besoins de la minorité.

La gestion partagée de l'éducation sur la scène locale suscite des frictions. Les premières étincelles volent dès février, à Moncton. Le nouveau district local – le No 15 – embauche son troisième et dernier cadre. Comme les deux autres, il s'agit d'un anglophone unilingue. Malgré le fait que la population écolière du district soit francophone dans une proportion de 34,5%, les Acadiens réagissent d'abord faiblement. Toutefois, sous l'impulsion de Bernard Poirier, éditorialiste à *L'Évangéline* et membre plutôt conservateur de l'élite définitrice, puis de quelques jeunes enseignants de l'École Vanier, un mouvement d'opposition se forme autour des Associations Foyers-École⁵². Le premier réflexe est de réclamer une représentation proportionnelle des Acadiens au sein de l'appareil administratif du district. Puis, certains vont demander que le district ait à sa tête non pas un, mais deux surintendants, un de chaque langue. Ces demandes initiales sont entièrement compatibles avec l'idéologie de la participation, puisqu'elles réclament une participation équitable du groupe linguistique dans des institutions publiques partagées.

Bientôt, une nouvelle idée fait surface : on demande la scission du district en deux entités unilingues distinctes *superposées* sur le même territoire. L'association Foyer-École Beauséjour attire 250 personnes à un ralliement en faveur de cette nouvelle cause. Cette dernière sera d'ailleurs pleinement endossée par l'Association des instituteurs acadiens, une organisation professionnelle en pleine ascension, regroupant les enseignants de langue française de la province⁵³. Le chat est sorti du sac, et moins de quinze jours après le ralliement de la

⁵² Associations regroupant les parents des élèves sur une base régionale.

⁵³ L'AIA de Westmorland appuie les Foyers-École dans leur demande pour un complexe scolaire francophone », *L'Évangéline*, 31 avril 1967.

« Beauséjour school », l'Association des professeurs de l'Université de Moncton (APUM) pousse le nouveau type de revendications d'un cran. Sur les conseils d'un comité spécial de quatre personnes comprenant le sociologue néo-nationaliste Camille-Antoine Richard, l'association réclame que la « dualité administrative » soit instaurée non seulement au niveau du district, mais dans l'ensemble du ministère de l'Éducation. Ce dernier serait scindé en deux unités linguistiques et ce, jusqu'au sommet, où l'on retrouverait deux sous-ministres de langue différente. Sur sa lancée, l'APUM réclame aussi la reconnaissance officielle de la « dualité culturelle » de la province et réaffirme sa demande de 1965 pour le bilinguisme officiel. L'esprit et la terminologie de la Commission « BB » sont ainsi mis à profit dans ce conflit provincial. Ces revendications deviennent immédiatement conflictuelles, en bonne partie parce qu'elles sont sans précédent dans l'espace public néo-brunswickois. La création d'institutions *publiques* unilingues françaises, c'est du jamais vu et, surtout, c'est intrinsèquement incompatible avec l'idéal de la participation.

Devant ce barrage de revendications d'un type nouveau, les administrateurs scolaires, les éditorialistes des journaux anglophones et même les pasteurs protestants crient au séparatisme et insistent sur la nécessité pour la communauté entière de travailler ensemble, comparant la revendication de structures scolaires distinctes à l'idée d'avoir deux maires pour une ville. Comme lors des audiences de la Commission Laurendeau-Dunton, on insiste sur le besoin de rapprocher les citoyens des deux langues. Le gouvernement se tient d'abord loin de la controverse, évoquant l'autonomie des districts. Puis Louis Robichaud, en pleine campagne électorale pour sa réélection, va même dire que « la demande des citoyens français (sic) de Moncton » représente « une menace de ségrégation alors qu'il aurait voulu l'intégration des deux groupes ethniques »⁵⁴. La défense du principe de la « participation » s'amorce.

⁵⁴ Cormier, *La scission du district...*, p.70.

Durant les mois suivants, surviennent une série de tergiversations, de propos maladroits, de décisions et de renversements de décisions qui ne réussissent qu'à étendre le contentieux à d'autres régions et à convaincre d'autres groupes francophones à réclamer à leur tour la scission du district, incluant les élèves de l'École secondaire Vanier et l'Association des étudiants de l'Université de Moncton. Il faudra attendre au mois de novembre pour qu'une solution de compromis calme le jeu : le district ne sera pas scindé, mais il aura bien deux surintendants – l'un de chaque langue. Toutefois, ceux-ci se rapporteront à un « directeur des services éducationnels et administratifs » commun. La proposition dégonfle le mouvement de protestation naissant et le calme revient. L'épisode aura duré neuf mois. C'est le premier conflit linguistique ouvert au Nouveau-Brunswick depuis la Grande Dépression. À la fin, l'idéal de la participation sort gagnant, mais écorché.

Il faut reconnaître que l'origine *idéelle* du néo-nationalisme acadien se retrouve ici, dans cette dispute sur la gestion des districts scolaires. Ce débat provoque une première diffusion, parmi les Francophones du Nouveau-Brunswick, de l'idée selon laquelle la province aurait une nature foncièrement *bi-culturelle* – tout comme le pays. Toutefois, il serait abusif, selon nous, de considérer ceci comme étant plus qu'un germe ou qu'une potentialité. Certes, à l'issue de ce débat, plusieurs intervenants du milieu de l'éducation ne considèrent pas que toutes les questions linguistiques sont réglées de façon satisfaisante. Certes encore, plusieurs intervenants sont consternés par l'incapacité ou le manque de volonté du gouvernement Robichaud à traiter l'éducation en français comme un droit. Mais ceci était déjà vrai en 1966 ; rien n'a fondamentalement changé. De façon plus importante, aucun mouvement social structuré n'a encore pu être mobilisé de façon durable autour des nouvelles idées. Le vocabulaire d'André Laurendeau est arrivé, mais ce verbe n'a toujours pas d'incarnation sur la scène locale. Par ailleurs, ces idées sont en tout temps restées cantonnées à la sphère de l'éducation. Ultiment, le gouvernement Robichaud a pu – avec peine, il est vrai – désamorcer le front commun qui se formait sur la question. Le

résultat? À la fin de 1967, la domination de l'idéal de la participation sur la société civile acadienne demeure largement intacte.

4.3 Conclusion : Le pari de l'égalité citoyenne... pour l'instant

Les comportements des communautés anglophone et acadienne de Moncton lors des audiences de la commission Learendeau-Dunton et de l'anniversaire de la ville – tout comme la situation précaire et indéfinie des écoles de langue française et les conflits dans la gestion des districts scolaires - peuvent nous apprendre deux choses.

Premièrement, ils démontrent à quel point les réformes Robichaud - aussi inclusives et progressistes soient-elles – ne règlent pas la question de la cohabitation des anglophones et des francophones au Nouveau-Brunswick. Aucun modèle de régime linguistique ne pouvant rallier la majorité des deux communautés linguistiques, le gouvernement Robichaud souhaite se tenir loin de ces dossiers. Ne court-il pas déjà le risque de paraître trop francophile en raison de sa création de l'Université de Moncton et de ses réformes fiscales favorables aux régions rurales? Deuxièmement, ces phénomènes indiquent comment, avant 1968, les Acadiens et les Acadiennes n'ont pas cru bon de former un mouvement structuré de revendications linguistiques, et ce, malgré leur exposition au « modèle » du néo-nationalisme québécois.

À quoi tient la spécificité de la situation acadienne ? Durant les années 1970, certains journalistes et observateurs affirment que c'est une question de retard : un délai obligatoire afin que les Acadiens, périphériques, imitent la

tendance du « centre » qu'est le Québec⁵⁵. Une telle lecture révèle une vision du monde foncièrement développementaliste. Ce genre d'idées, selon lesquelles certaines sociétés décrites comme « moins développées » vont forcément finir par suivre le même parcours que les sociétés plus « normales » (de par leur situation géographique, leur taille ou leur modernité) est pour le moins simpliste. Pour la réfuter en regard du cas qui nous concerne ici, contentons-nous de faire remarquer que les « Révolutions tranquilles » des deux provinces – considérées ici comme la transformation de leur rapport à l'État – ont commencé au même moment, soit au tournant des années 1960. S'il n'y a eu aucun décalage en ce qui concerne cette évolution particulière (évolution particulièrement importante, selon nous), comment interpréter leurs rapports différents au nationalisme, quelques années plus tard, comme une question d'avance et de retard? Comment deux sociétés apparemment au diapason en 1960 auraient-elles pu connaître un grand écart de développement dès 1966 ou 1968?

L'explication du rapport particulier de la société acadienne au nationalisme du milieu des années 1960 se trouve ailleurs. Les raisons de cette réticence – voire cette résistance – sont d'ordre géopolitique et stratégique. Les francophones du Nouveau-Brunswick, représentant seulement un tiers de la population, n'étaient simplement pas convaincus de pouvoir conserver leur ascendant sur l'État provincial tout en vociférant des demandes de nature (néo-)nationaliste. C'est pourquoi à peu près tous les groupes acadiens choisissent d'escamoter le référent national dans leur justification de réformes social-démocratiques. Puisque l'idée est d'arriver à *participer* davantage aux affaires publiques provinciales et de parvenir à y exercer un contrôle plus important, les réformes sont réclamées non pas au nom de la nation, mais plutôt de l'idéal de l'égalité des citoyens. « Chances égales pour tous », voilà le leitmotiv de l'État

⁵⁵ Voir par exemple, l'introduction de l'animateur de Radio-Canada Michel Massé à une émission d'une heure consacrée au « réveil » de la jeunesse acadienne de 1968 : *D'un océan à l'autre*, radio de Radio-Canada, 17 février 1968. (Archives en ligne de Radio-Canada : http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-414-2411/politique_economie/acadie/clip7 , site consulté le 18 juillet 2007.) Voir aussi Pierre Godin, *Les révoltés d'Acadie*, Montréal, Éditions québécoises, 1972, p.14-16.

providence naissant du Nouveau-Brunswick. Soucieux de consolider leurs nouveaux acquis, la majorité des Acadiens engagés craignent les revendications d'autonomie puisque celles-ci équivaudraient, selon eux, à demander à la fois le beurre et l'argent du beurre. Étudiants inclus, ils considèrent qu'il y a plus à gagner en continuant d'évoquer l'égalité des chances, la justice sociale et le développement économique. Ceci reste tout à fait vrai jusqu'à 1968, quand la complétude des réformes Robichaud et un contexte politique très particulier inciteront certains acteurs, dont plusieurs étudiants de l'Université de Moncton, à basculer dans une logique néo-nationaliste.

Tout cela ne signifie pas, bien sûr, que le néonationalisme québécois et le débat linguistique Canada-Québec n'ont eu aucun impact sur les événements au Nouveau-Brunswick avant cette date. La plupart des acteurs politiques et sociaux acadiens demeurent très conscients et informés des événements ayant lieu dans la « Belle province ». D'ailleurs, les comparaisons inspirent certaines prises de position en faveur de réformes linguistiques à partir de 1964. Par exemple, Alexandre Savoie, figure importante quoique non orthodoxe de l'élite définitrice, se met à promouvoir les propositions du ministre Dumont dans des discours prononcés devant des francophones⁵⁶. Puis en 1965, il y a le mémoire de l'APUM réclamant, entre autres, l'instauration du bilinguisme officiel⁵⁷. En 1966, c'est au tour du Ralliement de la Jeunesse acadienne de demander la « reconnaissance officielle du français au Nouveau-Brunswick », quoique cette résolution ait été noyée parmi 57 autres, dont la majorité visaient à délégitimer l'élite et la tradition acadiennes⁵⁸. Quelques jours plus tard, un étudiant en droit à la University of New

⁵⁶ CEA 177.2271. Savoie, Alexandre, Discours sur la situation scolaire au Nouveau-Brunswick.

⁵⁷ Les professeurs demandent notamment la proclamation officielle du bilinguisme canadien, des services bilingues partout où il y a une minorité, le droit au procès dans la langue maternelle de l'accusé et l'assurance par le gouvernement fédéral du droit à des études dans la langue maternelle partout au pays. Le mémoire sera publié par la *Revue de l'Université de Moncton* en janvier 1969.

⁵⁸ Il est intéressant de noter que ce sont le Québécois Jacques Lazure et l'ancien président de l'association étudiante Pierre Savoie, lui-même devenu habitant du Québec, qui ont introduit la question du bilinguisme d'État dans les débats du RJA. « A moins d'un réseau d'écoles complètement français : La culture acadienne n'a pas d'avenir », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.1. ;

Brunswick nommé Roger Savoie⁵⁹ attaque publiquement le gouvernement Robichaud lors d'un débat diffusé à Radio-Canada, affirmant que celui-ci « ne rend pas justice aux francophones en ce qui concerne l'éducation »⁶⁰.

Pour l'instant, toutefois, le débat demeure larvé, contenu. Il est le fait de prises de positions ponctuelles de la part d'individus ou de groupes qui ont des priorités plus pressantes. Force est d'admettre qu'aucun groupe structuré n'adopte une identité ou une mission clairement néo-nationaliste avant tard dans la décennie. Nous ne sommes pas encore en présence d'un véritable *mouvement* social. Malgré toute la poussière soulevée depuis 1964 – tant sur la scène fédérale que dans la sphère provinciale de l'éducation –, à la fin de l'année 1967 il n'y a aucun groupe ou mouvement qui remette en question sérieusement la stratégie d'ensemble du gouvernement Robichaud ou qui conteste fondamentalement l'ordre politique néo-brunswickois.

Bien sûr quand, vers 1968, certains acteurs locaux sentiront le besoin d'inventer un nouveau discours politique *pour des raisons propres aux Acadiens du Nouveau-Brunswick*, ils trouveront dans le néo-nationalisme québécois un langage riche dans lequel ils sauront puiser abondamment. Toutefois, la théorie d'une simple « migration » de l'idéologie doit être éliminée.

Quelque chose de fondamental a dû changer – soit dans le contexte acadien, soit dans le contexte plus large – pour que certains Acadiens modifient leur manière de concevoir les revendications collectives basées sur l'idée de nation. Ce « quelque chose » qui fera éclater le débat national au grand jour, on ne

« La jeunesse acadienne en quête de réponses », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.3. ; « La jeunesse acadienne réclame de nouveaux symboles d'identité acadienne », *L'Évangéline*, 4 avril 1966, p.1.

⁵⁹ À ne pas confondre avec le théologien et professeur de philosophie qui fut parmi les instigateurs du RJA.

⁶⁰ *L'Évangéline*, 6 avril 1966.

pourra le trouver qu'en explorant le contexte explosif de 1967-1968. Et ce quelque chose, nous le constaterons, opère une mutation au sein du mouvement étudiant monctonnien.

Chapitre 5 : « L'esprit de 1968 » et l'éclatement des certitudes libérales-réformistes, ou la naissance du deuxième mouvement étudiant monctonien

Vers 1968, un fort courant romantique d'ampleur occidentale mine les idéaux de l'après-Guerre, particulièrement auprès des jeunes, dont plusieurs, partout, sombrent dans la désillusion et la révolte. Le basculement du mouvement étudiant acadien vers le néo-nationalisme est intimement lié à cette vague idéologique de fond. Les jeunes de Moncton ont beau se situer en périphérie relative du monde occidental, ils vivent néanmoins ce changement de paradigme de façon synchronique.

Les étudiants appliquent l'humeur du moment à des causes locales, transformant la nature de leur mouvement en cours de route. Dans ce chapitre, nous verrons *comment*, lors de la grève de février 1968, le décroisement de deux dossiers jusqu'alors considérés séparément – celui de la langue et celui du développement économique – a transformé le rapport qu'entretenaient les étudiants acadiens avec le monde et avec leur identité. Convaincus qu'il faut créer de nouvelles conditions sociales si l'on veut permettre aux Acadiens de s'épanouir, ils s'éloigneront du libéralisme politique pour créer les bases d'une nouvelle idéologie de nature résolument communautariste. C'est la naissance du néo-nationalisme acadien.

5.1 « L'esprit de 1968 », ou un moment de désillusion et de révolte

Comme celle de 1964-66, la cohorte étudiante de 1968-1969 se proclame représentante légitime de la population acadienne. Le contexte – l'occidental autant que le canadien – a toutefois changé énormément depuis 1964. De façon générale, le début des années 1960 baignait dans une foi inébranlable dans le progrès. Le Nouveau-Brunswick francophone partageait cet optimisme. Pour plusieurs, les réformes imminentes du gouvernement Robichaud promettaient de régler tous les problèmes des Acadiens. Rien ne laissait encore croire que l'égalité réelle ne pourrait être atteinte par le biais de la seule participation individuelle dans cet État en passe d'être rénové. Janvier 1968 s'avère un contexte beaucoup plus tumultueux et moins insouciant. C'est cette différence de contexte qui explique la nature différente du deuxième mouvement étudiant acadien.

La désillusion de la jeunesse occidentale

Dans cette section, nous tenterons de montrer que l'importante vague de mobilisations étudiantes de 1968-1969 est imputable, en bonne partie, au contexte idéologique occidental de ces années-là. Ce phénomène, que nous pourrions appeler « l'esprit de 1968 », représente un changement profond et généralisé de l'ambiance politique, sociale et même esthétique en Occident, changement particulièrement ressenti par de larges pans de la jeunesse. Ce nouveau climat est engendré par un courant romantique – large et tous azimuts – porté entre autres par les institutions et les médias indépendants mis sur pied par les étudiants depuis 1960. Mue par une forte méfiance vis-à-vis des valeurs de l'après-guerre, cette vague de fond participe à son tour à la multiplication des mobilisations étudiantes à travers le continent et au delà. Elle est aussi alimentée par la « contre-culture » naissante. Parmi les valeurs auxquelles s'attaquent les acteurs participant à la vague de désillusion de 1968, on retrouve au premier plan l'idée que le

« progrès » et le « développement » puissent être atteints grâce à la gestion technocratique des États modernes. Ce désenchantement face à l'idée du progrès « géré » résulte en partie d'une méfiance croissante vis-à-vis l'État.

À l'échelle nord-américaine, plusieurs phénomènes et événements nourrissent cette méfiance. Parmi les principaux, on retrouve la Guerre du Vietnam et le sort des Noirs américains. Comment croire que les gouvernements travaillent pour le progrès, se demandent les étudiants partout, quand le mouvement des droits civiques – pourtant irréprochable dans ses méthodes – n'arrive pas à changer la condition des Noirs américains? Quand le chef non-violent de ce mouvement, Martin Luther King, se fait froidement assassiner¹? Comment croire en la valeur et l'intégrité du système démocratique, s'interrogent ces mêmes étudiants, quand l'armée de la plus grande démocratie libérale de la planète réprime à coup de bombardements un mouvement d'indépendance nationale dans un petit pays lointain? Quand le politicien ayant démontré le plus de volonté d'en finir avec cette guerre, le démocrate Robert Kennedy, se fait lui aussi abattre²? Les étudiants canadiens se demandent, pour leur part, comment faire confiance à un État qui entretient une collaboration militaire étroite avec le régime états-unien. Pour plusieurs, il semble alors *certain* que le système ne tourne pas rond, qu'il n'est pas à la hauteur des idéaux qu'il proclame, que des intérêts privés puissants corrompent son fonctionnement. Comment dès lors s'en remettre à lui?

Les étudiants de France suivent un parcours étonnement semblable. Au cours des années 1960, une portion de plus en plus grande d'étudiants français

¹ King s'est fait abattre le 4 avril 1968.

² « Bobby » Kennedy s'est fait assassiner le 5 juin 1968.

avait espéré voir la prospérité ambiante se traduire par un meilleur partage de la richesse. Elle avait aussi souhaité voir une plus grande accessibilité à l'éducation supérieure et moins de censure étatique auprès des médias électroniques nationalisés. Comme leurs confrères américains, les étudiants français sont las d'attendre en 1968 et se sentent en rupture avec « le système ». Leur révolte explosera, comme on le sait, en mai³.

La désaffection de l'idée du progrès par l'État peut être interprétée comme conséquence logique des idéologies « aux lendemains chantants », si communes durant l'après-guerre. Le développement de l'État-providence et la prospérité ont créé de très grandes attentes, partout en Occident. À en croire les discours triomphalistes des années 1950 et du début des années 1960, tous les problèmes sociaux étaient en passe d'être réglés. Quand la plupart des réformes étatiques promises se matérialisent, mais s'avèrent imparfaites, les étudiants dits progressistes et d'autres idéalistes se demandent « c'est tout? » Bien sûr, il reste des besoins non comblés. Bien sûr, la justice parfaite n'est pas atteinte. La désillusion s'ensuit.

En 1968, les étudiants sont las du simple progressisme, sont las de participer à un système qui ne cesse de décevoir leurs sensibilités idéalistes, sont las d'attendre la *réforme*. L'heure est à la désillusion ... et à la révolte. Cette révolte, elle se traduira en des centaines de manifestations, d'occupations et autres gestes contre « le système », qui exploseront tout au long de 1968 et 1969. La réforme est un échec... Place à la « Révolution ». C'est cet état d'esprit qu'évoque le philosophe Marcel Gauchet quand il affirme : « Le point

³ Sur la nature transnationale du « moment '68 », voir Jeremi Suri, *The Global Revolutions of 1968*, New York, W.W. Norton, 2006 et Ronald Fraser, *1968: Student Generation in Revolt*, New York, Pantheon, 1988.

fondamental en matière de croyance, c'est ce que l'on peut croire possible. À l'époque de '68, l'histoire porte la possibilité d'une rupture »⁴.

Il peut paraître audacieux, voire casse-cou, d'avancer que le mouvement étudiant monctonnien de 1968-89 a été provoqué en bonne partie par un courant d'idées d'une ampleur continentale. Toute l'historiographie existante relate et met en lumière des causes et des influences plus directes, plus immédiates, plus locales : conflits linguistiques, sorties chauvines de la part d'élus anglophones, enseignements de professeurs progressistes, etc. Nous ne tenons pas ces phénomènes pour insignifiants. Toutefois nous avançons que tous ces éléments n'auraient pas provoqué la même explosion de colère dans d'autres conditions, c'est-à-dire si l'on n'avait pas été en présence de cet « esprit de 1968 », de cet esprit de ras-le-bol qui a fait sortir de leurs gonds des étudiants de partout en Occident, quasi simultanément. Après tout, parmi les « causes » locales identifiées ci haut, rien n'est bien nouveau à Moncton.

Cette idée que nous avançons, dans le fond, est audacieuse d'abord parce qu'elle est difficile à documenter concrètement. Sinon, elle est tout à fait raisonnable, voire vraisemblable. Qui pourrait affirmer, en effet, qu'il n'y a aucun lien entre toutes les manifestations de 1968? Que leur simultanéité n'est qu'un simple produit du hasard? Cette thèse serait tout aussi difficile à *prouver* que son contraire.

⁴ Entretien avec Michel Gauchet dans la revue *France catholique*, 2 juillet 2004, p.6-12. Il continue en affirmant : « Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans un imaginaire historique. [...]. Les groupes [militants sont...] habités par autre chose que la conscience historique : la conscience utopique [...] personne ne croit [plus] qu'un parti pourrait servir à quoi que ce soit dans le passage à cet autre monde. Il n'y a plus de partis révolutionnaires : nous sommes en présence de communautés de conviction... »

Sans prétendre démontrer empiriquement *comment* le global a agi sur le local, nous pouvons aspirer à établir *l'existence* de tels liens. Il nous semble nécessaire de remettre les pendules à l'heure en corrigeant une historiographie qui traite le mouvement de 1968-1969 à Moncton comme un phénomène quasiment purement néo-brunsickois. L'Acadie d'alors ne vit pas hors du monde. Elle en fait partie. Et à notre sens, ces manifestations représentent un bon exemple de ces cas où une périphérie agit en synchronie avec les tendances sociales et culturelles plus larges. Bien sûr, les enjeux et les termes des débats sociaux diffèrent d'un endroit à l'autre. Mais le mouvement de fond est le même.

Le fait que le nouveau mouvement étudiant monctonnien prend forme dès février 1968 – c'est-à-dire avant mai '68 et avant la plupart des manifestations étudiantes nord-américaines de la fin de la décennie – n'invalide aucunement la thèse selon laquelle tous ces événements sont liés, qu'ils font partie de la même vague et s'inspirent du même esprit. Cette réalité, toutefois, prouve que les étudiants acadiens, aussi périphériques soient-ils, ne sont pas simplement en train *d'imiter* leurs collègues d'ailleurs. Le passage à l'action précoce des monctoniens représente un premier élément de preuve voulant qu'il y ait bel et bien eu un changement d'ambiance au sein de la jeunesse occidentale durant cette période en général. Le fait que ça explose assez tôt à Moncton doit être lu comme un effet de la conjoncture. En effet, dans chaque lieu, dans chaque université occidentale où des « troubles » ont éclaté – et ils sont nombreux – le malaise ambiant a dû être déclenché par des événements particuliers, parfois nationaux, souvent locaux. Le hasard a voulu qu'une série de tels événements perturbe Moncton dès le début de janvier 1968. Bref, selon nous, le mouvement de 1968 en Acadie s'inscrit dans un contexte semblable et connaît une évolution similaire aux autres mouvements étudiants partout sur le continent. Il semble étonnant d'avoir à affirmer ceci comme une nouveauté, mais l'historiographie acadienne sur cette période nous y contraint.

Une incarnation locale d'un phénomène global

En termes de leur rapport à l'État, la situation des étudiants de Moncton est semblable à celle de leurs confrères et consœurs occidentaux. Au Nouveau-Brunswick, les étudiants acadiens ont leurs propres raisons de se montrer désillusionnés. Cet état de fait peut être en partie expliqué par le succès même de l'idéologie de la participation, en ce qu'elle a mené son programme à terme. En 1967, le gouvernement Robichaud a rempli la plupart de ses engagements de la première heure. Certains résultats sont visibles : les francophones jouent un rôle important dans le gouvernement, la refonte du système universitaire provincial a eu lieu et, de façon plus importante, la gigantesque réforme des « Chances égales pour tous » a été adoptée. Bref, le défi de la « participation » semble avoir été relevé. Or, à partir de ce moment même, l'idéologie qui lui correspond perd de la valeur, puisqu'elle ne promet plus rien de nouveau. Comme tant de leurs collègues dans le monde, les étudiants monctonnais se demandent : « C'est tout ? ».

La déception est d'autant plus grande qu'aux yeux de plusieurs, il existe encore des problèmes importants, au premier plan desquels figurent les questions de l'accès à l'éducation secondaire en français, de la gestion scolaire et du « rattrapage » de la formation post-secondaire en français. Pis : les réformes Robichaud sont à la *source* de certains problèmes nouveaux. Dans leur quête de « rationalisation », elles ont créé des districts linguistiquement mixtes sans pour autant esquisser les règles du jeu d'une gestion commune qui ne se fasse pas au détriment des locuteurs de l'une ou de l'autre des langues en présence. La question linguistique, que le gouvernement a pris tant de peine à évacuer des

débats publics depuis 1960, se retrouve à nouveau dans l'actualité en raison de problèmes concrets engendrés par l'avènement de l'État technocratique.

Toutefois, les questions linguistiques liées à l'éducation ne sont pas les seules qui poussent certains à douter du « progrès par l'État ». Le développement économique promis en grande pompe par un jeune Louis Robichaud en 1960 ne s'est jamais matérialisé. À en croire le gouvernement, ce développement aurait dû être amorcé par les nouvelles politiques interventionnistes des États provincial et fédéral. Huit ans plus tard, la population du Nouveau-Brunswick n'est pas significativement plus prospère. En particulier, le développement des régions rurales, promis par le nouveau ministère fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER) et par une entente fédérale-provinciale sur l'aménagement régional, ne semble pas près de poindre⁵. En 1968, cette impression de stagnation économique est confirmée par de vastes enquêtes menées auprès de dizaines de milliers de personnes par les Conseils régionaux d'aménagement du Nord-Est (CRAN), du Nord-Ouest (CRANO) et du Sud-Est (CRASE)⁶. En l'absence de résultats probants, les stratégies de développement technocratiques sont remises en question par certaines parties de la population. La désignation de « zones de croissance » et l'adoption de mesures visant à inciter les gens à y déménager paraissent, pour plusieurs, découler d'une logique froide, peu humaine. Durant les premiers mois de 1968, ces deux thèmes, soit la langue et le développement économique, finissent par provoquer un désillusionnement à peu près complet vis-à-vis l'État réformateur auprès de grandes parties de la jeunesse étudiante.

⁵ Savoie et Beaudin, *La lutte pour le développement...*, p.45-59.

⁶ Allain et Côté, « Le développement régional, l'État et la participation de la population... », p.187-215.

L'étincelle

Comme sur de très nombreux campus nord-américains, la désillusion progressive des étudiants vis-à-vis les valeurs des générations précédentes laisse place à un sentiment d'injustice et de révolte chez les étudiants monctoniens. Toutefois, comme partout ailleurs, des éléments perturbateurs ont dû se produire pour que ce ras-le-bol se transforme en mobilisation de masse.

La table est en quelque sorte mise durant les derniers trois mois de l'année 1967, témoins d'une inflammation importante et accélérée du débat québéco-canadien. En octobre, René Lévesque, l'un des piliers de « l'équipe du tonnerre » de Lesage, quitte le Parti Libéral du Québec pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association. Le mois suivant, une conférence interprovinciale intitulée *Le Canada de demain*, organisée par le gouvernement ontarien dans le but de favoriser un rapprochement entre le « Canada anglais » et le Québec, ne réussit qu'à rendre évidente pour tous l'incompréhension des premiers ministres provinciaux devant les demandes linguistiques et constitutionnelles québécoises⁷. Le même mois a lieu une nouvelle édition des « États généraux du Canada français », pendant laquelle les délégués québécois feront cavaliers seuls. Ils confirment aux yeux de plusieurs l'éclatement de l'identité canadienne-française aux mains du néo-nationalisme québécois⁸, laissant aux « Canadiens français d'outre-frontière » soit un sentiment de perte, soit celui qu'il faudra désormais

⁷ Stanley, *Louis Robichaud...*, p. 176-178.

⁸ Le phénomène avait déjà commencé aux États généraux de l'année précédente, après lequel l'éditorialiste de *L'Évangéline*, Bernard Poirier, s'en était pris aux souverainistes qui ont « perturbé » le déroulement « normal » des États-généraux et font preuve de peu de maturité. Il faut selon lui être « plus pratiques ». « En éditorial: Les minorités dans le contexte des États généraux », *L'Évangéline*, 3 décembre 1966. Voir aussi Martel, *Le deuil d'un pays imaginé...*, p. 148-171.

imiter les Québécois dans la mesure du possible. Finalement, en décembre, la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme rend son rapport. Sa description détaillée et empirique de l'infériorité du statut socio-économique des Canadiens français – à la grandeur du pays – provoque de l'indignation et de la colère⁹.

Jusqu'alors, les étudiants sont demeurés fidèles à leurs préoccupations habituelles. Ils mettent l'accent sur la rupture avec la tradition et se mobilisent autour de thèmes communs à leur génération. La seule manifestation de cette période dénonce la guerre du Viêt-Nam. En janvier de 1968, toutefois, trois événements ayant lieu en succession rapide enflamment le climat déjà tendu du campus, suscitant des actions et des réflexions qui non seulement viendront à bout de l'idéologie de la participation sur le campus, mais paveront la voie à l'apparition d'une esquisse de l'idéologie néo-nationaliste.

Le premier élément perturbateur est la confirmation, par le recteur de l'Université, que les frais de scolarité augmenteront à nouveau à l'automne, ce qui suscite une réaction négative et immédiate à l'AEUM et dans l'équipe de *L'Insecte*¹⁰. Les coûts croissants de l'éducation post-secondaire, survenant à la fin d'une décennie où il a beaucoup été question de gratuité scolaire, ne font rien pour réconcilier les étudiants désabusés par le régime libéral de Robichaud ou l'État technocratique en général.

⁹ Dion, *La révolution déroutée...*, p. 194-220.

¹⁰ L'augmentation sera de \$60-\$110, selon le programme d'étude, ce qui haussera les frais semestriels de la plupart des programmes au-delà des 500\$. « Déclaration de l'AEUM concernant l'augmentation des frais de scolarité à l'Université de Moncton » et « Éditorial: scolarité », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2 (Michel Blanchard) ; *Moncton Transcript*, 30 janvier et 10 février 1968.

Puis vient la réaction du maire de Moncton, Leonard Jones, vis-à-vis la « mission diplomatique » menée par la SNA auprès de la France. Quatre notables acadiens choisis parmi les dirigeants des institutions nationales les plus en vue sont accueillis à Paris par le président De Gaulle afin de signer un accord formel de coopération culturelle. La visite suscite une grande fierté chez de nombreux Acadiens – y compris des étudiants¹¹ – mais le maire Jones ne tarde pas à jeter un pavé dans la marre :

Un vrai sens de fraternité a jusqu'à maintenant existé dans notre communauté où les divers groupes raciaux, linguistiques et ethniques ont continué de vivre en paix, amour et harmonie avec un vrai esprit de solidarité et de fraternité, avec respect, honneur et tolérance mutuels l'un pour l'autre », dit-il avant d'affirmer que la visite des quatre émissaires risquait de « mettre en péril » cette harmonie. « Les Canadiens, poursuit Jones, peuvent régler leurs problèmes entre eux. Ils n'ont pas besoin d'aide des séparatistes ou des gaullistes. Nous faisons toujours partie du Commonwealth des nations britanniques. S'ils veulent importer le mode de vie des Français ici, ils commettent une grave erreur. Il y a bien des choses en France qui sont en deçà de nos standards d'ici¹².

Il en rajoute en disant que son téléphone ne déroutait pas d'appels de gens qui s'opposent à ce voyage. De nombreuses lettres d'opinion dans les journaux anglophones de Moncton semblent corroborer ses dires¹³. Il faut dire que le voyage des quatre apprentis diplomates a lieu à peine six mois après le fameux « Vive le Québec libre! » proféré par Charles De Gaulle sur le balcon de l'Hôtel

¹¹ Une des jeunes protagonistes de « L'Acadie, l'Acadie!?! », normalement très critique vis-à-vis la SNA, va dire : « Je sais pas, on dirait que depuis le voyage des quatre, l'Acadie existe un p'tit peu plus. »

¹² *L'Évangéline*, 22 janvier 1968 ; Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.258 ; « Mémoires des professeurs (soumis au gouvernement en février 1968) », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.48-50.

¹³ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 389. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

de ville de Montréal en juillet 1967¹⁴, et que de nombreux anglophones y voient le signe d'un complot gaulliste visant à déstabiliser le Canada¹⁵.

Néanmoins, sur le campus, la réaction épidermique du maire agace. Immédiatement, le président de l'AEUM, Ronald LeBreton, envoie une lettre ouverte au maire l'informant que l'association étudiante « s'oppose catégoriquement » à sa déclaration et qu'elle ne partage pas sa « vision » de ce que constituent des « bonnes relations »¹⁶. Qu'y a-t-il « d'anti-canadien » dans quelques bourses d'étude et des livres pour la bibliothèque, se demandent les étudiants en citant les bourses Rhodes et les autres ententes du Commonwealth comme contre-exemples? Serait-on en présence d'une logique des « deux poids, deux mesures »? Comme nous le verrons, les propos agressifs du maire précipitent une réflexion qui redéfinira la relation des étudiants acadiens de Moncton avec la majorité anglophone.

¹⁴ À cette occasion, le premier ministre néo-brunswickois s'était joint au concert de dénonciations pour conforter le premier ministre Trudeau dans sa décision de demander le départ immédiat du Général. Robichaud envoyait ainsi un message clair selon lequel son gouvernement et les francophones de la province n'approuvaient pas les desseins gaullistes « anti-canadiens ». (Voir Michel Cormier, *Louis J. Robichaud*, p.255-158.) Dans la perspective du gouvernement provincial, il fallait défendre le mode de vivre-ensemble canadien ; il en allait de la protection de l'idéal de la participation. Dans la société civile et chez les étudiants, toutefois, l'opinion générale à l'égard du président De Gaulle n'était pas unanimement négative. L'Association étudiante de l'Université de Moncton avait même adopté une résolution affirmant que le premier ministre Robichaud aurait mieux servi les intérêts de ses concitoyens de langue française en faisant comme le premier ministre québécois, Daniel Johnson, dans le « dossier » De Gaulle, c'est-à-dire en gardant un silence neutre. « Critiques formulées à l'endroit de M. Robichaud et de la commission scolaire », *L'Évangéline*, 2 décembre 1967.

¹⁵ Ces idées continuent de circuler et ce, dans tous les cercles, comme en témoigne un livre récent de J.F. Boshier, *The Gaullist Attack on Canada*, Montreal & Kingston: McGill-Queen's University Press, 2000.

¹⁶ « Lettre ouverte au Maire Jones », *L'Évangéline*, 25 janvier 1968.

Finalement, choisissant fort mal leur moment, des administrateurs anglophones du district 15 ramènent la question de la langue scolaire sur le tapis en proposant la construction d'un nouveau « High school » pouvant accommoder à la fois des jeunes anglophones et francophones à Moncton. Il s'agit de créer un complexe scolaire unique comprenant deux écoles secondaires et partageant des « facilités communes » : cafétéria, gymnases, bibliothèque, laboratoires, etc¹⁷. Hector Cormier, un enseignant à l'École Vanier, exprime bien la réaction d'une grande part du milieu éducatif acadien à la proposition :

*[Pourquoi pensent-ils que] les Acadiens [...] se résoudront [...] à envoyer leurs jeunes dans un établissement qui aura autant de possibilités d'être un foyer d'anglicisation, eux qui se sont donné [pendant de nombreuses années], à coups de grands sacrifices, un système d'écoles payées à même les paroisses religieuses; eux qui ont mené une lutte déterminante pour l'obtention d'une école secondaire [de langue française] payée à même les deniers publics, soit l'école secondaire Vanier de Moncton[?]*¹⁸

En effet, à peine cinq ans plus tôt, la communauté francophone a vu se construire une école secondaire et une université de langue française dans la ville de Moncton. Bien des éducateurs, des militants nationalistes et des parents supposaient que c'étaient là des précédents importants, le début d'une tendance vers l'acceptation du principe d'institutions publiques d'enseignement secondaires et post-secondaire de langue française dans la province. Ces gains, même s'ils étaient dispensés au compte-goutte, rendaient tolérable l'imprécision de la politique provinciale en matière de langue d'enseignement. La proposition de janvier 1968, par contre, leur semble représenter un dangereux pas en arrière.

¹⁷ « Le district scolaire numéro 15 aura-t-il un ou deux complexes? » *L'Évangéline*, 25 janv.1968.

¹⁸ Cormier, *La scission du district 15...*, p.88.

À la fois les Associations Foyer-école, *L'Évangéline* et les étudiants manifestent donc promptement leur mécontentement¹⁹.

La tension sur le campus atteint alors des sommets historiques. Puis un individu vient mettre le feu aux poudres. Roger Savoie, ce jeune théologien très admiré par la jeunesse acadienne engagée, revenu pour un brève visite de son « exil » montréalais auto-imposé, accepte de commenter la visite en France de la SNA lors d'une émission d'information à la télévision de Radio-Canada. Fidèle à la philosophie iconoclaste du RJA, il jette une douche froide sur le retour triomphal des quatre diplomates en herbe de l'élite acadienne. Voici la perspective d'un journaliste étudiant sur cet accrochage :

Lors d'une émission télédiffusée jeudi sur le réseau national de Radio Canada, nous avons écouté la supposée crème de notre élite, [...] chez lequel [sic] on sentait un certain malaise [...] interrogée par un public en studio. Les questions en général furent [pourtant] assez généreuses et quelques-unes même montraient un réel effort de narcissisme [...]. La tension devait atteindre son point culminant lorsqu'on fit entendre un enregistrement d'une interview avec M. Roger Savoie. [...] Après son intervention], le sourire des panélistes avaient (sic) changé de couleur. Et combien jaune il était. M. Roger Savoie, prêtre laïcisé, était une des figures les plus progressives à l'Université de Moncton. À la suite de son départ, les jeunes intellectuels ont ressenti dans leur entourage un manque d'appui. Mais son intervention de jeudi [...] a suscité dans le même milieu un regain de vie²⁰.

Quelques jours plus tard, soit le 5 février, Savoie est invité par *L'Insecte* à prendre la parole dans la toute nouvelle boîte à chanson *Chez Lérontin* afin qu'il

¹⁹ « Un ou deux complexes scolaires? » (Éditorial), *L'Évangéline*, 22 janvier 1968 (Claude Bourque) ; « France, Acadie – Université », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2 (Louise Cadieux).

²⁰ « Sous le nez de la pitié », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.1 (la rédaction).

puisse « éclairer les étudiants vis-à-vis ses propos tenus à l'émission de Radio Canada ». Devant 350 personnes, il prononce une conférence qu'il intitule « Un peuple improvisé »²¹. Après avoir assuré ne pas avoir voulu « juger des bonnes intentions des messieurs en question » et précisé qu'il ne s'« attaque pas tant à des personnes » qu'il « s'insurge contre une mentalité », il se lance dans un véritable discours-manifeste. Comme Camille Antoine Richard et lui-même l'avaient fait durant le RJA, Savoie développe une pensée à deux volets : l'un iconoclaste, l'autre néo-nationaliste.

D'une part, Savoie appelle bel et bien une nouvelle fois à la rupture avec la tradition et avec les institutions nationales existantes :

La Société nationale [acadienne] est-elle représentative de nos aspirations? Je me permets d'en douter. Car ce qui caractérise la Nationale depuis trop longtemps, c'est l'opportunisme et la prudence. C'est aussi la peur. [...] Tout le monde pense à peu près de la même façon [dans ...] les laboratoires poussiéreux de la clique, « pensez comme nous ou ne pensez pas du tout ». [À L'Évangéline], les idées sont filtrées, celles qu'on considère comme nocives. Comment pouvons nous espérer bâtir une culture, quand les jeunes artistes, les jeunes intellectuels partent du pays, parce qu'ils n'y trouvent pas un endroit où respirer un peu confortablement? On les considère comme des libres-penseurs, des têtes folles, des révoltés, bref, des originaux. Or, y'a pas de place en Acadie pour l'originalité. (Rires) Y'a que d'la place pour les platitudes sucrées de la Société nationale, de L'Évangéline et de tous ses lieutenants trop bien léchés. (Applaudissements).

²¹ « Conférences », *L'insecte*, avril 1968, p.7. « Own attitudes have burdened Acadian people », *Moncton Times*, 6 février 1968. Pour l'intégrale de la conférence (de 17 pages), voir CEA 1024. De longs extraits peuvent aussi être entendus dans l'émission *D'un océan à l'autre* de la radio de Radio-Canada, 17 février 1968. (Archives en ligne de Radio-Canada, section « Politique et économie », « L'éveil de l'Acadie » : http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-414-2411/politique_economie/acadie/clip7, site consulté le 18 juillet 2007.)

Toutefois, encouragé par les réactions immédiates et combatives des étudiants aux événements de janvier, Savoie se permet de développer le volet néo-nationaliste de sa pensée avec plus d'insistance qu'il ne l'avait fait au RJA. (Rappelons qu'à cette occasion, les nouveaux professeurs avaient voulu s'effacer – tant que faire se peut – afin de donner la parole aux jeunes délégués.) Cette fois, en 1968, Savoie lance un cri du cœur... et un cri de ralliement pour un renouveau du nationalisme acadien :

Le gouvernement provincial est-il notre vrai représentant? Il n'est pas exagéré de dire un gros « NON ». Car s'il était le porte-parole de nos intérêts les plus profonds, il ne serait pas si timide à promouvoir la réhabilitation des Acadiens dans ce qu'ils ont de spécifique et de différent. Il ferait la même chose pour la population anglaise au lieu de tout fourrer dans la même casserole pour nous servir un fricot sans nom. [...] Une politique de demi-mesure, ménager la chèvre et le chou, d'un côté et de l'autre... ne pas se compromettre. [...] Ça mène tout droit à la médiocrité culturelle.

[... Par exemple] La population française du Nouveau-Brunswick a enfin son université, après une politique de retardement de la part d'un gouvernement qui a toujours été à domination anglaise [...] Cette université aurait dû être un projet prioritaire. Bâtir une jeune université, quel défi à notre imagination! La vérité c'est que cette université crève de faim et qu'on a du mal à tenir le coup, c'est que les étudiants – qui ne viennent pas des familles les plus riches du Canada – doivent payer une scolarité de plus en plus galopante. Et le gouvernement ne donne à peu près que les mêmes octrois qu'aux autres universités anglaises sous prétexte qu'il s'agit de justice et d'égalité. Mais l'injustice et l'inégalité c'est qu'une université anglaise est florissante depuis longtemps, a desservi la population anglophone depuis longtemps, alors qu'on nous a toujours boudé sur ce point. Et pour reprendre le temps perdu, [...] nous sommes obligés d'aller demander à la France des béquilles pour qu'on ne voie pas que nous boitons.

[...] Avons-nous réfléchi à ce qui nous adviendrait si le Québec faisait sécession? Ce n'est pas là une question oiseuse, comme celle de savoir si les anges ont des ailes, car nous savons tous l'immense popularité de René Levesque et la fascination que sa thèse souveraineté-association exerce sur un nombre croissant de gens au Québec. [...] Pour] les comtés [francophones] du nord et de l'est [...] cette dernière solution [l'annexion au Québec] me semble la seule plausible [...] Nous avons infiniment plus de chance à vivre pleinement notre vie à côté du Québec qu'à côté de Fredericton. [...] Pour sauver ce peuple, il faut une radicale transformation des structures.

La conférence reçoit de « chaleureux applaudissements ». Un peu plus tard, l'une des organisatrices de la grève confie à la caméra de Pierre Perrault : « On était en groupe après que Roger Savoie a fait sa conférence. C'est là qu'on a décidé de faire la grève.²² » Le deuxième mouvement étudiant était lancé.

5.2 Langue et inégalités sociales : deux thèmes, un combat ?

Le mouvement de 1968-1969, contrairement au premier, adoptera une posture clairement néo-nationaliste. Pourquoi cette différence? Pourquoi cette nouvelle sensibilité? Pourquoi ces positions radicalement nouvelles?

Plusieurs facteurs pourraient être évoqués : l'inspiration procurée par le discours de Savoie, la solidarité du piquet de grève, les idées circulant autour du conflit sur le district 15, les discussions libres propres aux « teach ins », la

²² AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 131 (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Irène Doiron).

nécessité prosaïque de trouver des justifications pour les demandes d'un gel des frais de scolarité, la fébrilité entourant les manifestations contre l'autorité et la solidarité avec d'autres luttes ayant cours au même moment (luttes étudiantes, raciales, de décolonisation et autres). Ces nombreuses raisons se réduisent, en fin de compte, à une seule : on assiste à un fort brassage d'idées, à un décloisonnement de la pensée. Ceci est fort caractéristique de « l'esprit de 1968 », qui engendre nombre de nouveaux discours – soit « révolutionnaires », soit « contre-culturels » – partout en Occident. À Moncton, l'innovation discursive du moment a été favorisée par la proximité et la simultanéité de deux débats chez les étudiants, soit le débat sur le français dans l'espace public et celui sur les besoins socio-économiques des Acadiens. D'abord distinctes, ces deux polémiques finiront par n'en faire qu'une.

Un moment de réflexion sur la langue

Un changement de cible

Les étudiants politiquement engagés du campus sont foncièrement méfiants vis-à-vis l'élite définitrice depuis 1964. Comme nous l'avons vu, cette opposition est constante et se retrouve à la base de l'identité étudiante monctonnière. Non seulement cet antagonisme demeure intact au début de 1968²³, mais le voyage des quatre « notables » chez De Gaulle n'y change rien, malgré la relative popularité de l'initiative. Nonobstant les déclarations abusives

²³ Par exemple, dans *L'Insecte* du 26 janvier 1968, on peut lire « Il était une fois en Acadie un peuple paisible qui passait (sic) à l'ombre des évêques en fleurs, le foin tendre et délectable de la parole divine. [...] La duperie cesse aujourd'hui! Les Acadiens ne veulent plus reconnaître leur élite qui depuis longtemps trompe son peuple, avec l'aide de différents organismes - dont la SNA, l'*Évangéline*, etc. Une frontière très nette sépare la masse et l'élite. »

de Gilbert Finn à l'effet que « l'anglicisation de l'Acadie est terminée »²⁴, le voyage n'est pas à l'abri de certaines critiques de la part des étudiants, tel qu'en témoignent les passages suivants :

*L'aide de la France est bienvenue si elle sert à la masse et non seulement à la « clique ».*²⁵

*Certaines questions relatives au voyage en France de nos quatre « quêteurs ». Il est nécessaire de nous demander ce que les « Miettes de pain » récoltées [...] peuvent valoir pour une population qui est dans une condition de véritable sous-prolétarisation. [...] La maison de la culture [...] servira à la mystification et à « l'éternelisation » de la bourgeoisie acadienne, c'est-à-dire que les avocats, les médecins, les présidents et gérants de compagnies d'assurance, les administrateurs d'université pour ne pas oublier les juges [...] se feront un devoir de s'afficher dans leur tenue de pingouin sur la première page de leur journal, L'Évangéline. [...] Que valent de nouvelles presses pour un journal qui nous livre une information poussiéreuse [...] Il serait plus profitable pour L'Évangéline d'embaucher certains journalistes de L'Insecte afin que ceux-ci lui injectent l'énergie nouvelle nécessaire à son amélioration*²⁶.

Cette opposition primordiale à l'élite, amplifiée par le discours de Roger Savoie, joue un rôle dans le déclenchement des « événements » de 1968. Encore une fois, l'inaptitude de l'élite justifierait l'entrée en scène des étudiants :

*« Les organisations comme la SNA ou l'AEE ou l'AIE qu'est-ce qu'ils ont fait toujours c'est de protester pour les droits français Je pense qu'il a [sic] manqué un peu d'efficacité parce que [...] ce qui est arrivé, c'est qu'à la fin il s'est formé une certaine oligarchie une certaine élite qui revendiquait non pas pour la masse mais qui revendiquaient pour eux autres*²⁷. »

²⁴ Moncton Times, 11 janvier 1968, cité par Stanley, *Louis Robichaud...*, p.187.

²⁵ « Sous le nez de la pitié », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.1 (la rédaction).

²⁶ « Lettre du marais », *L'Insecte*, avril 1968, p.12 (Ronald Cormier).

²⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 45-46. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Carmelle Benoît)

Les statistiques démontrent un exode alarmant de la jeunesse vers l'extérieur de l'Acadie. Si l'oligarchie actuelle ne disparaît pas, elle se retrouvera seule, s'oubliant dans son amour d'elle-même. Donc, les étudiants, les professeurs, les foyers-école, les corps intermédiaires, les villages, les syndicats, enfin, toute la masse doivent exercer des pressions sur les organismes déjà existants pour obliger ceux-ci à se rendre aux désirs et aux besoins du peuple. Lui seul peut se sauver... lui seul!!²⁸

Parallèlement à leurs dénonciations de la « Patente », les étudiants font appel au peuple, au peuple simple qui, lui, connaît ses vrais besoins. Ceci n'empêche toutefois pas le groupe de prétendre parler en son nom, d'agir comme son « vrai » représentant, ou du moins, comme certains de ses vrais représentants. Les étudiants consentent à partager ce statut avec certains autres groupes : « les professeurs, les foyers-école, les corps intermédiaires, les villages, les syndicats... ». Ceux-ci ont tous en commun d'être plutôt nouveaux dans le paysage idéologique acadien, de représenter des causes jugées populaires et concrètes. Mais ils nient cette représentativité de l'élite définitrice, jugée décidément trop « déconnectée » du peuple et de sa réalité. À nouveau, on affirme qu'elle est trop lente à réagir et qu'elle ne sait pas faire valoir les points de vue acadiens envers la majorité et envers le gouvernement²⁹. La référence aux foyers-écoles nous montre par ailleurs que la question de la gestion scolaire est identifiée comme cause légitime de première importance.

Si l'opposition à l'élite demeure une constante, le nouveau mouvement n'est pas pour autant une simple réincarnation du premier. Les trois événements de janvier, en plus de susciter une nouvelle litanie de critiques envers l'élite

²⁸ « Sous le nez de la pitié », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.1 (la rédaction).

²⁹ « France, Acadie – Université », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2 (Louise Cadieux).

acadienne, en provoquent *aussi* de plus fortes qu'à l'habitude envers les concitoyens de langue anglaise du Nouveau-Brunswick.

Ce revirement est entamé à la suite de la prise de position du maire Jones sur le voyage des « quatre » en France. En effet, malgré leur méfiance quasi instinctive vis-à-vis l'élite définitrice, les étudiants réagissent très mal aux propos tenus par le maire Jones à l'occasion de la percée de la SNA en matière de coopération internationale. Il faut dire que les étudiants considèrent Jones comme un homme rigide et antipathique à la cause francophone depuis un certain nombre d'années déjà³⁰. Mais alors que jusque-là ils voyaient en lui une exception – l'un des derniers chauvins d'une génération presque disparue – ils croient maintenant y reconnaître le porte-parole d'un groupe discret mais toujours influent, voire de la majorité silencieuse. Leur irritation monte encore d'un cran quand un conseiller municipal allié de Jones, Al Galbraith, propose que tous les conseillers municipaux soient tenus de renouveler leur serment d'allégeance à la Reine « pour dissiper la tension qui existe actuellement en ville entre les divers groupes ethniques [à Moncton] »³¹.

Cette situation rappelle celle qui prévalait lors des audiences monctonniennes de la Commission Laurendeau-Dunton, en 1964, puis lors du 75e anniversaire de la ville, en 1965. Une nouvelle fois, des anglophones influents étalent au grand jour le code régissant l'usage de l'espace public à Moncton. Cette fois, un conseil municipal travaillant seulement en anglais élèvera la reine comme symbole « d'unité ». À vrai dire, la provocation de 1968 n'est pas

³⁰ Lire par exemple « Poursuites vs Bertrand Johnson en vertu de la loi du dimanche », *Liaisons*, avril 1964, p.1. Johnson est alors l'ex-président de l'AEUM. Lui et neuf autres étudiants reçoivent des mandats alors qu'ils lavaient des voitures afin de lever des fonds pour des activités étudiantes.

³¹ « Nouveau serment d'allégeance », *L'Évangéline*, 31 janvier 1968, p.1.

« objectivement » plus outrageuse que celles de 1964 et 1965. Toutefois, en raison de l'esprit de 1968, ses conséquences seront autrement plus lourdes.

L'annonce, arrivant dans le contexte surchauffé que l'on connaît, convainc les étudiants engagés qu'il existe bel et bien un problème linguistique non seulement au Canada, mais aussi au Nouveau-Brunswick. Leur foi dans les forces rédemptrices du « progrès », dans la gestion « impartiale » et « rationnelle » de l'État, ainsi que dans l'idéal d'une participation commune, biculturelle aux affaires publiques a laissé place à un constat inquiétant : de forts préjugés anti-français existent toujours au Nouveau-Brunswick³². En réaction aux discours optimistes des réformateurs, on juge désormais qu'un certain travail doit être fait au niveau des mentalités sur les questions linguistiques, avant qu'une telle intégration harmonieuse et respectueuse soit possible. Les cohortes de 1964-1967 n'ont guère mis d'accent là-dessus. Celle de 1968 sent qu'elle n'a pas ce luxe.

À l'orée de la vague de manifestations de 1968, la priorité n'est déjà plus de provoquer une coupure plus nette avec la tradition ou une participation accrue au monde moderne, mais bien de combattre le chauvinisme perçu chez une partie déterminante de la majorité anglophone et – de façon plus générale – l'iniquité du « système » politique et économique. Ce deuxième « front » – sur lequel le deuxième mouvement combattra toujours en parallèle avec celui contre l'élite –, les étudiants l'entament bien entendu avec Leonard Jones. Car Jones, plus que nul

³² « Lettre ouverte au Maire Jones », *L'Évangéline*, 25 janvier 1968 ; « La délégation est dégoûtée », *L'Évangéline*, 17 février 1968 (Irène Doiron, Yolande Arsenault, Bernard Gauvin et Claude Savoie).

autre, représente un « fidèle héritier d'une époque où les Acadiens de Moncton acceptaient sans contester leur appartenance à une caste de porteurs d'eau »³³.

Une guerre de relations publiques avec le conseil municipal

Un groupe d'étudiants décide d'organiser une marche sur l'Hôtel de ville le soir même où le renouvellement du serment doit avoir lieu. On s'arrange aussi pour qu'une délégation étudiante puisse s'adresser au conseil municipal afin de lui présenter une copie du rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Au symbolique, on répond par du symbolique. Bernard Gauvin, organisateur de la marche³⁴, explique les motivations du groupe :

Disons qu'on a fait la marche parce que d'abord il y avait tout un tas d'événements qui se déroulaient. D'une part il y avait la conférence constitutionnelle qui se déroulait à Ottawa où M. Robichaud avait déclaré que le Nouveau-Brunswick était une province bilingue modèle et tout le Canada devait regarder sur le Nouveau-Brunswick pour un exemple; [...] il y avait aussi le voyage des quatre Acadiens en France [...] vous vous en rappelez ça avait suscité pas mal de controverses. C'est à ce moment-là que Jones avait déclaré qu'il y avait des [...] « dark clouds » sur les relations français-anglais et que la bonne harmonie avait été brisée. Fallait donc prêter le serment d'allégeance à la Reine pour « rétablir les bonnes relations » [...] Puis il y avait aussi la présentation du rapport Laurendeau-Dunton [...] C'était vraiment brûlant d'actualité [...] mais il n'y avait] personne des Acadiens qui [en] parlait [...] on a décidé que pour appuyer les recommandations du rapport [on le présenterait au maire le même soir...] étant donné que c'était le même soir du serment d'allégeance [...] puis c'était aussi le 14 février [la Saint Valentin...] ça nous donnait l'occasion de prouver comment il y

³³ Cormier, *Louis J Robichaud...*, p.275.

³⁴ Le comité organisateur de la marche comprend aussi Robert Arsenault, Jean Cormier, Réjean Losier, Oscar Brideau, André Courtemanche, Donald Robichaud, Claude Beaucage et Paul-Eugène Leblanc. AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 97.

*avait de bonnes relations entre les Français puis les Anglais à Moncton [...] alors ça faisait trois oiseaux avec une même pierre. C'est pour ça qu'on a fait la marche*³⁵.

Les organisateurs de la marche évoquent aussi le fait que 1968 est l'année internationale des droits de l'Homme³⁶. Ils greffent ainsi leur mouvement à celui plus large, internationalement connu.

À vrai dire, les étudiants amorcent une guerre de relations publiques avec le maire et le conseiller Galbraith. Au cours des semaines suivantes, ils tentent de changer la perception populaire – tant francophone qu'anglophone – de ce qui constitue une cohabitation linguistique « harmonieuse » ou juste. D'expérience, – ils tentent après tout de changer la mentalité acadienne vis-à-vis la tradition depuis plus de quatre ans – ils savent que ce travail sur les mentalités ne peut se faire sans heurter des sensibilités et déranger de vieilles habitudes.

D'ailleurs c'est bien évident, je crois que ça va créer une certaine controverse toute l'histoire. Après une controverse, des fois ça engendre un certain dialogue. Peut-être qu'il y aura une certaine prise de conscience chez certains anglophones de Moncton puis peut-être davantage chez certains francophones qui ne sont quelquefois pas assez ouverts au problème³⁷.

Malgré cet impératif du débat, la principale tactique utilisée est celle du miel et non du vinaigre. On veut à tout prix se présenter comme étant plus

³⁵ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5. Dossier 2, section 166. (verbatim d'enregistrement audiovisuel, novembre 1968).

³⁶ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 200. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Ronald LeBreton)

³⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, sections 12-13 (verbatim d'enregistrement audiovisuel – Bernard Gauvin).

raisonnables que le maire et ses acolytes. Bernard Gauvin et Claude Savoie, lors d'assemblées liées à la marche, signifieront à plusieurs reprises la nécessité de « se comporter en adultes ». De même, lors d'une réunion du comité organisateur, le soir même de la marche, Jean Cormier affirme que :

Disons que l'opinion publique forcera peut-être l'administration municipale d'accorder ce que nous voulons. Si que (sic) l'opinion publique peut demeurer solidaire si tu veux [...] du moment que nous ne faisons pas une guerre [...] entre français et anglais, je crois que la plupart des anglophones sont avec nous autres [...] En ville [...] moi j'ai parlé à plusieurs anglophones de la masse comme telle [...] les simples conducteurs de taxi, mais ils sont avec nous autres [...] À présent ce qu'on veut faire, c'est diviser les forces des adversaires. Ceux qui sont avec nous autres qui sont sympathiques à notre cause alors ils viendront avec nous autres. D'abord je crois que la plupart viendront³⁸.

Cette guerre de relations publiques n'est donc pas exempte d'une certaine peur, une peur de provoquer un nouveau ressac conservateur anglophone. Cette peur crée d'ailleurs quelques embûches pour les organisateurs de la marche. Premièrement, le président de l'AEUM, Ronald LeBreton, après avoir donné son appui à la manifestation en Assemblée générale le matin même de la marche, retire son soutien devant les médias quelques heures plus tard sans avoir avisé le comité organisateur. Furieux et pris de court, le comité d'organisation de la marche se voit forcé de réagir très rapidement en distribuant des tracts et en parcourant le campus avec un mégaphone pour préciser que la manifestation se tiendra tel que prévu et que le comité d'organisation en assume la responsabilité³⁹. Pendant ce temps, à l'école secondaire Vanier, grâce à laquelle le comité compte

³⁸ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, sections 12-13 et 214 (verbatim d'enregistrement audiovisuel). Nous soulignons.

³⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 117 (verbatim d'enregistrement audiovisuel – conférence de presse le lendemain de la marche) et entrevue avec Bernard Gauvin, 14 juin 2006.

augmenter les effectifs de la manifestation, le directeur décide de visiter toutes les classes pour dire qu'il ne voit pas le but de la marche, étant donné que le Rapport Laurendeau-Dunton vient tout juste d'être déposé et qu'il est trop tôt pour s'attendre à une application directe de celui-ci⁴⁰. Ces « obstacles » illustrent bien le malaise créé, au sein des divers éléments de la société acadienne, par l'idée d'une manifestation directe contre un représentant élu issu de la majorité anglophone. La « peur encore physique » perçue par Laurendeau en 1964 est loin d'être complètement disparue⁴¹.

Néanmoins, les étudiants engagés réussissent en grande partie à exorciser cette peur : entre 1000 et 2000 personnes participent à la manifestation⁴² malgré les embûches. Une mobilisation de cette taille n'avait jamais été vue à Moncton. La délégation de quatre leaders étudiants sera toutefois reçue froidement et irrespectueusement par le conseil de ville. Le maire refuse catégoriquement que les étudiants s'adressent à l'assemblée en français puis nombre de conseillers et d'employés toussent bruyamment pendant que les représentants font laborieusement leur présentation en anglais. Finalement, le magistrat affirme – d'un ton qui ne supporte pas la contradiction – que le bilinguisme coûterait simplement trop cher et conseille aux étudiants, sur un ton paternaliste, de se concentrer sur leurs études et de laisser la politique aux adultes⁴³.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ Il est intéressant de noter que Ronald LeBreton, le président de l'AEUM qui a tenté de saborder la marche, a vécu cette peur littéralement l'été précédent : un groupe de jeunes gens l'a battu et projeté au travers d'une vitrine du centre-ville après l'avoir entendu parler français un peu trop fort dans les rues de la ville. AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 200-202 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

⁴² *L'Évangéline* et le *Times* de Moncton, 15 janvier 1968.

⁴³ Les multiples rebondissements de cette période (février et mars 1968) sont amplement détaillés par d'autres sources, à commencer par le documentaire *L'Acadie, l'Acadie !?!* Voir aussi Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.275-277 et Richard, « Fighting for Rights... ».

Les étudiants repartent humiliés, mais les images de la réunion, diffusées par une chaîne de télévision locale affiliée à la CBC, causent la consternation dans le public et leur procurent une certaine victoire morale. La nouvelle fait le tour du pays, commandant de longs articles dans des journaux « nationaux » tels que le *Globe and Mail* et le *Devoir*, mais aussi dans les quotidiens de villes telles que Victoria, Vancouver, London, Trois Rivières, Summerside et Halifax⁴⁴. Ce retentissement – et ces images – attisent la flamme de la contestation étudiante, confirmant l'impression que les relations entre francophones et anglophones ne sont pas égalitaires. Dans une lettre ouverte écrite le lendemain de la manifestation de février, les quatre délégués étudiants décrètent : « Cela fait mal au cœur de le dire, mais il faut accepter le fait que, ici à Moncton, l'élément francophone est à peine toléré, pour ne pas dire ignoré. »⁴⁵

Les jours suivants, on cherche une confrontation directe avec le maire. Cet épisode culmine avec la livraison d'une tête de cochon sur le perron de sa résidence, incident qui aura aussi un grand retentissement médiatique et qui vaudra des accusations criminelles à deux étudiants d'origine québécoise. Cette fois, l'opinion publique se range plutôt du côté de Jones ; ceci n'empêche toutefois pas l'événement de galvaniser les jeunes manifestants. L'historienne Barbara LeBlanc a qualifié ce geste, de façon fort juste selon nous, de « charivari moderne », en ce qu'à l'instar de ce rite populaire d'antan, il « exécute une sentence prononcée après délibérations » et détient une « fonction de dénonciation publique ». Par ce geste, les étudiants « aboli[ssent] symboliquement

⁴⁴ *L'Évangéline*, 13 février 1968. Les « événements » de février recevront une couverture assez étendue par la presse nationale pendant toute leur durée.

⁴⁵ « La délégation est dégoûtée », *L'Évangéline*, 17 février 1968. (Irène Doiron, Yolande Arsenault, Bernard Gauvin et Claude Savoie)

tous les rapports hiérarchiques d'inégalité que la délégation avait vécu [sic] lors de leur rencontre avec le maire »⁴⁶. L'événement deviendra mythique à l'échelle acadienne.

Une langue et une culture acadiennes colonisées et dominées

Dès les événements de février, les étudiants se mettent à rechercher les *causes* de l'infériorité symbolique du français, situation ignorée jusque lors mais qu'ils ne se sentent plus capables de nier.

Durant les années 1960, les Acadiens entretiennent – et cela n'est pas nouveau – un rapport ambivalent, quelque peu malaisé avec leur langue⁴⁷. D'une part, celle-ci constitue depuis la fin du 19e siècle une composante essentielle de leur identité « nationale », à côté de la religion catholique et du récit de la Déportation. D'autre part, toutefois, un certain malaise existe autour de la question de l'état du français parlé en Acadie, malaise nourri au quotidien par les différences significatives entre la langue parlée de la population en général et celle des curés et des professionnels issus des collèges classiques. Bien que le vernaculaire soit accepté sans complexe dans de nombreuses familles, dans plusieurs milieux s'est aussi développée et ancrée une idée quelque peu masochiste : ce serait de la faute des Acadiens s'ils ne parlent pas correctement. Cette idée, d'ailleurs, est l'une des sources de l'influence de l'élite sur la

⁴⁶ Barbara LeBlanc, « Tête à tête et charivari à Moncton... », p.12-13.

⁴⁷ Annette Boudreau, «La nomination du français en Acadie; parcours et enjeux». Dans Jean Morency, James De Finney et Hélène Destrempe (dirs.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Université de Moncton, collection Une autre Amérique, publiée par la Chaire de recherche du Canada sur l'interculturalité (à paraître en 2008) et « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue Canadienne de linguistique* (à paraître en 2008).

population, qui utilise régulièrement le « bien parler » comme critère nécessaire à la prise de parole publique, ce qui correspond bien sûr à de la violence symbolique.

Dès que les étudiants se mettent à réfléchir à la situation des Acadiens, ils sont régulièrement confrontés à cette idée du « mal parler » acadien. Par exemple, après le RJA de 1966, le Dr Alfred Bastarache avait émis des commentaires désobligeants envers ces étudiants qui prétendaient prendre position sur des questions linguistiques alors que « Quand ils parlent français, ils le parlent mal »⁴⁸. Les étudiants sont susceptibles de trouver ce discours partout, y compris chez certains des adultes qui s'allient avec eux contre le maire Jones en février de 1968. Ainsi, alors même que le conseiller municipal francophone Léonide Cyr s'alliait de facto avec les manifestants en tentant de résister à la motion pour le renouvellement du serment d'allégeance, son épouse affirmait aux médias :

*Notre problème acadien, c'est notre langue bâtarde, remplie d'anglicismes [...] On est paresseux intellectuellement, on veut avoir nos droits, on critique les Anglais, mais on ne fait pas d'efforts pour parler correctement le français*⁴⁹.

Ne pouvant faire abstraction de ce discours, les étudiants le reprendront à leur compte, mais seulement en partie, c'est-à-dire après lui avoir fait prendre une nouvelle forme. Cette génération, en Acadie comme ailleurs en Amérique du Nord, est toute entière tournée vers les idées de liberté et de justice. Elle a conséquemment très peu d'affinité avec l'idée de la culpabilité – surtout quand celle-ci devrait s'appliquer à des groupes « faibles », voire dominés tels que les

⁴⁸ « Les adultes impressionnés par le Ralliement des Jeunes », *L'Évangéline*, 6 avril 1966, p.3.

⁴⁹ « Notre problème acadien, » c'est notre langue bâtarde, remplie d'anglicismes », *L'Évangéline*, 12 février 1968.

Acadiens ou les étudiants. Les étudiants reprennent donc l'idée de la « bâtardise » culturelle en s'assurant de « pathologiser » la condition. Les Acadiens et Acadiennes sont bel et bien des bâtards culturels, clament-ils, mais la faute – loin d'être la leur – réside dans le « système » qui ne leur a pas procuré les conditions nécessaires à l'épanouissement de leur culture.

Cette idée était parvenue aux étudiants par le biais du RJA de 1966, quand un professeur de psychologie sociale de l'Université de Montréal, Robert Sévigny, leur a parlé de « l'aliénation potentielle du minoritaire »⁵⁰. Sur le moment, le discours du Québécois n'a pas « collé » aux préoccupations des étudiants acadiens. Mais en 1968, on le revisite et on trouve soudainement de l'intérêt dans les expressions « aliénation », « minoritaire » et « bâtards culturels ». En avril 1968, on déterre Sévigny pour le citer dans *L'Insecte*:

[...] l'attitude de neutralité qui caractérise l'Acadien [...] s'explique par l'histoire, mais aussi par une situation qui le plonge dans une aliénation psychologique. Selon Robert Sévigny, les trois dimensions principales de l'aliénation [...] sont : le sentiment d'impuissance, l'absence de signification et le sentiment d'isolement. [...En ce qui concerne l'impuissance] l'Acadien ne participe pas aux décisions qui le concernent parce que, d'une part, il est contrôlé économiquement par l'Anglo-saxon et parce que, d'autre part, il subit encore la domination [...] du clergé. [...en ce qui concerne] l'absence de signification on peut tenir le manque d'instruction ou d'information responsable [...] Ce manque [...] provient d'abord de la discrimination [...] du ministère de l'Éducation. D'autre part, l'Église a endoctriné l'Acadien à accepter un « paquet de vérités »⁵¹.

⁵⁰ « Un psychologue [...] : Toute minorité produit des complexes », *L'Évangéline*, 2 avril 1966, p.1.

⁵¹ « Le portrait d'un vieillard? », *L'Insecte*, avril 1968, p.11 (Bernard Gauvin).

Si la supposée bâtardise culturelle acadienne est désormais expliquée (elle serait le résultat d'une double domination de la part de l'élite et de la majorité anglophone), elle n'est pas pour autant acceptée par les étudiants, qui vivent la situation comme une injustice et se retrouvent souvent à insister sur l'importance de ne pas être des « bâtards culturels ». Des segments de conversation captés par la caméra de Michel Brault en février et en novembre 1968 en témoignent :

(Blondine) Je me demande souvent si les français qui vivent dans les provinces à minorité française qui veulent véritablement être et rester français – ceux qui doivent combattre pour garder leur langue etc. – est-ce que ce ne sont pas eux qui sont les véritables français? Parce qu'au Québec c'est facile d'être français tandis que nous c'est pas facile. [...] C'est important d'être quelque chose. [...]

(Carmelle) : Je serai moi-même en autant que je serai canadienne-française...acadienne. C'est important certain ... c'est tout mon être. [...] Faut choisir! Tu choisis d'être toi-même ou quelque chose d'autre. »

(Blondine) : « Je m'en fous que les acadiens (sic) décident de devenir français ou anglos. Mais d'abord qu'ils fassent le choix. C'est pour ça je me demande s'il est important que l'Université de Moncton existe. Si les étudiants viennent à l'un puis ils font leurs cours à moitié anglais puis à moitié français ... qu'ils aillent se spécialiser dans une université totalement anglaise! Ça leur vaudra peut-être beaucoup plus. »⁵²

(Carmelle Gaudet) C'est très injuste. Surtout pour ceux qui vont rester et qui vont être médiocres, qui vont ni parler français, ni parler anglais. [...] Même nous, on [...] est dans une situation très angoissante. On sait pas si on est acadien, si on peut parler français. On essaye bien, mais on arrive jamais à traduire ce que l'on voudrait écrire ou dire: on peut pas le faire. Alors c'est quoi? On est pas la personne qu'on aimerait [...] qu'on est en réalité. On peut pas la refléter. Comment on doit la refléter? C'est en parlant et en écrivant. Puis on peut pas le faire. Alors je trouve que c'est une injustice à chaque individu⁵³.

⁵² AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, sections 43-44. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Discussion avant la marche sur l'Hôtel de ville, 14 février 1968) Nous soulignons.

Le constat que la culture et la langue acadienne seraient dans un état tristement « bâtard » mène très rapidement à l'idée selon laquelle *d'autres conditions sociales sont nécessaires* pour qu'une « personnalité » ou une « identité » francophone forte et saine puisse se développer au Nouveau-Brunswick et ce, tant sur une base individuelle que collective. Cette idée demeurera très présente tout au long des manifestations de 1968 et de 1969, puis au delà. C'est celle qu'exprime, par exemple, Émilien Robichaud lorsqu'il écrit qu'il se sent « pessimiste » en ce qui concerne « la survie de la minorité francophone du Nouveau-Brunswick [...] *dans les cadres actuels* », jugeant que « l'heure des choix passe » et que « si on ne se grouille pas [c'est...] l'assimilation »⁵⁴.

Cette volonté d'améliorer les conditions sociales provient du fait que les étudiants monctoniens posent la question de l'identité à l'aune de *l'épanouissement* personnel, véritable leitmotiv de toute la génération de 1968. La première cohorte étudiante militante de Moncton (1964-67) avait déjà troqué l'idée de la « survivance » – mot d'ordre habituel des sociétés nationalistes acadiennes – pour celle de « progrès ». Elle s'était mobilisée essentiellement pour contester la tradition, pour rejoindre le monde moderne et pour participer à la société canadienne ambiante. En 1968, voilà que les successeurs de ce premier mouvement proposent à leur tour un nouvel idéal : il ne s'agit plus de

⁵³ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, sections 144 (verbatim d'enregistrement audiovisuel – Discussion au local de *l'Insecte*, novembre 1968). Nous soulignons.

⁵⁴ « Les états généraux », *La Moustache*, 14 mars 1969, p.10 (Émilien Robichaud). Nous soulignons.

« progresser » à tout prix, mais de régler un malaise socio-culturel et linguistique pour permettre à leurs contemporains de *mieux vivre* leur rapport au monde.

Un moment de réflexion sur l'égalité socio-économique

La manifestation en faveur du bilinguisme à l'hôtel de ville et les interrogations linguistiques qui s'ensuivent ont lieu parallèlement à une autre lutte étudiante, soit celle contre l'augmentation des frais de scolarité de leur université. Ces deux combats sont théoriquement distincts – en fait, les organisateurs des deux séries de manifestations affirment initialement cette distinction de façon insistante⁵⁵ – mais dans les faits, ils en viennent à être conçus comme les deux faces d'un même combat. Et les conclusions que tirent les étudiants de ce deuxième « axe » sont analogues à celles inspirées par le dossier linguistique.

Après la prise de position initiale de l'AEUM puis de *L'Insecte*, et après le discours de Roger Savoie, les étudiants militants se mobilisent rapidement autour du dossier de la hausse des frais de scolarité. Ils savent que leurs déclarations dans les journaux ne peuvent faire plier l'administration ou la province. Conséquemment, ils songent déjà à mobiliser la population étudiante⁵⁶, comme en témoigne la pétition – à découper, signer et ramener à l'association étudiante – qui se trouve dans *L'Insecte* du 26 janvier.

⁵⁵ *L'Acadie, l'Acadie!?!*

⁵⁶ Les prochains paragraphes se basent sur des dizaines d'articles parus tant dans *L'Évangéline* et dans le *Moncton Times* durant la période allant du 25 janvier au 25 février 1968.

Confiants de pouvoir gagner l'appui de la majorité de la population étudiante, l'AEUM organise une assemblée extraordinaire le mardi 6 février. Huit cent étudiants – soit 71% des étudiants du campus – s'y réunissent et votent en faveur d'un boycott des cours. Cette mesure est considérée comme temporaire, ne valant que jusqu'à ce qu'un vote anonyme puisse être organisé. C'est chose faite le mercredi, une journée très animée sur le campus. Un « teach-in » rassemble des centaines d'étudiants, dont les délibérations sont ponctuées par la lecture de télégrammes d'appui provenant d'au moins six autres associations étudiantes de partout au Canada. (Une dizaine d'autres arriveront dans les jours qui suivent.) Le vendredi, un nouveau boycott et un nouveau « teach-in » se tiennent, puis le résultat du vote est annoncé. Ce dernier ne surprend personne sur le campus : plus de 90% des étudiants ont voté, dont 84,5% se prononcent en faveur de la grève, qui commencera officiellement le lundi.

Le jour de l'annonce de la grève, l'APUM déclare appuyer officiellement les étudiants lors d'une assemblée générale. De même, un jeune chroniqueur français de *L'Évangéline*, Alain Ghreerband, publie une chronique sur la justesse de la cause étudiante. L'AEUM sollicite la SNA pour un appui semblable, et quelques jours plus tard, le 12, la doyenne des institutions nationales se prononce en faveur de la gratuité scolaire. La *Canadian Union of Students* émet elle aussi un communiqué vantant la « résistance courageuse » des étudiants de Moncton face à la menace de nouvelles barrières économiques à l'éducation. Encouragée, l'AEUM barricade l'accès au campus lorsqu'un communiqué de l'administration affirme que la hausse de frais aura lieu peu importe les actions adoptées par les étudiants. La barricade est levée quelques jours plus tard, après que l'administration universitaire ait finalement pris position publiquement sur le niveau actuel de financement reçu par la province.

Sans surprise, les étudiants ignorent leur administration universitaire quand celle-ci les appelle à retourner en classe. Un vote est même organisé le mercredi 14 février afin de confirmer démocratiquement la continuation de la grève « jusqu'au moins mardi prochain ». Une nouvelle extension de la grève sera votée le lundi suivant. La grève de 1968 est peut-être turbulente et perturbatrice, mais elle n'est certainement pas anti-démocratique.

Au cours des « teach-ins » et des réunions plus restreintes, l'AEUM et l'APUM rédigent des mémoires s'opposant aux augmentations de frais de scolarité. Ces manifestes ne s'adressent toutefois pas à l'administration universitaire mais plutôt au gouvernement provincial, considéré comme le seul en mesure de freiner l'augmentation. Une fois les documents prêts, les deux associations demandent une audience avec le premier ministre et le ministre de l'Éducation. À leur surprise, celle-ci leur est accordée : les professeurs sont attendus lundi (le 19) et les étudiants, mardi (le 20).

Les professeurs annoncent qu'ils seront une soixantaine à se rendre dans la capitale pour parler aux membres du cabinet. L'AEUM, voulant elle aussi manifester sa force, appelle tous les étudiants de la province à manifester à Fredericton le mardi 20 février, date à laquelle elle doit rencontrer les représentants du cabinet. ACTIONS, l'organisation étudiante biculturelle qui se veut le véhicule de la contestation étudiante au Nouveau-Brunswick, voulant éviter de sembler non pertinente, se joint à pied levé à la conférence de presse afin d'y convier les étudiants des autres universités. L'appel ne tombe pas dans l'oreille de sourds, puisque 1400 étudiants de partout dans la province se retrouvent au pied de la législature provinciale avec les 800 étudiants venus du campus de Moncton.

L'Acadie : une communauté unie par... l'inégalité socio-économique?

En déclarant la grève et en se libérant ainsi des cours et de la routine, les étudiants ont créé un moment de réflexion privilégié, moment qui s'avérera déterminant pour l'avenir de la culture politique acadienne. Au cours de ces froides journées et nuits d'hiver, inspirés par le contexte qu'on connaît et désabusés par la désinvolture du maire Jones, les étudiants et les professeurs de l'Université de Moncton élaborent une vision inédite du Nouveau-Brunswick.

Le germe de ces idées neuves se trouvait déjà en filigrane dans le texte produit par l'AEUM en réponse à l'annonce du recteur sur la hausse des frais de scolarité. Celui-ci commençait par des arguments de nature libérale, c'est-à-dire mettant l'accent sur les droits individuels. « L'étudiant, avance le texte, est un membre intégral de la société [il a ...] droit à une éducation supérieure [...] accessible. »⁵⁷. Mais un peu plus loin, il avait, un peu timidement, tenté de justifier un traitement particulier pour les francophones :

*Il est un fait établi que les Provinces Maritimes sont économiquement très pauvres par rapport aux autres provinces du Canada. Il s'ensuit que dans cette région, l'étudiant éprouve beaucoup de difficultés à financer ses études, particulièrement [...] l'étudiant d'expression française, qui provient très souvent d'une famille nombreuse et très pauvre. [...] L'AEUM considère qu'une telle augmentation des frais de scolarité à l'Université de Moncton contribuerait à la difficulté déjà très grande qu'éprouve l'étudiant francophone à accéder à une formation universitaire*⁵⁸.

⁵⁷ « Déclaration de l'AEUM concernant l'augmentation frais de scolarité à l'Université de Moncton », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2. Ce raisonnement est semblable à ceux mis en avant par le mouvement étudiant monctonnien depuis quatre ans. L'association répète que la société a des devoirs envers l'étudiant et évoque une panoplie de références libérales pour appuyer ses revendications, tels que des mémoires rédigés par l'Union canadienne des étudiants, le programme « chances égales pour tous » de Louis Robichaud, et même une encyclique du Pape Jean XXIII.

⁵⁸ *Ibid.*

Roger Savoie, comme nous l'avons vu, avait déjà énoncé ces idées avec verve dans son discours. Mais c'est au fil des « teach-ins » de février que ces réflexions ont été réellement approfondies et développées. Le résultat se retrouve dans les mémoires destinés au gouvernement provincial. Celui des professeurs est avalisé par l'APUM, mais signé par Jean Paul Hauteceur, Alain Even et René-Jean Ravault, soit tous les professeurs de sociologie⁵⁹. Le mémoire étudiant, lui, est signé simplement « AEUM ». Ces deux textes ont été rédigés en collaboration : les étudiants sont remerciés dans celui des professeurs et vice-versa.

Les universitaires y présentent la province non plus comme une polis⁶⁰ commune à laquelle tous les citoyens peuvent participer sans médiation, mais comme un État formé de deux « communautés » fondamentales. Ces communautés, arguent-ils, se distinguent avant tout par la langue, mais se différencient aussi économiquement et sociologiquement. Le biculturalisme devient la caractéristique fondamentale de la province. Mais il y a plus. On n'a pas affaire, selon les professeurs et les étudiants, à des communautés égales dans les faits. Les mémoires ne sauraient être plus clairs sur ce point :

[notre] hypothèse [:] la constitution de la population globale du Nouveau-Brunswick en deux groupes linguistiquement et culturellement originaux [...] engendre des disparités [les] plus profondes. [...Nous avons affaire à] une situation d'inégalité de

⁵⁹ Camille-Antoine Richard est absent, parti commencer un doctorat à L'Université Laval.

⁶⁰ Cité, république, corps politique.

*fait qui en implique une exploitation et une aliénation économiques fondamentales*⁶¹.

Les mémoires ne visent pas uniquement à émettre des hypothèses. Ils s'attellent aussi à la tâche de montrer empiriquement le statut inférieur des francophones. Bref, on s'affaire à *prouver* la justesse des réactions de l'AEUM à la hausse des frais de scolarité et, par ricochet, à appuyer le bien-fondé de ses revendications.

Contrairement à ce qui a souvent été suggéré⁶², ces sociologues et sociologues en herbe n'utilisent pas une grille de lecture marxiste. Leur démonstration est beaucoup plus directe et empirique : ils se contentent de mettre en lumière, statistiquement, certaines disparités importantes. Se basant sur les données du recensement de 1966, ils comparent sous de nombreux angles les comtés à majorité francophone aux comtés à majorité anglophone de la province. Le plus simplement du monde, ils montrent que les premiers ont une population active moins grande (50,7% vs 56,6%), une proportion significativement supérieure d'individus ayant travaillé moins de 40 semaines au cours de l'année (54% vs 25%), des salaires moyens largement inférieurs (2 408\$ vs 3 172\$), un revenu moyen par famille inférieur et une plus forte proportion de travailleurs dans le secteur primaire (16% vs 8,7%)⁶³.

⁶¹ Alain Even et cie, pour l'APUM, « Mémoire des professeurs », *La revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.42-50.

⁶² Della Stanley, *Louis Robichaud...*, p.188 ; Richard Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, 228 ; Michel Cormier, *Louis J. Robichaud...*, 282-284.

⁶³ Alain Even et cie pour l'APUM, « Mémoire des professeurs »... Ils ont aussi forgé une troisième catégorie, soit les comtés « mixtes », dont les valeurs se trouvent à chaque fois entre celles des deux autres types de comtés

Ayant documenté les importantes disparités socio-économiques à partir d'indicateurs univoques, les auteurs des mémoires avancent ensuite l'idée que celles-ci engendrent un autre ensemble de disparités, celles-là de nature socio-culturelle. Ils établissent par exemple que les comtés à majorité francophone se distinguent par une fréquentation scolaire inférieure, un nombre plus élevé d'échecs entre la 9e et la 12e année scolaire (22,5% vs 15,8%) et un « bas niveau d'héritage culturel » (dans Restigouche et Gloucester, par exemple, seulement 13% des adultes ont une neuvième année ou plus). L'éducation a donc peu de chances d'y être valorisée à sa juste mesure, avec comme résultat que la main-d'œuvre risque de demeurer sous-qualifiée de génération en génération. Les universitaires concluent à l'existence d'un cercle vicieux : dans les régions francophones défavorisées, les inégalités socio-économiques et les inégalités d'accès à la culture et à l'éducation se nourrissent mutuellement. Or, concluent les professeurs, puisque 75% des étudiants de l'Université de Moncton proviennent des comtés francophones et mixtes, l'institution doit contribuer au renversement de ce cycle néfaste.

Le mémoire des étudiants, écrit conjointement avec celui des professeurs, adopte des arguments et une structure très semblables. Toutefois, il utilise des chiffres et des exemples inédits et insiste davantage sur les difficultés financières des étudiants⁶⁴. Mettant à profit des statistiques de l'Union canadienne des étudiants, il rappelle que seulement 28% des étudiants universitaires canadiens viennent de famille gagnant moins de 5000\$. Or, constate-t-il, le revenu familial moyen dans les comtés à majorité francophone du Nouveau-Brunswick est de seulement \$3513 (vs \$4027 dans les comtés majoritairement anglais). En plus, le mémoire fait valoir que les salaires des étudiants durant l'été sont moins élevés au Nouveau-Brunswick que dans le centre ou l'ouest du pays. Dans ces conditions,

⁶⁴ AEUM, « Mémoire des étudiants », *La revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.60-61.

argue-t-il, il est tout à fait inacceptable d'avoir des frais de scolarité plus élevés que la moyenne nationale, tel que c'est le cas au moment de la grève.

Le mémoire des professeurs démontre aussi que les régions francophones connaissent un taux d'émigration plus élevé que les comtés anglophones (18% vs 6,3% entre 1961 et 1966)⁶⁵. On rapporte là les trouvailles préliminaires d'un jeune professeur de géographie d'origine française, Jean-Claude Vernex, grâce auquel les étudiants constatent que la « revanche des berceaux » acadienne est terminée et que le groupe linguistique est aux prises avec des problèmes d'émigration et d'assimilation⁶⁶. Contrairement à ce qu'on a pu croire au début des années 1960, les Acadiens ne formeront vraisemblablement jamais une majorité au Nouveau-Brunswick. Cette prise de conscience vient renforcer l'impression que la population francophone de la province se trouve dans une situation précaire. Elle enterre les restes de l'optimisme qui caractérisait le début de la décennie.

Bref, les étudiants et les professeurs tentent d'établir objectivement l'existence d'inégalités socio-économiques importantes entre les deux « communautés linguistiques » de la province. Ce qu'ils font à l'échelle du Nouveau-Brunswick s'apparente à ce que Commission Laurendeau-Dunton a fait pour le Canada : ils rendent objectives, irréfutables et palpables des inégalités qui étaient jusqu'alors seulement vaguement perçues et souvent niées.

⁶⁵ Alain Even et cie pour l'APUM, « Mémoire des professeurs »...

⁶⁶ Jean Claude Vernex, « Le littoral sept. et oriental du NB: une société en crise démographique », *La Revue de l'Université de Moncton*, janvier 1969, p.16-22. Le thème du déclin démographique est aussi assez présent dans les conversations étudiantes de la période, comme la suivante : – Bernard Gauvin : « ... on est 240 000 francophones au NB... disons officiellement selon les statistiques. » – Régis : « qui ont un nom français. » – BG : « Oui, une bonne partie de ceux-là sont assimilés. » (novembre 1968) AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 2, section 127 (Verbatim d'enregistrement audiovisuel).

Leurs conclusions s'éloignent résolument du discours dominant, tant provincial qu'acadien. Alors que les propos de l'élite participatrice et du gouvernement Robichaud ont tendance à minimiser les différences entre les régions et les groupes linguistiques, voilà que de jeunes universitaires redonnent une réalité objective à la communauté acadienne et affirment sa spécificité. Ironiquement, après la mise à l'écart des mythes collectifs acadiens durant le « moment modernisateur », c'est par la rationalité scientifique et l'empirisme qu'une nouvelle génération recrée une « communauté imaginée » acadienne⁶⁷. Les conclusions de cette analyse ressemblent fort à la leçon tirée par les étudiants après leur rencontre avec le maire Jones : si l'on espère voir un relèvement du niveau économique et culturel des francophones du Nouveau-Brunswick, *d'autres conditions* politiques et sociales sont nécessaires.

L'unité des luttes linguistique et sociale et une redéfinition du rapport au monde

Avant d'analyser plus précisément les recommandations contenues dans les mémoires de février 1968, examinons certaines évolutions qu'a connues le

⁶⁷ Les étudiants sont d'ailleurs conscients du rôle majeur qu'a joué la sociologie dans la création de leur nouvelle perspective sur le monde. Après l'annonce de la fermeture du département de sociologie, la FEUM sollicite l'appui des associations étudiantes des autres universités canadiennes en leur écrivant : « Le secteur de Sociologie est le centre de prise de conscience de toute communauté. Faisant parti d'un groupe ethnique défavorisé et habitant une région sous-développée, ... nous attachons une importance primordiale à une telle prise de conscience. Nous croyons que la mise en cause du secteur... est une atteinte grave à l'affirmation vitale de tout un groupe. » *L'Évangéline*, 3 avril 1969.

discours étudiant en ce début de 1968, évolutions qui permettent de mieux comprendre le pourquoi et le *comment* du renouvellement idéologique que proposent ces documents.

L'unité des luttes linguistique et sociale

Les termes utilisés dans les deux débats de l'heure, soit celui portant sur la place de la langue française dans l'espace public et celui sur la situation socio-économique et culturelle de la province, se ressemblent singulièrement : « L'épanouissement » de « l'élément » ou de la « communauté » francophone, son « aliénation » due à une « domination » exercée par la majorité anglophone, ainsi que le besoin de « corriger » une situation « inégalitaire » sont des thèmes récurrents de part et d'autre.

Les bobines de Perrault captent plusieurs témoignages qui attestent du fait que plusieurs étudiants – sinon la majorité – adhèrent au message des mémoires voulant que la lutte linguistique et la lutte socio-économique sont de nature identique, voire qu'elles ne font qu'une :

(Carmelle Benoit) « [On a écrit un mémoire sur la situation de l'Université de Moncton] parce qu'on croit au fait français. Il y a vraiment un fait français à défendre dans la région francophone du Nouveau-Brunswick. Parce qu'on croit au rapport Laurendeau-Dunton [...] parce qu'on croit qu'il y a des droits à revendiquer [...] des droits légitimes qui ont été bafoués. Puis [...] c'est] simplement une question de justice. »⁶⁸

⁶⁸ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 41 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

(Hélène Tremblay, s'adressant au président de l'AEUM, Ronald LeBreton, durant une réunion qui suit la marche à l'Hôtel de ville) : « tu dis "La marche s'inscrit dans l'année des Droits de l'Homme: C'est un geste, en soi, qui est valable." Par la suite tu dis que, inscrit dans le fait de la grève, il n'est plus valable. [...] Mais pourtant] tu as dit avant que le problème était non seulement un problème d'augmentation des frais de scolarité mais un problème de gratuité scolaire et ensuite un problème culturel et linguistique. La marche c'était justement un problème culturel et linguistique [...] le problème de l'université c'est aussi un problème culturel et linguistique [...] Donc il n'y a aucune contradiction. »⁶⁹

(Irène) « Je me suis rendue compte que c'était pas seulement un problème des frais de scolarité... [...] Je me suis rendue compte que c'était un problème de francophonie. »⁷⁰

La marche [...et] la grève [...] sont étroitement liés. Tous les deux se situent dans un problème de francophonie et de discrimination⁷¹.

On décroïsonne, pour la première fois, les thèmes linguistique et socio-économique. Par le fait même, on ouvre la porte à des solutions dont le telos⁷² n'est plus le Nouveau-Brunswick, mais l'Acadie⁷³, désormais vu comme un objet en soi. On veut créer un « habitat » qui serait adéquat pour l'épanouissement d'une culture francophone contemporaine, comme en témoigne un « manifeste » de 1970 : « désormais, la jeunesse devra se tenir debout et dénoncer publiquement toutes les entraves à l'épanouissement du groupe social [acadien] dont nous ne

⁶⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 1, section 206 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

⁷⁰ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8.5, dossier 2, section 189c (verbatim d'enregistrement audiovisuel - novembre 1968).

⁷¹ Discours étudiant, mars 1968. Non signé. Archives personnelles de Bernard Gauvin.

⁷² L'objet, l'objectif.

⁷³ Plus spécifiquement, l'Acadie du Nouveau-Brunswick.

devons pas nous dissocier »⁷⁴. Or, à partir de ce moment, l'idée de la nation ne peut être loin. Dans le monde moderne, c'est elle qui a servi de réponse à ce genre d'interrogation existentielle sur la culture.

Bref, sans en être tout à fait conscients, les étudiants engagés provoquent la réapparition d'un « projet national » acadien. Ils sont d'ailleurs vaguement conscients de la transformation progressive de leur mouvement en force d'affirmation nationale. Toutefois, étant donné leur allergie au « vieux » nationalisme, ils ne comptent pas faire ceci sans nouveauté. Pour eux, après tout, l'Acadie est moins un héritage à préserver ou une mission à laquelle rester fidèle qu'un projet de société ou un pays à construire. Reste que le contexte de 1968 a réussi à transformer des individus foncièrement libéraux en nationalistes convaincus.

Cette équation entre la lutte de nature plutôt sociale menée jusqu'alors par le mouvement étudiant et la lutte linguistique (voire nationaliste) ne se fait pas sans questionnements théoriques et – peut-être – sans remords de conscience chez certains des jeunes contestataires. Au moins deux d'entre eux, Raymond LeBlanc et Bernard Gauvin, écriront plus tard des thèses de maîtrise explorant les rapports entre socialisme et nationalisme⁷⁵. On peut prendre ce micro-phénomène comme une preuve que la réconciliation de l'idée de la « gauche » avec celle de la « lutte

⁷⁴ « Manifeste », dans *Rappel 1969-70* (Album de finissants produit par la FEUM). Archives du Centre d'études acadiennes, p. 76. Signataires : Monique Arsenault, Jean A Cormier, Bernard Gauvin, Adéline Hachey, Irénée St-Jean, Claude Aubin, Paul-Eugène LeBlanc (président sortant de la FEUM), Viola Morrison.

⁷⁵ Les deux, par ailleurs, mèneront en partie cette réflexion en France grâce aux bourses France-Acadie. Raymond LeBlanc, *La question nationale chez Karl Marx*, thèse (M.A. philosophie), Université de Moncton, 1973 ; Bernard Gauvin, *Le parti communiste du Canada et la question canadienne-française : 1921-1938*, thèse (M.A. sociologie), Université du Québec à Montréal, 1978.

nationale » préoccupe les militants de 1968-69 au plus haut point. Les étudiants finiront toutefois par dépasser ces scrupules. Ce faisant, ils redessineront en profondeur leur rapport au monde et adapteront le nationalisme aux réalités de la modernité avancée.

La transformation du rapport aux anglophones

Durant le moment « modernisateur », les étudiants voyaient la majorité anglophone de la province comme étant bien intentionnée mais mal informée des réalités et des défis vécus par les communautés acadiennes, situation dont ils tenaient responsable une élite définitrice acadienne supposée « déconnectée ». Le contexte de 1968, « l'affaire Jones » et la preuve de profondes inégalités socio-économiques et culturelles dans la province viennent à bout de cette lecture de la situation. Désormais, il semble évident aux étudiants que les anglophones doivent assumer une part de responsabilité pour la situation économique « désastreuse » des Acadiens. Bref, on déplace la responsabilité des problèmes des Acadiens des causes *culturelles* endogènes vers des causes *structurelles* extérieures à la collectivité. Aux dires des étudiants militants, « il y a une chose qui est importante [...] il y a quand même un dominant puis un dominé ici. [...] Il y a une injustice flagrante puis il faut que les gens le sachent. »⁷⁶

Ce basculement ne se produit pas sans hésitations. On cherche des explications à ce que l'on perçoit comme un manque de solidarité de la part des voisins. Au début, on veut croire que le problème se limite à quelques arrièregardes réactionnaires. Toutefois, les étudiants arrivent à la conclusion que la population anglophone en général fait au moins partie du problème, ne serait-ce

⁷⁶ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 193d. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – Bernard Gauvin)

que parce qu'elle n'admet pas qu'il y en a un et ne se prononce pas contre les éléments francophobes de la province :

(Blondine Maurice) « Je me demande si les Anglais sont conscients. Parce que si ça les intéresse pas d'être conscients hein? [...] comme quand je suis allée à Bathurst faire ma recherche. J'allais voir les informateurs clés [comme les travailleurs sociaux] puis je leur demandais: « est-ce que à Bathurst il existe réellement une classe pauvre? » Puis il a dit "voyons es-tu folle. On a des problèmes par dessus la tête". [...Mais] tu peux demander à n'importe quel riche s'il y a des pauvres dans la ville. Ben il va dire: "Ben il y en a comme ça". Je sais pas ils peuvent pas. Il y a un mur qui les empêche de voir. C'est un peu le même problème pour les Anglais. Comme les Américains ne doivent pas penser qu'il y a une injustice vis-à-vis des noirs. Ils doivent avoir d'autres explications. Ils doivent dire "les français sont trop moches pour évoluer, c'est pas de notre faute". »⁷⁷

(Blondine) « ... » Je pense qu'il il y a sûrement des anglais qui [ne] croient plus dans le serment d'allégeance aussi [...] même s'il y a des cons comme le maire Jones. » [...]

(Jean Cormier) « Je crois qu'il y a beaucoup d'anglophones qui tendent favorablement vers nous... »

(Bernard Gauvin) « ... C'est bien beau (que) c'est une minorité d'anglais qui pensent comme ça, c'est une bande de réactionnaires. Comment ça se fait si il y a des Canadiens-anglais qui pensent pas comme ça, qui désapprouvent vraiment ce geste-là, comment ça se fait qu'ils se lèvent pas puis se prononcent contre. Y'en a pas un maudit qui le fait. Nous autres on est obliger (sic) d'accepter justement [...] Je les trouve pas ben convaincus de leurs convictions [...] Un tas d'anglais sont pas d'accord et viennent nous le dire personnellement. Mais pour le dire en public je te dis que ça prendrait un maudit coup dans le cul... »⁷⁸

⁷⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 37. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - durant l'élaboration du mémoire, février 1968)

⁷⁸ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 167. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - novembre 1968, lors d'une rencontre d'étudiants pendant laquelle on avait visionné, sur petit écran, la scène de la réunion de l'Hôtel de ville.)

À partir de ce moment, on entend de plus en plus souvent formuler, dans les milieux étudiants, des idées selon lesquelles les anglophones doivent être tenus responsables pour le statut inférieur des francophones et doivent être prêts à payer pour une partie du redressement de la situation⁷⁹.

Cette tendance est renforcée par un discours de Pierre Bourgault, prononcé à Moncton le 29 février. Celui-ci compare les causes acadienne et québécoise et unit même celles-ci en utilisant le « nous ». Parmi les « causes de notre infériorité économique », il identifie « la conquête » et « la discrimination des gouvernements qui défendent les acquis de la conquête ». Comme solution, il prescrit bien sûr l'indépendance⁸⁰. Alors que les étudiants libéraux-réformistes de la période 1964-1967 n'avaient que faire du néo-nationalisme québécois, ceux de 1968 absorbent son message goulûment.

Le durcissement vis-à-vis les anglophones se fait aussi sentir sur le plan de la politique étudiante régionale, alors que la coopération avec la majorité anglophone perd soudainement la cote. ACTIONS est partiellement discréditée, aux yeux des étudiants monctonniens, lorsque le « province-wide boycott »⁸¹ que planifiait son exécutif pour appuyer les étudiants de Moncton et pour demander un gel général des frais de scolarité tombe à l'eau, en raison de l'opposition de

⁷⁹ Voir par exemple les propos d'Irène Doiron sur le coût de l'éducation. AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 164. (verbatim d'enregistrement audiovisuel)

⁸⁰ « Conférences », *L'Insecte*, avril 1968, p.9. « Quebec seperatists would welcome Acadian support », *Moncton Times*, 1^{er} mars 1968. Bourgault, invité par le club de sciences politique de l'Université, a donné sa conférence au Collège Notre-Dame-d'Acadie, l'Université de Moncton ayant refusé de prêter un local à cette fin.

⁸¹ Une grève limitée d'ampleur provinciale.

deux associations étudiantes anglophones⁸². La distance séparant l'AEUM et l'association provinciale se creuse le jour de la marche sur Fredericton. Cette fois, ce sont les Monctonniens qui signifient la particularité de leur cause : l'AEUM insiste pour présenter seule son mémoire aux membres du cabinet. Pourtant, le mémoire de l'organisme provincial fait preuve d'une certaine solidarité avec Moncton puisqu'il appuie l'idée de « l'octroi de subsides supplémentaires aux universités durant leurs premières années de fonctionnement ». Néanmoins, ce n'est plus suffisant pour les étudiants de 1968. Ce qu'ils cherchent, c'est une reconnaissance des inégalités socio-économiques responsables de l'état « dominé » des Acadiens. À partir de ce moment, ACTIONS, présentée comme l'agent politique étudiant par excellence aussi tard qu'à l'automne 1967, sera considérée timorée et conséquemment délaissée, quelques fois même ridiculisée. En 1969, on n'en parle plus.

Un nouveau rapport à l'État

Qui dit changement de rapport à la majorité anglophone dit aussi, forcément, changement de rapport à l'État. Car cet État, il est partagé. Si, au cours du moment modernisateur, les étudiants militants sont convaincus que ce partage peut se faire sans heurts et sans désavantage pour les francophones, désormais ils se montrent davantage méfiants, parfois même cyniques, vis-à-vis les institutions communes aux deux groupes linguistiques. Cette méfiance est exprimée souvent et clairement à partir des événements de février 1968 :

Nous reprochons à la Commission [d'éducation supérieure du Nouveau-Brunswick] de fermer les yeux face au problème spécial et spécifique de l'Université de Moncton. [...] Nous pouvons

⁸² *Moncton Times*, 17 février 1968.

accuser les deux représentants de l'Université, le Dr Brian Newbolt et le Dr Léon Richard [...d'avoir] trahi [notre cause]. [...Pendant ce temps] le gouvernement provincial, ce têtard bâtard s'assoit, regarde et attend que des fonctionnaires anglophones disent qu'il faut accorder un budget de rattrapage à une université française. [...] Le gouvernement refuse [donc] de considérer qu'il y a des disparités économiques au Nouveau-Brunswick⁸³.

La grève des étudiants n'a pas donné de résultats concrets. Pis encore, le gouvernement refuse de reconnaître la disparité économique – c'est-à-dire que les francophones sont plus pauvres que les anglophones – et l'inégalité sociale – ça veut dire que les francophones ont moins de chance dans la vie, parce qu'ils sont dominés par les anglophones – qui existent entre les deux groupes ethnique de la province. Est-ce que nous avons un gouvernement au service de seulement 60% de la population⁸⁴?

(Jean Cormier) « On a Louis Robichaud... Franchement, c'est plutôt les Anglais qui le contrôlent, pas les Français. [...] Alors qu'est-ce que tu veux qu'on fasse? »⁸⁵

D'ailleurs, les écrits et les conversations des étudiants militants à Moncton laissent deviner que leur « trop plein » vis-à-vis l'État technocratique dépasse le thème du Nouveau-Brunswick francophone, comme l'attestent ce témoignage de novembre 1968 et le « Manifeste » publié par un collectif étudiant dans l'album-souvenir de 1969-1970 :

« Avec les Esquimaux... le gouvernement va venir, va construire des écoles puis il va les moderniser, les développer. Ben c'est vraiment écoeurant. C'est le progrès, c'est l'évolution, ben quelle

⁸³ « La colonne de gauche : Et c'est suspendu », *L'Insecte*, avril 1968, p.2. (Ronald Cormier)

⁸⁴ « La grève n'a pas donné de résultat concret », *L'Insecte*, avril 1968, p.4. (« Eusèbe L'Assimilé »)

⁸⁵ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 141. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – novembre 1968.)

évolution! [...] on pense vraiment au progrès, à la technique, puis à la machinisation (sic), à la robotisation, [...] en tout cas, c'est pas l'humanisation⁸⁶! »

Nous croyons que le système [...] a déjà trop d'emprise sur nos esprits. [...] Nous nous attaquons à l'appareil extérieur qui déshumanise et met en conserve nos âmes. [...] Nous sommes de ceux qui croient encore à l'homme, à celui qui n'est pas fondu au moule de sa machine et de son système⁸⁷.

Cette méfiance des étudiants vis-à-vis l'État est un phénomène générationnel. *L'Évangéline*, par exemple, ne suit certainement pas les étudiants lorsqu'ils commencent à attaquer les gouvernements Robichaud et Trudeau pour leur supposée « complicité » avec un pouvoir anglophone oppressant ou pour leur nature « bâtarde ». Par ailleurs, ce mouvement générationnel est d'ampleur beaucoup plus large que le Nouveau-Brunswick. On a affaire ici à un ressac anti-moderniste lié à « l'esprit 1968 ». Celui-ci est palpable dans la culture jeunesse de la fin de la décennie et ce, partout sur le continent. Simplement, le hasard fait en sorte qu'à Moncton, des conflits locaux l'amplifient dès janvier. L'exposition de résistances acharnées à l'idée de changements au régime linguistique néo-brunswickois, les conflits au sein des districts scolaires « bilingues », la preuve d'une persistance d'importantes inégalités socio-économiques et culturelles entre les groupes linguistiques, la comparaison avec le cheminement québécois...⁸⁸. Tous ces phénomènes, ayant lieu dans un laps de temps relativement court,

⁸⁶ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 194a. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – Blondine Maurice)

⁸⁷ « Manifeste », dans *Rappel 1969-70* (Album de finissants produit par la FEUM). Archives du Centre d'études acadiennes, p. 76. Signataires : Monique Arsenault, Jean A Cormier, Bernard Gauvin, Adéline Hachey, Irénée St-Jean, Claude Aubin, Peul-Eugène LeBlanc (président sortant de la FEUM), Viola Morrison.

⁸⁸ Émilien Robichaud, par exemple, écrit que les États généraux du Canada français lui ont « permis de saisir ... (la) situation précaire des minorités en dehors du Québec ». « Les états généraux », *La Moustache*, 14 mars 1969, p.10.

mènent la majorité des étudiants à répudier l'optimisme un peu béat des années 1950 et 1960, en Acadie et ailleurs.

D'autres tensions locales attisent cette méfiance envers l'État tout au long des années 1968-1969. Premièrement, au cœur même des manifestations de février 1968, une rumeur court voulant que la GRC ait déjà infiltré le mouvement étudiant monctonnien, même si celui-ci s'est montré non violent et démocratique⁸⁹. Puis deux dossiers vont amplifier le malaise de nombreux étudiants face aux efforts gouvernementaux de développement économique régional. Le premier est celui du plan de développement régional du gouvernement fédéral (ARDA) visant le Nord-Est du Nouveau-Brunswick. Le deuxième tourne autour de la création du Parc National Kouchibouguac, annoncée en 1967, parc qui doit occuper une région peu peuplée du comté de Kent, dans l'est du Nouveau-Brunswick. Quoique bien intentionnés, les deux plans comportent des éléments controversés qui provoquent une réaction populaire contre ce qui est perçu comme une gestion froide et insensible de vies humaines. Dans le Nord-Est, une résistance populaire s'organise contre la désignation de certaines villes comme des « pôles régionaux de développement » et contre les mesures mises en place afin d'inciter la population à y déménager. Pendant ce temps, la controverse entourant Kouchibouguac résulte de la volonté du gouvernement fédéral d'exproprier les maisons des familles habitant dans le futur parc. Dans les deux cas, des opposants évoquent l'image d'une « deuxième

⁸⁹(Sans titre), *L'Insecte*, décembre 1968, p.14 (Anonyme). Des événements ultérieurs leur donneront raison. « Les nationalistes aca-diens sous surveillance », radiodiffusé sur les ondes de Radio-Canada dans le cadre de l'émission Tournée d'Amérique, le 15 octobre 1994. On peut écouter le reportage à l'adresse : http://archives.radio-canada.ca/IDCC-0-9-1500-10150/guerres_conflits/espionnage_canada/.

déportation » pour formuler des critiques à forte charge émotive qui contrastent avec le langage bureaucratique et rationnel des fonctionnaires⁹⁰.

Décidemment, les réformes étatiques perdent l'auréole qu'elles avaient au début des années 1960. La froideur des étudiants envers la majorité anglophone et leur méfiance envers l'État représentent en fait les deux faces d'une même médaille. Fondamentalement, c'est l'optimisme et la foi dans le progrès des années d'après-guerre qui disparaissent du campus, comme c'est le cas dans de nombreuses autres universités. Au Nouveau-Brunswick francophone, cette répudiation donnera lieu à l'émergence d'une idéologie politique communautariste.

5.3 L'Acadie comme communauté primordiale

Le rejet de la philosophie de la « bonne entente »

La nouvelle méfiance des étudiants vis-à-vis la majorité anglophone et l'État se répercute inévitablement sur leur discours politique plus global. La première victime de cette mutation est le discours de la « bonne entente ». Bien que l'élite définitrice ait tenu ce discours depuis les années 1950, celui-ci ne tombe dans la mire des étudiants qu'en 1968. En effet, c'est après leurs altercations avec le conseil municipal de Moncton⁹¹ et leur constat d'importantes

⁹⁰ Marc Johnson, « L'Évangéline contestée, 1966-1982 », dans Gérard Beaulieu (dir.) *L'Évangéline 1887-1982, Entre l'élite et le peuple*, Moncton, Éditions d'Acadie / Chaire d'études acadiennes, 1997, p.359-362.

disparités socio-économiques entre régions anglophones et francophones que les étudiants rejettent sans équivoque – et en masse – le discours de la « bonne entente ». Plusieurs le dénoncent comme étant complaisant et mensonger :

« [...] je trouve que le meilleur document qu'on pourrait avoir pour la prochaine conférence constitutionnelle [...] c'est le film de ce qui s'est passé: la marche! et surtout ce qui s'est passé dans l'hôtel de ville. [...] S'ils veulent avoir des faits, s'ils veulent voir la réalité telle qu'elle existe – l'assimilation puis l'injustice – , ben que l'on montre ce film là, puis on verra. Puis qu'on arrête de se créer des illusions. Emplir la tête des gens ... C'est ce qu'on fait aux conférences constitutionnelles actuellement. [...] J'aimerais profiter de l'occasion pour réfuter certaines déclarations du premier ministre Louis Robichaud disant que la bonne entente au Nouveau-Brunswick c'est quelque chose d'extraordinaire. Qu'il s'ouvre les yeux puis qu'il s'ouvre les oreilles. Puis s'il veut encore dire ça ben c'est un fou⁹². »

Lors des événements de 1968, les étudiants engagés en arrivent à penser que pour parvenir à une à une véritable « bonne entente », il est impératif de créer une situation d'égalité réelle entre les groupes linguistiques. Pour atteindre ce but, il faudrait instaurer un nouveau régime de cohabitation linguistique et une nouvelle formule de partage des richesses dans la province. Dans cette perspective, le discours de la « bonne entente » pose problème en ce qu'il ne sert, selon eux, qu'à masquer et minimiser les problèmes existants : il serait impératif

⁹¹ ... et d'avoir subi les invectives de contre-manifestants à l'extérieur de l'Hôtel de ville. Pour un goût de ces propos, voir le film *L'Acadie, l'Acadie ???* ou AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 93 (verbatim d'enregistrement audiovisuel – février 1968).

⁹² AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 120 -121. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Bernard Gauvin à la conférence de presse après la manifestation à l'hôtel de ville.)

de se débarrasser d'une attitude jugée « à-plat-ventriste », attitude qui trahirait une mentalité de « colonisés ».

La nouvelle position des étudiants dérange, toutefois, et certains Acadiens se portent à la défense de la thèse de la bonne entente, comme ce député qui dit à *L'Évangéline* : « Il y a des gens dans cette province qui veulent détruire l'harmonie qui existe entre les deux groupes ethniques. »⁹³. De plus en plus, les étudiants se demandent ce que cache cette résistance. Pourquoi insiste-t-on tellement pour présenter le Nouveau-Brunswick comme un « modèle » pour Canada?

L'Évangéline décrète malgré tout que les questionnements des étudiants sont légitimes dans son éditorial du 19 février, à la fois sympathique vis-à-vis les manifestations et critique vis-à-vis l'idée de bonne entente. L'éditorialiste affirme que si la bonne entente et l'harmonie font défaut à Moncton, c'est en bonne partie en raison du manque de bonne volonté de l'administration municipale : « L'harmonie vient du fait que les francophones ont longtemps passé des injustices sous silence⁹⁴. » Piquée au vif par les critiques de Jones à l'égard de la mission diplomatique de la SNA, l'élite se montre initialement prête à suivre les étudiants dans leur remise en question d'une partie du discours dominant, c'est-à-dire dans leur constat que la véritable « bonne entente » reste à construire.

Or, l'idée de la bonne entente fait partie d'un ensemble idéologique plus large. Sa « délégitimation » et son rejet créent une brèche importante dans le

⁹³ 8 mars 1968.

⁹⁴ « Fraternité et Fraternité », *L'Évangéline*, 19 février 1968.

discours de la participation. Cette perte de légitimité du discours dominant (aux yeux des étudiants militants) explique leurs prises de position foncièrement nouvelles en matière de politiques linguistique, scolaire et économique – à partir de février 1968.

La révélation du « code caché » des Acadiens

Des recherches socio-historiques et anthropologiques ont établi que les relations entre groupes dominants et dominés sont habituellement chargées de dissimulation, voire de tromperie. L'anthropologue et politologue James Scott a notamment documenté comment les dominés feignent la déférence pendant que les puissants affirment le plus souvent leur domination de façon subtile. Toutefois, les groupes dominés créent aussi un « discours secret » ou un « code caché » plus critique – voire railleur – envers le groupe dominant, discours qui demeure normalement dans la sphère du privé. De même, le groupe dominant développe un « dialogue privé » interne portant sur la désirabilité du *statu quo* et sur les moyens à employer pour le conserver. Ce discours ne peut – lui non plus – être partagé ouvertement⁹⁵.

Il arrive toutefois que les « codes cachés » de groupes dominés éclatent au grand jour, sur le ton de la défiance, durant des « périodes de stress politique et culturel ». C'est ce qui arrive à Moncton en février 1968. En confrontant directement le maire Jones et en dénonçant ouvertement des injustices sociales

⁹⁵ *Domination and the Arts of Resistance : The Hidden Transcript of Subordinate Groups*, Yale University Press, 1990. Scott y analyse finement la nature des pratiques discursives des groupes culturellement dominants et dominés en puisant abondamment dans l'histoire et le folklore du monde et en s'inspirant de Michel Foucault et de la sociolinguistique contemporaine

subies par les Acadiens, les étudiants de 1968 font éclater des conflits qui, bien que viscéraux, restaient latents durant le « moment modernisateur ». Pour la première fois, des Acadiens prennent la rue – espace public par excellence – et dénoncent explicitement la situation du groupe linguistique. Le « code caché » des francophones est ainsi révélé aux anglophones. Parmi les secrets révélés par les étudiants, il y a le fait que plusieurs francophones ne croient pas sincèrement au discours public de la « bonne entente » et voient le système d'éducation existant non comme une réponse adaptée et pragmatique à la situation du Nouveau-Brunswick, mais comme une iniquité. Cette prise de parole représente une remise en cause sérieuse du *statu quo*. Cette première verbalisation publique du discours privé ne manque pas de générer une « électricité politique » qui change à jamais la nature du rapport de force entre les groupes en présence. Ceci ne signifie pas nécessairement que la domination cesse, mais les relations se transforment forcément, ne serait-ce que par le biais d'un ajustement du discours dominant.

Cette verbalisation de l'indicible peut être attribuée à plusieurs choses. Il est juste d'affirmer – comme plusieurs l'ont fait – que la présence de plusieurs étudiants du nord de la province et du Québec, c'est-à-dire d'individus pour qui le *motus vivendi* linguistique de Moncton est nouveau et étranger, a sûrement joué un rôle. Par contre, il faut rappeler que l'Université a une proportion semblable d'étudiants venant d'ailleurs depuis les années 1950, et que jusqu'à ce moment, ceci n'avait pas provoqué de réactions publiques. Ces étudiants ont jusque lors accepté cet état de fait comme étant l'ordre naturel des choses, comme une caractéristique régionale inaltérable. D'autres diront que l'explosion de 1968 est due au fait que le conseil de ville de Moncton a provoqué les étudiants. Toutefois, comme nous l'avons vu, ce n'est pas la première fois que les Acadiens voyaient leur importance symbolique dans la ville minimisée. Pourtant, c'est la première fois que les étudiants affirment haut et fort leur désaccord.

À notre avis, ce soulèvement symbolique ne peut être expliqué sans faire appel au contexte historique. La conjoncture a voulu que ces tensions, qui sont de nature récurrente, refassent surface à un moment où de larges pans de la jeunesse occidentale – dont fait partie les étudiants monctonnais – sont désillusionnés et souhaitent accélérer le changement social. La révélation du « code caché » acadien représente un point de non-retour. Elle marque la rupture avec l'idéologie dominante partagée et rend possible l'apparition d'un nouveau discours politique. Elle mène à la réimposition d'une allégeance première qu'on croyait perdue : l'Acadie. De nombreux extraits de conversations filmées en 1968 témoignent de cette réalité :

(Paul Eugène) « J'ai seulement découvert l'an passé que j'étais acadien. Je n'y avais jamais pensé avant. Oui je me dis acadien, mais avant ça ne me concernait pas. [...] »

(Irène) « Je me disais canadienne avant. Puis après je me disais canadienne française. [...] C'est quand les 4 acadiens sont allés en France l'an dernier que là je voulais me dire acadienne. Je me suis rendu compte que ça existait encore. [...] Moi je suis fier (sic) de me dire acadienne parce que je ne représente pas l'acadienne typique. Puis ben ça montre aux gens qu'il y a des acadiennes qui sont différentes de ce qu'on a toujours pensé des acadiennes. [...] Je pense que refuser de dire qu'on est acadien c'est de montrer qu'on a un complexe d'infériorité vis-à-vis des autres êtres humains. »⁹⁶

« [On projette d'écrire un livre de] réflexion sur le problème qu'on pourrait appeler acadien [...pour] expliquer l'état du colonialisme en Acadie⁹⁷. »

⁹⁶ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 129 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

⁹⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 127 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

Ce que les tentatives de « ralliement » de 1966 n'ont pu faire, « l'esprit de 1968 » le réussit : les étudiants monctoniens se sentent désormais investis d'une cause qui ne peut être qu'acadienne. L'ethnicité, rendue pertinente une nouvelle fois par le constat sociologique de disparités importantes dans la province, redevient centrale à l'identité du mouvement étudiant.

L'Université de Moncton : une institution... communautaire?

La réévaluation faite par les étudiants de la place des Acadiens dans le monde, leur rejet de la philosophie de la « bonne entente » et leur révélation du « code caché » acadien se traduisent immédiatement dans de nouvelles revendications politiques. Ces dernières sont explicitées une première fois dans les mémoires de février 1968, qui proposent de nombreux changements en matière de politiques publiques. Leur conclusion en ce qui concerne l'Université de Moncton? Que celle-ci doit recevoir – a le *droit* de recevoir - des fonds additionnels.

À la base, pourtant, les étudiants étaient partis d'une préoccupation on ne peut plus commune pour l'accessibilité aux études supérieures : les frais de scolarité sont considérés trop élevés, l'aide financière insuffisante et le niveau de vie des étudiants déplorable. Ces préoccupations, bien sûr, ne sont pas l'apanage des seuls militants de Moncton : des étudiants des quatre coins de l'Occident revendiquent la même chose.

Toutefois, comme nous l'avons vu, le début de 1968 a rendu les étudiantes et étudiants beaucoup plus préoccupés quant au devenir de la collectivité

acadienne. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que la question des frais de scolarité soit évaluée en fonction du bien de la *communauté linguistique* au complet. Dès lors, on considère que la raison d'être de l'Université de Moncton, peut-être plus que de conférer une formation à des individus en quête de savoirs et de liberté, est de constituer un outil facilitant le relèvement de « l'Acadie », de la communauté :

L'Université de Moncton devait [...] contribuer au relèvement social, économique et culturel de la communauté francophone du NB. Or [...] dans les conditions financières actuelles, l'Université de Moncton ne peut pas réaliser ses objectifs⁹⁸.

(Carmelle Benoît) : « Puis moi je crois que c'est vraiment l'université de Moncton [...] que c'est à elle à alimenter la population francophone [...] puis c'est elle dorénavant qui aura à défendre la cause francophone du Nouveau-Brunswick parce que c'est elle qui est le mieux [...] c'est elle qui est le coeur de la population francophone. »

(Blondine) : « Pas maintenant, elle devrait l'être⁹⁹. »

Les étudiants, ainsi que les professeurs, arrivent à la conclusion que, pour remplir cette « mission », l'Université de Moncton doit bénéficier de fonds additionnels spéciaux. Ils utilisent trois arguments distincts. Vient premièrement l'idée d'un nécessaire « rattrapage » de la jeune institution. Étant donné que la University of New Brunswick a bénéficié des deniers publics depuis sa fondation en 1785 et les besoins immenses en matière d'éducation post-secondaire en français, l'octroi de subsides provinciaux à l'éducation postsecondaire de manière relativement égalitaire, soit selon une formule basée sur le nombre d'étudiants, est

⁹⁸ AEUM, « Mémoire étudiant... »

⁹⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 41 (verbatim d'enregistrement audiovisuel).

jugé insuffisant. On estime que des fonds additionnels de rattrapage doivent être accordés à la jeune université afin qu'elle puisse se doter d'infrastructures équivalentes à celles des universités anglophones centenaires. Cette idée se répand comme une traînée de poudre au début de 1968, au point que même l'administration de l'Université la reprend dans le mémoire qu'elle dépose à la province en février 1968¹⁰⁰.

Deuxièmement, les professeurs et les étudiants avancent l'idée que la situation particulière de la population francophone justifie, voire exige que la province réserve un *traitement particulier* à ce groupe ethno-linguistique. « L'insuffisance » du « niveau éducationnel » de la population acadienne, arguent les professeurs de sociologie qui signent le mémoire, « nécessite un coup supplémentaire de rattrapage », d'autant plus que les étudiants acadiens ont aussi des besoins financiers « proportionnellement plus grands » et que « les parents [...] n'auront pas tendance à apprécier à sa valeur la poursuite des études universitaires », ce qui constitue un « facteur d'aliénation ». « Une amélioration du statut de l'Université de Moncton, concluent-ils, serait un moyen pour faire disparaître les anomalies [liées aux] inégalités socio-économiques desquelles la population francophone est victime¹⁰¹. »

Les fonds additionnels pour l'université ne seraient donc pas uniquement justifiés par la nécessité d'un rattrapage institutionnel, mais aussi par l'impératif d'un rattrapage *culturel* de la population francophone entière. En cela, malgré leur utilisation de données empiriques et d'un vocabulaire scientifique rationalisant, les mémoires de 1968 agissent en précurseurs des revendications néo-nationalistes

¹⁰⁰ « Mémoire de l'administration », *Revue de l'Université de Moncton*, mai 1968, p.51-59.

¹⁰¹ Alain Even et cie pour l'APUM, « Mémoire des professeurs ».

à venir. (Nous disons « malgré » car cette nouvelle idéologie prendra la plupart du temps un ton autrement plus romantique que scientifique au courant des années 1970.)

Finalement, remarquant que \$3,6 millions des \$4,98 millions en octrois fixes de la province vont « aux universités anglophones », les étudiants avancent que :

donc, 60% de la population bénéficie de 72% des octrois fixes. [...] au niveau des octrois per capita le montant est égal pour chacun des étudiants de la province. Ce qui signifie encore là que ce sont les riches qui reçoivent le plus. [...] L'Université de Moncton qui ne possède encore que peu de facilités ne reçoit que 29% des subventions. [...] Les politiques actuelles de subventions gouvernementales sont un pis-aller qui maintiennent [sic] le retard accumulé et une hausse des frais de scolarité ne ferait qu'accentuer les disparités déjà décrites. [...Pour atteindre] un relèvement économique et culturel véritable [... il faudrait des politiques] fond[ées] sur des principes d'égalité et de justice distributive. [...L'aide] au financement des universités [doit être] motivée par les besoins réels de la population plutôt que fondée sur les actifs déjà en place (No d'étudiants, de profs, de facultés et d'édifices)¹⁰².

L'idée selon laquelle « l'université de Moncton, chargée de desservir 38% de la population, ne reçoit que 22% des crédits provinciaux » devient une sorte de mantra, répétée *ad nauseam* par les étudiants à qui veut bien l'entendre. Cette conception de la situation trahit une vision : à partir de ce moment, l'Université de Moncton n'est plus vue comme une institution publique néo-brunswickoise parmi d'autres, mais comme une institution *communautaire* devant recevoir la part

¹⁰² « Mémoire des étudiants ». Les professeurs font aussi valoir cet arguments : « L'université de Moncton, chargée de desservir 38% de la population, ne reçoit que 22% des crédits (provinciaux). »

« acadienne » des fonds destinés à l'éducation post-secondaire. On demande une portion de la tarte égale à la proportion francophone de la population totale (38%), plutôt qu'à la proportion de la population étudiante qui fréquente l'institution (22%). Le fait que les universités anglophones desservent plus d'individus est tenu comme non pertinent, puisque cet état de fait serait le résultat d'injustices passées et d'inégalités toujours présentes.

5.4 Conclusion : L'arrivée d'une logique communautariste

À partir de février 1968, de nombreux étudiants jugent que l'égalité des chances individuelles facilitée par les réformes Robichaud n'est que fumisterie si elle ne s'accompagne pas de mesures visant à créer une égalité réelle entre les deux communautés, c'est-à-dire, en termes concrets, *de mesures permettant l'épanouissement de l'élément francophone de la province*. Le biculturalisme ne doit donc pas être une simple description de la province, mais devenir une *grille programmatique* qui inspire les politiques publiques. Jusqu'à ce que la province respecte ce biculturalisme fondamental, il serait mal avisé de lui faire confiance. En pensant de la sorte, les étudiants monctoniens rejettent les fondements même de l'idéologie libérale de la participation modernisatrice.

Car on ne pourrait se tromper : les revendications contenues dans les mémoires sont d'un type inédit au Nouveau-Brunswick. Elles ont été rendues possibles par la transformation du rapport au monde des étudiants militants, qui ne s'en tiennent plus uniquement à une critique libérale de la société. Leurs demandes d'un traitement spécial pour l'Université représentent ce que les politologues contemporains appellent du « communautarisme ». C'est dire qu'ils

se mettent à conférer une valeur *en soi* au groupe culturel francophone du Nouveau-Brunswick (ou la communauté acadienne, si l'on préfère), et non plus uniquement aux individus. Dans cette nouvelle perspective, on ne considère plus forcément qu'un traitement identique de chaque individu mène nécessairement à l'égalité réelle et, conséquemment, on avance que la *communauté* (en soi) mérite des politiques publiques adaptées à ses besoins¹⁰³. La nouveauté du discours détonne. Depuis Montréal, *La Presse* déclare : « un nouveau nationalisme [acadien] se pointe »¹⁰⁴.

Ces positions représentent une nouveauté dans le discours politique acadien. Elles jettent les bases d'un programme d'action inédit. Les étudiants proposent que les Acadiens revendiquent autrement, en n'utilisant ni la logique du compromis (ceci étant la stratégie de l'élite « traditionnelle »), ni même celle des droits individuels (qui est celle de l'élite réformiste), mais plutôt celle des *droits collectifs*.

Il y a un constat des plus ironiques à faire sur le deuxième mouvement étudiant acadien : les militants de 1968-1970 se sont tournés vers une idéologie ostentatoirement *collectiviste* par souci pour leur épanouissement *personnel*. Les idées de droits collectifs, d'un traitement spécial pour la « minorité », d'une reconnaissance de la « dualité culturelle » intrinsèque de la province... tout cela découle directement de la volonté de ces jeunes Acadiens d'être « normaux »,

¹⁰³ Le terme « communautarisme » a parfois – souvent? – une connotation négative, particulièrement dans la tradition française. (Signe révélateur, le *Petit Robert* le définit comme « système qui développe la formation de communautés (ethniques, religieuses, culturelles, sociales...), pouvant diviser la nation au détriment de l'intégration ».) Ici, nous l'utilisons de façon purement descriptive. Notre définition s'inspire de celle de la version en ligne de *L'Encyclopédie Universalis* (consulté le 3 octobre 2007).

¹⁰⁴ « L'Acadie à l'heure de la prise de conscience », *La Presse*, 29 février 1968.

d'être de leur temps et d'être épanouis. Pour cela, il faut ne pas être des « bâtards culturels ». Conséquemment, les étudiants revendiquent les bénéfices d'un État-nation propre aux Acadiens, où ils puissent trouver tous les instruments nécessaires à leur épanouissement... personnel.

Le mouvement de février 1968 signifie l'éclatement des certitudes libérales-réformistes au sein du corps étudiant, à la base de l'optimisme qui berce l'Acadie depuis le milieu des années 1950. Leur fragilisation dans le milieu étudiant laisse prévoir un changement fondamental qui aura lieu dans la culture politique acadienne au cours des quelques années qui suivront. Cette bifurcation radicale de la part du mouvement étudiant monctonnien est attribuable, au moins en partie, à l'évolution du discours étudiant occidental. Rappelons qu'aux États-Unis, au Canada anglophone et au Québec, on constate des tendances très semblables au même moment. Là aussi, des mouvements qui avaient été largement moralistes, libéraux et humanistes se tournent toujours davantage vers des explications théoriques de plus en plus globales et arrivent à des conclusions de plus en plus critiques du *statu quo*.

Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, ce changement ne se fera pas sans résistances et sans controverses. L'éloignement des étudiants des idées reçues et de l'idéologie dominante crée, comme c'est toujours le cas, une dissonance. Les nouveaux points de vue exprimés lors de l'hiver 1968 sont controversés. Toutefois, ils ne peuvent être évacués facilement puisqu'ils reposent sur des données empiriques présentées sur un ton « neutre », propre au discours scientifique. Les mémoires de février deviennent rapidement une référence et une banque d'outils pour tous ceux voulant évoquer les inégalités vécues par les francophones de la province. La nouvelle vision communautariste du Nouveau-Brunswick et la volonté concomitante de créer des conditions sociales propices à l'épanouissement de la collectivité francophone représentent les balbutiements

d'une nouvelle idéologie politique : le néo-nationalisme acadien. Ils réhabilitent l'idée « traditionnelle » de l'autonomie acadienne, non sans en changer de grands pans. Souhaité depuis 1965 par Camille Antoine Richard, le « néo-nationalisme » acadien naît finalement de façon concrète, en tant que mouvement social, en février 1968.

Chapitre 6 : La naissance du néo-nationalisme acadien, 1968-1974

Après la grève de février 1968, les étudiants de Moncton se sentent investis d'une mission, celle d'obtenir un traitement particulier pour la minorité acadienne dans le but de favoriser son épanouissement. Ils prennent initialement sur eux-mêmes cette responsabilité, comme en témoignent leur mobilisation continue pour des fonds additionnels pour l'Université et leur résurrection du mouvement en faveur de la dualité scolaire.

Les étudiants sont initialement seuls à endosser les idées néo-nationalistes. En peu de temps, toutefois, la nouvelle logique se diffuse dans la société civile acadienne et a même des effets tangibles sur la politique néo-brunswickoise. Le mode de vivre-ensemble néo-brunswickois s'en trouve transformé.

6.1 L'affirmation d'une nouvelle cause étudiante

Pour les étudiants, les « événements » de février ont démontré la nécessité d'inventer un nouveau militantisme explicitement acadien, un mouvement social large luttant contre l'idéologie de la « bonne entente » et en faveur d'une affirmation des droits de la collectivité francophone.

Une mission propre aux étudiants

Très vite, les étudiants militants monctoniens de 1968 embrassent cette cause comme étant la leur. D'ailleurs, ils ne sont pas seuls à assigner la mission de sa propagation aux étudiants : des professeurs présentent aussi les étudiants comme les « porteurs naturels » de ce renouveau important. La création des conditions sociales, politiques et économiques qui permettront aux francophones de s'épanouir devient en effet la véritable mission – voire la raison d'être – du corps étudiant au cours des premiers mois de 1968. Des conversations tenues lors de la préparation des mémoires sur l'éducation post-secondaire, en février 1968, témoignent de ce sentiment d'hériter d'une mission historique :

(Blondine) Si c'est pas nous qui le fait maintenant, ça sera peut-être jamais fait.

(Le barbu) C'est ça qui est le plus grave... je pense que [...] la population francophone dans toutes ses revendications ça toujours été des échec successives (sic)...elle n'a jamais pu avoir quelque chose de positif alors si sa jeune génération arrive à aboutir à un échec là ça peut être grave.

[...]

(Le barbu) [...] Là [...] la vieille population va nous dire « On savait que vous n'alliez pas gagner. Ça sert à rien. » Alors ça va toujours traîner. Ça va être un cercle vicieux. On va toujours tomber dans le même pétrin.

(Carmelle Benoît) Il y a quelqu'un sur qui on peut compter, c'est les étudiants. Si on remarque... dans tous les pays du monde... il y a des révolutions... la plupart du temps ça été fomenté par les étudiants. Les étudiants c'est la jeunesse dynamique... c'est des personnes ouvertes qui prennent conscience plus facilement que les vieux... que des vieillards conservateurs¹.

Le mémoire des professeurs présente lui aussi les étudiants comme les porteurs de la cause nationale :

¹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, sections 41, 48. (verbatim d'enregistrement audiovisuel - Il est probable que « le barbu » soit Omer Chouinard, un étudiant en sociologie).

La conjoncture économique très précaire que doit affronter l'étudiant de l'Université de Moncton nous permet de saisir le passage d'une prise de conscience personnelle des difficultés de son propre groupe (les étudiants) à une prise de conscience collective des difficultés de la communauté globale².

Le même son de cloche se fait entendre lors de rallies et de manifestations. Ronald Lebreton, à l'occasion d'une assemblée préparatoire à la marche sur Fredericton, affirme d'un ton solennel : « Le travail que nous faisons aujourd'hui, c'est un travail non pas seulement pour nous mais un travail pour la province en entier. Et je crois que plus tard la province et les gens de la province vont nous remercier. »³. Dans une autre assemblée, portant sur la grève contre l'augmentation des frais de scolarité, le père Perez, professeur de philosophie, déclare : « Si on veut aller jusqu'au bout, cela dépend de vous. [...] Ce que l'on fera de la population française du N.B. dépend de vous. »⁴. Tous les deux sont acclamés, applaudis de manière enthousiaste. Cette conviction de représenter une sorte de « classe révolutionnaire » prédestinée durera jusqu'à la répression du mouvement de l'été 1969. Le communiqué suivant de la FEUM en atteste :

La cause défendue par le FEUM et toujours celle des francophones du NB. Ceux-ci se trouvent dans le même marasme [...] mais c'est souvent le propre d'une pop sous-développée [...] de ne pas comprendre les changements et les bouleversements sociaux qui peuvent survenir. Il n'en demeure pas moins que ces changements et ces développements doivent se produire. Il est normal que l'élément jeune s'en charge. La FEUM s'en est occupé dans le passé, s'en occupe aujourd'hui et s'en occupera dans l'avenir. La contestation n'est pas morte en « Acadie »⁵!

² Alain Even et cie pour l'APUM, « Mémoire des professeurs... ».

³ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 316 (verbatim d'enregistrement audiovisuel, février 1968).

⁴ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 133-134 (verbatim d'enregistrement audiovisuel, février 1968).

⁵ « Communiqué de la FEUM », 9 avril 1969. Publié dans *La Moustache* du 11 avril et *L'Évangéline* du 10 avril.

Pendant cette année et demie, alors que les étudiants se chargent de leur nouvelle mission, ils maintiennent leurs critiques envers « l'élite acadienne ». Malgré tout, quelque chose a bien changé : le fondement de la critique est nouveau. Alors que jusque maintenant, on reprochait surtout à l'élite ses tendances « traditionnelles », à présent, ce que l'on admoneste, c'est sa supposée servitude vis-à-vis les « vraies » forces oppressives, celles de la majorité anglophone.

Si les étudiants mènent leur nouvelle lutte de façon aussi fervente, c'est qu'ils ont la ferme conviction que leurs actions et leurs paroles auront un effet sur la population acadienne, qu'elles mettront en branle un mouvement plus large et – même – un changement important de mentalités. « Nous sommes convaincus que les parents et les professeurs viendront nous supporter⁶. » : on entend souvent des phrases du genre lors de réunions planificatrices de manifestations. Plusieurs croient même percevoir le début d'un changement de mentalité chez leurs parents au courant de l'année 1968 :

[Durant la grève et la marche sur l'hôtel de ville] mon père et ma mère comprenaient pas ce qui se passait. Je prenais même pas la peine de leur expliquer. Je pensais: la masse, c'est comme ça, puis j'étais vraiment écoeurée parce que personne comprenait. [Mais cette année, après la manifestation contre la loge loyaliste] il [mon père] riait... il dit : « je trouve que c'est vraiment bien, les Acadiens ont toujours peur, au moins les étudiants ont dit ce qu'ils pensent. » J'étais contente... au moins si mon père réagit comme ça... ça veut dire que les autres ont pu le penser aussi⁷.

⁶ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 178. (verbatim d'enregistrement audiovisuel, février 1968 - André Courtemanche)

⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 167. (verbatim d'enregistrement audiovisuel, février 1968 - Blondine Maurice) Bernard Gauvin tient des propos semblables dans le dossier 2, section 135.

On ne peut qu'être frappé par le paradoxe : les étudiants, qui comme groupe ont représenté la première voix politique alternative en Acadie grâce à une idéologie iconoclaste et radicalement libérale dès 1964, en arrivent quelques années plus tard à être les instigateurs d'un retour au nationalisme. Une autre ironie, parallèle, mérite d'être révélée : ce mouvement né d'un fort sentiment anti-élitaires se propose maintenant comme... nouvelle élite nationale. Sans se nommer ainsi expressément, elle se propose pour diriger « les masses » et affirme savoir ce qui est bon pour elles.

Les étudiants, les professeurs et l'apparition du néo-nationalisme

Mais jusqu'à quel point en sont-ils la source? Ici, il nous semble opportun de tenter de déterminer si ce discours est le fait des nouveaux professeurs en sciences sociales de l'Université de Moncton ou plutôt des étudiants. Comme nous l'avons vu, Jean-Philippe Warren et Julien Massicotte misent beaucoup sur l'influence des professeurs pour expliquer l'apparition du discours néo-nationaliste émergent⁸. Qu'en est-il?

Rappelons que c'est la deuxième fois en trois ans qu'un petit ensemble de jeunes professeurs propose aux étudiants de Moncton de créer un nouveau nationalisme en déployant une vision qui contraste fortement avec le discours dominant de l'époque, à tendance très libérale⁹. La différence, bien sûr, est que la première fois, les tendances néo-nationalistes de Richard et de Savoie ont été poliment ignorées par la masse des jeunes. La deuxième tentative, comme nous

⁸ Warren et Massicotte, « La fermeture du département... ».

⁹ Nous avons vu que certains jeunes professeurs ont tenté de transmettre des idées « néo-nationalistes » aux étudiants lors du « Ralliement de la jeunesse acadienne » de 1966, mais que la tentative a échoué.

venons de le constater, a beaucoup plus de succès. Afin d'expliquer les résultats différents issus du « ralliement » de Roger Savoie et Camille Antoine Richard et des « teach-ins » de Even, Hauteceur et Vernex, on peut évoquer trois facteurs.

Premièrement, il y a le prestige qu'avaient probablement, aux yeux des étudiants, ces professeurs venus de France. En plus de détenir un niveau élevé de capital culturel, ceux-ci donnaient à ces jeunes Acadiens l'occasion de voir leur propre pays avec un regard frais et nouveau. N'étant pas partie prenante des débats identitaires acadiens, ces coopérants français arrivaient à extraire leurs auditoires du discours libéral dominant d'une façon que Richard et Savoie n'auraient pu le faire. Deuxièmement, contrairement à Savoie et, dans une moindre mesure, Richard, qui avaient remis en question la pertinence de l'élite et de la tradition acadiennes de façon directe, la nouvelle vague de jeunes professeurs choisit de discréditer le discours dominant indirectement, et non frontalement, par le biais de démonstrations froidement empiriques. Les chiffres mis en avant – concrets, mesurables – donnent une confiance nouvelle aux étudiants et confèrent une légitimité à leurs revendications.

Finalement, il est toutefois peu probable que les étudiants aient été prêts à faire une telle lecture « nationale » de la situation avant cette date, avant que le contexte occidental, canadien et local ne les ait rendus méfiants du libéralisme effréné de l'après-guerre. Bref, en 1968, les professeurs n'ont eu qu'à pousser une porte déjà entrouverte. Pour trouver une explication à l'innovation discursive que représente la formation d'un nouveau discours communautariste, il ne faut pas sous-estimer l'impact de la *simultanéité* des débats ; il faut se tourner vers l'esprit de 1968 et sa tendance à brouiller les cadres de références habituels. Le contexte local se prêtait admirablement à un tel changement de paradigme : les mémoires sur l'accès à l'éducation ont été écrits *la même semaine* que l'affrontement avec le

maire Jones *et* dans un contexte politique canadien déchiré par la question d'un éventuel « statut spécial » pour le Québec¹⁰.

Certains faits nous permettent même d'affirmer que les professeurs n'ont probablement pas formé l'impulsion première du mouvement. Ou du moins pas la seule. Notons que l'on trouvait déjà une logique communautariste dans les réactions initiales de l'AEUM et de *L'Insecte* au moment où le recteur annonce la hausse des frais de scolarité :

L'AEUM considère qu'une telle augmentation des frais de scolarité à l'université de Moncton contribuerait à la difficulté déjà très grande qu'éprouve l'étudiant francophone à accéder à une formation universitaire¹¹.

La situation économique des francophones aux Maritimes n'est pas des plus favorables. Une augmentation des frais de scolarité dresserait une barrière de plus à celles déjà existantes...¹²

De fait, ces textes ont paru *avant* la conférence de Roger Savoie et *avant* toute consultation poussée des professeurs. D'ailleurs, les « teach-ins » où cette pensée sera approfondie ont eu lieu seulement une fois la grève déclenchée, c'est-à-dire une fois les étudiants mobilisés. En ce qui concerne la confrontation avec le maire Jones, les étudiants semblent avoir agi de leur propre chef. Il semble donc que les étudiants et étudiantes représentent au moins l'une des sources des idées nouvelles de 1968.

Dans un autre ordre d'idées, il faut rappeler que les étudiants ont endossé ces idées et ont agi en conformité avec celles-ci. Ce sont les étudiants qui ont

¹⁰ En fait, la semaine même, des demandes insistantes en ce sens sont adressées à la Fédération par le premier ministre québécois Daniel Johnson lors d'une conférence intergouvernementale. Stanley, *Louis Robichaud...*, p.182.

¹¹ « Déclaration de l'AEUM concernant l'augmentation des frais... », *L'Insecte*, 26 janvier 1968.

¹² « Éditorial : scolarité », *L'Insecte*, 26 janvier 1968. (Michel Blanchard)

« porté » le mouvement à bout de bras, qui sont descendus dans la rue, se sont mis en grève, ont nolisé des autobus pour Fredericton. Ce sont les étudiants qui ont pris les risques. D'ailleurs, nombre d'entre eux étaient déçus que les professeurs ne déclarent pas la grève en signe d'appui. Sans les étudiants, les idées communautaristes seraient restées sur papier et auraient probablement eu peu de retentissement. Dans ce contexte, nous pouvons donc dire que les professeurs ont joué les rôles de co-initiateurs et de facilitateurs. Ils ont aidé les étudiants à mieux articuler leurs idées et leur ont prêté des arguments nouveaux. Toutefois, si les étudiants n'avaient pas développé une nouvelle sensibilité depuis 1966, le mouvement serait mort-né...

6.2 Les étudiants à l'origine des premières revendications néo-nationalistes

La contribution des étudiants de Moncton à l'avènement du néo-nationalisme acadien dépasse toutefois la grève de 1968 et les mémoires-manifestes qu'ils ont produits. Ces militants se mettent immédiatement à appliquer leur nouvelle grille de lecture à toutes les réalités qui les entourent, ce qui ne manque pas de faire des vagues sur la scène politique néo-brunswickoise.

Un rapport ambivalent avec le bilinguisme

L'ébranlement de la philosophie de la participation modernisatrice a rendu les étudiants moins enthousiastes que la plupart des Acadiens face au bilinguisme officiel. Au cours de l'année 1968, l'attention de la province est rivée sur cette question puisqu'un tel statut linguistique a été recommandé par la commission Laurendeau-Dunton pour le Nouveau-Brunswick (ainsi que l'Ontario), et parce

que le gouvernement Robichaud a subséquemment adopté une motion sur les langues officielles qui prévoit l'adoption d'une loi rendant la province officiellement bilingue « dans un avenir rapproché »¹³.

Cette mesure représente la limite absolue de l'idéologie de la participation en matière d'aménagement linguistique et culturel. En effet, le bilinguisme d'État est généralement considéré comme l'extension de droits *individuels*, puisque ce sont les individus qui gagnent celui d'être servis dans la langue officielle de leur choix. Son but manifeste est de faciliter la participation de tous les citoyens aux affaires de l'État. Cette politique pouvait donc être présentée par Robichaud, à l'instar de toutes ses autres réformes, comme étant une mesure en faveur du bien commun, et non comme la reconnaissance de quelque communauté que ce soit. Par ailleurs, la menace d'un mouvement souverainiste en pleine croissance permet au gouvernement libéral provincial de présenter cette mesure comme étant à la fois une politique rationnelle pour la province et comme la contribution du Nouveau-Brunswick à l'unité nationale canadienne, occasion que Robichaud ne manque pas de saisir¹⁴.

Il faut bien avouer que, malgré sa nouvelle méfiance vis-à-vis l'État et sa nouvelle tendance à favoriser les droits collectifs, la majorité de la population étudiante se montre globalement favorable à l'arrivée imminente d'une *Loi sur les langues officielles*. Souhaitant appuyer ce mouvement jugé historique et refouler

¹³ « La reconnaissance du français au Nouveau-Brunswick », *L'Évangéline*, 28 février 1968. Stanley, *Louis Robichaud...*, p.182, 184-186.

¹⁴ « Thus, it is the view of my government that this province must now accept a special role within a new Canada-wide effort to deepen national unity in this country of two basic cultures. You will be asked, therefore, to support measures by which New Brunswick will become officially and practically a province of two official languages – English and French – within the context of a new national regime in this regard. » – Throne speech of February 27th, 1968. New Brunswick Legislative Assembly, *Synoptic Report of the Proceedings*, vol II., 1968 : 4.

l'opposition qu'exprimaient certains groupes sociaux anglophones¹⁵, les étudiants organisent des manifestations en faveur d'une plus grande place pour le français dans l'espace public. Par exemple, en novembre, ils se donnent comme objectif de perturber une réunion de la « Maritime Loyalist Association », une organisation qui affirme défendre les droits des anglophones du Canada et lutte ouvertement contre la législation annoncée. Arrivés tôt, les étudiants réussissent à accaparer les meilleurs sièges à l'assemblée¹⁶. Enhardis par la présence des caméras de l'ONF, ils troublent le début de la séance en faisant le salut Nazi durant le « God Save the Queen » d'ouverture puis en se levant pour chanter le « Oh Canada! » – en version française – immédiatement après les dernières notes de l'hymne royal. Puis, après que le maître de cérémonie ait rétabli l'ordre, ils se contraignent à écouter le discours d'ouverture, dont voici un extrait :

*Our main goal is to protect all English speaking Canadians of their right to work in the English language [...] which is one and the only official working language in Canada. [...] We do not want dictators running our country. [...] Just a few of their tricks: first, they tore down the country flag. [...] Then, they have taken the power away from the majority [and] our government is imposing bilingualism on English speaking people of Canada. [...] We are ready to fight for our rights. We must stop this bilingual report [Leaurendeau-Dunton...and] the Premier Louis J. Robichaud [who] imposed bilingualism on our English speaking people of Nouveau-Brunswick. [...] In a continent of 270 million English speaking people, why should we maintain an island of another language when they can learn to be part of 270 million? (applaudissements) English is the language of commerce and industry [...]*¹⁷

Les étudiants jubilent toutefois en entendant le discours de l'invité officiel de la soirée, le ministre de l'Éducation Michael Meldrum, qui livre un vibrant

¹⁵ Incluant la Loge orangiste de Moncton, la Canadian Loyalist Association, la Maritime Loyalist association et la Canadian Protestant League. Voir Della Stanley, *Louis Robichaud*, p.179-181 ; Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.135.

¹⁶ Toute cette scène peut être visionnée dans le film *L'Acadie, l'Acadie!?!*

¹⁷ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 154. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968, Ralph Cowen, membre de la MLA.)

plaidoyer en faveur de l'ouverture et de la tolérance et affirme que le Canada doit changer s'il veut rester uni. Une échauffourée verbale s'ensuit, puis les étudiants manifestent leur joie quand le maître de cérémonie annonce que les réunions futures de la MLA seront réservées aux membres seulement, c'est-à-dire qu'elles seront fermées au public. Les étudiants ont poussé le conservatisme anglo-linguistique « underground », à l'extérieur du « politiquement dicible ».

Une autre manifestation ne touche pas au bilinguisme d'État mais plutôt à la place du français dans la communauté et dans l'espace public. Les étudiants décident de protester publiquement contre une des politiques d'une résidence pour personnes âgées située au centre-ville de Moncton. Cette politique stipule que l'usage du français est interdit dans tous les lieux publics de la résidence, soit la salle à manger, les salons et les couloirs. Une centaine d'étudiants – prenant bien soin d'inviter les médias, bien entendu – manifestent pacifiquement devant le bâtiment pendant un avant-midi, discutant avec les « vieux » de langue française. Ils ne quittent les lieux qu'après avoir obtenu l'assurance que la politique serait révisée, durant la réunion de l'après-midi même. Quelques heures plus tard, les étudiants apprennent que le bureau national de l'Armée du Salut, à laquelle le foyer est affilié, a exigé que la politique soit abolie. Le prochain numéro de *L'Insecte* clame : « une victoire étudiante, mais non la dernière! »¹⁸.

Les étudiants se montrent donc globalement favorables au bilinguisme officiel et public, parce qu'une telle politique représente indéniablement une amélioration de la situation qui prévaut jusqu'alors. Toutefois, tous ne sont pas convaincus que le bilinguisme soit suffisant. Une telle politique linguistique, maintenant à portée de main, suffirait-elle à créer les conditions propices à l'épanouissement de la population de langue française? On se permet d'en douter.

¹⁸ *L'Insecte*, décembre 1968, p.15. Cette manifestation peut aussi être vue dans *L'Acadie, l'Acadie!?!* Toutefois, les réalisateurs ne mentionnent pas la victoire des étudiants dans cette cause. Ceci aurait sans doute été trop contraire aux conclusions pessimistes du film.

Ce doute se développe à un point tel que, bientôt, plusieurs en parleront avec scepticisme, voire avec hostilité.

(Le barbu) « C'est bien beau qu'on déclare à Ottawa que la province du Nouveau-Brunswick deviendra bilingue. Peut-être que c'est un voile mystificateur. En quoi ça consiste une province bilingue, si on accorde moins de droits à la population francophone qu'à la population anglophone? [...] Je pense que lorsque la province est bilingue c'est que les droits doivent être respectés, les droits des Canadiens français. [...] à l'heure actuelle je pense qu'il y a un certain rattrapage à faire et qu'il soit fait le plus vite possible. »¹⁹

(Leblond) « Le bilinguisme, c'est la période de transition avant l'assimilation totale. »²⁰

(Irène) « L'an dernier je croyais au bilinguisme, maintenant je n'y crois plus. »²¹

De plus, même ceux globalement favorables au bilinguisme ne sont pas pour autant satisfaits de la loi, finalement adoptée en 1969. Comme ils l'ont fait tout au long des années 1960, les étudiants vont se montrer plus *pressés* que l'ensemble de la population, déplorant la période transitoire de sept ans que se réserve le gouvernement pour effectuer l'ensemble des changements concrets. Certains se donnent même beaucoup de mal pour remettre en question la bonne volonté du gouvernement provincial en matière linguistique. Les deux étudiants arrêtés à la suite de l'incident de la tête de cochon de 1968, par exemple, exigeront un procès en français avec l'appui de l'AEUM. Leur demande sera

¹⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, section 48 (verbatim d'enregistrement audiovisuel – Discussion au moment de la rédaction du mémoire des étudiants sur l'éducation post-secondaire au NB, février 1968).

²⁰ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 143 (verbatim d'un enregistrement audiovisuel – Discussion au local de *L'Insecte*, novembre 1968. « Le Blond » désigne probablement Gilles Couture, un étudiant québécois.).

²¹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 151 (verbatim d'enregistrement audiovisuel, « Autoportrait d'Irène Doiron », été 1968).

rejetée²². Le très militant Michel Blanchard, rédacteur de *L’Insecte*, fera de même pendant neuf mois après son arrestation, en juillet 1969, pour avoir ignoré un mandat l’ordonnant de ne plus remettre les pieds sur le campus. Un juge anglophone le condamnera finalement à une peine de prison pour outrage à la cour tout en expliquant à l’accusé – et à la province – que cela prendra encore des années à instaurer le bilinguisme dans le système judiciaire. Ces deux incidents sont gênants pour le gouvernement Robichaud, particulièrement le deuxième, qui a lieu après le passage de la loi sur les langues officielles et illustre clairement que le plus gros des changements concrets reste à venir²³. Comme le dit bien un biographe de Robichaud, « le mal était fait. Pour bien des Acadiens, c’était la preuve que la méthode Robichaud, fondée sur le compromis et l’approche graduelle, était maintenant caduque »²⁴.

Cette tiédeur face au bilinguisme officiel peut surprendre lorsqu’on sait que l’obtention d’une reconnaissance légale du français a représenté le graal sacré de toute une génération de leaders acadiens, un objectif longtemps considéré comme inatteignable. Aussi tard qu’en 1966, son avènement semblait peu probable. Par ailleurs, le bilinguisme institutionnel représente la concession ultime que peut faire un gouvernement à philosophie libérale – tel que celui de Robichaud – en matière de politique linguistique.

Pour la grande majorité de la population, la loi est amplement suffisante : un geste symbolique qui promet de donner au français une place bien méritée dans l’espace public. Le fait que de nombreux étudiants ne s’émeuvent pas de cette éventuelle garantie de services gouvernementaux en français est, en soi, un indice que l’idéologie de la participation n’a plus la cote parmi eux.

²² « Un procès en français? », *L’Évangéline*, 30 avril 1968. Michel Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.276 ; Della Stanley, *Louis Robichaud...*, p.182.

²³ Stanley, *Louis Robichaud...*, p.188-189.

²⁴ Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.276.

L'occupation de 1969

Ces manifestations autour du thème du bilinguisme ne peuvent faire oublier aux étudiants l'échec de leur grève de février d'une durée de deux semaines. Après avoir reçu une promesse de la part du gouvernement que la question des frais de scolarité serait étudiée à fond, l'AEUM et les autres militants ont été incapables de soutirer un quatrième vote de grève de la population étudiante. Et finalement, aucune mesure visant une réduction des frais de scolarité n'a été prise. À partir de ce moment, une branche plus radicale de militants, à tendance anarchiste, se développe sur le campus, branche dont « l'objectif [...] dans un temps indéterminé parce qu'utopique, c'est la Révolution²⁵. »

Le premier épisode laissant entrevoir l'apparition de ce nouveau « noyau dur » est celui du « drapeau acadien bolchevique », qui a lieu une petite semaine après la fin de la grève, soit le 28 février²⁶. Un groupe d'étudiants hisse alors un drapeau acadien orné d'un marteau et d'une faucille soviétiques sur un mât à l'Université, ce qui cause beaucoup d'émoi et d'effroi dans certains cercles nationalistes²⁷. Interrogés sur leur action, les étudiants affirment que si Fredericton et Ottawa ne sont pas prêts à investir dans l'éducation des Acadiens, ils n'auront d'autre choix que de se tourner vers des « organismes ou des gouvernements étrangers » comme « Washington, Paris ou Moscou » afin de recueillir des fonds pour des bourses. Un étudiant non-identifié affirme au

²⁵ C'est cette mouvance que Hauteceur dénomme « le projet révolutionnaire ». Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.285-295.

²⁶ *L'Insecte*, avril 1968, p.16 et *L'Évangéline*,

²⁷ La population du village de Rogersville, où a prêché pendant de longues années l'inventeur du drapeau, Mgr Marcel François Richard (1847-1915), a réagi à « l'outrage » en organisant une « manifestation de fidélité et de solidarité au drapeau acadien ». (*L'Évangéline*, 20 mars 1968. Cité par Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours*, p.262.) A.M. Sormany, membre éminent de l'élite définitrice, dénonce même la décision du journal de publier la photo du drapeau modifié, comparant celui-ci à « un tableau obscène ». (*L'Évangéline*, 14 mars 1968, p.4.)

journaliste de *L'Évangéline* qu'il existe dans la population étudiante des « purs », ceux qui veulent aller jusqu'au bout [et qui] pourraient fort bien se remettre en grève²⁸. »

Face à la masse militante découragée, Michel Blanchard, le chef charismatique de la nouvelle faction, se prononce en faveur de la lutte jusqu'au bout :

- Bernard Gauvin : « Je trouve ça fantastique de voir que les gens ont constaté vraiment qu'il n'y a rien à faire. Ça me donne le cafard dans un sens. »

- Irène Doiron : Non, vraiment, on dépense de l'énergie [... Y'a pas d'espoir] pour les Acadiens à Moncton... c'est fini, c'est foutu... »

- Michel : « [...] Avec vos idées, [...] en 1960 au Québec vous auriez dit la même chose! [...] Vous dites : on va aller au Québec, ils ont déjà fait la bataille pour nous autres. [...] Le problème c'est nous autres : faut faire la bataille puis on va y laisser not' peau...

- [protestations]

- Irène: « Si j'étais sûre qu'en luttant pour la francophonie à Moncton ça aurait vraiment des conséquences positives, je le ferais, mais...

- Michel: « ... moi je me bats mais je suis pas sûr! [...] Puis deuxièmement je crois pas que devant l'injustice on peut rester assis, c'est pas vrai! [...]

- [...]

- Michel : « [...] c'est l'impossible qu'il faut que tu fasses, pas le possible! Le possible, les autres le font à tous les jours... C'est ça que t'es pas sûre de faire qu'il faut que tu fasses. Là tu vas avoir une vie qui va valoir la peine²⁹! »

²⁸ « L'AEUM ira-t-elle jusqu'à Moscou et Washington pour chercher des fonds? », *L'Évangéline*, 29 février 1968.

²⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 145. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968)

Sur le plan des *moyens*, toutefois, ces « purs » affirment qu'il faut délaissier l'idée de mobilisations de masse – trop peu fiable à leur goût. Leur stratégie, c'est l'action, qu'ils opposent au dialogue. « Dialoguer, aiment-ils dire, c'est se faire fourrer »³⁰. Leur option de choix, c'est de créer des événements afin de faire « ressortir les contradictions » du monde et « provoquer » le changement. Michel Blanchard, grand admirateur de Marshall McLuhan, rappelle souvent à qui veut bien l'entendre qu'en février 1968, pour avoir une audience avec Louis Robichaud, il a fallu plus d'une semaine de grève et qu'à la fin, le Premier ministre avait tout de même pu se défilier³¹. Conséquemment, il faudrait passer à des actions plus musclées, de nature à forcer des réactions plus immédiates. Ses supporteurs opinent dans le même sens, affirmant toujours davantage cette nécessité de passer à l'action, peu importe les circonstances, peu importe l'opinion de « la masse étudiante » ou de la masse tout court. Il serait même bon de passer à l'action sans plan. D'ailleurs, ils donnent un nom révélateur au réseau chargé d'organiser leurs actes de protestation : le « Comité d'Opération Sans-Boussole » (COSB). Il nous semble juste de qualifier cette faction de « spontanéistes » en raison de leur conception du jeu politique, qui se rapproche énormément de celle des partisans européens de Daniel Cohn-Bendit, figure contestataire éminente de mai '68³².

Grâce aux fonctions de rédacteur en chef de Blanchard, les spontanéistes mettent rapidement le grappin sur *L'Insecte*. À partir de novembre 1968, l'équipe journalistique commence la publication de feuillets d'information complémentaires : *Le Microbe* et *La Moustache*. Ces derniers sont conçus comme

³⁰ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 151. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968)

³¹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 214c. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – janvier 1969)

³² Ceux-ci, qui disaient s'opposer aux anarchistes « organisationnels », sont devenus bien connus lors de mai '68 et lors du congrès anarchiste international de Carrare, en Italie, au début septembre de la même année.

des instruments d'action rapide, de guérilla médiatique³³. Révélatrices de leur nature très soixante-huitarde, ces publications se réfèrent souvent à des auteurs anarchistes classiques tels que Pierre Joseph Proudhon et Mikhaïl Bakounine – tout en interprétant ceux-ci de la manière la plus libre qui soit – pour justifier des propos de plus en plus radicaux :

Si le travailleur en a assez de se faire exploiter par le propriétaire de l'usine ; si les étudiants en ont assez de recevoir une éducation qui ne les destine qu'à être des rouages du système [...] nous devons nous lever et contester. Ce monde est pourri ; nous devons tout détruire et recommencer à neuf³⁴.

M. Blanchard est bientôt qualifié d'extrémiste et de « tyrannique » par nombre d'étudiants, même parmi les militants³⁵. Pourtant, son idéologie spontanéiste représente aussi un élément rafraîchissant qui permet de court-circuiter un débat interminable parmi les étudiants militants déçus et découragés de « l'après-février », soit celui de savoir s'il « vaut encore la peine » ou non de se mobiliser. Les spontanéistes réunissent seulement une minorité d'étudiants, mais gardent l'idée de la contestation vivante.

Le projet que choisissent des spontanéistes, c'est l'occupation de l'Université. Le samedi 11 janvier 1969, vers 23 heures, un groupe d'étudiants munis de matelas et de provisions se barricadent dans le pavillon le plus important du campus, celui des sciences, où se trouvent aussi les bureaux de l'administration et la centrale téléphonique³⁶. Par voie de communiqué, ils réclament immédiatement \$32 millions au gouvernement fédéral pour l'Université de

³³ Conférence donnée par Michel Blanchard le 25 février 2005 à l'invitation de la fédération étudiante de l'Université de Moncton.

³⁴ « L'impérialisme, stade suprême du capitalisme », *L'Insecte*, décembre 1968, p.8-9. (Collectif)

³⁵ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 151. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968)

³⁶ « À l'Université de Moncton : Occupation du pavillon des sciences par un groupe d'étudiants », *L'Évangéline*, 13 janvier 1969.

Moncton et affirment qu'ils ne sortiront pas avant que cette condition soit respectée. Ils décrètent aussi être prêts à utiliser les jets puissants des boyaux d'incendie pour tenir en respect quiconque tenterait de les déloger de force.

Les occupants n'ont pas préalablement consulté la fédération étudiante – ils ne l'ont même pas informée de quoi que ce soit. La FEUM tentera de sauver les meubles en déclarant : « nous reconnaissons l'occupation du pavillon des sciences comme un fait accompli » et en se proposant de jouer un rôle d'intermédiaire entre le comité d'occupation et l'administration universitaire. L'exécutif de la FEUM demeurait à ce point composé d'étudiants militants de gauche, qui toutefois se distinguaient des spontanéistes par leur préoccupation pour la « conscientisation » des masses étudiantes et de la population en général. Elle avait jugé que le temps n'était pas encore venu de lancer une autre vague de contestation. À présent, elle se voyait obliger de faire des pieds et des mains afin d'éviter qu'une confrontation directe et publique n'éclate entre les occupants et la majorité des étudiants – qui étaient opposées de façon quasi unanimes à l'occupation. C'est pourquoi elle affirme aux médias « appuyer entièrement les objectifs » des occupants tout en restant muette sur les moyens utilisés³⁷.

Cette action correspond parfaitement à la conception que se fait le groupe spontanéiste du jeu politique : pourquoi « perdre » du temps à convaincre les collègues étudiants de la cause quand on peut les mettre devant les faits accomplis et provoquer des réactions de toutes les parties intéressées? Le groupe est persuadé qu'il obtiendra facilement des résultats. Michel Blanchard assure ses troupes que « ça prendra juste deux jours » pour « tout déséquilibrer les finances

³⁷ « À l'U.de M. : La Fédération des étudiants a pris en main la direction des opérations » et « Les occupants [...] ont pris... », *L'Évangéline*, 14 janvier 1969.

de l'Université » et « forcer l'administration à barrer les portes³⁸. Une telle action serait aussi hautement efficace pour rallier les médias et l'opinion publique :

- Michel Blanchard : « Tu vois, pour attirer le monde ça prend un gros coup. C'est l'occupation. [...]. L'an passé, les profs [...] ils avaient enfin réussi à faire une belle déclaration, ils arrivent à R.C. [Radio-Canada] puis ils donnent ça. Le gars lit ça [...] il dit « Non, ça marchera pas. C'est pas assez, ... tu sais, ... comme ça. ». Écoute les nouvelles nationales. [...] Ils ne parleront pas [d'un problème] avant qu'il y ait un fait qui arrive. À Caraquet ils ont jamais parlé qu'on était pauvre avant qu'ils brûlent le quai. ... Aux nouvelles nationales hein? Bon! [...] Radio-Canada marche avec les événements. »

En précipitant les choses, les occupants comptent jouer le rôle de « catalyseurs » et provoquer un important changement de perspective dans « la masse ». Les étudiants et les professeurs, estiment-ils, devraient se rallier « en moins de trois jours ». Le public, lui, prendra au plus quatre jours³⁹.

Les spontanéistes ont donc, en matière de stratégie, une philosophie très différente de celle du mouvement de grève de février : alors que le premier favorisait la démocratie participative et la négociation avec les autorités, le deuxième se conçoit comme une « avant-garde » capable de perturber l'ordre naturel des choses et d'ainsi opérer une révolution dans les mentalités.

Malgré tout, la mobilisation de ce « noyau » de « purs » doit être considérée comme une excroissance du mouvement de février 1968 en raison de

³⁸ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 212h. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – janvier 1969)

³⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 212, 213d. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – janvier 1969) Blanchard évoque même la possibilité, comme solution de rechange, de faire chanter les administrateurs à partir des dossiers et des enregistrements des lettres du recteur auxquels ils ont accès aux sciences (*Ibid.*, Dossier 2, section 214e,g,h).

la continuité sur le plan des *objectifs*. Comme les auteurs des mémoires et les organisateurs de la grève, les spontanéistes s'identifient à l'Acadie tout en exprimant une volonté de *réinventer* le nationalisme. Ceci est particulièrement bien illustré par l'épisode du drapeau acadien « bolchevisé » : un puissant symbole national (rejeté par les étudiants du RJA trois ans plus tôt) est réapproprié et son contenu, renouvelé. Comme le disent bien certains des protagonistes : « Le nouveau drapeau, d'une part, confirme la mort du vieux rêve utopique et, d'autre part, souligne le désir des jeunes d'une nouvelle prise de conscience⁴⁰. »

Comme leurs prédécesseurs, les spontanéistes recherchent un traitement spécial pour la communauté acadienne, soit \$32 millions additionnels pour l'université « acadienne » de Moncton. Dans un « aide-mémoire » qu'ils font circuler sur le campus durant les jours suivants la prise du bâtiment, ils se réfèrent explicitement aux « propositions formulées par les mémoires des professeurs et étudiants lors de la grève ». Les arguments utilisés ressemblent d'ailleurs beaucoup à ceux de février : le capital initial versé lors de la création de l'Université aurait été insuffisant (seulement \$1,2 millions, alors que \$10-15 millions auraient été nécessaires pour « rattraper les autres universités ») ; au rythme actuel d'acquisitions, la bibliothèque « ne sera pas, d'ici 91 ans, une bibliothèque universitaire telle que définie par le rapport Parent [de 1964 au Québec, soit un millions de volumes]. », etc. Reprenant l'un des sous-titres du mémoire des professeurs, les spontanéistes concluent que le campus de Moncton représente « une université sous-développée ». En demandant à leurs collègues de « se souvenir de la cause de février dernier », ils affirment : « Nous ne voulons plus d'une université qui ne fait que survivre. Voilà le motif de notre occupation. » Bref, l'objectif premier demeure le même qu'en février : « rattraper

⁴⁰ *L'Évangéline*, 23 mars 1968, p.4. Voir aussi *L'Insecte*, avril 1968, p.16.

le niveau universitaire canadien»⁴¹. La seule différence, c'est que les spontanéistes croient proposer « quelques moyens *efficaces* pour obtenir les objectifs visés⁴². »

On pourrait rétorquer que la faction spontanéiste semble s'intéresser moins aux problèmes socio-économiques des Acadiens et que sa critique semble être moins large, se limitant à la situation financière de l'Université. Cette perception découle des choix stratégiques de la faction. Ils relèvent avant tout du mode d'action du groupe. Ce dernier souhaite utiliser « une stratégie simple, cette année ». Premièrement, ils veulent diffuser un message unique pour des raisons tactiques. Selon eux, les « masses » vont comprendre une demande chiffrée de \$3,2 millions pour l'Université, mais pas des « subtilités » sur l'aliénation culturelle. Conséquemment, les militants de 1969 pensent réussir à les rallier, alors que les grévistes n'avaient pas su le faire. Deuxièmement, et surtout, les occupants ont besoin d'une « rançon » contre laquelle ils peuvent échanger le contrôle du bâtiment. \$32 millions, voilà un geste concret et mesurable⁴³. Cela ne change rien au fait qu'à la base, les spontanéistes s'attaquent à « l'aliénation » et à la situation « dominée » de la population acadienne.

Un autre signe que les mobilisations de 1968 et 1969 font partie du même mouvement se retrouve dans le fait que les « révolutionnaires » de 1969 s'attaquent de front eux aussi à la philosophie de la bonne entente. Michel Blanchard, directeur de *L'Insecte* et chef charismatique du groupe, rêve de « dévoiler » la situation acadienne au reste du pays... et aux Acadiens eux-mêmes :

⁴¹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,1. « Aide mémoire présenté par le comité d'occupation aux professeurs et étudiants de l'Université de Moncton », p.1-4. ; « Nous ne voulons plus d'une université qui ne fait que survivre », *L'Évangéline*, 14 janvier 1969.

⁴² *Ibid.*, p.1. (Nous soulignons.)

⁴³ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 212d. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – janvier 1969)

« La meilleure solution pour le recteur c'est de fermer les portes de l'Université. Là... tu verrais. Là Louis Robichaud dirait : peut-être que je serai pas élu! ... Les conservateurs diraient: ça va virer à la marde! ... Trudeau dirait: câlisse, le Canada ça regarde pas bien! Je me demande! Si demain matin il [le recteur] dirait [sic] : 'je ferme les portes de l'université parce que j'ai pas assez d'argent pour la faire marcher...' [... Il est là], le problème acadien : c'est qu'ils nous en donnent juste assez pour vivre en agonisant, p'tit peu par p'tit peu [...] J'aimerais qu'ils nous en donnent une grosse dose [de misère...] la tête te vire, tu t'aperçois qu'y a quelqu'un qui t'attaque⁴⁴... »

Si les spontanéistes se donnent autant de mal pour créer un événement médiatique, c'est parce qu'ils espèrent provoquer un scandale, illustrer aux yeux de tous les « conditions déplorables » dans lesquelles les Acadiens doivent vivre et ainsi embarrasser les gouvernements. Ces derniers ne doivent plus pouvoir prétendre que « tout va bien » et que les minorités s'épanouissent. Les occupants ont même planifié leur occupation pour qu'elle commence une semaine et demie avant une conférence provincial-fédérale où l'on parlera d'éducation et de droits des minorités. Le but : « semer la pagaille là-dedans »⁴⁵. Bref, les différences entre février 1968 et janvier 1969 relèvent davantage de la stratégie que des objectifs.

Les spontanéistes n'auront finalement pas plus de succès que les grévistes de l'année précédente. Premièrement, le « ralliement de la population » n'aura jamais lieu. Les étudiants du campus n'organisent aucune manifestation d'appui. Pis, plusieurs d'entre eux écrivent des lettres anonymes à *L'Évangéline* pour condamner « la petite clique occupante – vraie patente – qui prive les étudiants

⁴⁴ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 146. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968)

⁴⁵ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 212d. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – janvier 1969)

sérieux d'avoir une année universitaire complète »⁴⁶. L'association étudiante de Bathurst, qui avait manifesté aux côtés de l'AEUM l'année précédente, « refuse de prendre parti » et se déclare « réticente quant aux modalités » utilisées. L'association des professeurs « refuse [d'abord] de prendre position » puis demande « que le comité d'occupation cesse immédiatement l'occupation ». *L'Évangéline*, qui avait entretenu un rapport ambivalent avec le mouvement démocratique de l'année précédente, se montre impitoyable envers les « écervelés » de l'occupation. Rappelant l'illégalité de l'action et réfutant – à l'instar de l'administration universitaire – les chiffres mis en avant par les occupants, elle appelle la population étudiante à leur résister et encourage l'administration universitaire à appliquer la loi⁴⁷. Finalement, une semaine après l'occupation, les militants consentent à évacuer volontairement le bâtiment en échange d'une promesse qu'aucune accusation criminelle ne sera déposée contre eux⁴⁸.

La résurrection du mouvement pour la dualité scolaire

L'engagement croissant des étudiants dans les conflits scolaires locaux confirme le fait que le bilinguisme ne représente plus, à leurs yeux, un modèle politique *suffisant* et qu'ils s'orientent vers des modèles plus communautaristes. Au cours des années 1968-1970, ils feront valoir le fait que le bilinguisme n'est absolument pas suffisant en ce qui concerne les structures éducatives publiques.

Dans un premier temps, ils dénoncent le régime linguistique asymétrique existant dans le réseau d'écoles, dans lequel on retrouve des institutions

⁴⁶ Johnson, « L'Évangéline contestée... », p.354.

⁴⁷ « Colonne de gauche : Lettre ouverte aux étudiants » et « Édito : notre société de 'croulants' », *L'Évangéline*, 13 janvier 1969 ; « La position des profs » et « Une mise au point de Me Adélarde Savoie », *L'Évangéline*, 14 janvier 1969 ; « Les étudiants de Bathurst... » et « Les profs sont contre », 15 janvier 1969.

⁴⁸ « Les étudiants de l'occupation ont évacué le pavillon des sciences samedi », *L'Évangéline*, 20 janvier 1969, p.7.

« régulières », c'est-à-dire anglaises, et des institutions « bilingues » – mais pas d'écoles officiellement françaises. Cette situation est jugée comme étant à la fois injuste, assimilatrice et incongrue, d'autant plus que dans plusieurs régions, il n'existe toujours pas d'écoles « bilingues » après la neuvième année.

« Je me rendais compte qu'il y avait des injustices flagrantes. [...] Disons que je trouvais normal qu'on apprenne une langue seconde. [...] mais par exemple l'histoire, je concevais difficilement qu'on puisse l'apprendre en anglais et les mathématiques c'était la même chose, alors je trouvais qu'il y avait une injustice. D'autant plus qu'en huitième année, on devait passer des examens pour monter au niveau secondaire, et on devait passer ces examens en anglais. [...] Je vous dis, ce n'était pas tellement facile [...] »⁴⁹

Cette injustice perçue au niveau du système scolaire en général est discutée amplement durant les « teach-ins » de février 1968 et finit par être relevée par les professeurs de sociologie, dans leur mémoire adressé au gouvernement, comme étant révélatrice de la situation d'inégalité globale entre les deux groupes linguistiques. « Et enfin, inégalité suprême et spécifique au "bilinguisme" tel qu'il est pratiqué au NB : les élèves francophones [...] doivent, pour leur "immatriculation", posséder les deux langues [...alors que l'inverse n'est pas vrai] »⁵⁰.

Dès ce moment, les étudiants engagés étendent leur mouvement en faveur d'institutions « communautaires » au delà de l'Université et s'engagent dans le débat sur la francisation du système scolaire. Ils vont premièrement rencontrer les élèves des écoles francophones de la région afin de s'informer et se documenter, puis, jugeant la situation urgente, ils n'hésitent pas à faire du prosélytisme, tentant de convaincre les écoliers de se joindre au mouvement ou, au moins, de se

⁴⁹ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 135. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – « autoportrait de Bernard Gauvin », été 1968.)

⁵⁰ Alain Even et cie pour l'APUM, « Mémoire des professeurs » ...

s'inscrire à l'école secondaire Vanier plutôt qu'à une des écoles anglaises. Les étudiants estiment qu'il s'agit de modifier de vieilles habitudes et des préjugés tenaces. Vanier ayant seulement été créée durant années 1960, la population craint que ce nouveau « High school bilingue » ne soit à la hauteur, ou qu'une formation uniquement en français ne porte préjudice aux diplômés sur le marché de l'emploi⁵¹. Voici un extrait de ce travail de terrain, soit une conversation tenue en novembre 1968 entre certaines militantes de l'Université et « Liliane », une acadienne qui ira à l'école anglaise pour sa 9e année.

(Irène, s'adressant à Liliane) « [Le français...] est ta langue mais tu vas à l'école anglaise [l'an prochain]. »

(Liliane) « Je vas à l'école anglaise parce que on est obligés! À Moncton maintenant, faut quasiment que tu saches les deux... je veux dire puis c'est un honneur aussi de savoir les deux [...]. »

(Québécoise): « Liliane, trouves tu pas ça plus facile en anglais? Les cours anglais sont-y plus faciles? ... il y a plusieurs Français qui vont à l'école anglaise parce que c'est plus facile. Ça été prouvé... ils sortent de 9e année ici à l'école Beauséjour, même l'année passée ils sortent de 8e année pour faire la 9e à l'école anglaise pour pas avoir de trouble pour entrer à l'école secondaire en anglais. Il y en a plusieurs! C'est plus facile l'anglais par ici! »

(Liliane) « oui. »

(Irène spécifie que 10 sur 30 « diplômés » de Beauséjour vont poursuivre à l'école anglaise)⁵².

Toutefois, les étudiants ne font pas que du prosélytisme. Ils défendent bec et ongles le principe des écoles propres à la communauté acadienne, c'est-à-dire ayant un environnement linguistique homogène. Dès la première heure, ils

⁵¹ Ceci est une crainte très commune chez les populations minoritaires. D'ailleurs, exactement le même débat déchirera la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse plus tard, durant les années 1980 - 2000. Voir Sally Ross, *Les écoles acadiennes de la Nouvelle-Écosse*, Moncton, Centre d'Études acadiennes (Université de Moncton), 2001.

⁵² AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 2, section 183. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – février 1968)

s'opposent activement à la création proposée d'un complexe scolaire réunissant les élèves des deux groupes linguistiques de Moncton⁵³. Lors d'une réunion publique portant sur les enjeux entourant la construction de la prochaine école polyvalente à Moncton tenue le 15 février 1968 – c'est-à-dire un jour après la marche sur l'Hôtel de ville – un groupe d'étudiants universitaires organise un sit-in. Lorsqu'un conférencier québécois offre une argumentation sociolinguistique étoffée sur les dangers assimilateurs posés par des écoles partagées pour une population minoritaire, les étudiants applaudissent bruyamment.

(conférencier) « [...] Que serait-ce alors dans un complexe mixte? [...] Malheureusement l'expérience prouve que [lors de...] tentatives du genre, par la force du phénomène majorité-minorité [...], le groupe numériquement faible et par surcroît bilingue est le seul à faire des concessions. Le régime unilingue s'installe dans l'affichage, les activités para-scolaires, les conseils d'étudiants [...] Inévitablement, le climat prend la température de la majorité ce qui est extrêmement nuisible à la saine psychologie de chacun des membres de la minorité. [...] seuls les parents ont par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants et ça c'est un texte de la Déclaration des droits de l'Homme : article 26 paragraphe 3. (Applaudissements bruyants)⁵⁴.

André Courtemanche, porte-parole du groupe d'étudiants universitaires qui occupe le couloir en dehors de la salle de réunion, affirme « on appuie le comité Foyer-école et s'oppose officiellement à cette école polyvalente [partagée...] S'il fallait en grouper 1 000 [étudiants] pour s'opposer à ça, je puis vous assurer que nous pourrions le faire. » Quelques mois plus tard, le district 15 abandonne ses plans pour l'école partagée. (Finalement, en 1973, une nouvelle polyvalente de langue française sera créée, sise dans la ville-dortoir francophone de Dieppe : l'École Mathieu-Martin.)

⁵³ « France, Acadie – Université », *L'Insecte*, 26 janvier 1968, p.2 (Louise Cadieux).

⁵⁴ AUL, Fonds Pierre Perrault, P319 D8,5. Dossier 1, sections 158-166. (verbatim d'enregistrement audiovisuel – automne 1968)

De façon similaire, et utilisant une logique semblable, les étudiants s'opposent fortement à partir de 1968 à toute velléité de bilinguisme au sein de l'Université de Moncton. Cette attitude contraste fortement avec leur relative indifférence envers cette question durant les années 1965-1967. Ils scrutent les répertoires de cours et les programmes de l'éducation permanente, n'hésitant pas à critiquer la moindre « dérive » vers une offre exagérée de cours en anglais⁵⁵. Puis, en mars 1969, l'association étudiante provoque un tollé lorsque l'administration annonce sa volonté de créer un statut spécial pour les étudiants ayant « le français comme langue seconde », statut qui leur permettrait « d'écrire [leurs] examens et travaux dans [leur] langue maternelle ». La FEUM « dénonce » le plan « et demande rectification », affirmant qu'elle :

rejette l'idée que l'Université de Moncton réserve un accueil si chaleureux aux étudiants anglophones et qu'ils y viennent avec un statut particulier. [...] Malgré tous les problèmes qui puissent exister dans les relations entre les Anglophones et les Francophones du Nouveau-Brunswick, la FEUM considère que l'ère de confondre droits et privilèges est nettement révolue [...] Ces propos reflètent l'attitude de colonisés. [...] Or la FEUM rejette et lutte contre tout statut colonial pour les Acadiens. Nous ne pouvons accepter d'accorder aucun statut particulier aux Anglophones tout comme les universités anglophones n'accordent pas de statut spécial à nous (sic), Francophones. L'Université de Moncton demeurera une université uniquement FRANÇAISE et cela sans faire de courbettes aux Anglophones [...] Toute autre politique ne serait qu'un pas de plus vers l'assimilation et l'anglicisation de l'Université de Moncton⁵⁶.

Ce passage truffé d'emprunts aux auteurs de la décolonisation ainsi qu'à Pierre Vallières illustre combien les problématiques nationalistes réintègrent profondément le discours des étudiants acadiens de gauche en 1968-1969.

⁵⁵ « À force de dialoguer, on finit par se faire "fourrer" », *L'Insecte*, décembre 1968, p.2 (Anonyme).

⁵⁶ INFORMATION FEUM - Communiqué de presse de la FEUM inc., *La Moustache*, 14 mars 1969, p.3. L'AEUM devient à FEUM en janvier-février 1969.

L'année suivante, en 1970, les étudiants se penchent à nouveau sur le dossier de la gestion du district 15. Durant le débat controversé de 1967, ils ne s'étaient engagés que superficiellement, via un communiqué de l'AEUM. Cette fois, ce sont carrément des militants étudiants qui relancent le mouvement. Après la démission des deux seuls conseillers en pédagogie francophones du district, Bernard Gauvin – celui-là même qui avait organisé la marche contre le maire Jones deux ans plus tôt – reproche au père Anselme Chiasson, membre du comité éditorial de *L'Évangéline*, le silence dudit journal sur la question. Celui-ci lui répond qu'il n'a qu'à écrire un texte pour qu'il soit publié⁵⁷. En fin de compte, le texte de Gauvin sera même retenu comme éditorial. Par la plume d'un étudiant resté anonyme, *L'Évangéline* affirme pour la première fois l'insuffisance du compromis de 1967 et recommande la division pure et simple du district sur des bases linguistiques : « Nous croyons, écrit l'éditorial, que cette séparation, tout en n'enlevant rien aux anglophones, est la seule susceptible de favoriser l'épanouissement des francophones et de leur faire justice. » Espérant sans doute créer une impression de mouvement, Gauvin fait suivre son éditorial d'une lettre d'opinion du lecteur appelant les associations acadiennes à se mobiliser autour de la question⁵⁸.

La semaine suivante, malgré le « calme plat régnant sur le campus »⁵⁹ en cette année où le mouvement étudiant se remet difficilement des « purges » de l'année précédente, une cinquantaine d'étudiants universitaires répondent à son invitation et assistent à une réunion publique du district 15. Le déroulement de l'assemblée s'en trouve singulièrement ralenti étant donné l'incapacité des

⁵⁷ Entrevue avec Bernard Gauvin, 14 juin 2006.

⁵⁸ Cormier, *La scission du district 15...*, p.107-113. L'éditorial est publié le 11 mars 1970 et la lettre le 16 mars. À noter que durant cette période, les éditoriaux du journal ne sont pas signés. Cormier a pu identifier l'auteur de l'éditorial grâce à une liste trouvée dans les archives de *L'Évangéline*.

⁵⁹ Lettre de Bernard Gauvin à Pierre Perrault, 2 sept. 1969. AUL Fonds Pierre Perrault P319 \ D8, 11 G\3539.9.

administrateurs à répondre aux nombreuses questions des étudiants, posées en français bien entendu. Après avoir été invités à quitter la salle, les étudiants partent en cohue, chantant « La Marseillaise » et « Ce n'est qu'un au revoir, mes frères » en provocation taquine. La démonstration est on ne peut plus claire : les districts et les commissions scolaires « bilingues » ne savent pas servir le public en français ! La semaine suivante, des étudiants se joignent à l'organisation d'une table-ronde sur la question du district 15, à laquelle 300 personnes participent, et l'AEUM forme un comité pour planifier l'action étudiante dans le dossier⁶⁰.

Nous voyons que la « leçon » apprise par les étudiants en février 1968 ne reste pas lettre morte. Au contraire, les étudiants appliquent leur nouvelle lecture de la situation à plusieurs dossiers politiques dès les années suivantes. Dans un article, l'historienne Sacha Richard affirmait qu'il ne fallait pas conclure trop rapidement que les événements de 1968-1969 équivalaient à une rupture, en faisant valoir que des demandes pour le bilinguisme officiel avaient été exprimées avant cette date⁶¹. Ceci est vrai. Toutefois, la véritable rupture de 1968 ne tient pas à ce que des Acadiens aient demandé le bilinguisme, mais plutôt à ce qu'un groupe d'entre eux considère celui-ci comme étant le minimum nécessaire, voire insuffisant. Le néo-nationalisme ne se définit pas par la recherche de bilinguisme, mais par celle d'institutions linguistiquement homogènes. Au Nouveau-Brunswick, on a appelé ça la « dualité ».

6.3 La diffusion de la logique communautariste en dehors des sphères étudiantes

⁶⁰ *Ibid*, p.115-117.

⁶¹ Richard, « Fighting for rights... ».

Il ne nous appartient pas, ici, de faire une analyse complète du mouvement néo-nationaliste acadien qui a secoué le Nouveau-Brunswick au courant des années 1970. Celui-ci est fort complexe, a de multiples facettes (territorialiste, dualitaire, décentralisatrice, anti-industrielle, même artistique) et ne pourrait être abordé de façon satisfaisante que dans le cadre d'une étude spécifique. Nous visons plus simplement, dans ce chapitre, à établir que le mouvement étudiant de 1968 est à la source de l'idéologie néo-nationaliste en montrant *comment* celle-ci a été développée. Terminons-le en explorant sommairement comment cette idéologie a été projetée dans l'espace acadien et en examinant les impacts du nouveau discours sur la scène acadienne et provinciale. Nous n'aurons pas le loisir de procéder à une analyse minutieuse des variantes du discours néo-nationaliste présentes lors des années 1970, telles qu'exprimées par les associations, les revues, les syndicats, etc. Toutefois, nous espérons établir clairement la parenté de ces discours avec l'idéologie du mouvement étudiant de 1968-1970, grâce à quelques citations variées.

Les réactions de l'élite définitrice au nouveau discours communautariste

La nouvelle doctrine en gestation, cette idéologie communautariste aux contours encore nébuleux, est à mille lieux du discours élitaire du moment et annonce un nouveau choc des générations, plus fort encore que celui de 1964-1966. En effet, alors que les adhérents au premier mouvement étudiant se contentaient de nier et dénigrer la vision du monde de l'élite définitrice, leurs successeurs de 1968 proposent une solution de rechange à cette vision. Bref, en élaborant une nouvelle lecture de la réalité acadienne et néo-brunswickoise, ils créent une « contre-vérité » au discours élitaire et s'imposent comme un nouveau groupe de « définiteurs de la situation ». Pour l'élite définitrice, l'affront est absolu. On ne doit donc pas s'étonner du fait que la nouvelle philosophie communautariste est mal reçue par l'élite définitrice ainsi que par le gouvernement Robichaud.

À la base du conflit, on retrouve essentiellement une différence de perspective. Les étudiants militants voient la situation des Acadiens comme étant celle d'un groupe dominé, pris dans un « retard » perpétuel, qu'ils dénoncent avec force. Aux yeux de l'élite ayant vécu « l'avant Robichaud », toutefois, la réalité est toute autre. Ses membres considèrent surtout le chemin parcouru depuis 1900, un chemin parsemé, leur semble-t-il, d'innombrables progrès. Un sermon donné par Clément Cormier au début du « moment modernisateur », en 1955, témoigne de ce point de vue :

Comparez la physionomie catholique et française de Moncton il y a un demi-siècle avec celle de notre ville aujourd'hui. Cinquante ans passés, pas une institution officiellement acadienne n'avait été établie dans la ville ou dans la banlieue : ni église, ni école, ni journal, ni hôpital. Et aujourd'hui, faites le bilan des édifices ou institutions importantes : l'église cathédrale avec les autres églises [...] l'hôpital, les quatre maisons d'enseignement supérieur (comptant l'école des infirmières), le journal quotidien, le bureau chef de la société l'Assomption, le Bon Pasteur, le poste de Radio [-Canada], le centre récréatif en construction. Ajoutez les organisations paroissiales florissantes et alertes, les nombreuses entreprises privées - et nous avons une transformation dont nous n'apprécions peut-être pas toujours la portée, un progrès phénoménal que les plus optimistes parmi les pionniers de la paroisse n'auraient pas osé croire possible il y a quarante ans. [...] nous pourrions établir un parallèle, comparant l'histoire des Acadiens en général à celle de notre paroisse⁶².

Cet enthousiasme n'a fait que grandir durant les années 1960. Les réformes Robichaud, en particulier la fondation de l'Université de Moncton et la réforme fiscale et administrative des « chances égales pour tous », en symbolisent le parachèvement. Bref, pour la majorité de l'élite, les réalisations des années 1950 et 1960 représentent un point tournant important dans l'histoire acadienne. Tout n'est pas parfait, mais la partie leur semble en passe d'être gagnée. Les

⁶² CEA, 177.1690 « Prédications ». Sermon donné en 1955.

Acadiens auraient désormais leur place bien méritée au sein de la ville, de la province et du pays. C'est pourquoi la frustration et la révolte étudiantes de 1968 et 1969 sont perçues comme des signes d'ingratitude venant d'une génération gâtée. Clément Cormier déplore cette attitude en douceur dès les premières pages de son *Historique* de l'Université, rédigé peu de temps après les événements de 1968 et 1969, en rappelant le travail de sa génération :

L'Université de Moncton est née de la détermination soutenue et génératrice d'efforts chez toute la collectivité. [...] L'observateur superficiel qui considère la situation où se trouvent nos institutions aujourd'hui [...] peut s'imaginer que cet ensemble structural est un don gratuit comme la manne et que ces institutions doivent leur existence à une espèce de génération spontanée. Mais tel n'est pas le cas. Les institutions dont nous bénéficions aujourd'hui sont le résultat d'une rude montée parsemée d'obstacles⁶³.

Malgré cette différence notable de sensibilités, l'élite définitrice ne dénonce pas immédiatement la nouvelle idéologie étudiante. Au cours de l'année 1968, elle essaie de garder ses distances face aux mobilisations étudiantes, commentant le moins possible « les événements », n'exprimant ni support ni opposition⁶⁴. Tout au plus, *L'Évangéline* appelle les étudiants à faire preuve de patience et tente de les convaincre que les choses finiront par s'améliorer. « Oh bien sûr, ce n'est pas la situation idéale. [...] Mais les choses changent⁶⁵. »

Cette réticence à affronter directement l'idéologie communautariste émergente peut s'expliquer par le fait que la grève de février a récolté bon nombre d'appuis parmi la population francophone, sans compter que les pressions étudiantes avaient le potentiel de faire avancer certaines revendications de l'élite définitrice. Ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'administration

⁶³ Cormier, *Université de Moncton...*, p.2-3.

⁶⁴ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.136-137.

⁶⁵ « La reconnaissance du français au Nouveau-Brunswick » (Éditorial), *L'Évangéline*, 28 février 1968.

universitaire, qui a tout à gagner d'une victoire étudiante. Aux prises avec une situation financière difficile, celle-ci reprend même – à sa façon, c'est-à-dire d'un ton poli et diplomatique – les arguments des étudiants afin de capitaliser sur la pression qu'ils exercent sur le gouvernement⁶⁶. Les étudiants ne sont pas impressionnés pour autant. À plusieurs reprises, ils exprimeront leur « frustration » envers elle et déploreront sa supposée « incompétence »⁶⁷ :

*On a appris que l'administration avait seulement présenté son mémoire relatif aux besoins financiers de l'Université de Moncton deux jours après celui des étudiants [...] Si ces personnes-là ne veulent pas administrer l'uni, qu'ils la libèrent aux étudiants et aux professeurs qui sauront protéger ses intérêts*⁶⁸.

Les critiques des étudiants finissent par inciter l'élite définitrice à dénoncer le mouvement. Par exemple, en avril 1968, « les autorités de *L'Évangéline* écartent [le coopérant français Alain] Gheerbrant de sa chronique de la « une » pour l'affecter aux « reportages culturels et aux divers travaux de rédaction », sanction qu'il s'est méritée pour s'être montré trop ouvert aux idées des étudiants⁶⁹. La mesure vise à marginaliser le nouveau discours étudiant et à l'isoler de celui, « officiel », dont *L'Évangéline* est porteuse. Après l'occupation, les attaques du journal vis-à-vis des revendications étudiantes redoublent d'ardeur. Jacques Filteau, l'éditorialiste de l'heure, « réclame l'application de la loi contre eux [(les occupants)... puis] enfonce le clou en qualifiant les leaders

⁶⁶ Dans son mémoire au gouvernement de 1968, disant s'inspirer de « réalités historiques et sociologiques », « le Conseil des Gouverneurs s'est engagé à recommander au Gouvernement qu'un budget de rattrapage soit accordé à l'Université de Moncton pour assurer son plein développement et que dans le traitement qu'on lui accorde, [...] l'on tienne compte du fait qu'elle est la seule institution d'enseignement supérieur pour la population française du NB, soit environ 40% de la population totale ». Le ton est plus poli, mais la logique d'argumentation est la même. « Mémoire de l'administration ».

⁶⁷ « Une administration enterrée », *Liaisons*, avril 1968, p.2 (André Lavoie).

⁶⁸ « La colonne de gauche : Et c'est suspendu », *Liaisons*, avril 1968, p.2 (Ronald Cormier).

⁶⁹ Johnson, « *L'Évangéline* contestée... », p.351-352.

étudiants de « révolutionnaires de salon » et de « crapuleuse minorité » dont l'université devrait se purger »⁷⁰.

Louis Robichaud, un proche des deux premiers recteurs de l'institution (soit Clément Cormier et Adélarde Savoie), considère les manifestants étudiants comme des « écervelés » manquant de « reconnaissance » envers ceux qui leur ont procuré cette université. En apprenant la nouvelle de l'occupation, en janvier 1969, il aurait même dit au nouveau recteur, son beau-frère Adélarde Savoie : « ils veulent fermer l'Université, c'est ça qu'ils veulent, eh bien je vais la fermer. Je peux couper les subventions demain matin. »⁷¹.

L'administration déclare aussi la guerre au deuxième mouvement étudiant en 1969, lors de l'occupation. À ce moment, le mouvement étudiant cesse d'être « instrumentalisable » et devient simplement une plaie pour l'élite définitrice, une preuve vivante que cette dernière ne peut rallier toutes les forces vives de la société civile acadienne. L'affront à l'élite, intrinsèque à la nouvelle idéologie néo-nationaliste, explique en bonne partie la sévérité de la répression qu'a subie le mouvement spontanéiste : une trentaine d'étudiants sont renvoyés de l'université, dont quelques-uns reçoivent même un mandat leur interdisant l'accès au campus. Pis, dès mars, on annonce la fin du programme de sociologie à Moncton, sous prétexte qu'il n'est pas de qualité, ce qui provoque un tollé qui dure jusqu'à l'été⁷².

Même la faction la plus traditionaliste de l'élite définitrice, qui jamais n'avait osé affronter les tenants de l'idéologie de la participation, sort de l'ombre

⁷⁰ *Ibid.*, p.354.

⁷¹ Cormier, *Louis J. Robichaud...*, p.280.

⁷² Cet épisode comprend de nombreux rebondissements, qu'on ne peut aborder de façon satisfaisante dans le cadre de cette étude. Pratiquement tous les journaux étudiants publiés entre mars et août 1969 consacrent une majorité de leurs articles à cette « répression ». Voir Warren et Massicotte, « La fermeture du département de sociologie... ».

pour dénoncer le nouveau type de militantisme et les nouvelles revendications de la « classe étudiante » :

Quand on a affaire aux puissants de ce monde, il faut multiplier les prières et les sacrifices auprès de Dieu, plus que les requêtes et les démarches auprès des gouvernants. Devant des refus obstinés et injustifiés, sachons attendre avec confiance, en nous abandonnant entre les mains de Dieu. N'oublions jamais la leçon qui nous vient de notre passé. La survivance ne serait pas un fait si nos ancêtres s'étaient révoltés contre l'agresseur et avaient eu recours à la violence pour obtenir justice. Leur résignation et leur faiblesse ont attiré sur leur sort les regards de Dieu qui a pris en main leur cause et les a délivrés de leurs ennemis en temps opportun⁷³.

Durant toute la période de 1968-1969, un seul membre du cénacle de l'élite participationniste tente toutefois de réfuter la vision du monde des étudiants et des professeurs de sociologie. Il s'agit du doyen de la faculté de commerce, Jean Cadieux. Dans un texte alambiqué et ambigu, il avance qu'il n'existe pas « une chose qui pourrait s'appeler la situation économique des Acadiens », argumentant que « les Acadiens au Nouveau-Brunswick n'occupent pas une partie du territoire à eux seuls, ils ne sont pas cantonnés dans une seule activité économique [...] Il n'existe donc pas à proprement parler d'économie acadienne. » Les sociologues, bien sûr, n'ont jamais prétendu le contraire. En ce qui concerne les disparités économiques identifiées par ses collègues, Cadieux refuse de commenter les moyennes citées, affirmant « [si] je me sers de statistiques et je vous prouve que le revenu des francophones aux Provinces Maritimes se situe au niveau inférieur. Si je prends cette approche, j'ai le sentiment d'être injuste, parce que j'ai la conviction personnelle que les Acadiens ne sont pas plus pauvres que les autres... ». Puis, il s'évertue à mettre en évidence que les comtés anglophones les plus pauvres se comparent à certains comtés francophones, avant de conclure quelque peu triomphalement « les populations chez-nous qu'elles soient de langue française ou de langue anglaise ont

⁷³ Mgr Robichaud, extraits d'une conférence proincée lors du 8^e congrès de l'A.A.E., *L'Évangéline*, 16 octobre 1969. Cité dans Hauteceur, *L'Acadie du discours...*, p.134.

sensiblement le même niveau de vie. Voilà au moins une donnée acquise qui pourrait faire réfléchir ceux qui prétendent toujours que la population acadienne est pauvre »⁷⁴. La conclusion laisse entendre que, n'étant pas défavorisée, la population acadienne ne nécessite aucun traitement particulier. La pauvreté de l'argumentation, de la part d'un homme par ailleurs brillant, s'explique par le fait que cette position n'est pas de nature intellectuelle, mais avant tout culturelle et générationnelle. On assiste ici à une réaction rapide de la part d'un idéologue libéral « participationniste » vis-à-vis les premiers balbutiements d'une logique communautariste.

Les répudiations des méthodes des étudiants reprennent de plus belle lors de la crise d'octobre 1970. Dressant des parallèles entre les felquistes et les jeunes militants néo-nationalistes, *L'Évangéline* met en garde ses lecteurs – l'Acadie toute entière – contre « les sicaires du communisme international, cette bande d'assassins à gage pour qui toute religion est « l'opium du peuple » et dont le seul principe est de n'en avoir aucun, ni religieux, ni moral, ni patriotique »⁷⁵.

Ces sorties ponctuelles contre le mouvement étudiant ne réussissent toutefois pas à cacher le malaise profond que ce dernier a provoqué dans les cercles nationalistes acadiens, malaise qui est dû au fait qu'il a brisé l'unanimité présent jusqu'alors dans ces milieux. Nombre de militants des générations antérieures sont partiellement d'accord – à des degrés divers – avec les étudiants. D'autres se sentent dépassés par les événements, déclassés. Cette indétermination idéologique fragilise l'élite définitrice, dont l'unité est cimentée par l'idéologie de

⁷⁴ Jean Cadieux, « L'Acadie économique », *Revue de l'Université de Moncton*, septembre 1968, p.45-48. Un autre article de Cadieux, assez particulier, semble indiquer que le doyen est fortement ébranlé par toute l'agitation étudiante. L'article met en scène « l'étudiant No 5674 », qui n'arrive pas à faire sens des divers points de vue qu'il entend (à la maison, au village, des militants, de l'administration) L'article se termine avec la phrase suivante : « Le problème de la contestation universitaire n'est pas facile à résoudre [...] Que faut-il croire? Que faut-il faire? ». « Un étudiant perplexé », *Revue de l'Université de Moncton*, septembre 1968, p.3.

⁷⁵ « Éditorial », *Le Progrès-L'Évangéline*, 13 octobre 1970. (Anonyme)

la participation depuis environ dix ans. Elle précipite à court terme un changement générationnel au sein des associations « nationales » acadiennes.

Une nouvelle élite définitrice communautariste, héritière du mouvement étudiant de 1968-69

S'il est vrai que des membres de l'élite définitrice font des remontrances aux étudiants militants durant leur deuxième mouvement, il l'est tout autant que les étudiants demeurent très critiques vis-à-vis les institutions élitaires de la période. Pendant les 11 mois qui séparent la grève de l'occupation, ils considèrent généralement qu'ils ont d'autres chats à fouetter – nommément le gouvernement, les « Loyalistes » et le maire Jones. Toutefois, après l'échec de janvier 1969, ils tournent à nouveau leur attention vers « l'élite », convaincus que son inaction, sa neutralité, voire sa complicité ont été des facteurs précipitant « l'échec » de leur mouvement⁷⁶.

Une mobilisation étudiante ayant lieu quelques semaines après l'occupation avortée de l'université figure parmi les facteurs qui ont préparé un changement de la garde au cœur de l'élite définitrice. N'ayant pas réussi leur pari pendant l'occupation, les spontanéistes tentent au moins d'entraîner la SNA dans leur chute. Quatre d'entre eux convainquent la FEUM de les envoyer en tant que délégation officielle à la « réunion générale » de l'organisme, au début mars 1969⁷⁷. Leur but? Démontrer que la SNA ne sait pas faire preuve de leadership, et encore moins tenir tête à la province. Ils proposent alors à l'assemblée « la résolution suivante : « Qu'il soit résolu que la SNA se déclare publiquement insatisfaite des subsides proposés par la Commission O'Sullivan au gouvernement pour l'Université de Moncton, que ces subsides sont nettement insuffisants pour

⁷⁶ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.136.

⁷⁷ La délégation était composée de Réjean Daigle, Rodrigue Ferguson, Robert Arsenault et Michel Blanchard. « Rapport sur la réunion générale de la SNA », *La Moustache*, 5 mars 1969, p.3-5. (FEUM). Il semble assez probable que Michel Blanchard soit l'auteur de l'article.

le développement normal d'une jeune université ». Cette résolution aurait été « orageusement débattue » et plusieurs personnalités éminentes s'y seraient opposées, dont Gilbert Finn – haut gestionnaire de l'Assomption – et le Dr Léon Richard – un président récent de l'organisation. À la « grande surprise » des étudiants, le président demande « que l'on vote en se levant debout ». Le résultat : 12 en faveur, 26 contre. Un membre de l'assistance déplore le résultat et déclare que la résolution aurait été adoptée si elle était venue d'autres personnes que des étudiants.

La délégation ne se laisse toutefois pas abattre. Afin de « savoir de façon définitive si la SNA serait disposée à prendre une position ferme et publique sur un sujet important concernant les Acadiens », elle propose la résolution contraire, soit que la SNA se déclare satisfaite des subventions accordées à l'Université par la province. Se sentant « pris au piège », les membres de la SNA s'en sortent en faisant plusieurs modifications à la résolution.

Le mal est fait. La FEUM déclare une nouvelle fois que « la SNA n'est pas représentative du peuple acadien, et [...qu'] à l'intérieur de ses cadres, aucune action positive ne peut être entreprise à l'égard des problèmes de l'Université de Moncton ». Le journal renchérit :

La Société nationale des Acadiens vient de nous montrer son vrai visage [... Son] assemblée a refusé d'appuyer les étudiants de l'Université de Moncton dans leurs revendications auprès du gouvernement provincial. [...] Léon Richard [...] M. Gilbert Finn [...] ne semblait pas au courant [...] Nous dénonçons catégoriquement ces opportunistes qui s'affichent au nom de la survivance acadienne mais qui ressemblent plutôt à des "vers de terre" qui se nourrissent des cadavres au cimetière⁷⁸.

⁷⁸ « Éditorial : SNA », *La Moustache*, 5 mars 1969, p.1. (André Lavoie)

Malgré la nature ludique, presque enfantine des gestes posés par les étudiants, la crédibilité de la SNA souffre de la dispute et ce, tant auprès de ses membres que de la population en général. L'épisode évoque la confrontation de 1964, qui avait opposé le premier mouvement étudiant à la SNA. À la différence que cette fois, les étudiants ont un programme précis, et que peu de membres de la SNA s'illusionnent que leur mouvement puisse être récupéré et greffé à celui de l'élite définitrice. En fait, à ce point, nombre d'entre eux commencent à se sentir dépassés par les événements.

S'il n'y avait eu que les étudiants pour s'attaquer à la SNA, peut-être y aurait-il eu peu d'effets sur l'organisme. Toutefois, la critique étudiante voulant que la SNA ne soit pas suffisamment agressive dans son nationalisme (exprimée dès 1968 comme nous l'avons vu) fait boule de neige. Dans certains milieux du Nord-Est, en particulier, on se met à exprimer un « vif mécontentement » vis-à-vis la SNA et la situation des Acadiens. Les employés du Conseil régional d'aménagement du Nord (CRAN) – dont la majorité sont de jeunes diplômés en sciences sociales – deviennent de plus en plus critiques à la fois vis-à-vis l'élite définitrice et le gouvernement provincial. À partir de 1967, ils se conçoivent toujours davantage comme des animateurs devant mobiliser la population plutôt que des agents du gouvernement. Progressivement, ils proposent une vision alternative du développement régional, une vision mélangeant ruralisme romantique et socialisme et valorisant la petite production locale. Bref, en 1970, « les conseils francophones n'apparaissent plus comme un prolongement de la rationalité étatique »⁷⁹. Dans le Nord-Est, les animateurs convainquent une partie significative de la population de résister à un nouveau programme de relocalisation de communautés pour des fins de développement industriel. Aux yeux de l'élite définitrice, ils ne jouent plus le rôle d'animateurs, mais bien « d'agitateurs ». Peu importe le choix de mot, il est clair que le CRAN s'est

⁷⁹ Richard, *Les formes de l'acadianité au Nouveau-Brunswick...*

métamorphosée en organisation politique militante qui, par son existence même, mine les prétentions de la SNA d'être « représentante » des Acadiens⁸⁰.

À partir de novembre 1969, cette prétention est d'ailleurs contestée explicitement. On « crée l'Association des francophones du Nord-Est (AFNE) [qui...] regroupait des Acadiens et des Acadiennes qui souhaitaient une nouvelle orientation des forces nationalistes »⁸¹. Finalement, au début de 1972, avec un noyau de professeurs et de syndicalistes de Bathurst, cette mouvance se dote même d'un parti politique : le Parti acadien (P.A.). Celui-ci allie des éléments disparates de la contestation du Nord-Est : régionalistes, indépendantistes, anticapitalistes, traditionalistes et socialistes, notamment⁸².

À la toute fin des années 1960, confrontée à toutes ces critiques, « l'édifice même de la Société nationale chancelle. [Sous l'effet des multiples] remises en question [...] sa structure interne est grandement affaiblie [et...] les secrétaires généraux se succèdent rapidement⁸³. » En effet, de 1967 à 1970, la SNA a trois secrétaires administratifs⁸⁴. Exaspéré d'être constamment l'objet de critiques, l'exécutif de la SNA embauche, en 1971, un candidat censé représenter un compromis entre les générations : Hector Cormier⁸⁵. Ce conseiller pédagogique démissionnaire du défunt district 15 est bien connu des milieux étudiants et y est même considéré comme un « contestataire »⁸⁶. Aussi, son embauche est vue d'un

⁸⁰ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.129-132.

⁸¹ Léon Thériault, *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1982, p.117.

⁸² Ouellette, *Le Parti acadien...*, p.21-24.

⁸³ Basque, *La Société nationale de l'Acadie...*, p.152.

⁸⁴ On dirait aujourd'hui « directeur général ».

⁸⁵ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.159.

⁸⁶ « SNA : Rencontre avec Hector Cormier », *L'Embryon*, vol.1, no.2 (janv.1971). Le premier numéro de *L'Embryon*, publié en décembre 1970, est le premier journal étudiant sur le campus à la suite de la « purge » de l'été 1969.

bon œil, surtout que le nouveau secrétaire a clairement indiqué aux élus de la SNA qu'il n'entendait pas autocensurer ses points de vue en public.

Dès l'hiver de 1972, Cormier montre que la SNA ne craint plus la confrontation directe avec la majorité à l'occasion d'une dispute très publique avec le maire Jones, dispute provoquée par le refus du maire d'accepter qu'une affiche de langue française soit installée sur le seuil du nouvel Hôtel de ville, même si l'affiche en question est payée par la SNA et qu'elle traduit à l'identique l'affiche existante de langue anglaise⁸⁷.

Malgré tout, la prééminence de la SNA en tant que « représentante du peuple acadien » est loin d'être assurée. Conséquemment, la SNA dirigée par Hector Cormier n'a d'autre choix que d'établir des liens avec certains des milieux néo-nationalistes (les étudiants, les conseils régionaux d'aménagement du territoire et les enseignants, par exemple) afin de faire valoir son utilité. Elle va jusqu'à coopérer avec l'AFNE à l'organisation d'un « Congrès des francophones du Nouveau-Brunswick », en 1972, même s'il y a fort à parier que plusieurs des participants potentiels « sont mécontents du rôle joué par la SNA⁸⁸.

Ce mécontentement finit par coûter cher à la SNA, puisque le Congrès propose la constitution d'une [nouvelle] association », association envisagée comme une fédération de tous les organismes francophones du Nouveau-Brunswick, rien de moins! Une nouvelle organisation naît effectivement l'année suivante : la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick⁸⁹. (L'organisme a bien failli s'intituler « Le Front commun des francophones du Nouveau-Brunswick. ») Cet ajout au réseau associatif acadien est en partie motivé par des impératifs

⁸⁷ Wilbur, *The Rise of French New Brunswick*, p.249.

⁸⁸ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.163.

⁸⁹ Basque, *La Société nationale de l'Acadie...*, p.153-155, 160. La SANB deviendra la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick durant les années 1980.

technocratiques : le Secrétariat d'État du gouvernement fédéral canadien a exprimé la volonté d'avoir un interlocuteur « provincial » pour chaque communauté minoritaire. Toutefois, il a aussi été présenté comme une organisation qui pourrait « vraiment » fédérer toutes les forces vives francophones de la province, c'est-à-dire qui serait plus inclusive, démocratique et transparente que la SNA ne l'avait été pendant la majeure partie de son histoire. Il était aussi largement accepté que la nouvelle Société devrait se préoccuper davantage de développement économique et social que ne l'avait fait la SNA, condition *sine qua non* à l'émancipation de l'Acadie de son statut « dominé ».

Bref, la création de la SANB parachève un réel changement de la garde au sein de l'élite définitrice acadienne, changement commencé avec le mandat de Cormier à la barre de la SNA. Avec le P.A., elle forme une nouvelle élite définitrice acadienne, très différente de celle des années 1950 et 1960. Les « participationnistes », qui ont dominé la période allant de 1955 à 1970, sont devenus la vieille garde et ont été évincés, mises à part certaines éminences occupant toujours des postes prestigieux à l'Université, à l'Assomption ou à *L'Évangéline*. Les rênes du pouvoir appartiennent à une nouvelle génération. La nouvelle cohorte de « définiteurs de la situation » est moins unie, moins unanimiste que la précédente, mais une chose est certaine : elle fait une bonne place à la logique néo-nationaliste, esquissée par les étudiants de l'Université de Moncton dès 1968.

Que cela soit conscient ou non, tous ces nouveaux acteurs sur la scène politique acadienne s'inspirent effectivement de l'idéologie du deuxième mouvement étudiant monctonnien. On en veut pour preuve un article-manifeste provenant d'acteurs du Nord-Est, paru dans *Le Progrès-L'Évangéline* en 1970, dans lequel on retrouve à la fois le *leitmotiv* de l'épanouissement des Acadiens, l'idée que d'autres conditions socio-culturelles sont nécessaires à sa réalisation et l'objectif de droits collectifs :

Ça fait plus de 300 ans que nous sommes dans cette partie du pays et depuis la formation du Nouveau-Brunswick en province distincte (1784) on n'a pas encore vu l'utilité de nous donner tous nos droits afin que nous puissions nous épanouir dans notre langue et notre culture⁹⁰.

La revue *L'Acayen* (fondée en 1972), qui représente l'un des médiums privilégiés des partisans du P.A., offre aussi de nombreux exemples d'emprunts au discours étudiant. Dans son numéro inaugural, un long article de Pierre Poulain intitulé « La fin de l'a-plat-ventrisme » reprend la plupart des thèmes et des idées développées en 1968⁹¹. Les passages suivants illustrent comment la pensée de l'auteur se rapproche de celle des étudiants de 1968 : on y retrouve l'idée que la langue et la situation économique sont liées, l'opinion que d'autres conditions sont nécessaires pour que les francophones s'épanouissent, la méfiance envers l'État ainsi que le mépris pour l'idée de la bonne entente :

Les francophones (qui constituent 75% de la population du nord-est) sont de plus en plus conscients qu'ils ne deviendront eux-mêmes que le jour où ils connaîtront une meilleure situation économique.

[...] toute cette bureaucratie compliquée et mal coordonnée sur laquelle s'appuie ce pouvoir [politique] rend la communication encore plus difficile avec la masse. C'est un sentiment d'impuissance [...] une bonne partie de la population [...] a perdu confiance dans ses dirigeants [...] elle est de plus en plus consciente de son aliénation.

Il faudra bien regarder le problème en face; la bonne entente entre francophones et anglophone est un mythe. Plus de la moitié de la population de Bathurst est de langue française et les environs immédiats sont presque exclusivement francophones. Et pourtant,

⁹⁰ « C'est fini », *Le Progrès-L'Évangéline*, 17 novembre 1970. (Les fils de l'Acadie) Nous soulignons.

⁹¹ « La fin de l'a-plat-ventrisme », *L'Acayen*, No 1, vol.1, avril 1972, p.3.

*l'administration de la cité est strictement unilingue [anglaise ...]
Cette bonne-entente ne pourra désormais exister que si elle
s'appuie sur le respect mutuel.*

Un peu plus loin dans le même numéro, on retrouve un article provenant de l'exécutif provisoire du Parti acadien. Les « actions populaires » qu'il entend mener laissent peu de doute sur le fait qu'il conçoit l'Acadie comme étant une communauté plus fondamentale que la province et qu'il se méfie du bilinguisme public :

3. Dénoncer publiquement toutes les injustices politiques, économiques sociales et culturelles subies par les Acadiens.

4. Voir par la politisation à ce que les Acadiens reconnaissent leurs véritables intérêts et ceux qui peuvent être leurs vrais porte-parole.

10. Étudier par l'intérieur le fonctionnement de toutes les institutions qui se disent bilingues : écoles, hôpitaux, etc. Dénoncer au besoin les injustices.

11. Favoriser la décentralisation des services.

Cette « branche Nord-Est » du néo-nationalisme est donc une héritière directe du mouvement étudiant de 1968-69. Toutefois, en raison de la position sociale et géographique de ses membres, son discours comprend davantage de préoccupations ruralistes, populistes, syndicalistes et régionalistes. Ces éléments poussent bientôt cette « branche » du néo-nationalisme à développer un volet territorialiste :

[...] dépliez une humble mappe du Nouveau-Brunswick, placez-tu une règle en diagonale de Grand-Sault à Moncton. En suivant bien cette direction, tirez une ligne au crayon d'une bout à l'autre et inscrivez de nouveau dans la partir supérieure de ce partage l'appellation ACADIE en grosses lettres⁹².

⁹² « Rendez-nous notre terre », *L'Acayen*, juin 1972 (André Dumont).

Il faut bien voir que si le but immédiat est nouveau, l'objectif fondamental est le même depuis 1968, soit la création de conditions nécessaires à l'épanouissement des Acadiens. Simplement, dans ce cas-ci, on estime que ces conditions reposent avant tout sur l'acquisition d'un territoire.

Les leaders de la SANB, comme ceux du P.A., sont profondément marqués par la logique du communautarisme. Toutefois, ayant comme mandat de représenter *tous* les francophones de la province, incluant ceux des villes et des régions linguistiquement mixtes, ils sont beaucoup moins portés vers le nationalisme territorial que le P.A. Au lieu de revendications territoriales (ou régionalistes), la SANB du début des années 1970 fait la promotion de la dualité administrative et culturelle. Cette quête de dualité est, somme toute, une sorte d'indépendantisme administratif non territorial : un mouvement qui ne rejette ni l'économie de marché, ni l'État interventionniste et bureaucratique. Le but devient, simplement, de placer l'État et ses instruments au service de la collectivité linguistique. Mettant l'accent sur la nature « raisonnable » de ces demandes, la SANB se présente comme porteuse d'une version progressiste – plus urbaine, peut-être – du néo-nationalisme. Prétendant que cette vision correspond aux souhaits réels des francophones – et gageant que cette option serait plus viable politiquement que le programme instable du P.A. – l'organisme entend ainsi lui damner le pion et émerger comme le « vrai » représentant des Acadiens⁹³.

Nouvelle réceptivité à la logique dualitaire dans l'État néo-brunswickois de « l'après Robichaud »

⁹³ Cimino, *Ethnic nationalism among the Acadians...*, p.162-187.

Ce renouvellement des cadres de l'élite nationaliste coïncide avec un changement important au niveau de la donne politique à Fredericton. Cette coïncidence sera à l'origine de la plus grande mutation de l'ordre politique néo-brunswickois depuis « Chances égales pour tous ».

Les mobilisations étudiantes autour des questions de bilinguisme, de gestion scolaire et de financement universitaire ainsi que les contestations du CRAN et de l'AFNE propulsent l'idée de « besoins particuliers aux Acadiens » dans l'actualité acadienne. La « dualité » supplante le bilinguisme comme idéal des Acadiens en matière d'éducation. Ces nouvelles revendications mettent le gouvernement libéral de Louis Robichaud dans l'embarras, puisqu'il devient assez évident au cours de l'année 1970 que les opinions des deux groupes linguistiques sur la gestion scolaire sont polarisées : les journaux anglophones de Moncton et les administrateurs scolaires de langue anglaise continuent de s'opposer à la division du district. De façon générale, mais particulièrement à Moncton, Robichaud se retrouve dans une position inconfortable : une majorité d'anglophones trouve qu'il en a fait assez, voire trop pour les francophones, alors qu'une part toujours croissante de ces derniers considère que les réformes de l'État sont inachevées et doivent être accélérées. Devant cet état de fait, le gouvernement tempore, par exemple en retardant la divulgation des résultats d'une enquête sur le sort du district 15 jusqu'après les élections d'octobre 1970⁹⁴.

Or, temporiser ne constitue pas une issue. Cette polarisation de l'opinion sonne le glas du consensus libéral néo-brunswickois des années 1960. La stratégie Robichaud, celle de « dé-ethniciser » toutes les questions politiques et de proposer des réformes en termes linguistiquement neutres, aura fonctionné dix ans. Elle se fait ici rattraper par des débats sociaux venant de la base. Joseph Yvon Thériault a raison de parler d'un « retour du refoulé » ayant lieu à cette période :

⁹⁴ Cormier, *La scission du district 15...*, p.189-192.

« l'acadianité, affirme-t-il, rattrapait ainsi par la porte d'en arrière une réforme sociale qui avait cru pouvoir se délester de la question nationale »⁹⁵.

Le gouvernement Robichaud ne survit d'ailleurs pas à l'effondrement de ce consensus : usé par dix ans de pouvoir, il perd l'élection de 1970 face aux conservateurs de Richard Hatfield. Les résultats électoraux démontrent qu'à la fois des anglophones excédés et des francophones impatients – particulièrement des jeunes – ont déserté le Parti libéral⁹⁶. (C'est à Moncton que ce revirement est le plus spectaculaire : les trois sièges de la ville passent des libéraux aux conservateurs.) L'hégémonie de la philosophie libérale de la « participation modernisatrice » est bel et bien terminée. L'idée d'institutions distinctes pour le groupe linguistique est à nouveau d'actualité.

Le gouvernement du jeune Richard Hatfield se retrouve avec des coudées beaucoup plus franches que Louis Robichaud en ce qui concerne les questions linguistiques. En pleine lune de miel avec l'électorat, sentant que ses appuis auprès des anglophones sont solides et déterminé à faire une percée plus significative dans les régions francophones, le très francophile Hatfield accorde immédiatement une plus grande légitimité à la logique communautariste que ne l'a fait Robichaud. Il est d'ailleurs conscient d'avoir une plus grande marge de manœuvre que son prédécesseur, affirmant même en 1970 à son alliée Flora McDonald que « seul un Premier ministre anglophone serait capable de changer ça. Il disait qu'il y avait des limites à ce que Louis Robichaud pouvait faire pour les Acadiens mais que lui pourrait aller jusqu'au bout⁹⁷. »

⁹⁵ Thériault, « Le moment Robichaud... », p.52.

⁹⁶ Wilbur, *The Rise of French New Brunswick...*, p.238.

⁹⁷ Michel Cormier et Achille Michaud, *Richard Hatfield: Un dernier train pour Hartland*, Montréal / Moncton, Libre Expression / Éditions d'Acadie, p.164.

Fort de cette position politique enviable, le gouvernement conservateur se met à courtiser les francophones. Cette opération de charme va si loin que Hatfield et son « lieutenant » francophone Jean-Maurice Simard ne se gênent pas pour « flirter » politiquement avec les militants et même avec les idées du Parti acadien. Par exemple, peu de temps après son élection, il restaure le financement du CRAN, ce conseil d'aménagement régional pour le Nord-Est du Nouveau-Brunswick dont les vivres avaient été coupés par l'administration libérale⁹⁸. (Cette dernière avait jugé que l'organisme prenait un virage inquiétant vers les idées syndicalistes, décentralisatrices et autonomistes.) Ils adoptent aussi de grands moyens pour faire la promotion de la culture acadienne en France, ce qui est du jamais vu⁹⁹.

Le gouvernement Hatfield flirte bel et bien avec le néo-nationalisme acadien. Toutefois, en ce qui concerne les politiques publiques, il a tendance à adopter les positions du volet « dualitaire » du mouvement tout en dénigrant ouvertement celles de son volet territorialiste. Ceci, bien sûr, est plus compatible avec les intérêts de l'État provincial. Des institutions distinctes pour la communauté acadienne : voilà une idée qui pouvait être valable. Mais un territoire, cela aurait menacé l'existence même du Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement conservateur accompagne ses paroles « pro-dualitaires » d'actions ; toute une série de mesures seront prises afin de s'assurer que « la dualité » ne demeure pas un simple concept. Seulement trois mois et demi après son arrivée au pouvoir, il annonce le « regroupement des 7417 élèves francophones du district 15 avec les 3844 du conseil scolaire 13 »¹⁰⁰. C'est un important précédent en faveur d'institutions éducatives linguistiquement homogènes et d'une gestion communautaire de l'éducation, et les militants de

⁹⁸ Wilbur, *The Rise of French New Brunswick...*, p.237.

⁹⁹ Cormier et Michaud, *Richard Hatfield...*, p.68-71, 158-159, 171-173, 180.

¹⁰⁰ Cormier, *La scission du district 15...*, p.196.

Moncton jubilent. Puis, en 1974, le premier ministre exerce de fortes pressions pour que soit finalement créée la première école secondaire francophone de Fredericton – ce que Robichaud n’avait jamais osé faire – en bravant une forte opposition du conseil municipal et de clubs sociaux¹⁰¹. La même année, un autre coup de tonnerre : il procède à la « division complète du ministère [de l’Éducation sur des bases linguistiques], en commençant par le poste de sous-ministre »¹⁰². Chaque « communauté linguistique » possèdera désormais non seulement ses propres écoles maternelles, primaires, intermédiaires et secondaires ainsi que ses « collèges communautaires »¹⁰³, mais aussi les moyens de les gérer comme bon lui semble. La scission du district 15 est devenue un modèle! Une dernière mais significative concession à la logique de la dualité culturelle est faite par le gouvernement conservateur en 1981 lorsqu’il adopte la « loi 88 », qui « reconnaît l’égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick »¹⁰⁴.

Cette logique, ce droit à des institutions distinctes, transforme la province et – peut-être surtout – la conception que s’en font les francophones. À partir de cette période, la population acadienne se donne une multitude d’associations sectorielles fondées sur la logique de la dualité linguistique. Des associations « acadiennes » ou « francophones » veillent désormais sur une multitude de secteurs : municipalités, juristes, femmes, jeunes, scouts, artistes, entreprises, radios, agriculteurs, et bien d’autres acteurs de la société civile néo-brunswickoise s’institutionnalisent selon une logique communautaire. Ceci constitue un revirement par rapport à la situation des années 1960, quand, mis à part « la

¹⁰¹ Richard Starr, *Richard Hatfield, The Seventeen Year Saga*, Halifax, Formac, 1987, p.62 ; Greg Allain et Maurice Basque, *Une présence qui s’affirme...*, p.207-210. Le « Centre scolaire-communautaire Sainte-Anne » ouvre finalement ses portes en 1978.

¹⁰² Cormier et Achille, *Richard Hatfield...*, p.164-167. Les deux unités administratives autonomes sont toutefois sous la tutelle d’un seul ministre. Notons qu’il faudra tout de même attendre encore six ans avant que ne disparaissent les dernières écoles et les derniers conseils scolaires dits « bilingues ».

¹⁰³ Il y en a aujourd’hui cinq de langue française et six de langue anglaise.

¹⁰⁴ Michel Cormier et Achille Michaud, *Richard Hatfield...*, p.174-176.

Nationale » et les domaines de l'éducation, du coopératisme et de la religion, les Acadiens avaient tendance à adhérer avant tout aux organisations provinciales et nationales. Cette évolution n'est pas sans effets sur le gouvernement provincial, qui doit désormais être prêt à traiter de tous les dossiers avec des intervenants de l'une ou l'autre langue officielle.

Ces éléments de communautarisme ne doivent toutefois pas faire oublier que le modèle de gouvernance linguistique du Nouveau-Brunswick est encore basé essentiellement sur l'idéal politique libéral, selon lequel tous les citoyens doivent participer à des institutions publiques communes. La plupart de celles-ci demeurent partagées avec la majorité anglophone, incluant des institutions aussi importantes que l'assemblée législative, les partis politiques, les municipalités et les ministères autres que celui de l'éducation.

Néanmoins, ces changements sont d'une importance certaine. Durant les années 1970, le modèle politique néo-brunswickois, jusqu'alors purement libéral, a été remplacé par un paradigme moins strict, plus fluide, tempéré par certaines concessions au communautarisme. Ce n'est pas banal : on reconnaît désormais à la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick le droit de détenir certaines institutions bien à elle.

6.4 Conclusion : La dualité culturelle au service de l'épanouissement personnel

À la fin des années 1960, les étudiants délaissent l'idéologie libérale de la participation qui avait été la leur depuis le début de la décennie et façonnent puis embrassent sans complexes une nouvelle idéologie de nature communautariste.

Géniteurs de cette idéologie à l'occasion de la grève de février 1968, les étudiants se donnent comme mission sa diffusion et ne tardent pas à en appliquer les principes dans leurs multiples revendications, notamment en matière de bilinguisme, de financement universitaire et d'organisation scolaire.

Ce « néo-nationalisme » suscite d'abord des réactions hostiles dans l'élite définitrice acadienne, mais il ébranle tout de même sérieusement cette dernière. À moyen terme, il provoque un changement de la garde complet au sein du « leadership national » acadien. L'apparition du Parti acadien, en 1972, puis celle de la SANB, en 1973, marquent la propulsion des valeurs et des idées communautaristes au sommet de la société civile acadienne. Les revendications de ces deux organisations, amplifiées par la réceptivité du gouvernement conservateur de Richard Hatfield, provoquent des changements sensibles dans l'appareil étatique provincial au cours de la période allant de 1971 à 1981.

La « dualité culturelle » de la province est désormais reconnue, ce qui entraîne des conséquences légales, institutionnelles et programmatiques réelles. L'évolution discursive entamée par le milieu étudiant en février 1968 a porté des fruits... et changé la province de façon significative. La province et l'élite définitrice estiment désormais qu'il faut tenter de créer les conditions nécessaires à l'épanouissement de la *communauté*.

Ce retour du communautarisme représente la fin d'une époque en histoire acadienne. Il sonne le glas de la domination sans partage de l'idéologie de la participation modernisatrice et, avec elle, d'un espoir – naïf, peut-être – de « libération du national ». Le phénomène constitue une évolution significative pour les Acadiens, puisqu'il les libère à la fois d'une illusion irréaliste et naïve ainsi que d'une certaine peur de revendiquer selon la logique des droits. Que ce

soit pour le meilleur ou pour le pire, l'apparition du néo-nationalisme signifie que les référents identitaires resteront ethniques au Nouveau-Brunswick.

Conclusion générale

Au début de cette thèse, nous nous donnions comme objectif d'explorer les modalités suivant lesquelles les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont entrés dans la modernité avancée. Pour ce faire, nous adoptons le projet d'analyser la contribution des étudiants à l'évolution de la culture politique acadienne durant les Trente glorieuses.

Le choix d'observer le milieu étudiant découlait de deux hypothèses. La première voulait que ce milieu représente un baromètre efficace du climat politique acadien de l'époque. La deuxième avançait que les mouvements étudiants des années 1960 constituent un « pont » idéal pour mieux arrimer l'histoire acadienne contemporaine à l'histoire nord-américaine et qu'un tel arrimage permettrait de mieux comprendre et l'évolution de la minorité acadienne et la nature de la modernité avancée.

Ces deux hypothèses se sont révélées extrêmement fécondes. D'une part, l'analyse du discours étudiant nous a permis de révéler de nombreuses variations dans le discours politique acadien – ainsi que plusieurs tensions au sein de la communauté linguistique – qui ont peu ou pas été documentées à ce jour. D'autre part, nous avons établi des liens inédits entre les discours étudiants acadiens de la période allant de 1957 à 1970 et ceux de leurs collègues américains, canadiens et québécois, ce qui a permis de montrer comment l'histoire intellectuelle acadienne contemporaine est à la fois liée aux courants culturels nord-américains et porteuse d'une dynamique qui lui propre.

La première partie de cette thèse – soit les chapitres 2 et 3 – a mis au jour un premier mouvement étudiant acadien, inconnu de l'historiographie, qui existait au début des années 1960. Dans un premier temps, soit entre 1957 et 1964, les étudiants ont réussi à se créer une sphère sociale autonome et une identité

distincte en se dotant d'institutions représentatives et médiatiques indépendantes et en adhérant à des réseaux étudiants nationaux. Le groupe social qui en a résulté représente une étape importante de la « pluralisation » interne de la communauté acadienne, puisqu'il s'agit de la première menace sérieuse à la fonction de « définition de la situation » de l'élite dite « nationale ». Fait intéressant, cette autonomisation de la sphère étudiante a eu lieu sensiblement au même moment en Acadie qu'ailleurs en Amérique du Nord.

Puis, entre 1964 et 1967, ce premier mouvement s'est consolidé. Contrairement à ce que laisse entendre l'historiographie, ces années ont formé un moment capital dans l'histoire du militantisme étudiant acadien. Nos recherches établissent que l'idéologie des étudiants acadiens d'alors était de nature foncièrement libérale. Se peut-il que cet épisode ait été ignoré en raison du fait que l'historiographie acadienne – comme celle de plusieurs minorités – est avant tout préoccupée par les luttes « nationales »? Quoi qu'il en soit, il est évident que ce premier mouvement étudiant acadien n'était pas nationaliste : ses membres exprimaient un vif désir de rupture avec la tradition, affirmaient vouloir s'émanciper du particularisme, appuyaient sans réserves le développement de l'État providence et se dépeignaient comme partie prenante d'un mouvement générationnel d'ampleur planétaire. Les parallèles entre ce premier mouvement étudiant acadien et les autres mouvements étudiants d'Amérique du Nord sont saisissants : la grande majorité d'entre eux connaissent à ce moment précis une première phase libérale, pragmatique et non-violente. D'un endroit à l'autre, les thèmes changent, mais le ton est pratiquement identique.

L'idéologie de ce premier mouvement étudiant acadien emprunte donc beaucoup à la culture étudiante nord-américaine. Toutefois, nous avons déterminé qu'elle est *aussi* parente de celle de l'élite définitrice acadienne de l'époque. Cette dernière, comme l'ont affirmé un certain nombre de sociologues et d'historiens, verse aussi dans le libéralisme politique durant la majorité des années 1960. Son idéologie de la « participation modernisatrice » prône la coopération avec les

anglophones dans le cadre d'institutions publiques communes. Or si cette vision ressemble à l'idéal étudiant du moment, ceci n'est pas suffisant pour assurer l'harmonie, puisque l'idéalisme et l'impatience d'une grande part des étudiants provoquent bien des querelles intergénérationnelles.

Notre étude permet ainsi de comprendre à quel point le libéralisme politique est hégémonique chez les Acadiens durant les années allant de 1957 à 1967. Elle révèle aussi à quel point le « moment modernisateur » représente une période d'optimisme et d'ouverture, un moment dont les caractéristiques sont trop souvent passées sous silence et dont l'ampleur est trop souvent minimisée, tant on a tendance, dans l'historiographie acadienne, à mettre l'accent sur les luttes collectives et sur le clivage communauté-extérieur. Il faut savoir et reconnaître que, pendant cette période, les Acadiens du Nouveau-Brunswick croyait fermement, comme la majorité de l'Occident d'ailleurs, à l'idée du progrès, à la gestion rationnelle et démocratique de la société et à la possibilité d'atteindre une réelle justice par la simple participation citoyenne. Ils étaient convaincus que jamais plus ils n'auraient à faire des revendications en tant que collectivité, que le nationalisme était caduc, que l'heure de l'égalité était arrivée. Dans le chapitre 4, nous avons d'ailleurs vu comment des conflits linguistiques latents mais persistants dans le domaine de l'éducation n'ont pu miner ces idéaux, pas plus que l'exemple du néo-nationalisme québécois émergent n'a pu le faire.

La deuxième partie de la thèse – soit les chapitres 5 et 6 – illustre comment le néo-nationalisme qui se déploie à partir de 1968 n'est pas uniquement un produit de la société acadienne, mais est aussi intimement lié au contexte historique occidental. Émanant des étudiants monctoniens, cette idéologie s'inspire d'un large courant romantique ayant nourri plusieurs révoltes étudiantes en 1968. Conjugué à un contexte politique canadien et néo-brunswickois survolté, ce courant a incité les étudiants à modifier substantiellement leur lecture de la situation néo-brunswickoise et acadienne. Rejetant l'optimisme de l'après-guerre et remettant en question la notion de « progrès » et l'idéal de la gestion

technocratique de la société, ils ont redéfini complètement leur rapport au monde. Jugeant désormais que la pauvreté économique et culturelle des Acadiens résultait de leur situation de « dominés », voire de « colonisés », ils se sont donnés comme mission de créer de nouvelles conditions qui permettraient à la collectivité francophone de « s'épanouir ». De là, il n'y avait qu'un pas pour passer d'une logique libérale à une logique communautariste, un pas que les étudiants ont franchi sans hésiter. Ils se sont mis à réclamer des droits collectifs et un traitement particulier pour la communauté francophone. Au travers de leur militantisme, ils ont diffusé ce nouvel idéal au sein de la société civile acadienne au point où, vers 1973, elle sera adoptée par « l'élite définitrice », qui, entre-temps, a connu un changement de garde important. Les innovations discursives des étudiants en 1968 ont fait bien des petits... Bien que l'idéologie résultante soit particulière à l'Acadie, le *ton* des mobilisations étudiantes soixante-huitarde qui l'ont engendrée ne l'est pas.

À ce moment précis, de nombreux autres mouvements étudiants se radicalisent aussi, se tournent comme les contestataires acadiens vers des explications théoriques de plus en plus globales et arrivent à des conclusions de plus en plus critiques du *statu quo*. Tous rejettent la quête « naïve » du progrès ; tous se méfient de l'État ; tous accordent désormais la priorité à l'épanouissement personnel. Simplement, tous ne versent pas dans la même utopie de rechange. En Acadie, l'utopie de l'heure est le néo-nationalisme; ailleurs, c'est, selon les individus, le « flower-power », l'anarchisme, le communisme, la pensée libertaire, le *new age* ou même l'idéalisation des drogues. (Bien sûr, ces autres idéologies se trouvent aussi en Acadie.) Confrontés à la modernité débridée, les Acadiens ont réagi en tentant de recréer la communauté culturelle historique. C'est une version parmi d'autres de la « communauté perdue » décrite par Jean-Marc Pottie¹.

¹ Jean-Marc Pottie, *La communauté perdue : petite histoire des militantismes*, Montréal, VLB, 1987.

Ainsi cette thèse contribue de diverses manières au champ des études acadiennes. Les années 1960 et 1970 sont souvent présentées comme une période de progrès ininterrompu pour la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, comme une longue série d'avancées et de percées, fruits bien mérités d'une lutte collective de longue haleine. Dans cette optique, les gains de la période – soit l'élection de Louis Robichaud, la création de l'Université de Moncton, les réformes fiscales et administrative égalisatrices du gouvernement libéral, la confrontation du maire francophobe Leonard Jones par les étudiants, la Loi sur les langues officielles, la création du Parti acadien, puis de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, l'obtention de la dualité administrative en éducation et l'adoption d'une loi affirmant l'égalité des deux communautés linguistiques de la province – sont présentés comme une suite logique d'événements provoqués par un seul et même élan de revendication nationaliste. Il s'agirait en quelque sorte du parachèvement de la « renaissance acadienne » entamée au 19^e siècle. On imagine volontiers une communauté dotée d'un véritable esprit de corps et dont les divers éléments – associations, journaux, politiciens, étudiants, parti politique – sont unis dans un unique combat collectif malgré quelques escarmouches intestines et des styles de combat différents.

La réalité est plus complexe. Certains textes sociologiques ont exprimé l'idée selon laquelle un important changement de paradigme s'est opéré durant la deuxième moitié des années 1960. S'il y a bel et bien eu une deuxième « révolution » acadienne durant les années 1960 et 1970, cette renaissance est survenue en deux temps et selon deux logiques politiques fort différentes. Pendant que la plus grande partie des années 1960 aurait été caractérisée par une philosophie politique libérale prônant une participation des Acadiens dans la société plus large, les années 1970 auraient été marquées par une plus grande insistance sur l'acquisition de droits et d'autonomie pour la *collectivité* ethno-linguistique. Bref, sur l'axe allant du libéralisme politique au communautarisme, on aurait assisté à un basculement important vers le deuxième pôle. (À vrai dire, les acteurs contemporains à notre période d'étude étaient eux-mêmes

partiellement conscients de cette transition, puisqu'ils ont adopté le terme « néo-nationalisme » pour parler des mouvements revendicateurs des années 1970.) Or, si cette idée est présente dans l'historiographie, on n'avait jamais fait une étude approfondie de ce changement important de paradigme politique. Cette thèse confirme qu'un basculement idéologique a bel et bien eu lieu et précise *comment* et *pourquoi*. Elle explique également le rôle important qu'a joué la grève étudiante survenue à l'Université de Moncton en février 1968 dans cette transformation majeure de l'idéologie politique dominante.

À l'issue de cette thèse, il est aussi possible de définir plus précisément ce qui distingue les idéologies des moments « modernisateur » et « néo-nationaliste ». La première grande différence a trait aux moyens favorisés pour améliorer le sort des Acadiens. Durant la première période, l'accent est mis résolument sur la *modernisation* des pratiques politiques et économiques des Acadiens ; on croit que le « rattrapage » avec la population anglophone se fera par une plus grande participation des individus aux institutions du monde moderne. Durant la deuxième période, on insiste plutôt sur l'acquisition de droits collectifs et d'institutions propres à la communauté linguistique ; le rattrapage passe désormais par une adaptation des « systèmes » politique et économique à la spécificité acadienne afin de créer des conditions propices à son développement.

Ce changement de moyens est accompagné d'un changement de cible. Durant la période modernisatrice, l'« attachement trop servile aux formules d'un passé décadent »² est reconnu comme responsable du « retard » acadien. On a donc affaire à des facteurs endogènes ; le blâme est dirigé vers la communauté elle-même, dont les membres sont appelés à prendre leur place dans le monde moderne. À partir de 1968 environ, le discours néo-nationaliste enlève la responsabilité du « retard » des épaules de la communauté pour la diriger vers la « domination » du « système » ou de la majorité anglophone, reconnaissant du

² Clément Cormier, « Les Acadiens en 1960 – besoins et perspectives », *XIIIe Congrès Général des Acadiens*, Pointe-de-l'Église, N.-E., Société nationale des Acadiens, 1960, p.33.

même coup l'état « colonisé » des Acadiens. Ce sont donc des facteurs exogènes et structurels qui sont visés, et la correction des inégalités passe logiquement par des adaptations du « système » qui donneront une chance à la communauté acadienne de se développer selon son propre « génie » et à ses membres, de s'épanouir.

Cette thèse espère aussi contribuer à une meilleure compréhension des mouvements étudiants des années 1960 et, de façon plus large, des mouvements idéologiques d'ampleur nationale ou internationale. En mettant en relation les mouvements étudiants acadiens avec ceux du Québec, du Canada anglophone et des États-Unis, elle offre un outil privilégié permettant de comprendre comment, dans la diffusion d'idées, le global et le local s'agencent.

Nous avons pu voir comment la distance et les barrières linguistiques n'ont pu empêcher le mouvement étudiant nord-américain de former une incarnation locale en terre néo-brunswickoise. Qui plus est, nous avons constaté une synchronie quasi parfaite de l'évolution des plusieurs avatars de ce mouvement étudiant continental : tous naissent, se consolident, puis se radicalisent à peu près en même temps, les années 1964 et 1968 étant charnières à peu près partout. Le cas acadien permet par ailleurs de faire la démonstration que cette synchronie ne résulte pas d'un simple effet de conformisme ou d'imitation : si ses manifestations de 1968 sont bien inspirées par l'esprit du moment, elles commencent *avant* leurs consœurs plus célèbres.

Notre « cas » a aussi permis d'identifier les conditions qui facilitent la propagation d'un mouvement d'idées jusque dans un milieu particulier. Si Moncton est devenu l'un des points chauds, au Canada, de la contestation soixante-huitarde, c'est que la situation locale s'y prêtait bien. Des transformations radicales et récentes des structures sociopolitiques, des attentes élevées au sein de la population, des élites dont les actions ne correspondent pas

aux idéaux affichés, quelques dossiers politiques locaux litigieux et quelques « étincelles » politiques ; voilà certains des facteurs ayant facilité l'arrivée du mouvement de 1968 à Moncton.

Finalement, l'expérience monctonienne illustre la nature des rapports entre des mouvements d'idées génériques et ses incarnations particulières, locales. Bien que participant à une dynamique continentale, le mouvement monctonnien conserve une certaine originalité. Comment? Pourquoi? Nous avons vu que les enjeux locaux ainsi que les ressources dont disposent (ou non) des acteurs particuliers peuvent transformer le mouvement original de façon étonnante. Durant la période radicale de 1968-1970, les étudiants militants acadiens ont profité d'une vague idéologique en faveur de « l'épanouissement personnel », l'ont appliquée aux enjeux locaux en ont tiré une nouvelle utopie (néo) nationaliste. Ailleurs, cette même vague a créé d'autres projets collectifs. Les mouvements d'idées continentaux doivent donc être vus plus comme des « boîtes à outils » idéologiques que comme du « prêt à penser ». Chaque groupe qui s'y rallie applique les idées du mouvement générique à des enjeux locaux et les mélange aux ressources symboliques qui sont disponibles dans son milieu donné.

La modernité avancée est donc arrivée en Acadie du Nouveau-Brunswick au même moment que dans le reste de l'Amérique du Nord. Elle a toutefois une « saveur » différente au sein de cette communauté linguistique minoritaire. Le néo-nationalisme qui a accompagné le passage dans cette nouvelle ère était une tentative de profiter des bienfaits de celle-ci tout en conservant les atouts de la communauté. Le néo-nationalisme et le communautarisme s'avèrent donc liés à l'arrivée de la modernité avancée en Acadie. Ils ne constituent pas une simple *réaction* à cette modernité, mais une adaptation particulière.

La modernité – à *fortiori* avancée – ne se laisse toutefois pas facilement apprivoiser et, en Acadie comme ailleurs, ce sera dès lors un défi que de faire communauté. Le néo-nationalisme n'a jamais réussi à s'imposer avec la même

force que les idéologies « traditionnaliste » et « participationniste » précédentes, ce qui confirme que le monolithisme idéologique se termine durant les années 1960 en Acadie. À présent, la logique de l'intégration citoyenne « à la Louis Robichaud » et celle de l'autonomie communautaire co-existent dans le discours politique acadien. C'est ce que Joseph Yvon Thériault a appelé « l'indécision identitaire » acadienne contemporaine. En ces temps de modernité avancée, il semble peu probable que l'un ou l'autre de ces idéaux remporte une victoire décisive. Néanmoins, une meilleure compréhension de ces différents « moments » et de leurs idéaux respectifs nous permet de mieux saisir la situation politique des Acadiens, ainsi que les choix fondamentaux qui s'offrent à toute minorité linguistique dans le monde contemporain.

Bien sûr, cette étude comporte aussi des limites. Comme c'est presque toujours le cas en histoire, il y a d'abord la question de la représentativité des sources à considérer. Nous nous sommes penchés avant tout sur des textes écrits par des étudiants et des professeurs de l'époque – dans des journaux, des revues et des mémoires – ainsi que sur des retranscriptions des discussions captées sur les bobines de Pierre Perrault. Dans les deux cas, on peut dire qu'il s'agit d'une minorité d'étudiants, soit ceux qui ont pris la peine d'écrire ou ont été choisis par Perrault comme protagonistes. (Le cinéaste a fait tourner son film autour de quatre ou cinq « personnages » principaux et d'une autre douzaine de personnages secondaires.) Premièrement, en ce qui concerne les journaux étudiants, il n'y a pas de raisons de croire que les courants décelés et analysés ne correspondent pas à des malaises et à des préoccupations réelles chez l'ensemble des étudiants de Moncton. Tous les courants d'idées exprimés avec une quelconque régularité ont été analysés avec soin. Si d'autres courants de pensée que ceux dont nous avons rendu compte étaient présents sur le campus, ceux-ci ne se sont manifestés ni dans les pages du journal, ni par l'apparition d'un autre type de leadership au sein de l'association étudiante, ni par de quelconques manifestations concrètes. Il se peut bien qu'il y ait eu une « minorité silencieuse », mais ce n'est pas elle qui a fait l'histoire de ces années. Deuxièmement, en ce qui concerne le documentaire de

Perrault, rappelons que nous avons eu accès aux transcriptions d'à peu près 10-12 heures de film. Ces transcriptions se rapprochent beaucoup plus du document que de l'œuvre artistique ; le montage n'ayant pas été fait encore, les points de vue des plus variés s'y trouvent. Aussi, il faut se rappeler qu'en plus des protagonistes choisis on y entend moult témoignages faits durant des réunions étudiantes publiques. On est portés à croire que toutes les opinions tenues par des étudiants de l'époque se sont faites entendre à un moment ou un autre. D'ailleurs, ces retranscriptions doivent être considérées comme un complément aux articles des journaux étudiants. Somme toute, le mouvement étudiant de Moncton a pu être analysé à partir de sources comparativement riches. Sans compter que les événements de la période étudiée ont aussi été retracés et analysés en consultant, de manière souvent systématique, le principal quotidien acadien *L'Évangéline* et, de façon plus ciblée, des journaux anglophones régionaux.

Notre analyse gagnerait à être prolongée jusqu'à la fin des années 1970, afin d'enrichir notre appréhension de la forme que prend modernité avancée au sein de la minorité acadienne du Nouveau-Brunswick. Les étudiants restent passablement politisés durant cette décennie – quoique les formes de cet engagement changent – et représentent probablement encore un filon intéressant pour cette période. Par ailleurs, il serait intéressant de considérer plus systématiquement le cas des collèges acadiens du nord de la province et même de la Nouvelle-Écosse afin de voir comment leurs étudiantes et étudiants ont vécu ces années tumultueuses. Il est à souhaiter que des recherches ultérieures documentent ces questions et permettent d'évaluer dans quelle mesure les étudiants continuent ou non à vivre les changements qu'ils expérimentent de façon synchronique, tout en formulant des réactions particulières à leur situation. Cela nous permettrait de mieux comprendre l'esprit néo-nationaliste qui a dominé les années 1970, ainsi que les liens qu'entretient cet esprit avec d'autres idéologies occidentales de la décennie, moment où l'Acadie comme le reste de l'Occident quittent les Trente glorieuses et sa stabilité pour entrer dans une nouvelle ère d'incertitude.

Bibliographie

1. Sources

1.1 archives

Centre d'études acadiennes (CEA), Moncton

- Fonds 177, Clément Cormier
- Fonds 1024, Roger Savoie

Archives de l'Université de Moncton (situées au CEA)

- Fonds P1, Collège/Université Saint-Joseph
- Fonds P6, Association des étudiants (AEUM)
- Fonds C-001, Conseil d'administration
- Fonds C-002, Sénat académique
- Fonds C-003, Conseil des gouverneurs
- Fonds C-017, Commission de planification académique
- Fonds C-097, Comité disciplinaire conjoint

Archives de la Société historique Nicolas-Denys, Shippagan

- Fonds 122-3, FAGECA

Archives de l'Université Laval

- Fonds P319, Pierre Perrault

1.2 journaux et revues

Journaux étudiants de l'Université de Moncton :

Liaisons (1957-1967)

L'Insecte (1967-1969)

La Moustache (1968-1969)

Le Microbe (1968-1969)

L'Embryon (1970)

La Revue économique (1963-1968)

Revue de l'Université de Moncton (1968-1970)

L'Évangéline (1957-1970)

Autres (dépouillement ponctuel)

The Moncton Times
La Presse
Le magazine Mcleans
Le Devoir

1.3 documents imprimés

Berdahl, Robert et James Duff. *Structure administrative des universités au Canada : Rapport de la Commission d'enquête*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1966.

Cormier, Clément. « Les Acadiens en 1960... besoins et perspectives » dans *XIIIe Congrès Général des Acadiens*. Pointe-de-l'Église (N.-E.), Société nationale des Acadiens, 1960, p.30-40.

Ferron, Jacques. *Les roses sauvages* (roman). Montréal, Éditions du jour, 1971.

FEUM, *Rappel '69-'70* (album des finissants de l'Université de Moncton)

Hubert, Jean. « Injustice au Nouveau-Brunswick ». *Vérité*, juin 1963. Repris dans *L'Insecte*, décembre 1968, p.3.

Laplante, A.L., c.j.m. *Le collège de Bathurst – chronique des années 1949-1975*, chez l'auteur.

LeBlanc, Emery. *Les Acadiens*. Montréal, Éditions de l'homme, 1963.

Laurendeau, André. *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. Montréal, VLB éditeur/ le Septentrion, 1990.

Perrault Pierre et Michel Brault. *L'Acadie, l'Acadie ?!?*. Office National du Film, 1971 (film documentaire).

Rapport du comité sur le financement de l'enseignement supérieur au Nouveau-Brunswick. Fredericton, 1967, 72p.

Savoie, Roger. *Un peuple improvisé* (discours donné en janvier 1968). CEA Fonds Roger Savoie, 1024, 7p. (Pour des extraits sonores : Archives en ligne de Radio-Canada, section « Politique et économie », « L'éveil de l'Acadie » : http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-17-414-2411/politique_economie/acadie/clip7 .

1.4 anthologies

Corbo, Claude. *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001.

2. Ouvrages généraux, théorie et sociologie

Anderson, Benedict. *Imagined Communities : Reflexions on the origins and spread of nationalism*. London, Verso, 1983.

Basque, Maurice, Nicole Barrieau et Stéphanie Côté. *L'Acadie de l'Atlantique*. Moncton, Centre d'études acadiennes, 1999.

Bauman, Zygmunt. *Liquid Modernity*. Cambridge, Polity Press, 2000.

Braud, Philippe. *Sociologie politique* (3e éd.). Paris, LGDJ, 1996.

Brothwell, Robert, Ian Drummond et John English. *Canada Since 1945 : Power, Politics and Provincialism*. Toronto, University of Toronto Press, 1989.

Couturier, Jacques Paul. *Un passé composé : Histoire du Canada depuis 1850*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1996.

Dion Léon. *Les intellectuels au temps de Duplessis*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1993.

_____. *La révolution dérouterée, 1960-1976*. Montréal, Boréal, 1998.

Dumont, Fernand. *Genèse de la société québécoise*. Montréal, Boréal, 1993.

Finkel, Alvin. *Our Lives : Canada after 1945*. Toronto, Lorimer, 1997.

Fourastier, Jean. *Les trente glorieuses, ou la révolution invisible de 1946 à 1975*. Paris, Fayard, 1979.

Giddens, Anthony. *The Consequences of Modernity*. Stanford University Press, 1990.

Heath, Joseph. *The Rebel Sell : Why the Culture can't be Jammed*. New York, Harper Perennial, 2005.

- Hobsbawm, Eric. *Age of Extremes: The Short Twentieth Century*. London, Abascus, 1995 [1994].
- Hobsbawm, Eric. *The Invention of Tradition*. Cambridge, Cambridge University Press, 1983.
- Laïdi, Zaki. *Le temps mondial*. Bruxelles, Complexe, 1997.
- Landry, Nicolas et Nicole Lang. *Histoire de l'Acadie*. Sillery, Septentrion, 2001.
- Linteau et al. *Histoire du Québec contemporain : Le Québec depuis 1930 (Tome II)*. Montréal, Boréal compact (nouv.éd.), 1989.
- McKay, Ian. « The Liberal Order Framework: A Prospectus for a Reconnaissance of Canadian History ». *Canadian Historical Review*, 80, 4 (2000), p. 617-645.
- McRoberts, Kenneth. *Un pays à refaire: L'échec des politiques constitutionnelles canadiennes*. Montréal, Boréal, 1999 [1997].
- Rocher, Guy. « La crise des valeurs au Québec » dans Fred Caloren (dir.) *Le nouveau défi des valeurs*. Montréal, Hurtubise, 1969.
- Roy, Michel. *L'Acadie des origines à nos jours : essai de synthèse historique*. Montréal, Québec-Amérique, 1981.
- Scott, James. *Domination and the Arts of Resistance : The Hidden Transcript of Subordinate Groups*. Yale University Press, 1990.
- Thériault, Léon. « L'Acadie de 1763 à 1990, synthèse historique » dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes : études thématiques*. Moncton, Chaire d'études acadiennes – Université de Moncton, 1993, pp. 1-44 et 45-92.

3. Études

3.1 Les étudiants et le militantisme de gauche durant les Trente glorieuses

- Albo, Gregory. « Canada, Left-nationalism and younger voices ». *Studies in Political Economy*, 1990 (33): 161-174.

Axelrod, Paul. *Scholars and dollars : politics, economics and the universities of Ontario, 1945-1980*. Toronto, University of Toronto Press, c1982.

_____. « The Student and youth movements in Canada during the 1930s » dans Robert Cohen (dir.), *Student activism in the 1930s*. Site web hébergé par le New Deal Network. [<http://newdeal.feri.org/students/canada.htm>]. Site consulté le 4 octobre 2006.

_____. « The Student Movement of the 1930s » dans Paul Axelrod et John Reid (éds.), *Youth, University and Canadian Society: Essays in the Social History of Higher Education*. Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989.

Bédard, Éric. *Chronique d'une insurrection appréhendée : La crise d'Octobre et le milieu universitaire*. Montréal, Septentrion, 1998.

Bédard, Éric. « L'idéologie syndicale étudiante, du discours à la pratique : le cas de l'AGEUM (1950-1969). *Bulletin du regroupement des chercheurs et chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, 21, 1 (1995), p.13-31.

Bélangier, Pierre. *Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)*. Montréal, ANEQ, 1984.

Braungart, Richard et Margaret Braungart. « Political generational themes in the American student movements of the 1930s and 1960s ». *Journal of Political and Military Sociology*, 1990, 18(1): 79-121.

Breton Éric. « Service ou mouvement ? Le dilemme de la confédération des étudiants et des étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) : Note de recherche ». *Recherches sociographiques*, 38, 1 (1997).

Brock, Peter. *Pacifism in the Twentieth Century*. Syracuse University Press, 1999.

Burns, Steward. *Social Movements of the 1960s*. Boston, Twayne, 1990.

Cohen Robert. *When the Old Left Was Young: Student Radicals and America's First Mass Student Movement, 1929-1941*. New York, Oxford University Press, 1993.

Esler, Anthony. *Generations in History : An introduction to the concept*. Anthony Esler, 1982.

Foot, David K. *Boom, Bust and Echo*. Toronto, Macfarlane Walter and Ross, 1996.

- Fraser, Ronald. *1968 : Student Generation in Revolt*. New York, Pantheon, 1988.
- Gidney, Catharine. « Poisoning the Student Mind? The Student Christian Movement at the University of Toronto, 1920-1965 ». *Journal of the Canadian Historical Association*, 1997, p. 147-163.
- Gittlin, Todd. *The Sixties: Years of Hope, Days of Rage : A Student Generation in Revolt*, New York, Bantam, 1987.
- Gouldner, Alvin W. *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class : a Frame of Reference, Theses, Conjectures, Arguments, and an Historical Perspective on the Role of Intellectuals and Intelligentsia in the International Class Contest of the Modern Era*. New York, Seabury Press, 1979.
- Habermas, Jürgen. *Toward a Rational Society; Student Protest, Science, and Politics*. Boston, Beacon Press, 1970.
- Hébert, Karine. *La construction d'une identité étudiante montréalaise (1895-1960)*. Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2002.
- Jasen, Patricia. « In Pursuit of Human Values: The Student Critique of the Arts Curriculum in the 1960s » dans Axelrod et Reid (eds), *Youth, University and Canadian Society: Essays in the Social History of Higher Education*. Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1989, p.247-274.
- Kostash Myrna. *Long Way from Home: the Story of the Sixties Generation in Canada*. Toronto, Lorimer, 1980.
- Lefkowitz Horowitz, Helen. *Campus Life : Undergraduate Cultures from the End of the Eighteenth Century to the Present*. Chicago, University of Chicago Press, 1987.
- Levitt, Cyril. *Children of Privilege: Student revolt in the Sixties: a study of student movements in Canada, the United States, and West Germany*. Toronto, University of Toronto Press, 1984.
- McKillop, A.B. *Matters of Mind: The University in Ontario, 1791-1951*. Toronto, University of Toronto Press, 1994.
- Morder, Robi. *Naissance d'un syndicalisme étudiant. 1946: la charte de Grenoble*. Editions Syllepse, 2006.
- Neatby, Nicole. *Carabins ou activistes ? L'idéalisme et la radicalisation de la pensée étudiante à l'Université de Montréal au temps du duplessisme*. Montréal et Kingston, McGill-Queens University Press, 1997.

- Nevitte, Neil, Herman Bakvis et Roger Gibbins. « The Ideological Contours of the « New Politics » in Canada : Policy, Mobilization and Partisan Support ». *Canadian Journal of Political Science*, 22 (1989): 475-503.
- Owram, Doug. *Born at the Right Time: a History of the Baby Boom Generation*. Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- Piotte, Jean-Marc. *La communauté perdue : petite histoire des militantismes*. Montréal, VLB, 1987.
- Pronovost, Gilles. « Les idéologies étudiantes au Québec » dans Fernand Dumont et al. *Idéologies au Canada français 1940-1976, tome 2*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1981.
- Ricard, François. *La génération lyrique : essai sur la vie et l'oeuvre des premiers nés du baby-boom*. Montréal, Boréal Compact, 1994 [1992].
- Roszak, Theodore. *The Making of a Counter Culture; Reflections on the Technocratic Society and its Youthful Opposition*. Garden City, N.Y., Doubleday, c1968.
- Suri, Jeremi. *The Global Revolutions of 1968*. New York, W.W. Norton, 2006.
- Varon, Jeremy. *Bringing the War Home: The Weather Underground, the Red Army Faction, and Revolutionary Violence in the Sixties and Seventies*. Berkeley, University of California Press, 2004.

3.2 Autres éléments du contexte historique des Trente glorieuses

- Ashford, Douglas E. *The Emergence of the Welfare States*. Oxford, Blackwell, 1986
- Behiels, Michael. *Prelude to Quebec's Quiet Revolution : Liberalism versus Neoliberalism, 1945-1960*. Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985.
- Bernier, Nicole. *Le désengagement de l'État providence*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2003.
- Bosher, J.F. *The Gaullist Attack on Canada*. Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2000.

- Clowse, Barbara Barksdale. *Brainpower for the Cold War: The Sputnik Crisis and National Defense Education Act of 1958*. Westport (Connecticut) Greenwood Press, 1981.
- Cohen, Lizabeth. *A Consumer's Republic : The Politics of Mass Consumption in Postwar America*. New York, Knopf, 2003.
- Collin, Jean-Pierre. *La ligue ouvrière catholique canadienne, 1938-1954*. Montréal, Boréal, 1996.
- Dickson, Paul. *Sputnik: The Shock of the Century*. New York, Walker & Company, 2001.
- Dickstein, Morris. *Gates of Eden: American Culture in the Sixties*. New York, Basic Books, 1977.
- Grant, George. *Lament for a Nation : the Defeat of Canadian Nationalism*. Toronto, McClelland & Stewart, 1965.
- Harris, Richard. *Creeping Conformity : How Canada Became Suburban, 1900-1960*. Toronto, University of Toronto Press, 2004.
- Igartua José. *The Other Quiet Revolution : National Identities in English Canada, 1945-71*. Vancouver, University of British Columbia Press, 2006.
- Jalbert, Lizette. *L'Etat interventionniste de providence canadien en perspective*. Montréal, GRÉTSÉ (Université de Montréal, Université du Québec à Montréal), 1992.
- Létourneau, Jocelyn. « Le Québec moderne. Un grand chapitre du récit collectif des Québécois ». *Revue française de science politique*, 42, 5, p. 767-787.
- Marcuse, Herbert. *One Dimensional Man : Studies in the Ideology of Advanced Industrial Society*. Boston, Beacon Press, 1964.
- Marshall, Dominique. *Aux origines sociales de l'État-providence. Familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- Meunier, E.-Martin et Jean-Phillippe Warren. *Sortir de la « Grande noirceur » : l'horizon « personnaliste » de la Révolution tranquille*. Québec, Septentrion, 2002.
- Morgan Edward P. *The Sixties Experience: Hard Lessons about Modern America*. Philadelphia, Temple University Press, 1991.

- Parr Joy. *Domestic Goods: The Material, the Moral and the Economic in the Postwar Years*. Toronto, University of Toronto Press, 1999.
- Penner, Norman. *The Canadian Left: A Critical Analysis*. Scarborough, Prentice-Hall, 1977.
- Piché, Lucie. *Femmes et changement social au Québec : l'apport de la Jeunesse ouvrière catholique féminine, 1931-1966*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2003.
- Renaud, Marc. « Québec's new middle class in search of social hegemony : causes and political consequences » dans : Michael Behiels (dir.), *Quebec since 1945, Selected readings*. Toronto, Copp Clark Pitman, 1987.
- Rosanvallon, Pierre. *La crise de l'État-providence*. Paris, Éditions du Seuil, 1984 (c1981).
- Rouillard, Jacques. *Histoire du syndicalisme québécois*. Montréal, Boréal, 1989.
- Rutherford, Paul. *When television was Young: Primetime Canada, 1952-1967*. Toronto, University of Toronto Press, 1990.
- Schelsky, Helmut. *Die Arbeit tun die Anderen : Klassenkampf und Priesterherrschaft der Intellektuellen*. Wiesbaden, Westdeutscher Verlag, 1975.
- Smith, Dennis. *The Chicago School: a Liberal Critique of Capitalism*. Basingstoke, Macmillan Education, 1988.
- Suri, Jeremi. *Power and Protest : Global Revolution and the Rise of Détente*. Boston, Harvard University Press, 2003.
- Vaillancourt, Yves. *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1988.
- Vallières, Pierre. *Nègres blancs d'Amérique : autobiographie précoce d'un « terroriste » québécois*. Montréal, Éditions Parti Pris, c1968.
- Whitaker, Reg et Gary Marcuse. « Cold War Canada » dans Gary Kinsman et al. (éds.), *Whose National Security? : Canadian State Surveillance and the Creation of Enemies*. Toronto, Between the Lines, 2000.
- Wright Mills, C. *The Power elite*. New York, Oxford University Press, 1956.

3.3 Acadie et francophonie durant les Trente glorieuses

Allain, Greg, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault. « La société acadienne, lectures et conjonctures » dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes*. Moncton, Chaire d'études acadiennes/ Université de Moncton, 1993, p.341-384.

Allain, Greg et Serge Côté. « Le développement régional, l'État et la participation de la population : la vie courte et mouvementée des conseils régionaux d'aménagement du Nouveau-Brunswick (1964-1980) ». *Égalité*, 13-14 (1984-1985) : 187-215.

Allaire, Gratien. « Le triangle canadien-français au tournant des années 1960. Le Conseil de la vie française en Amérique, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et l'Ordre de Jacques-Cartier ». *Francophonies d'Amérique*, No.17 (printemps 2004) 108-117.

Arseneault, Micheline. *La convention d'orientation nationale acadienne de 1979 : un reflet du mouvement néo-nationaliste en Acadie du Nouveau-Brunswick*. Thèse de maîtrise (science politique), Université d'Ottawa, 1994.

Belliveau, Joel et Frédéric Boily. « Deux Révolutions tranquilles? Expériences néo-brunswickoise et québécoise comparées ». *Recherches sociographiques*, 46,1 (2005) : 11-34.

Cimino, Louis F. *Ethnic Nationalism Among the Acadians of New Brunswick : An Analysis of Ethnic Political Development*. Thèse de doctorat (anthropologie), Duke University, 1977.

Cormier, Clément. Université de Moncton – Historique. Moncton, Centre d'études acadiennes, 1975.

Cormier, Hector. *La scission du district scolaire No 15 : L'histoire d'une lutte, mais surtout d'une victoire*. Moncton, Éditions du Sorbier, 2000.

Cormier, Michel. *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*. Moncton, Éditions de la Francophonie, c2004.

Cormier, Michel et Achille Michaud. *Richard Hatfield : un dernier train pour Hartland*. Montréal, Libre Expression, 1991.

Couturier, Jacques Paul. *Construire un savoir : l'enseignement supérieur au Madawaska, 1946-1974*. Moncton : Éditions d'Acadie, 1999.

- Even, Alain. *Le territoire pilote du Nouveau-Brunswick ou Les blocages culturels au développement économique : contribution à une analyse socio-économique du développement*. Thèse de doctorat (sociologie), Université de Rennes, 1970.
- Gauvin, Bernard. « La question acadienne : 16 ans après les événements de 1968-1969 » dans Khaled Belkhodja (dir.), *Actes du colloque « Solidarité internationale contre l'oppression des cultures et le racisme »*. Moncton, Université de Moncton, 1986, p.81-90.
- Hautecoeur, Jean-Paul. *L'Acadie du discours : pour une sociologie de la culture acadienne*. Québec, Presses universitaires de Laval, 1975.
- _____. *L'Acadie : Idéologies et société*. Thèse de doctorat (sociologie), Laval, Québec 1972.
- Johnson, Derek. « Merchants, the State and the Household: Continuity and change in a 20th-Century Acadian fishing village ». *Acadiensis*, 29, 1 (1999), p.57-75.
- Marc Johnson. « L'Évangéline contestée, 1966-1982 » dans Gérard Beaulieu (dir.) *L'Évangéline 1887-1982, Entre l'élite et le peuple*. Moncton, Éditions d'Acadie / Chaire d'études acadiennes, 1997.
- Laliberté, G.-Raymond. *Une société secrète : l'Ordre de Jacques Cartier*. Montréal, Hurtubise, 1983.
- Lang, Stéphane. *Les enseignants acadiens et la Révolution tranquille au Nouveau-Brunswick, 1960-1970 : vers de nouveaux rapports avec les enseignants anglophones et l'État*. Thèse de maîtrise (éducation), Université d'Ottawa, 1996.
- LeBlanc, Barbara. « Tête à tête et charivari à Moncton : rencontre interculturelle entre les Acadiens et les anglophones de Moncton ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 27, 1 (1996), p.4-18.
- LeBlanc, Raymond G. *La contestation étudiante*. Thèse de maîtrise (philosophie), Université de Moncton, 1970.
- Martel, Marcel. *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et dérouté du Canada français*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa/ Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1997.

- Ouellette, Lise. *Les luttes étudiantes à l'Université de Moncton : production ou reproduction de la société acadienne?* Thèse de maîtrise (sociologie), Université de Montréal, 1982.
- Ouellette, Roger. *Le parti Acadien, de la fondation à la disparition*. Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1992.
- Pichette, Robert. « Longtemps l'Acadie a attendu un chef' : Clément C. Cormier , c.s.c. (1910-1987) ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 30, 4 (1999).
- Richard, Ricky. *Les formes d'Acadianité au Nouveau-Brunswick : Action collective et production de l'identité (1960-93)*. Thèse de maîtrise (science politique), Université Laval, 1994.
- Richard, Sacha. « Commémoration et idéologie nationale en Acadie. Les fêtes du bicentenaire de la Déportation acadienne ». *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, 3,1 (2002).
- _____. « Fighting for Rights in "The City with a Heart": The Struggle for Bilingualism in Moncton, 1968-1972 ». Polycopie, congrès annuel de la société historique du Canada, Université Dalhousie, Halifax, 29 mai 2003.
- Savoie Donald et Maurice Beaudin. *La lutte pour le développement : le cas du Nord-Est*. Sillery et Moncton, Presses de l'Université du Québec et Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1988.
- Socqué, Sébastien. « L'Acadie de Jacques Ferron et André Laurendeau - Revolution tranquille et éveil acadien ». *Études canadiennes / Canadian Studies*, 31, 58 (2005), p.39-61.
- Stanley, Della. *Louis Robichaud : A Decade of Power*. Halifax, Nimbus, 1984.
- Starr, Richard. *Richard Hatfield, The Seventeen Year Saga*. Halifax, Formac, 1987.
- Thériault, Joseph Yvon. « Domination et protestation : le sens de l'acadianité ». *Anthropologica*, 23, 1 (1981) 39-71.
- _____. *L'identité à l'épreuve de la modernité : Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- _____. « Le moment Robichaud et la politique en Acadie » dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-70, Actes du colloque*. Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton, 2001.

Thériault, Léon. *La question du pouvoir en Acadie*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1982.

Tremblay, Marc Adélar. *The Acadians of Portsmouth : a study in cultural change*. Thèse de doctorat (anthropologie), Cornell University (Ithaca, New York), 1954.

_____. « Niveaux et dynamismes d'acculturation des Acadiens de Portsmouth ». *Anthropologica*, 1961, pp.1-50.

_____. « L'état des recherches sur la culture acadienne » dans Fernand Dumont et Yves Martin (dirs.) *Situation de la recherche sur le Canada français*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, (c.1963) p.145-167.

_____. « La société acadienne en devenir : l'impact de la technique sur la structure sociale globale ». *Anthropologica*, 8,2 (1966) : 329-350. (Aussi publié dans *Communautés et culture : éléments pour une ethnologie du Canada français*. Montréal, HRW, 1973, p.95-111.).

_____. *Famille et parenté en Acadie : évolution des structures et des relations familiales et parentales à l'Anse-des-Lavallée*. Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1971.

Warren Jean-Philippe et Julien Massicotte. « La fermeture du département de sociologie de l'Université de Moncton : histoire d'une crise politico-épistémologique ». *Canadian Historical Review*, 87, 3 (septembre 2006), p.463-496.

Wilbur, Richard. *The Rise of French New Brunswick*. Halifax, Formac, 1989

Vernex, Jean-Claude. « Le littoral septentrional et oriental du NB: une société en crise démographique ». *La Revue de l'Université de Moncton*, janvier 1969, p.16-22.

Young, Robert. « L'édification de l'État provincial et le développement régional au Nouveau-Brunswick ». *Égalité*, nos 13-14, 1984-1985, pp. 125-152.

_____. « Le programme Chances égales pour tous : une vue d'ensemble » dans *L'ère Louis J. Robichaud, 1960-1970 : Actes du colloque*. Institut canadien de recherche sur le développement régional, 2001.

3.4 Acadie et francophonie – autres thèmes

« Marquerite Michaud ». *Le Maître Guillaume*, vol 8., Centre d'études acadiennes, [en ligne], <http://www2.umoncton.ca/cfdocs/cea/axe1/ed8.cfm> .

Allain, Greg et Maurice Basque. *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*. Moncton, Éditions de la Francophonie, 2003.

Basque, Maurice. *De Marc Lescarbot à l'AEFNB : Histoire de la profession enseignante acadienne au Nouveau-Brunswick*. Edmundston, Éditions Marévie, 1994.

Bertrand, Gabriel. « La campagne de refrancisation de 1934 à Moncton ». *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, 31, 3-4 (2000), p.195-230.

_____. « L'Ordre de Jacques Cartier et les minorités francophones » dans Gratien Allaire et Anne Gilbert (dirs.), *Francophonies plurielles : communications choisies : colloques du regroupement pour la recherche sur la francophonie canadienne organisés dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (Chicoutimi, 1995, et Montréal, 1996)*. Sudbury, Institut franco-ontarien, 1998, p. 13-58.

Boucher, Neil. « Ethnie et Église en Acadie : la création de l'archidiocèse de Moncton » dans d'Édouard Langille et Glenn Moulaison (dirs.) *Les abeilles pilotent : mélanges offerts à René LeBlanc*. Pointe-de-l'Église, Revue de l'Université Sainte-Anne, 1998, p. 93-103.

Boudreau, Annette. « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie ». *Revue Canadienne de linguistique* (à paraître en 2008).

_____. «La nomination du français en Acadie; parcours et enjeux» dans Jean Morency, James De Finney et Hélène Destrempe (dirs.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*. Université de Moncton, collection Une autre Amérique, publiée par la Chaire de recherche du Canada sur l'interculturalité (à paraître en 2008).

Buckner, Phillip. « The 1870s : political integration » dans Forbes et Muise (dirs.), *The Atlantic Provinces in Confederation*. Toronto, University of Toronto Press, 1993.

Clarke, Patrick D. « Régions et régionalismes en Acadie : culture, espace, appartenance ». *Recherches sociographiques*, vol. XLI, no 2 (2000), p. 299-365.

- Couturier, Jacques Paul. « Perception et pratique de la justice dans la société acadienne, 1870-1900 » dans Jacques Paul Couturier et Phyllis LeBlanc (dirs.), *Économie et société en Acadie*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, p.43-75.
- Daigle, Euclide. *Petite histoire d'une grande idée : Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie, 1903-1978*. Moncton : Imprimerie acadienne, 1978.
- Daigle, Jean. « L'historiographie et l'identité acadienne aux XIXe et XXe siècles » dans Simon Langlois (dir.), *Identité et cultures nationales : L'Amérique française en mutation*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995.
- _____. « L'Acadie de 1604 à 1763, synthèse historique » dans Jean Daigle (dir.) *L'Acadie des Maritimes : études thématiques*. Moncton, Chaire d'études acadiennes – Université de Moncton, 1993, p.1-44.
- Fohlen, Claude. « Les Acadiens en quête d'un évêque ». *Études Canadiennes/Canadian Studies*, 37, 1994, p.89-98.
- LeBlanc, Phyllis. « Marcel-François Richard », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*. Bibliothèque nationale du Canada et archives nationales du Canada, 2000 [en ligne] <http://www.biographi.ca/fr/ShowBio.asp?BioId=41791> .
- Mailhot, Raymond. *Prise de conscience collective acadienne au Nouveau-Brunswick (1860–1891) et comportement de la majorité anglophone*. Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1973.
- Massicotte, Julien. « Le territoire acadien. Contextes et perceptions » dans Martin Pâquet, Stéphane Savard (dirs.), *Balises et références. Acadies, francophonies*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval / Éditions de l'IQRC, 2007.
- McKee, Isabelle. *Rapports ethniques et rapports de sexes en Acadie : les communautés religieuses de femmes et leurs collèges classiques*. Thèse de doctorat (sociologie), Université de Montréal, 1995.
- Richard, Camille Antoine. « Le discours idéologique des Conventions nationales et les origines du nationalisme acadien ». *Cahiers de la Société historique acadienne*, vol.17 (1986) p.73-87.
- _____. *L'idéologie de la première convention nationale acadienne*. Thèse de maîtrise (sociologie), Université Laval, 1960.

Richard, Chantal. « Le récit de la Déportation comme mythe de création dans l'idéologie des Conventions nationales acadiennes (1881-1937) ». *Acadiensis*, 36, 1 (2006), p.69-81.

Stanley, Della. *Au service de deux peuples : Pierre-Amand Landry*. Moncton, Éditions d'Acadie, 1977.

Thériault, Léon. « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1953 » dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes : Études thématiques*. Moncton, Chaire d'études acadiennes – Université de Moncton, 1993, p.431-466.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :

Tradition, libéralisme et communautarisme durant la «Révolution tranquille»
acadienne :

Les étudiants de Moncton et l'entrée dans la modernité avancée des francophones
du Nouveau-Brunswick, 1957-1969

présentée par :
Joel Belliveau

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

Denise Baillargeon, président-rapporteur
Michèle Dagenais, directrice de recherche
Jacques Hamel, membre du jury
Joseph Yvon Thériault, examinateur externe
Bernard Bernier, représentant du doyen de la FES